TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 261

40 PAGES

— JEUDI 26 JANVIER 1978

M. Joaquin Viola ancien maire de Barcelone a été assassiné

LIRE PAGE 40



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

TROIS ASPECTS DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Nouveau départ des relations avec Pékin

L'importance que la Chine donnait à la visite du premier ministre français est d'abord démontrée par le fait que ce voyage ait pu avoir lieu à quelques semaines à peine des élections. Sans doute la préférence de Pékin va-t-elle en général à la continuité et à la stabilité en matière de politique intérieure dans les pays occidentaux. L'accueil réservé à M. Barre, conforme au protocole entre pays amis, mais sans manifestations ni égards exceptionnels, ne doit cependant pas être interprété comme le signe d'un soutien à la majorité qu'il représente encore en principe. M. Teng Hsiao-ping n'a-t-il pas dit que tant que l'amitié se maintiendrait entre les peuples « il n'y aurait pas de problème » si la gauche venait au pouvoir en France ?

Ce qui est vrai en revanche, c'est que la Chine, dans le contexte général de sa politique extérieure, accorde du prix à l'établissement de contacts politiques au plus haut niveau avec les gouvernements occidentaux. C'est avec Paris, jusqu'à présent, que ces contacts ont été les plus réguliers, puisque la visite de M. Barre fait suite au voyage en Chine du président Pompidou en 1973 et à celui de M. Teng Hsiao-ping en France, en 1975.

Quel sens la Chine elle-même donne-t-elle à ces contacts politiques ? Elle y trouve d'abord une occasion de développer de façon visible ses relations avec ces pays du « second monde », dont elle se dit de plus en plus proche — sinon solidaire au sein d'un même « front uni » — dans sa stratégie générale de lutte contre l'« hégémonisme » des superpuissances. Pékin, d'autre part, ne renonce pas à l'espoir de voir ces pays infléchir leur attitude à l'égard de l'U.R.S.S., sinon pour remettre en question la politique de détente dans son ensemble, du moins pour obtenir que l'Union soviétique soit pour l'Occident un interlocuteur moins prépondérant qu'à l'heure actuelle. Un bon exemple de cet effort est justement donné avec la France, à qui la Chine souhaite acheter certains types d'équipements militaires, lui demandant implicitement ainsi de passer outre aux mises en garde formulées par les Soviétiques à ce sujet.

Sur le plan des relations purement bilatérales, les résultats de la visite de M. Barre sont modestes. Le plus apparent est l'accord de coopération scientifique et technique signé à Pékin par les ministres des affaires étrangères des deux pays. C'est une « première » entre la Chine et un pays occidental, mais il s'agit d'un accord-cadre auquel il reste à donner un contenu. Dans ce domaine, comme dans celui des échanges commerciaux, on en reste à un stade exploratoire. Nous avons l'impression de repartir de zéro, a dit l'un des hommes d'affaires français qui accompagnaient M. Barre.

Pour une part, la France subit les effets d'une concurrence — japonaise, certes, mais aussi allemande — à laquelle elle s'était peut-être insuffisamment préparée. Sur le plan technique même, les exportateurs de la République fédérale n'ont-ils pas été en mesure de répondre plus complètement et plus rapidement aux nouvelles exigences des Chinois ? Il est également vrai, cependant, que la Chine de MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping n'a pas encore arrêté tous ses choix économiques. Sous l'enseigne des « quatre modernisations » auxquelles M. Barre s'est constamment référé, les dirigeants chinois en sont encore à définir une voie de développement accéléré, et, surtout, des ordres de priorité entre lesquels les choix sont délicats et prennent un caractère politique. Les incertitudes qui subsistent à l'heure actuelle freinent inévitablement l'établissement de projets économiques communs et concrets.

ÉCOLOGIE

Un entretien avec M. Giscard d'Estaing

- *Développement « maîtrisé et équilibré » du nucléaire*
- *Création d'un commissariat à l'énergie solaire*
- *Les richesses naturelles dans la comptabilité nationale*

Le président de la République indiquera, vendredi 27 janvier, en Bourgogne (voir notre supplément pages 11 à 17), quel est, selon lui, le « bon choix » pour la France. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il précise, en particulier, sa politique écologique.

La « croissance douce » n'est pas pour lui une utopie mais un projet concret qui reprend certains thèmes chers aux écologistes. Pas tous toutefois : le recours à l'énergie nucléaire, par exemple, lui paraît indispensable à condition que son développement soit « raisonnable, maîtrisé et équilibré ».

M. Giscard d'Estaing annonce, d'autre part, la création d'un commissariat à l'énergie solaire, la prise en compte des richesse naturelles dans la comptabilité nationale et la mise à l'étude d'un grand ministère du cadre de vie.

● *Une grande nation responsable comme la France peut-elle, « pour tenir son rang », continuer à donner l'exemple d'une croissance accélérée, alors que celle-ci est fondée sur la sur-exploitation du monde, le gaspillage et les risques technologiques ? Cette course en avant n'est-elle pas source de déséquilibre entre nations riches et pauvres et, par conséquent, plus dangereuse qu'une croissance faible, plus écologique en somme ?*

— On aurait pu poser cette question en ces termes en 1974, peut-être même en 1972. Plus aujourd'hui, car les faits ont changé. Si la France et la plupart des pays industrialisés ont connu une croissance forte, peut-être fondée sur une certaine sur-exploitation des ressources naturelles, le bouleversement de l'économie mondiale en 1973 a changé cet état de choses. Il y a eu un tournant dans l'histoire du monde. L'augmentation brutale du pétrole n'a été que le révélateur d'un phénomène qui était prévisible. La trajectoire des années 1960-1970 ne pouvait être prolongée sans fin ; elle aurait rencontré des limites naturelles : l'épuisement d'un certain nombre de matières premières, dont le pétrole, dans les années 1995/2000. Depuis quatre ans, dans aucun pays, on ne retrouve le rythme de croissance d'autrefois.

» Depuis que je suis président, je préconise une nouvelle croissance qui économise l'énergie, qui évite l'emploi massif d'une main-d'œuvre étrangère, qui revalorise le travail manuel, qui réponde à des aspirations plus qualitatives. Je l'ai écrit il y a un peu plus d'un an dans mon livre *Démocratie française* que j'avais, en quelque sorte, préfacé en 1972 lors du colloque organisé à l'UNESCO sur ce thème. Je l'ai confirmé dans les interventions que j'ai faites récemment au Conseil économique et social. Ce choix d'une nouvelle croissance a peut-être été insuffisamment perçu par l'opinion. Certains pensaient que ce que l'on appelle « la crise » ne serait qu'une parenthèse et que celle-ci, une fois fermée, on reviendrait à la situation antérieure. Telle n'est pas la réalité.

» Mon objectif est que nous retrouvions un taux de croissance supérieur à celui de ces quatre dernières années, ne serait-ce que pour résoudre le problème de l'emploi. Mais cette nouvelle croissance n'est ni une croissance sauvage ni une croissance zéro. L'économie et l'écologie y sont réconciliées. Elle permet à la fois de respecter les équilibres de l'environnement et d'améliorer les conditions de vie des Français.

» La nouvelle croissance ne sacrifiera pas le cadre de vie au niveau de vie, mais améliorera simultanément l'un et l'autre.

» Elle élèvera le niveau de vie en priorité pour les plus défavorisés. N'oublions pas ceux, encore trop nombreux, qui disposent seulement du minimum pour vivre, qui sont des exclus du progrès, ou qui sont à la recherche d'un emploi ;

» Elle entraînera des progrès rapides de la qualité de la vie, selon, notamment, trois orientations :

» — L'intégration de la nature dans notre vie quotidienne par la création de nouveaux espaces verts, la lutte contre les pollutions, le recyclage des déchets ;

» — Le recul de la maladie et des accidents, grâce à la priorité donnée à la recherche médicale, en particulier pour faire reculer le cancer ; grâce à la diminution de l'hécatombe sur les routes et sur les lieux de travail ; grâce à une alimentation plus saine ;

» — Le développement de relations entre les hommes, plus fraternelles et plus chaleureuses, par un rythme de vie plus naturel et plus équilibré ; par le refus du gigantisme dans la ville et dans l'entreprise ; par l'accroissement du rôle des associations.

» La France a choisi de « tenir son rang », d'abord en donnant à son économie des bases saines et — je dirai — naturelles. C'est l'effort de redressement qui est actuellement entrepris par le gouvernement : notamment pour juguler l'emballement des prix, pour adapter nos structures de production et pour bâtir une économie plus juste.

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite pages 6 et 7.)

L'ENLÈVEMENT DU BARON EMPAIN

A l'italienne ou à l'allemande ?

(Lire page 18.)

DÉSARMEMENT

Paris propose la création d'une agence mondiale de satellites de contrôle

Le conseil des ministres devait examiner, en présence de M. Barre, revenu le matin de Chine, ce mercredi 25 janvier, une déclaration fixant les grandes lignes de la position française sur le désarmement. Ce plan sera exposé devant l'Assemblée extraordinaire des Nations unies qui doit se tenir en mai. Paris estime notamment que les travaux sur le désarmement ne doivent plus être présidées par les Deux Grands.

Paris proroge d'autre part la création d'une Agence mondiale des satellites de contrôle dont le financement serait assuré par un « fonds » alimenté par la « taxation du surarmement ».

Deux idées principales ont été retenues par le gouvernement :

1) Jusqu'à présent la France déclarait que tout désarmement devait être « général et complet ». M. de Guiringaud avait à ce sujet affirmé devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 28 septembre 1977 (*le Monde* du 30 septembre) : « *Il faut que le désarmement soit général et complet, c'est-à-dire qu'il ne devra s'accommoder d'aucune discrimination visant à privilégier tel Etat, telle zone géographique ou tel type d'armement.* »

La position de Paris serait maintenant plus nuancée. Le gouvernement estime que tout pays à droit à la sécurité, et que ce droit est « imprescriptible ». Il existe dans le monde des zones de déstabilisation qui justifient que certains pays soient armés ;

2) Le gouvernement français estime que la commission du désarmement qui siège à Genève depuis 1961 a échoué. Cet organisme est composé de trente pays (le trente et unième, la France, boycottant les travaux (et est coprésidé par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Le gouvernement français estime que le désarmement étant l'affaire de tous, la commission doit être complètement intégrée à l'Organisation des Nations unies et ne plus être coprésidée par les superpuissances. Il estime aussi que les plus petits pays doivent avoir le droit de participer au contrôle du désarmement, alors qu'aujourd'hui les mesures dites de désarmement prises par les superpuissances sont contrôlées par celles-ci.

La France va communiquer son plan aux membres de l'Alliance atlantique, ainsi qu'à ceux de la Communauté européenne (c'est-à-dire les mêmes plus l'Irlande) et aux Etats africains qui ont passé avec elle des accords spéciaux. Il est vraisemblable qu'elle les soumettra aussi au gouvernement soviétique. Dans une interview publiée dans *le Monde* du 15 septembre, M. de Guiringaud avait déclaré : « *Avant de présenter nos propositions, nous voulons confronter nos vues avec nos alliés américains, nos amis soviétiques et les pays du tiers-monde qui s'intéressent à ce problème.* »

(Lire nos autres informations page 10.)

L'Italie entre la révolte et la résignation

La crise gouvernementale se poursuit en Italie, où M. Giulio Andreotti reçoit les représentants des partis de l'éventuelle majorité. Socialistes et communistes prônent un « gouvernement d'urgence », les autres persévèrent dans la volonté de voir le P.C.I. exclu de toute participation directe au pouvoir. Le président du conseil pressenti rencontrera les syndicats avant de revoir une seconde fois les représentants des partis, mais le calendrier reste indéterminé.

De notre correspondant
ROBERT SOLÉ

Rome. — La trente-septième crise gouvernementale italienne ressemble-t-elle aux précédentes ? Nullement, répondent les spécialistes. Cette fois, l'enjeu est autre : on ne discute plus de simple querelle de tendances au sein de la vieille coalition de centre gauche mais de l'entrée du parti communiste dans la « chambre des commandes ».

Pourtant, l'Italien moyen a l'impression d'assister à la énième représentation d'une pièce archiconnue. Les mêmes envolées, avec souvent les mêmes acteurs. Au Quirinal, pour les consultations du chef de l'Etat, les téléspectateurs-citoyens ont vu défiler, comme d'habitude, tous les « pères de la République », ces hommes qui occupent la scène depuis vingt ou trente ans. L'un d'eux, un sénateur octogénaire, a déclaré en sortant : « *J'espère qu'on ne donnera pas aux Italiens du* minestrone *réchauffé.* » Le lendemain, une modeste banlieusarde de Rome confiait son inquiétude : « *Ce qui se passe est très grave. Hier soir, à la télévision, un vieux monsieur a dit qu'on ne mangerait plus que du* minestrone. *Et encore sera-t-il réchauffé.* »

Il ne faut pas oublier qu'un certain nombre d'Italiens du Sud sont passés directement de l'analphabétisme à la télévision. Pour ceux-là, qui n'ont jamais lu et ne liront jamais un journal, le petit écran est le seul lien avec le monde parlementaire. On ne peut pas dire que les journalistes leur facilitent la compréhension des données politiques. Plutôt que de « vulgariser », comme on le fait en France, ils tombent dans l'autre extrême : un discours détaillé, ennuyeux, où les informateurs et ceux qui les informent semblent se lancer des clins d'œil et des messages chiffrés. Un vrai maquis. Allez comprendre pourquoi la minorité du parti républicain s'allie avec la majorité du parti social-démocrate ; pourquoi M. Donat Cattin, démocrate-chrétien de gauche, est devenu le plus farouche des anti-communistes, alors que dans sa propre tendance certains vont jusqu'à prôner l'entrée du P.C.I. au gouvernement.

Il y a ceux qui ne comprennent pas et ceux, au contraire, qui comprennent trop bien. Les gros titres des journaux ne les impressionnent guère. Ne dit-on pas, chaque fois, que « *c'est la crise la plus complexe de l'histoire de la République ?* » Celle-ci, comme les précédentes, se terminera en queue de poisson. Devant les kiosques à journaux où s'étalent les couvertures des magazines étrangers — « *L'Italie au bord du gouffre* », « *Italie : le chaos* », — on s'étonne d'une telle naïveté. Il est vrai que, là aussi, on ne fait pas beaucoup d'efforts d'imagination pour renouveler le genre.

Que pensent, au fond d'eux-mêmes, la majorité des Italiens qui ne sont ni analphabètes ni politologues ? « *Das ce pays, nous n'avons pas de sondages d'opinion fiables*, remarque le sociologue Franco Ferrarroti. *Pour connaître l'état d'esprit des gens, il faut faire un référendum. C'est d'ailleurs ce qu'on a fait en 1974, sous le couvert du divorce.* »

Dans les milieux populaires, une phrase revient continuellement : « *La gente è stufa di essere fregata* » (les gens en ont assez de se faire avoir). Par l'Etat, bien sûr, auquel ils ne croient pas, et n'ont probablement jamais cru. Mais aussi, de façon plus générale, par ces *signori* de Rome, qui semblent s'arranger entre eux.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Angoisse publique

Investi temporairement des fonctions de premier ministre, M. Alain Peyrefitte, a retrouvé, mardi 24 janvier, les accents auxquels avait recouru un premier ministre plus durable, M. Michel Debré, en avril 1961 (le Monde du *25 avril 1961). Mais quel autre point commun trouver que cette angoisse publique ? Entre le putsch des généraux d'Alger qui menaçait la République, d'une part, un fou criminel et les auteurs d'un enlèvement, d'autre part, on conviendra qu'il y a plus qu'une différence de degré. Mais, si le gouvernement estime la patrie suffisamment en danger pour faire un tel appel, la mine affligée et inquiète de son porte-parole n'a guère dû rassurer la population*

PHILIPPE BOUCHER.

LA GUERRE D'ESPAGNE VUE PAR G. SORIA

L'agonie d'une république

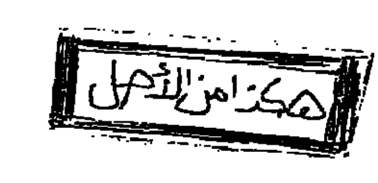
Dans « le Dénouement », cinquième tome de sa monumentale guerre d'Espagne, Georges Soria, acteur d'un drame dont il est devenu l'historien éminent, aborde l'une des phases les plus tragiques et amères du conflit.

C'est l'agonie de la seconde République espagnole : en mars 1939, la trahison et la désunion se conjuguent pour précipiter la chute du gouvernement Negrin. L'étrange alliance d'un colonel négociant en coulisse avec Franco, Casado, et d'un socialiste de droite, Besteiro, prépare la chute de Madrid, assiégée depuis novembre 1936 par les troupes nationalistes, commencé, brutalement, sans nuances, sans pitié sinon sans remords.

Voici le temps des reniements, des déchirements, de la guerre civile dans la guerre civile sous le regard des vainqueurs attendant de porter l'ultime estocade, le temps des exodes dans la boue et le froid, des prisonniers, des exilés, des fusillés, le temps aussi des camps de concentration en France et de la diaspora républicaine.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 29.)



idées

JEUNESSES

le point de vue de...

ALAIN BLOCH

Le service national : un tabou

Alain Bloch est membre du comité directeur du parti radical.

PARMI les propositions contenues dans la plate-forme du parti radical sur les problèmes militaires (1), celle qui retiendra le plus l'attention est sans doute le remplacement du service militaire par une instruction militaire obligatoire de deux mois. Tout se passe, en effet, comme si le service militaire était une sorte de tabou.

Naturellement, cette proposition s'inscrit dans un ensemble cohérent de refonte de notre système de défense comme, d'ailleurs, de propositions pour les jeunes. Mais les raisons essentielles de cette volonté des radicaux de revenir sur le service militaire, à l'origine duquel ils furent au début du siècle, sont inscrites dans l'injustice flagrante que constitue cette institution sans répondre pour autant ni à une exigence de défense ni même à une exigence sociale.

Que l'« universalité » prétendue du service national se réduise aux deux tiers de chaque classe d'âge constitue, déjà, en soi un scandale. Celui-ci est aggravé lorsqu'on étudie qui sont ceux qui « passent à travers » les mailles de ce service. Des cent quarante mille jeunes environ qui arrivent chaque année au niveau du baccalauréat, près de la moitié n'effectueront pas de service militaire. On a donc deux fois plus de chances d'être exempté si l'on a le bac ! Faut-il croire que les infirmités sont proportionnelles au niveau scolaire ? La vérité est que les fils de la bourgeoisie échappent dans une proportion inacceptable à leurs obligations militaires.

Le « brassage » social que le service militaire est censé réaliser est donc inexistant. Il n'est même plus, comme naguère, géographique puisque le commandement a récemment décidé d'« uniformiser » l'éloignement des appelés par rapport à leur domicile. Ainsi, dans chaque unité aujourd'hui, les enfants des classes sociales non dirigeantes rencontrent-ils d'autres enfants du même milieu et de la même région. Que ceux qui voient dans l'armée une « école de civisme » s'intéressent donc plutôt à la refonte de notre système éducatif !

Le service militaire est donc injuste. Constitue-t-il au moins un impératif de notre défense ? C'est le nœud du problème, mais comment n'être pas frappé des incohérences de notre système. Car rien n'est plus flou que la doctrine d'emploi de notre corps de bataille terrestre : or, c'est lui qui impose la présence sous les drapeaux de plus de deux cent mille appelés.

Officiellement, ce corps de bataille semble avoir pour mission de tester la volonté offensive adverse, ce « test » constituant un palier dans la montée aux extrêmes nucléaires.

Curieuse mission que d'aller se faire tuer au coin du Rhin pour voir si les Soviétiques sont bien décidés à nous envahir ! En vérité, notre armée de terre est le fruit de la reconversion européenne, entreprise par de Gaulle, d'un outil colonial. Aussi, le volume de nos forces a-t-il, de 1962 à 1969, nettement diminué. Après le départ du général, il semble bien que les états-majors aient « repris en main » la politique de défense et qu'il se soit trouvé de bons esprits pour justifier nos effectifs : leur carrière en dépendait.

Deux attitudes sont possibles pour ceux qui ne s'obstinent pas à discuter la dissuasion nucléaire. Ou bien l'on considère que sa crédibilité repose sur son caractère absolu et automatique — c'est la « thèse Gallois » : alors, à quoi bon une armée de terre, sinon dans le cadre de la trop fameuse « dissuasion populaire », concept flou lui aussi, hérité de la Résistance, dont on peut se demander si l'aboutissement le plus logique ne serait pas la non-violence. Ou bien l'on considère, comme nous, que la dissuasion reste fondamentale mais peut échouer : dès lors, les rapports de forces reprennent leur droit et la seule mission possible pour une armée est de vaincre l'adversaire.

Dans le cas de la France, face au pacte de Varsovie, le problème est de taille ! Nous tentons, dans notre plate-forme, d'y apporter un essai de solution tout en restant convaincu que la véritable issue est dans l'Europe. Ce n'est évidemment pas en se plaçant sur le terrain de l'adversaire dix fois supérieur en nombre que nous serons à la hauteur, mais en mettant, là comme ailleurs, l'imagination au pouvoir : nous croyons possible, et souhaitable, de le faire grâce à une petite armée de volontaires, pas plus coûteuse que notre actuelle d'appelés, mais disponible en permanence — et non en semaine seulement — et équipée de façon originale sinon révolutionnaire. Néanmoins, une instruction militaire obligatoire de deux mois serait dispensée, vraisemblablement sur place au sein des unités de gendarmerie — voire, au niveau du maintien de la rémunération, financièrement à la charge des entreprises — pour que chacun se sente concerné par la défense et que soit levée la traditionnelle objection politique contre l'armée de métier.

(1) *L'Autre Défense*, propositions radicales, France-Éditions 52, 2, rue de Dijon, 52000 Chaumont, 5 F.

La fuite devant les obligations militaires

par MARC ORAISON (*)

DEPUIS une dizaine d'années surtout, des difficultés croissantes apparaissent par rapport à la conception du service militaire. Et elles ne sont pas créées de toutes pièces par une propagande quelconque, malgré ce que certains pourraient croire, bien que certaines « propagandes » justement s'en emparent pour d'autres motifs plus ou moins discutables. C'est vraiment qu'il y a un problème de fond.

En tant que médecin et psychologue, depuis cinq ou six ans surtout, je suis littéralement envahi sur un rythme croissant de demandes de jeunes, tendant à leur éviter le service militaire dont la perspective est proche. Le fait que je sois prêtre ne joue pratiquement en aucune manière. J'ai bien dû, à ce jour, en recevoir au moins deux ou trois cents...

De tous les milieux

Cela me met parfois, je m'en suis aperçu, en situation difficile avec certains médecins militaires. Mais il m'est arrivé d'en parler avec d'autres, qui sentent parfaitement le problème.

Les jeunes qui me contactent appartiennent à tous les milieux : étudiants, petite bourgeoisie. Ensuite, il ne s'agit que *très rarement* de jeunes « engagés », comme on dit, dans un mouvement politique quelconque ; quand cela se présente, il s'agit évidemment de groupes étiquetés « extrême gauche », mais, c'est une *toute petite exception. Il me paraît* utile de le souligner, car le problème posé n'est pas d'ordre « politique » au sens partisan ou polémique de ce terme, mais concerne bien plus profondément une conception et une évolution de la société et de la civilisation.

Certains de ces jeunes s'étonnent parfois que je les aide à les faire exempter, mon âge me situant sans doute à leurs yeux, *a priori*, comme « attaché aux traditions ». Je n'ai pas grand-peine à leur expliquer que nous ne sommes plus en 1937, ni en 1944, ni même en 1960... Et qu'il faut donc s'efforcer de penser autrement, en tenant compte des réalités complexes de l'évolution des choses.

Il est impossible de classer ces jeunes en « catégories », ce qui serait artificiel. Mais quelques « types » se dégagent de l'ensemble de mon expérience, d'après des réactions ou des situations convergentes.

Il y a d'abord les garçons que l'on dit « inadaptés sociaux » — ce qui est objectivement exact, et qui correspondent à ce que l'on connaissait sous le nom de « blousons noirs » dans les années 60. Leur nombre est, je pense, en augmentation. D'après l'un des médecins militaires avec qui j'ai pu discuter du problème, ils représenteraient environ 3 % de ceux qui sont appelés à passer l'examen psychotechnique et médical dans les centres de sélection. Leur existence même — surtout dans une proportion qui semble réellement croissante — pose des problèmes complexes. Il se combine toujours chez eux des facteurs psychologiques personnels (évolution affective perturbée dans un contexte « familial » parfois ahurissant) et des facteurs sociologiques qui tiennent à l'évolution de la société occidentale et qui ont conditionné dans une grande part les perturbations relationnelles qui ont entouré leur enfance.

Assez souvent, ils sont drogués, au moins aux drogues dites « douces » (H en particulier), ce qui était très rare en 1960-1965. En temps de guerre, leur « violence antisociale » était de nature à en faire des héros guerriers, parachutistes de choc ou membres de commandos. Le problème ardu se pose de l'adaptation de ces sujets à un service militaire pacifique, où ils ne peuvent trouver leur place dans une discipline qui, pour eux, n'a aucun sens et qu'ils sont bien incapables de supporter. Il serait, en effet, tout à fait naïf de croire que, dans le temps qui est le nôtre et où l'armée ne peut plus être une sorte d'exutoire légal et valorisant d'une agressivité mal intégrée, l'armée aurait quelque chance que ce soit de les « mater ».

Ce ne sont cependant pas les plus nombreux, du moins selon l'expérience dont je dispose. Il n'est pas difficile, quand l'occasion se présente, de signaler à mes confrères médecins des centres de sélection ou des corps de troupe les symptômes d'une névrose évidente de nature à motiver leur exemption ou leur réforme précoce. Mais les autres, qui sont plus nombreux et dont précisément le nombre s'accroît visiblement surtout depuis six ou sept ans ? Il ne s'agit pas alors de « névrose » au sens quasiment psychiatrique de ce terme, du moins la plupart du temps. Il s'agit de garçons qui sont en réaction profonde, réfléchie, j'allais dire « saine », contre la société occidentale contemporaine et l'avenir qu'elle leur propose.

Les slogans de mai 68 sont ici dépassés, mais prennent tout leur sens prémonitoire. Pour ces garçons, de milieux et de cultures très divers, l'armée *telle qu'elle est*, et telle qu'ils peuvent la connaître par les témoignages de leurs camarades légèrement plus âgés, représente le symbole quasiment exacerbé de cette « société » qu'ils ressentent comme étouffante et inhumaine. L'idée d'y être *contraints* les panique littéralement, et provoque souvent des réactions, transitoires certes, mais indiscutables, d'anxiété proprement dépressive. Ils ne sont pas aveuglément ou de façon simpliste « contre l'armée » : et j'ai eu avec certains des conversations très positives sur les changements profonds qu'il leur paraît souhaitable de faire. Peut-être même était-ce avec les moins « intellectuels » d'entre eux...

Mais alors, que faire pour eux ? Ils ne pourront certainement pas s'adapter positivement à la vie militaire ni servir valablement l'armée. *Ils risquent de subir psychologiquement des crises, peut-être pas définitivement traumatisantes, mais certainement préjudiciables à leur équilibre personnel et social ultérieur. Ils n'entrent pas dans les* « catégories » encore un peu trop étroitement « psychiatriques » qui motivent l'exemption ou la réforme. Et cependant... Quelques médecins militaires l'ont compris et s'arrangent pour leur éviter, en toute conscience, pour des motifs médico-psychologiques, le service militaire. Mais on se heurte parfois à une incompréhension totale qui, à l'occasion, rappelle les caricatures classiques du « major » style Courteline...

Un troisième type est constitué par ce qu'on pourrait appeler les « paumés ». Non pas inadaptés sociaux, plus ou moins délinquants, mais encore mal adaptés à une vie de jeune adulte dans un monde réel de relations. Très souvent, une aid psychothérapique et sociothérapiqu les aide à émerger, à trouver le place, à évoluer dans un sens satis faisant pour eux. Mais, au momer de leur appel pour la sélection o l'incorporation, ils sont encore e plein marasme. La perspective d l'armée les panique, eux aussi ; ils sentent surtout très bien qu ce serait pour eux la faillite presqu fatale de leur effort pour « s'e sortir » et de l'évolution qu'ils sor en train d'amorcer. Ces sujets m paraissent tout à fait inaptes à l vie militaire telle qu'elle se déroul actuellement, et si on les oblig à faire leur service, on risque d compromettre gravement — sino même définitivement — leur évo lution ultérieure.

Tels me paraissent être les pro blèmes d'un certain nombre d jeunes à l'heure actuelle. Il m semble nécessaire à la fois de l signaler, mais aussi de souligne que c'est un problème récent sino nouveau, et qu'il n'est pas, loin d là, majoritaire. Or pour le momen quand il s'agit de ces trois « types de situations, il n'y a d'autre solu tion raisonnable que l'exemption o la réforme. Elles ne sont pas tou jours possibles malgré les démar ches que l'on peut faire. D'autr part, cela me paraît être un pis aller, et même un véritable alib pour ne pas aborder en face e carrément le problème, il est vra fort difficile sans doute, de l refonte radicale de la conceptio de l'armée.

La formule suisse

Disant cela, j'ai bien conscience de ne pas faire cavalier seul, si j'ose dire. La question est assez souvent clairement posée à des niveaux divers.

Un ancien premier ministre, dont le passé militaire est particulièrement indiscutable, M. Messmer, a parlé autant que je m'en souvienne, il y a quelque temps, de « *service militaire volontaire* », c'est-à-dire bien évidemment qui ne serait plus obligatoire pour tous. Serait-ce la solution ? Il ne m'appartient pas d'en juger.

La formule suisse pourrait aussi paraître séduisante. Un garçon de vingt ans, que j'ai pu aider, me disait qu'il serait pour sa part tout à fait d'accord pour faire une formation intensive deux mois par an pendant quelques années, à condition de toucher l'équivalent du salaire minimal et d'être sûr de garder son emploi sans problèmes. Ce raisonnement signifie bien qu'il ne s'agit pas d'une attitude « antimilitariste » doctrinaire.

Le sentiment patriotique

Certains parlent de l'armée de métier.

Au travers de mon expérience, ce dont je suis désormais persuadé, c'est qu'il y a là un problème irréversible, et qu'il est nécessaire — peut-être même urgent — que la conception de l'armée soit profondément modifiée. Il ne faudrait pas croire que chez les jeunes, même perturbés, le sentiment patriotique a disparu : il a profondément changé de style et de modalité. Or, il y a un décalage évident entre ce changement et le maintien de structures et d'une mentalité qui correspondent à la fin de la guerre d'Algérie, si ce n'est même à des nostalgies antérieures...

En attendant ces transformations nécessaires, ce que l'on pourrait souhaiter au moins, c'est que les responsables médico-psychologiques militaires soient vraiment sensibles à la réalité de ces sujets perturbés ou en recherche, et aux conditions concrètes de leur insertion dans l'existence étant donnée leur situation. Les critères d'exemption et de réforme ne peuvent plus être les mêmes qu'il y a vingt ans.

(*) Médecin, psychologue, prêtre.

TÉMOIGNAGE Le malaise du contingent

Nous avons reçu le témoignage suivant, de M. Marcel Niclausse, colonel d'artillerie (cadre de réserve), breveté d'état-major, qui fut, de 1967 à 1971, attaché des forces armées au Caire et à Khartoum, avant de quitter l'armée en 1973.

J'AI pendant quatre années commandé deux régiments, ce qui est assez rare et me confère une certaine compétence à traiter des problèmes de la troupe. Le premier, de 1965 à 1967, d'un volume réduit ; le second, de 1971 à 1973. C'est peu après avoir pris le commandement du second, après quatre années à l'étranger, que m'est apparu dans sa brutalité le malaise du contingent.

J'ai voulu cerner le problème sans artifices et, en prenant toutes les précautions, en ne prévenant que quelques personnes, je me suis livré à un sondage inopiné sur la totalité des personnels qui allaient être libérés, au nombre de deux cents environ.

Le résultat allait très au-delà de ce que je redoutais. Pour m'en tenir à l'essentiel, l'intérêt que présentait pour ces jeunes cette expérience d'une année.

Je n'ai trouvé *personne* qui estimât en avoir retiré quelque bénéfice. Les plus satisfaits espéraient pouvoir faire transformer en permis de conduire civil le permis militaire qu'ils avaient obtenu.

On pourra ironiser sur la qualité du régiment ; or c'était un très beau régiment, d'excellente réputation, à la fois divers et soudé, toujours sur les routes ou dans les camps, qui obtenait des résultats brillants dans de nombreux domaines. L'ambiance y était à la fois active et sereine, sans contestation de mauvais aloi. Je le dis d'autant plus facilement que je n'avais pas encore eu le temps d'en être responsable.

Un rite

Bien entendu, je portai ces résultats à la connaissance de mes chefs et de mes officiers. Avec ces derniers, pour lesquels ce sondage fut à la foi confirmation et révélation, ce fut l'occasion de promouvoir une politique plus libérale et de satisfaire des revendications justifiées, depuis lors introduites dans le règlement.

D'après ce que j'ai cru comprendre des entretiens fréquents et approfondis que j'ai eus pendant deux années avec les hommes qui m'étaient confiés, les conditions de vie n'entraient pas tellement en ligne de compte. L'amélioration des locaux et de la nourriture, une participation plus active ne changent pas grand-chose au fond. Ce qui est ressenti, c'est l'obligation de se soumettre à un rite dont l'origine et la finalité échappent, c'est le hiatus dans le déroulement d'une vie, c'est l'injustice, c'est la pénalisation.

Le hiatus est ressenti par tous, quels que soient les efforts déployés pour situer le service militaire au meilleur moment. Ou au moins mauvais. Pour ces jeunes, il s'agit bien de perdre une année.

C'est en discutant avec le chauffeur qui m'a conduit pendant asses longtemps que cela m'a le plus frappé. Il était conducteur qualifié de machine offset ; il gagnait à l'époque 2 500 F par mois, ce qui lui permettait de préparer son mariage et d'aider sa mère. En homme prévoyant, il avait quelque peu économisé pendant l'année précédant l'appel, mais il aspirait — sans se plaindre — à retrouver ses 2 500 F mensuels. Le passage à l'armée lui aura coûté un manque à gagner de l'ordre de 30 000 F, son impôt de l'année. Il fallait en gagner de l'argent, en 1972, pour être imposé à ce taux !

Le dernier impôt

Le service militaire est devenu ainsi le dernier impôt « *per capita* » de notre époque. Cela pourrait à la rigueur se concevoir s'il s'appliquait à tous dans les mêmes conditions. C'est loin d'être le cas.

Parmi les appelés, chacun connaît le copain qui s'est fait « *pistonner* » pour obtenir une affectation rapprochée ; le copain de tel autre qui a joué d'un certificat médical pour se faire ajourner ou réformer, et enfin, chez les étudiants, tous les copains qui ont eu la chance — ou l'heureux hasard — d'entrer dans la coopération.

La position des étudiants est de loin la plus ambiguë. Un étudiant digne de ce nom a vocation naturelle d'officier. Tous ceux qui ont fait l'effort de passer par la préparation militaire supérieure y accèdent facilement. Ce n'est qu'une minorité : la paresse, le laisser-faire, certaines convictions s'y opposent. Malheureusement. Ou heureusement, dans un autre sens, car si tous étaient candidats, la sélection serait impossible.

Toujours est-il que la majeure partie des étudiants n'accède pas au statut, au rang, à la condition d'officier, seule susceptible de leur offrir des responsabilités à leur niveau. En tant que sous-officiers, ce que la plupart deviennent, ou comme spécialistes, l'armée ne dispose pas d'assez d'emplois en rapport avec leurs aspirations et leurs moyens intellectuels. Plus encore que leurs camarades, ils s'ennuient ; pour l'instant, il est encore possible de leur faire remarquer que n'ayant pas fait leur P.M.S., ils en portent en grande partie la responsabilité.

Quelle que puisse être l'évolution ultérieure de l'opinion qu'il conservera de son passage sous les drapeaux (le temps laisse plus facilement subsister les bons souvenirs que les mauvais), il faut bien admettre que le contingent redoute son départ à l'armée et n'apprécie guère son séjour. Séjour dont il conteste, sans toujours savoir pourquoi, le bien-fondé. (...)

Une armée de terre de volontaires

S'il est facile de critiquer il l'est beaucoup moins de proposer une solution de rechange. Ma solution — ce n'est pas uniquement la mienne — repose sur le principe du double effet. (...) Il faut supprimer l'armée en temps de paix et la réduire en temps de guerre. Ou, si l'on préfère, la réduire pour le temps de guerre et l'affecter à d'autres tâches en temps de paix.

La réduire en temps de guerre. Pour convaincre l'ennemi de notre détermination, pour l'obliger à violer notre territoire, puisque, à partir de là, il aura prouvé sa volonté d'agression, des unités légères sur les axes suffisent, appuyées, si l'on désire lever toute ambiguïté, par quelques unités de Pluton, avec un peu de génie, beaucoup de transmissions et, bien entendu, une importante défense anti-aérienne couvrant le territoire. Cela mènerait à une armée de terre réduite en nombre. Une armée par conséquent de métier — ou de volontaires comme on voudra — car il ne serait plus possible d'absorber le contingent. Une armée de métier qui pourrait être affectée à d'autres tâches en temps de paix, car il n'est pas nécessaire de manœuvrer toute l'année pour être opérationnel : les gendarmes mobiles sont tout à fait capables de passer de leurs auto-mitrailleuses au char de reconnaissance avec un minimum d'entraînement.

A côté d'un noyau fortement spécialisé (Pluton, génie, transmissions) qui resterait strictement militaire, c'est vers un accroissement de la gendarmerie mobile que l'on pourrait s'orienter. Ces « *gens d'armes* » serviraient parallèlement deux types de matériels : ceux du service courant, la majeure partie du temps, et ils seraient actuellement trop peu nombreux (la circulation n'est qu'un exemple) ; ceux de mobilisation, pendant des périodes de manœuvre, que leurs unités effectueraient par roulement. Ces personnels, mobilisés en permanence, constitueraient l'élément retardateur de notre armée.

Rien n'empêche, d'autre part, que l'on apprenne en quelques mois, à la *totalité* des jeunes de ce pays, filles et garçons, à se servir d'une arme, à utiliser le terrain, à vivre à la dure, et, sur le noyau de la gendarmerie départementale, rien n'empêche de créer des unités légères à base territoriale, elles aussi aisément mobilisables.

Le Monde

étranger

CRISES ET CONTESTATION EN EUROPE

En Allemagne fédérale

Les objecteurs de conscience veulent faire la grève du « service civil »

Bonn. — Les objecteurs de conscience de la République fédérale annoncent leur intention de faire une grève de vingt-quatre heures vendredi 27 janvier. L'arrêt du travail concerne tout ou partie des quelque dix-huit mille jeunes Allemands qui, à l'heure actuelle, sont employés dans le « service civil » parce qu'ils ont refusé de porter les armes.

La cause de cette agitation ? Un jugement que le tribunal constitutionnel de Karlsruhe a rendu en décembre. Les gardiens de la Constitution ont publié une *« ordonnance provisoire »*, suspendant l'application de la *nouvelle* loi sur les objecteurs de conscience qui avait été publiée au mois d'août 1977. La décision définitive de la cour ne sera rendue que le 1er mars. En attendant, les juges ont remis en vigueur l'ancien système, qui ne permettait pas aussi *facilement* aux futurs appelés d'échapper au service *militaire*.

Depuis le début de la République *fédérale, l'objection* de conscience a été reconnue de la façon la plus claire. La Constitution elle-même précise : *« Nul ne doit être astreint contre sa conscience au service armé. »* Jusqu'ici, cependant, ceux qui invoquaient leurs convictions morales ou religieuses étaient soumis à un examen plus ou moins sévère, et les commissions *ayant pour tâche de trancher* ce problème délicat rendaient des *verdicts très différents*.

Pour mettre un terme à ces incohérences, la majorité sociale-démocrate et libérale vota, l'an dernier, contre l'opposition vigoureuse des chrétiens démocrates, la loi supprimant l'examen jusque-là imposé aux objecteurs, et ne leur demandant plus qu'une déclaration écrite — à la suite de

De notre correspondant

laquelle ils se voyaient, automatiquement, libérés du *service* militaire. En *principe*, les *objecteurs* sont appelés dans un service civil dont la *durée (dix-huit mois)* est supérieure à celle du service dans l'armée, qui est normalement de quinze mois. Il est vrai que, dans le cours ultérieur de leur vie, les anciens soldats doivent encore accomplir quelques périodes d'entraînement en tant que réservistes.

Jusqu'ici, les autorités *ont* été incapables de trouver un nombre suffisant d'*emplois dans* les institutions sociales susceptibles d'utiliser les jeunes *objecteurs* de conscience. Aussi un grand nombre d'entre eux sont-ils purement et simplement libérés de toute obligation.

Les bénéficiaires du service civil se voient attribuer des tâches dans des endroits proches de leur domicile, et peuvent tous les soirs rentrer *chez eux*.

Aussi n'est-il pas surprenant *que, depuis* la *mise en vigueur* du nouveau système — aujourd'hui condamné par la Cour constitutionnelle, — le nombre des objecteurs de conscience se soit considérablement accru. De quatre mille par mois en moyenne, il est passé à plus de dix mille, et continue apparemment d'augmenter. Pour l'ensemble de l'année 1977, on a enregistré 73 300 objecteurs, ce qui représente 17 % du total des appelés. Il y a dix ans, ce *chiffre n'était encore que de* 1,5 %. Devant le tribunal de Karlsruhe, un représentant du ministère de la défense a déclaré qu'il fallait même *s'attendre* à voir quelque 180 000 jeunes mobilisables refuser le service armé en 1978.

Le gouvernement, de son côté, avait déjà envisagé, avant la décision des juges constitutionnels, de rétablir un examen en vue d'apprécier le sérieux des convictions affichées par tant d'objecteurs. Aujourd'hui, sa réaction prend deux formes. D'une part, il lui faut bien admettre que le verdict *du tribunal de Karlsruhe, fût-il* provisoire, lui inflige un camouflet. D'autre part, les *autorités* se rendent compte que, pour respecter à la fois la loi fondamentale et les exigences élémentaires de l'égalité, la survie du service civil exige une transformation. Dès maintenant, on prévoit donc de multiplier les emplois qui permettraient d'occuper utilement les adversaires du service armé. *Plus* encore, les autorités se préoccupent de rendre le *service* civil moins avantageux. L'un des projets déjà amorcés consiste à « encaserner » les objecteurs loin de leur domicile, comme les membres de la Bundeswehr.

C'est avant tout contre ce nouveau régime que l'organisation des membres du service civil a engagé sa campagne de protestation, en assurant que la réforme reviendrait à *instaurer* des bataillons disciplinaires d'un genre nouveau. Le gouvernement a fait savoir, néanmoins, qu'aux termes de la loi les membres du service civil sont soumis aux mêmes règles que les soldats, et qu'une grève serait donc aussi inacceptable que dans l'armée.

Selon les sondages, en tout cas, plus de 60 % des citoyens *continuent de considérer les objecteurs* de conscience comme des *« tire-au-flanc »*. Il est à noter aussi que l'objection de conscience est un phénomène qui se manifeste surtout dans les grandes villes, les campagnes en étant presque totalement exemptes. Quant aux employeurs ouest-allemands, la plupart d'entre eux considèrent toujours que le fait d'avoir normalement fait son service militaire dans la Bundeswehr constitue *une bonne référence pour* de jeunes candidats à l'embauche.

JEAN WETZ.

En Italie

Un pays entre la révolte et la résignation

(Suite de la première page.)

Postulat formulé par un géomètre des Abruzes : *« Tout homme qui arrive au pouvoir est corrompu. Corolaire : les communistes qui s'approchent du pouvoir ressemblent de plus en plus aux démocrates-chrétiens ; s'ils ne se remplissent pas encore les poches, cela ne saurait tarder. »*

Donc, *on se désintéresse de ces* jeux politiques, ou, plutôt, on feint de *s'en* désintéresser. Attitude complexe dans laquelle se mêlent la désespérance réelle et le sentiment qu'on s'en sortira quand même, comme on a toujours réussi à le faire.

Des amortisseurs secrets

Désespoir du professeur d'université qui laisse tomber les bras : *« On ne peut plus travailler »*, et postule une chaire aux Etats-Unis. Ou de l'industriel, lassé par le désordre et l'incertitude, qui transfère progressivement ses affaires à l'étranger. Désespoir du chômeur napolitain qui constate, après vingt-huit mois de municipalité *communiste, que* rien n'est changé à sa condition. Ce n'est pas une entrée *camouflée* du P.C.I. dans la majorité parlementaire qui le fera changer d'avis. Il est désabusé, lui aussi, mais n'a pas la force de réagir. Il existe d'ailleurs dans ce pays des amortisseurs secrets, comme l'institution *familiale*, que la crise économique renforce. On trouvera toujours une *place à table pour le marginal : « Mangiano in quattro, mangiano in cinque »* (là où il y en a pour quatre il y en a pour cinq).

La dépolitisation ? C'est vite dit. Trop de nouveautés ont eu lieu depuis le *fameux* référendum sur le divorce pour qu'un désintéressement de la chose publique soit possible : les communistes ont quitté l'opposition ; le terrorisme est devenu quotidien ; le nombre des enlèvements a triplé ; étudiants, chômeurs et féministes sont descendus dans la rue ; des émetteurs libres ont fleuri sur tout le territoire national.

Un ingénieur informaticien de trente-cinq ans constate : *« Il y a dix ans, dans la cantine de mon entreprise, deux sujets de conversation dominaient : le samedi et le lundi, on discutait football ; les autres jours, on parlait de femmes. Aujourd'hui, le* Calcio *est toujours au menu du samedi et du lundi. Mais les autres jours, on discute politique. »*

Fortement politisés, sérieusement désabusés, les Italiens oscillent entre la révolte et la résignation. Les hommes politiques, qui ne sont ni sourds ni *stupides*, le savent. Certains oublient leur longue carrière et guident parfois le concert des lamentations, déplorant que « rien ne change ».

L'électeur italien n'a pas besoin d'être Machiavel pour s'apercevoir de l'énorme décalage entre, d'une part, la nouveauté et l'importance des problèmes à résoudre et, d'autre part, les méthodes traditionnelles et inefficaces qui sont mises en œuvre. S'il y a un *« gouffre »*, c'est *bien* celui-là. L'Italie n'en est pas *« au bord mais dedans »*.

ROBERT SOLÉ.

En Yougoslavie

Des intellectuels protestent contre les interdictions professionnelles pour des motifs politiques

Belgrade *(A.F.P., Reuter)*. — Dans *une lettre ouverte adressée* aux dirigeants de leur pays, un groupe d'intellectuels yougoslaves réclamen tl'abolition du principe exigeant que des citoyens soient reconnus *« moralement et politiquement aptes à occuper certaines fonctions professionnelles »*. Ils protestent contre la *« grave discrimination »* dont sont l'objet en matière d'emploi les citoyens yougoslaves *qui ne sont* pas *membres* de la Ligue des communistes.

Les auteurs de la lettre estiment qu'un tel principe constitue en *réalité une « directive politique »*, un moyen de pression au service des forces conservatrices, réactionnaires et bureaucratiques. Il a entraîné la suspension d'une trentaine de professeurs d'université, dont les qualifications morales et professionnelles étaient irréprochables, ajoutent-ils. Ils considèrent, *en outre*, que ce principe viole la Constitution et les accords internationaux signés par la Yougoslavie, qu'il s'agisse de la Déclaration universelle des droits de l'homme ou des accords d'Helsinki.

Parmi les signataires de cette protestation contre les interdictions professionnelles pour des motifs politiques, figurent les professeurs Rudi Supek et Gajo Petrovitch, de Zagreb, anciens membres de la rédaction de la revue de pensée marxiste *Praxis*, *supprimée en 1974, l'écrivain serbe* Dobrica Cositch accusé dernièrement de « nationalisme » par la presse de Belgrade, et sept des huit professeurs de philosophie de l'université de Belgrade révoqués il y a trois ans pour leur non conformisme.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le président Carter réorganise les services de renseignement

De notre correspondant

Washington. — Parmi les nom-reuses réformes mises en chan-ier par M. Carter, celle des ervices *de renseignement sur* 'étranger s'était révélée si compli-uée *que l'on faillit renoncer*. Un remier projet, soumis au prési-ent, fut jugé proprement in-ompréhensible et rejeté. Celui ue M. Carter a signé le 24 jan-ier, au cours d'une cérémonie ui rassemblait tous les « maîtres spions » du pays, reste d'une cture ardue et ne donne pas impression que la pratique sera lus claire. Comment, d'ailleurs, révoir *tous* les *cas dans lesquels* ne personne doit susciter l'in-érêt *des services* d'espionnage ou e contre-espionnage ? Par quel oyen et sous l'autorité de qui le sera surveillée ? A qui iront s renseigneemnts recueillis ?

La première impression est que, algré le souci de moralité de la ouvelle équipe, les méthodes en sage dans le monde des services éciaux seront *toutes* conservées ais moins libéralement appli-ées que par le passé. Toutes uf une, celle de l'assassinat, *la* ule à *faire* l'*objet* d'une inter-ction pure et simple. En re-anche, les interventions moins dicales — installations clandes-nes de micros ou de caméras, ol de la correspondance, fouilles érées « sans le consentement » la victime, etc. — sont *tolérées* r les instructions présiden-elles, assorties d'*une série de* stinguos et de restrictions plus *moins subtiles*.

1) Les sujets non américains sidant hors des Etats-Unis, st-à-dire l'immense majorité de population de la planète, sem-ent *devoir* être traités de la ême manière que par le passé, tentatives d'assassinat mises part ;

2) Les restrictions nouvelles ne ent que les citoyens américains une part, quel que soit leur lieu résidence, les « personnes des ats-Unis » d'autre part, caté-rie créée pour la circonstance qui amalgame aux premiers t résident permanent des ats-*Unis*, *qu'il* s'agisse d'une sonne physique ou morale.

Cette *seconde catégorie* a *droit* un traitement privilégié. Les yens *cités plus* haut ne pour-t lui être appliqués que *« si président a autorisé ce type ctivité et si le ministre de la tice a, à la fois, approuvé l'activité en question et décidé qu'il y a de bonnes raisons de penser que la personne des Etats-Unis est l'agent d'une puissance étrangère »*. Autrement dit, le président doit avoir dinné sa bénédiction générale et le ministre avoir statué personnellement sur chaque cas.

Autre aspect de la réorganisation : la consolidation de l'autorité de l'amiral Turner comme «centralisateur du renseignement». Déjà chef de la C.I.A., ses responsabilités dépasseront cette fonction. Contrairement aux ru-*meurs qui le présentaient comme* étant au bord de la démission, *et malgré* des indications concordantes sur l'hostilité à son endroit de puissants personnages, l'amiral reçoit la charge de coordonner les projets de budget de tous les services de renseignement — la somme avoisine 7 milliards de dollars. Il présidera trois des quatre commissions ou *organismes de planification* existant dans ce domaine. Il *est vrai que la quatrième, le haut comité de coordination*, présidé par M. Brzezinski, aura en principe le contrôle du travail le plus sérieux, notamment des « activités spéciales » et des « opérations délicates » *(sensitive)*, ainsi que du contre-espionnage, qui reste de la compétence du F.B.I. *L'amiral* Turner sera en outre dépossédé en temps de guerre de *ses principales responsabilités au* profit du ministre de la défense, lequel garde de toute façon sous sa coupe les satellites militaires.

Au total, on peut se demander si cette nouvelle réorganisation ne crée ou ne maintient pas un peu trop d'organismes de « coordination » pour mettre fin aux inévitables doubles emplois et aux anomalies bureaucratiques.

MICHEL TATU.

● *Les Etats-Unis* ne commettent *pas d'ingérence dans* les affaires intérieures des pays *d'Europe occidentale* quand ils manifestent leur *« préférence »* pour des gouvernements sans participation communiste, a déclaré aux journalistes mardi 24 janvier M. Georges Vest, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires européennes. Le secrétaire d'Etat adjoint a précisé : *« Nous ne menaçons personne, nous exprimons nos vues. »* — *(A.F.P.)*

Pérou

Le gouvernement tente d'éviter une explosion sociale

Le gouvernement péruvien a décrété, le mardi 24 janvier, l'état d'urgence à Chimbote, ville industrielle au nord de Lima, à la suite d'un ordre de grève générale de quarante-huit heures en signe de solidarité avec les quatre mille ouvriers des aciéries de Sider Peru, qui ont cessé le travail depuis sept semaines. Il y aurait déjà eu deux morts le 13 janvier, lors de heurts avec la police.

En revanche, la centrale syndicale communiste C.G.T.P., la plus puissante du pays, a accepté d'annuler un ordre de grève nationale qui avait été lancé pour les 23 et 24 janvier.

De notre envoyé spécial

Lima. — L'impatience grandit, au Pérou, devant l'intransigeance des milieux financiers internationaux. A-t-on affaire, comme l'affirmait récemment le président Francisco Morales Bermudez, à une manœuvre visant à « déstabiliser » le gouvernement de *l'extérieur ? Après avoir accepté* les conditions du Fonds monétaire international, le Pérou s'étonne, en effet, que les portes des banques privées lui restent fermées.

En novembre dernier, après des mois de négociation tendue, le gouvernement avait abouti à un accord avec le F.M.I. pour l'adoption d'un plan d'austérité.

En échange le F.M.I. consentait à Lima un prêt d'environ 100 millions de dollars. A l'heure *actuelle*, à peine un dixième de cette somme a été livré. Les Péruviens espéraient que l'aval du F.M.I. leur permettrait de renégocier avec les créanciers leur dette *extérieure*, dont le service atteint, cette année, *910 millions de dollars*. Ils se sont heurtés à une fin de non-*recevoir*. *Les banques privées* paraissent subordonner toute consolidation de la dette à un accord préalable avec le Trésor américain. Celui-ci n'a pas non plus fait de concession. Une délégation péruvienne, qui a visité les Etats-Unis, au début de janvier, est rentrée les mains vides. Le *gouvernement* américain avait pourtant laissé entendre que, vue *l'évolution politique du régime*, il serait disposé à faire preuve de compréhension.

Dans les milieux bancaires, on affirme que le Pérou n'a *pas* respecté ses engagements. Plusieurs points de l'accord conclu en novembre auraient été remis en question. Ainsi, le déficit *fiscal* pour cette année, sera nettement supérieur à celui fixé initialement, en raison notamment des subsides budgétaires accordés aux produits de première nécessité. La hausse du prix de l'essence, explicitement prévue pour le 1er janvier, a finalement été reportée.

L'application progressive des « recettes » du F.M.I. se traduit par une récession accrue : le taux de croissance du P.N.B. était nul en 1977, alors que la population a augmenté de 3,5 %. Dans le secteur *industriel*, le taux de croissance a été négatif (— 4,5 %). Les *officiels* péruviens estiment qu'ils ne peuvent faire plus sans que la *situation sociale devienne incontrôlable*, rendant impossible toute ouverture politique.

L'intransigeance américaine s'explique de toute évidence par un élément politique. Le Pérou doit commencer à payer, en 1978, les achats d'armes en Union soviétique. En janvier, 60 millions *de dollars* devaient être versés à Moscou : les Américains paraissent *peu disposés à consentir des* prêts qui seraient destinés, en partie, à éponger ce genre de dettes. Ils ne sont pas mécontents de donner ainsi un coup de semonce aux Péruviens, qui ont été les premiers, en Amérique du Sud, à s'équiper d'avions soviétiques. Afin de sortir de l'impasse, Lima a finalement obtenu de Moscou un report des paiements prévus.

Cette concession amènera-t-elle les Etats-Unis à une attitude plus souple ? Les négociations devraient reprendre en mars. Mais de plus en plus nombreuses sont les voix qui s'élèvent, à Lima, pour demander l'élaboration d'un plan de rechange à celui du *F.M.I.* Mais ce problème divise les militaires. *Un secteur modéré, dirigé par le* général Morales Bermudez, cherche *à ne pas rompre* le contact avec le monde syndical.

Le président a obtenu de la C.G.T.P. qu'elle annule, à la dernière minute, une grève générale prévue pour les 23 et 24 janvier. Dans les circonstances actuelles, elle aurait pu avoir de tragiques conséquences. Un secteur de l'armée paraissait décidé à une attitude dure, qui aurait conduit à une violente répression, et peut-être à un démantèlement du mouvement syndical et de la gauche.

THIERRY MALINIAK.

Roumanie

Le culte de M. Ceausescu ne cesse de s'amplifier

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le culte de la personnalité qui règne depuis déjà plusieurs années en Roumanie a pris ces derniers jours, à l'occasion de la célébration du soixantième anniversaire du chef du parti, *M. Ceausescu*, et des quarante-cinq ans de son *« activité révolutionnaire ininterrompue »*, une ampleur sans précédent. *Ce double événement* sera fêté le jeudi 26 janvier, mais depuis le 13 janvier, date du coup d'envol de la campagne en cours, toute l'activité du pays, ou peu s'en faut, paraît y être subordonnée.

Un flot de souhaits, d'hommages, de témoignages d'*« amour vibrant »* envers *« le fils le plus aimé du peuple »* se déverse *dans les journaux. Le 21 janvier*, quatre pages sur six de *Scinteia*, l'*organe* central *du* parti, y *ont* été consacrées. Un fonctionnaire *du P.C. exprime sa « fierté d'être le contemporain »* d'un tel homme, un paysan *coopérateur* remercie *« le conseiller avisé et proche »*, un mécanicien s'adresse avec gratitude à celui qu'il considère comme *« le premier constructeur »* de son usine.

Les titres de la presse dépassent, dans le dithyrambe, tous les éloges prodigués jusqu'ici *au secrétaire général du parti : « Etendard des grandes idées révolutionnaires », « Un nouveau type d'homme politique », « Le penseur et le créateur de la Roumanie moderne », « Une vie pour le printemps du communisme en Roumanie »*, telles sont *les expressions qui reviennent le* plus souvent.

L'œuvre théorique et pratique de M. Ceausescu est érigée au rang de *« contribution originale au trésor de la pensée et de l'action révolutionnaires »*. Il n'est guère de domaines où son rôle décisif ne soit pas souligné.

Le chef du parti roumain adore parler. Le moindre de ses discours dure plusieurs heures. Ses œuvres, complètes à ce *jour, remplissent quatorze* volumes. Des traductions existent dans les langues les *plus* diverses : polonais, suédois, turc et même japonais.

Un tableau reproduit ces jours-ci dans *Scinteia* représentait *M. Ceausescu ceint de l'écharpe* tricolore, symbole de sa dignité *de chef de l'Etat, et se détachant* devant une galerie de grandes figures roumaines du passé. Michel le Brave, le premier unificateur du pays en l'an 1600, Vlad Tsepes, dit Val l'Empaleur, Nicolas Balcescu, héros de la *révolution de 1848*, autant de personnages auxquels il porte, *dit-on*, une affection particulière.

« Le bouclier de notre terre »

Dans ce concert de louanges, la voix des artistes et des écrivains étonne cependant par sa relative discrétion. Un ancien poète stalinien tiré de l'oubli, Eugen Frunza, chante en M. Ceausescu *« la passion et le bouclier de notre terre »*. Un adepte, jadis, du *surréalisme*, Virgil Teodorescu, célèbre celui *« qui décuple parfois la lumière pour que lèvent les pavots »*. *Mais aux métaphores osées des* professionnels du verbe, le chef *de l'Etat roumain* préfère, il ne s'en cache pas, les mots simples du peuple.

Né le 26 janvier 1918 dans une famille de paysans olténiens, M. Nicolas Ceausescu adhéra, à l'âge de quinze ans, au parti communiste. Il fut emprisonné à *deux* reprises (de 1936 à 1939, puis de juillet 1940 à la fin de la guerre) pour son activité antifasciste. *Sa carrière*, ensuite, fut très rapide : *membre depuis 1952 du comité* central du nouveau P.C. né de *la fusion avec le parti social-*démocrate, il entra, en 1954, au *sec étariat et l'année suivante* au bureau politique. En 1965, il *succéda à Gheorghiu-Dej comme premier secrétaire*. Le début du culte peut être daté du moment, en décembre 1967, où il cumula *les fonctions de président* du Conseil d'Etat et de *chef* du parti. ujourd'hui, M. Ceausescu est, en outre, président de la République *et* il est à la tête du Conseil suprême du développement économique et social, du Conseil de la défense et du Conseil national des travailleurs. Il a de plus été fait, après les grèves de l'été dernier dans les *mines de la vallée du Jiu*, où il dut intervenir personnellement, *« mineur d'honneur »* du pays.

MANUEL LUCBERT.

AFRIQUE

Ouganda

SEPT ANS APRÈS LE COUP D'ÉTAT DU 25 JANVIER 1971

Le bilan de la présidence du maréchal Amin est désastreux dans tous les domaines

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Il y a sept ans, le 25 janvier 1971, le maréchal Idi Amin réussissait à s'emparer du pouvoir. Ceux qui crurent alors qu'il en serait vite chassé se sont lourdement trompés. Toutefois, après une série de déboires, le président ougandais s'est fait plus discret ces derniers mois et cesse de multiplier les extravagances. La situation en son pays, en revanche, ne s'améliore guère.

Conformément à une promesse du maréchal vieille de plusieurs années, la première session d'un Forum national s'est tenue du 15 au 20 janvier. Elle réunissait deux « anciens » par comté, deux hommes d'affaires de chaque district, dix membres du conseil municipal de Kampala, deux représentants pour les autres villes du pays, ainsi que les chefs, les commissaires de district, les gouverneurs de province, les chefs de missions diplomatiques à l'étranger, quatre délégués de l'université Makerere, les évêques, les cadis et les membres du gouvernement. Avec près d'un millier de participants, on est donc allé beaucoup plus loin que l'idée initiale, qui était de réunir un « conseil d'anciens » élargi aux représentants des districts.

Ce souci de doter le régime d'une sorte de corps représentatif doit être accueilli avec les réserves d'usage : deux semaines plus tôt, le président ougandais avait déclaré que l'armée demeurerait « à *jamais* » au pouvoir parce que les militaires étaient « *disciplinés* » et, donc, les administrateurs les plus compétents du continent.

L'opposition au sein de l'armée

La discrétion et le souci de respectabilité du maréchal Amin se comprennent après une année marquée par une levée de boucliers contre les méthodes de son régime. Début 1977, le meurtre de l'archevêque Luwum et de deux ministres a provoqué un tollé à l'étranger. Les informations sur les massacres de deux ethnies dont le président s'est toujours méfié, — les Acholis et les Langos, — n'ont pas contribué à calmer les esprits. A la même époque, un membre du gouvernement, M. Kyemba, a choisi l'exil pour y décrire, dans un livre en forme de témoignage *(State of Blood)*, les méthodes d'un régime dont il avait fait partie pendant six ans. Un autre rapport accablant, celui de la Commission internationale des juristes, faisait état de quatre-vingt mille à quatre-vingt-dix mille assassinats depuis l'accession au pouvoir du maréchal. Amnesty International, dans un rapport rédigé en mai 1977, confirmait la situation désastreuse des droits de l'homme en Ouganda.

Le maréchal Amin n'en était pas, pour autant, au bout de ses peines. Jugeant sa présence « *indésirable* », Londres devait lui infliger une cinglante humiliation, en juin, en l'empêchant d'assister au jubilé de la reine d'Angleterre et à la conférence du Commonwealth, au terme de laquelle, pour la première fois, douze Etats d'Afrique noire, tous membres de l'Organisation de l'unité africaine, allaient s'associer à une condamnation « *sans équivoque* » du régime ougandais dont les méthodes avaient suscité le « *dégoût* » du président Carter.

Le président Amin a essuyé d'autres rebuffades en 1977. Deux tentatives d'attentat au moins ont été perpétrées contre sa personne et, cette fois, les auteurs en étaient des militaires. Quatre officiers impliqués dans un attentat début juin ont réussi, trois mois plus tard, à s'échapper de la prison de Nakaséro avec la complicité d'autres membres des forces armées. Trois semaines plus tôt, quinze Ougandais accusés d'avoir trempé dans un complot — et qui auraient plaidé coupable contre la promesse d'être acquittés — avaient été passés par les armes en place publique, à Kampala.

Entre-temps, les diversions organisées par le maréchal pour tenter de faire oublier ses difficultés intérieures ou les massacres perpétrés dans son pays ont eu de moins en moins d'impact.

Il semble s'être consacré à remettre un peu d'ordre dans les affaires ougandaises. Début décembre, il s'est rendu discrètement — en partie, pour des raisons de sécurité — en Libye afin d'y négocier des accords de coopération (industrie, commerce, santé). Il a négocié avec Islamabad, début janvier, l'envoi de trois cent cinquante experts pakistanais (médecins, ingénieurs, enseignants et techniciens). Les recettes des exportations de café — dont l'Ouganda est le deuxième producteur africain après la Côte-d'Ivoire — ont augmenté en dépit d'une baisse de la production. Elles représentent les deux tiers des revenus de l'Etat (85 % de ses recettes à l'exportation). Cela n'a pas empêché la faillite d'un « plan d'action » défini, en janvier 1977, pour prendre la relève d'une « guerre économique » imaginée en 1972 et qui a conduit l'économie du pays au bord de la faillite.

Fin décembre, Radio-Kampala a attaqué des hommes d'affaires ougandais pour leur « *ingratitude* ». Ceux-ci avaient pris la précaution de placer leurs économies à l'étranger. Huit sociétés d'Etat sont désormais autorisées à procéder à des importations sous le contrôle d'un Advisory Board of Trade qui a pris la relève, en 1974, de l'ancienne Uganda Development Corporation. Ces mesures devraient affecter les petites sociétés qui vivaient de l'export-import ou de la redistribution des produits importés.

Persécution de chrétiens

Pour l'Ouganda, la dissolution, en juin 1977, de la Communauté de l'Afrique de l'Est, au sein de laquelle il était associé au Kenya et à la Tanzanie, pose de graves problèmes. Ce pays enclavé disposait, par le truchement de l'organisation, d'un accès de droit aux ports de Mombasa et de Dar-Es-Salaam, droit qu'il doit désormais renégocier sous l'égide de la Banque mondiale. La moitié des fonctionnaires ougandais travaillant à l'ancien siège de la Communauté, installé à Arusha, en Tanzanie, ont refusé de regagner Kampala.

Les persécutions de chrétiens semblent se poursuivre de façon sporadique, dans un pays fortement christianisé et qui ne comptait pas plus de 5 % de musulmans en 1971. Vingt-sept sectes ont été interdites, des arrestations ont eu lieu. A la mi-décembre, le vendredi a été décrété pour férié en remplacement du samedi.

Le président Amin doit non seulement affronter l'hostilité de certains militaires et des chrétiens, mais aussi celle de l'opposition, en exil, en partie regroupée depuis août au sein d'un Mouvement national ougandais créé à Lusaka. Pour la première fois, les exilés tentent de s'organiser sans en appeler à l'ex-président Milton Oboté, exilé lui-même en Tanzanie depuis l'échec d'une opération d'invasion qu'il avait avalisée, en 1972, pour tenter de reprendre le pouvoir perdu l'année précédente.

Peu à peu, les menaces contre le président à vie de l'Ouganda se précisent. Mais celui-ci peut compter encore sur quelques amitiés étrangères et la fidélité des Nubiens qui forment sa garde prétorienne.

J.-C. POMONTI.

Algérie

CINQ SOCIÉTÉS FRANÇAISES SONT NATIONALISÉES

(De notre correspondant.)

Alger. — Cinq sociétés au capital entièrement français installées en Algérie ont été nationalisées par une ordonnance présidentielle en date du 21 janvier. Le ministre de l'hydraulique, qui a apparemment inspiré cette mesure, a été chargé de l'exécuter deux jours plus tard, a-t-on appris le mardi 24 janvier. Les autorités auraient promis d'indemniser les intéressés.

Les sociétés visées sont la G.T.E. (Grands travaux de l'Est) qui s'occupait de génie civil et industriel et employait deux mille six cents personnes, la SIF-Bachy (sondages, injections et forages hydrauliques), l'Intrafor - Cofor (sondages et forages hydrauliques), la Cometra (travaux publics, génie civil, constructions diverses), la Société algérienne d'entreprise (génie électrique et forages) qui employait six cents personnes. Ces entreprises étaient des succursales en Algérie de sociétés françaises, mais la dernière était de droit algérien.

Les dernières nationalisations de firmes françaises remontent à 1974. Elles avaient eu lieu en février, en octobre, et surtout en décembre, lorsqu'un nombre important d'entreprises avaient été récupérées par l'Etat. La mesure, qui vient d'être prise, à laquelle aucune explication n'a été donnée, semble due à la dégradation des relations algéro-françaises et à la réorganisation entreprise par M. Benchérif, ministre de l'hydraulique et de l'environnement, dans le secteur qui lui a été dévolu. A la suite de cette nationalisation il ne reste en Algérie qu'un très petit nombre de sociétés françaises.

PAUL BALTA.

[Nous avons pu joindre les dirigeants de trois des cinq sociétés concernées (Grands Travaux de l'Est, Sif - Bachy, Interfor - Cofor). Tous ont été surpris par la décision algérienne, qu'ils attribuent à la détérioration des rapports entre Paris et Alger. Deux de ces entreprises, Sif-Bachy et Interfor-Cofor, avaient entamé des négociations avec les autorités algériennes visant à transformer leurs succursales en sociétés d'économie mixte.]

Tunisie

La « grève générale d'avertissement » est fixée au jeudi 26 janvier

De notre correspondant

Tunis. — La crise qui oppose le pouvoir à la centrale syndicale U.G.T.T. (Union générale des travailleurs tunisiens) a connu, le mardi 24 janvier, de nouveaux développements qui vont accroître la tension : une grève générale a été décidée par le syndicat pour le 26 janvier, un mandat de dépôt a été lancé contre un dirigeant syndicaliste, la médiation que tentait depuis quarante-huit heures M. Otto Kersten, secrétaire général de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), a échoué, et des incidents sérieux se sont produits en plein centre de Tunis entre manifestants et forces de l'ordre.

C'est au cours d'une conférence de presse que M. Otto Kersten tenait au siège de la centrale tunisienne que le secrétaire général de l'U.G.T.T., M. Habib Achour, a annoncé une « *grève générale d'avertissement* » de vingt-quatre heures, pour protester contre les « *provocations* » du pouvoir. Le principe de ce mouvement, le premier du genre depuis l'indépendance du pays, avait été décidé dimanche (*le Monde* du 24 janvier). Il a été mis en application plus tôt que prévu, selon M. Achour, en raison d'attaques de locaux syndicaux par des « *hommes du parti* » et de l'arrestation d'un secrétaire général adjoint de la centrale, M. Abderrazak Ghorbal, chef des syndicats de la région de Sfax. M. Ghorbal avait comparu quelques heures plus tôt devant un juge d'instruction pour répondre d'une accusation de diffamation contre l'Assemblée nationale et contre le régime. Cette accusation est fondée sur l'intervention qu'il a faite lors de la récente réunion — à huis clos — du conseil national de l'U.G.T.T. (*le Monde* du 12 janvier) et dont le texte a été publié *in extenso* par le journal du parti, *Al Amal*. Pour M. Achour, cette arrestation constitue « *une violation des libertés individuelles et des droits de l'homme* », alors que l'accusation repose uniquement sur des propos tenus au cours d'une « *réunion privée* » et publiés à la suite du « *vol d'un document* ».

Des accrochages avec la police

Tout en se livrant devant la presse à une critique virulente des méthodes employées par le parti (parti socialiste destourien) — « *ce malheureux parti qui se trouve dans un état piteux* », — M. Achour a tenu à réaffirmer qu'il n'avait pas démissionné de ses responsabilités au bureau politique et au comité central pour « *travailler contre* » ce parti ou pour adhérer à un autre mouvement et qu'il demeurait encore disposé au dialogue. Il a rejeté énergiquement les accusations des autorités selon lesquelles des communistes et des baasistes s'étaient infiltrés aux postes de commande de la centrale, qui « *est libre et indépendante des partis, des organisations et des hommes* ».

Pour sa part, le représentant de la C.I.S.L. a dû reconnaître implicitement que sa « *médiation* » avait échoué en souhaitant une « *négociation approfondie* » entre les syndicats et le pouvoir.

Alors que se déroulait cette double conférence de presse, environ un millier de personnes, des jeunes gens pour la plupart, s'étaient massées devant le siège du syndicat à Tunis pour clamer leur appui à M. Achour et des slogans contre le régime. En fin d'après-midi, des heurts assez violents les ont opposés dans tout le quartier, en plein centre de la capitale, aux forces de police, qui durent faire usage de grenades lacrymogènes pour les disperser.

A l'U.G.T.T., on déclare que c'est la police qui a attaqué les manifestants, qu'il y a des blessés et que des arrestations ont été opérées. En revanche, l'agence Tunis Afrique Presse fait état de « dégâts considérables » causés par des « *perturbateurs qui ont assailli des magasins et des voitures à coups de gros moellons dont ils s'étaient armés dans les caves de l'U.G.T.T., ce qui démontre le caractère prémédité de cette agression contre les acquis de la nation et l'ordre public* ».

MICHEL DEURÉ.

PROCHE-ORIENT

M. Begin semble disposé à renouer le dialogue à la commission militaire du Caire

De notre correspondant

Jérusalem. — Bien que l'opinion publique ait condamné quasi unanimement la brusque interruption par le président Sadate des travaux de la commission politique de Jérusalem, les dirigeants israéliens sont finalement bien aises du répit qui leur est offert pour une réévaluation éventuelle des positions réciproques.

Alors que le général Abraham Tamir, membre de la délégation israélienne à la commission militaire, est toujours au Caire, où il poursuit des pourparlers « *informels* » avec les responsables égyptiens, des contacts discrets, loin des projecteurs, ont lieu entre Jérusalem, Washington et Le Caire.

On apprend de bonne source que depuis la décision de Jérusalem de suspendre la participation israélienne à la commission militaire, Le Caire tente d'organiser une rencontre secrète Weizman-Gamassi. A Jérusalem, le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Alfred Atherton, poursuit avec les dirigeants israéliens la mise au point d'une nouvelle « *déclaration de principes* » acceptable pour les deux parties. La question palestinienne a été abordée, mardi, au cours d'une séance de travail entre M. Atherton et les conseillers juridiques de la présidence du conseil et des affaires étrangères.

On constatait d'autre part avec satisfaction, ce mercredi 25 janvier, à Jérusalem, que la presse égyptienne a mis un terme à la propagande anti-israélienne et aux attaques personnelles contre le premier ministre.

Il ne fait pratiquement plus de doute que M. Begin annoncera dimanche, après le conseil des ministres, le départ pour Le Caire du général Weizman dans les premiers jours de la semaine. Les négociations « *politiques* » pourraient suivre, non plus à Jérusalem, mais en terrain « *neutre* », peut-être à Washington, a laissé entendre mardi l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, M. Simha Dinitz. Ce pourrait être l'indice que, cette fois, les Américains sont décidés à exercer de véritables pressions sur Israël.

Le commentateur de la télévision israélienne a rappelé mardi soir que le Congrès et l'opinion publique américaine avaient un « *faible* » de plus en plus prononcé pour le président Sadate depuis sa visite à Jérusalem. Dans ces conditions, on craint ici que les demandes égyptiennes de fourniture d'armement américain offensif ne soient finalement acceptées par le Congrès. Dans ce contexte, plusieurs journaux reprochent au gouvernement le report de la visite à Washington du ministre de la défense, initialement prévue pour jeudi.

(Intérim.)

Le Groupe d'amitié parlementaire Europe-Israël « encourage fermement » à reprendre les négociations

La conférence du Groupe d'amitié parlementaire Europe-Israël, qui a réuni, lundi 23 janvier, à Paris, cinquante délégués venus de dix pays d'Europe occidentale, a adopté une résolution sur la paix au Proche-Orient.

Les parlementaires « *encouragent fermement* » MM. Sadate et Begin à reprendre leurs négociations « *sans conditions préalables* », recommandent aux dirigeants des autres Etats concernés de se joindre à leurs efforts pour la paix, prennent note qu'Israël a offert de reconnaître la souveraineté égyptienne sur le Sinaï sous réserve des mesures nécessaires à sa propre sécurité, accueillent favorablement le plan proposant aux résidents de la rive droite du Jourdain et de Gaza le droit d'élire une administration autonome, et recommandent à ces mêmes résidents d'« *accepter cette autonomie avec ses droits démocratiques, cette solution pouvant faire l'objet d'une révision après quelques années* ».

Au cours d'une conférence de presse, tenue mardi 24 janvier, MM. Claude-Gérard Marcus, député R.P.R., secrétaire général de l'Association d'amitié parlementaire France-Israël, et Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères israélien et membre de l'opposition travailliste, insistèrent sur le fait qu'Israël avait consenti des concession. Interrogé sur le sens du dernier paragraphe de la motion concernant la possibilité d'une révision du statut d'autonomie, M. Eban assura que, cinq ans après la conclusion d'un éventuel accord de paix, partisans et adversaires de l'autonomie proposée pourraient de nouveau la mettre en question.

Interrogé ensuite par France-Inter sur les perspectives des négociations l'ancien ministre israélien des affaires étrangères affirma que la rupture des pourparlers de Jérusalem était « *inexplicable* », mais que, néanmoins, la visite de M. Sadate à Jérusalem avait créé un état de fait nouveau et « *irrévocable* ».

R. D.

● *L'un des seize accusés condamnés pour intelligence avec un pays étranger* (la Libye) a été pendu mardi 24 janvier à Alexandrie, en Egypte. Les seize hommes avaient été traduits devant la cour supérieure de la Sécurité de l'Etat à Alexandrie à la suite de deux attentats commis dans deux hôtels de cette ville, qui avaient fait deux morts et huit blessés. Trois des seize inculpés avaient été condamnés à mort, dont deux par contumace, le 28 mai dernier. Les autres avaient été condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● 54 162 PERSONNES D'ORIGINE ALLEMANDE, habitant dans des pays de l'Est, se sont réfugiées en R.F.A. au cours de l'année 1977, a annoncé à Munich le service de recherches de la Croix-Rouge ouest-allemande. 32 861 de ces réfugiés venaient de Pologne, 10 990 de Roumanie, 9 274 d'Union soviétique, 611 de Tchécoslovaquie, 237 de Yougoslavie et 189 de Hongrie. — *(A.F.P.)*

Canada

● M. JULES DESCHENES, juge à la Cour supérieure du Québec, a déclaré mardi 24 janvier « inconstitutionnel » un chapitre de la loi n° 101, adoptée en août dernier par l'Assemblée du Québec et qui tend à faire du français la langue officielle de la province (*le Monde* daté 28-29 août). Le magistrat souligne que le troisième chapitre de la loi, consacré aux tribunaux, contredit l'article 133 de l'« Acte de l'Amérique du Nord britannique » (Constitution canadienne), qui garantit l'usage de l'anglais et du français au Parlement et dans les tribunaux du Canada et du Québec. —*(A.F.P.)*

Espagne

● UNE NOUVELLE ORGANISATION ARMEE, l'EBIAN (Armée révolutionnaire pour la libération du Pays basque), a annoncé, mardi 24 janvier, son intention de se livrer à des actes de guérilla pour faire du Pays basque un « *pays socialiste indépendant* ». D'autre part, la police a ouvert le feu mardi sur un véhicule qui ne s'était pas arrêté à un barrage routier à Arrigorriaga, au Pays basque espagnol. Un des occupants de la voiture a été tué et deux autres blessés. — *(A.F.P., Reuter.)*

Liban

● DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ont eu lieu au Sud-Liban, entre milices libanaises de droite et fedayin palestiniens, durant la nuit du lundi 23 au mardi 24 janvier, aux alentours de la position de Blat tenue par les Palestiniens, à 14 kilomètres de la frontière israélienne. Il y aurait plus d'une dizaine de morts. Les forces de droite ont affirmé avoir conquis la position palestinienne, mais d'après des fonctionnaires locaux, celle-ci aurait changé de mains plusieurs fois dans la nuit. Blat se trouve à 1,5 kilomètre au nord de Marjayoun. C'est une petite ville de deux mille habitants dont la population est musulmane. — *(A.P.)*

Pays-Bas

● PRECISION. — M. de Groot, ancien dirigeant du parti communiste néerlandais, auquel le dernier congrès du P.C. vient de retirer le titre de « membre d'honneur » (*le Monde* du 25 janvier) a été successivement secrétaire du parti (1930-1938), puis secrétaire général (1938-1967). Depuis 1967 il était « membre d'honneur » du parti, titre spécialement créé pour lui, qui lui avait permis de conserver une certaine influence politique.

République Sud-Africaine

● UN MEETING DE PROTESTATION contre l'apartheid et les relations entre la France et l'Afrique du Sud est convoqué le jeudi 26 janvier, à 20 h. 30, à la Mutualité, par une quinzaine de mouvements hostiles à l'apartheid, dont le Comité antioutspan (46, rue de Vaugirard, 750006 Paris, tél. 336-00-14).

Suisse

● UNE EXPLOSION a partiellement détruit la préfecture de Courtelary (Jura suisse) dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 janvier. Cet attentat serait l'œuvre de francophones ou de germanophones qui s'opposent dans le Jura bernois. Une autre explosion, la même nuit, a détruit la voiture d'un directeur de banque à Belp, aux environs de Berne. Aucune indication n'a pu être obtenue sur les causes de cet attentat. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

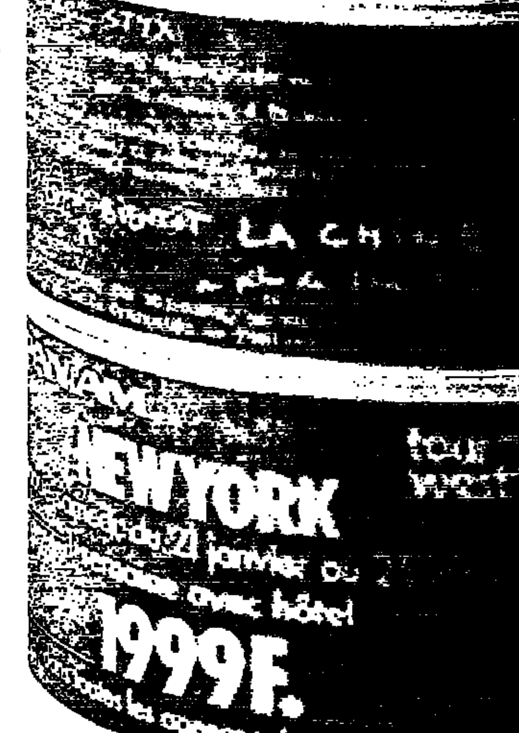
● LE PHYSICIEN ANDRE TVERDOKHLEBOV, secrétaire de la section soviétique d'Amnesty Internationale est rentré, mardi 24 janvier, à Moscou, à l'expiration de sa peine d'assignation à résidence en Sibérie. Arrêté en 1975 pour « *diffusion de calomnies antisoviétiques* », il fut condamné l'année suivante à cinq ans d'assignation à résidence, mais l'année de détention en prison compte pour trois ans d'assignation à résidence. Autorisé à rester deux semaines chez sa mère, il devra ensuite choisir une résidence située à au moins 101 kilomètres de la capitale soviétique. — *(A.F.P.)*

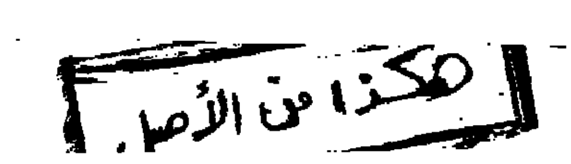
Uruguay

● LE JOURNALISTE BRESILIEN FLAVIO TAVARES a été expulsé par les autorités urugayennes. Correspondant à Montevideo des quotidiens mexicains *Excelsior* et brésilien *O Estado de Sao Paulo*, il avait été arrêté le 14 juillet dernier, pour espionnage. On l'accusait de détenir des documents « *mettant en danger la sécurité publique* ». Il avait été remis en liberté le 6 janvier. — *(A.F.P., A.P.)*

Yougoslavie

● M. CHANG HAI-FENG, ambassadeur de Chine, s'est rendu, mardi 24 janvier, au siège de la Ligue des communistes de Yougoslavie, où il a eu « un entretien amical prolongé » avec M. Grlickov, secrétaire du comité exécutif. Les deux interlocuteurs ont estimé nécessaire l'établissement de contacts suivis, estime les partis communistes chinois et yougoslave. — *(A.F.P.)*





LE NOUVEAU CONFLIT INDOCHINOIS

Les positions de Hanoï et de Phnom-Penh demeurent inconciliables

Trois semaines après qu'il a éclaté au grand jour, le conflit khméro-vietnamien ne semble guère avoir évolué vers une solution, et les *combats se poursuivent* à la frontière des deux pays. Le général Giap, ministre de la défense vietnamien, vient de faire une tournée d'inspection sur le « front ». Les deux parties n'acceptant pas la présence d'observateurs étrangers, il n'est pas possible de se faire une idée sur l'ampleur des combats.

Le Cambodge est appuyé par la Chine, et le Vietnam par le camp soviétique et par certains P.C., dont le français.

Il apparaît que la stratégie de Hanoï est moins d'occuper ou d'annexer une large bande de territoire cambodgien — *les Vietnamiens affirment* qu'ils n'ont aucune ambition territoriale — que de mettre un terme aux *incursions khmères* et de s'assurer, sur le terrain, des atouts pour une *future* négociation. *Il pourrait* aussi s'agir de forcer Phnom-Penh à changer de politique, voire de remplacer l'équipe au pouvoir. Les forces de Hanoï pensent moins à prendre Phnom-Penh — ce qui réduirait à néant les efforts faits par le Vietnam pour donner de lui-même une image pacifique — qu'à démanteler l'infrastructure politico-militaire, et en particulier l'armée, *sur laquelle s'appuie le P.C.K. de M. Pol Pot. Ce dernier dispose d'un* nombre insuffisant de cadres, et ceux-ci cumulent souvent des fonctions dans le parti, l'administration et l'armée.

C'est ce danger qu'a dénoncé, le 3 janvier, Radio-Phnom-Penh, accusant les Vietnamiens de « liquider » systématiquement ces cadres khmers et *de les remplacer par des éléments* à leur dévotion ; il s'agit sans doute de Cambodgiens réfugiés au Vietnam du Nord après 1954, et peut-être depuis 1975. Phnom-Penh a *aussi accusé Hanoï d'avoir fomenté* des tentatives de coups d'Etat ; la dernière en date est sans doute celle qui, au printemps *dernier*, a entraîné des purges, et consolidé le *pouvoir* de M. Pol Pot et de ses amis (1).

Peu après, dans un message du 7 juin 1977 au gouvernement et au P.C. khmers, Hanoï s'en prenait à *« un groupe, une fraction malveillante, qui tenterait de porter préjudice aux traditions de solidarité et d'amitié fraternelle »* khméro-vietnamiennes. C'était reconnaître implicitement que coexistaient parmi les dirigeants khmers un « groupe » hostile à Hanoï et un autre qui lui était plus favorable.

Si la situation continuait de s'envenimer, le Vietnam ne chercherait-il pas d'autres interlocuteurs ? Dans une interview accordée le 4 janvier à l'Agence vietnamienne de presse, M. *Pham Van Dong, le premier ministre*, assurait que *« le peuple, le P.C. et le gouvernement vietnamiens »* veulent préserver l'amitié avec « le peuple » cambodgien, omettant *curieusement de faire référence au* P.C. et au gouvernement.

Hanoï se défend de vouloir inclure le *Cambodge dans une « Fédération indochinoise »*, comme le prétend Phnom-Penh, et déclare que cette idée n'est plus de mise depuis que, il y a une trentaine d'années, le P.C. indochinois *s'est scindé en trois* organisations nationales. Le Vietnam demande cependant aux Khmers des « rapports particuliers », des « relations spéciales », une « entraide dans tous les domaines », une *« frontière d'amitié » — ce qui est* interprété par Phnom-Penh comme un signe de la volonté de Hanoï de dominer la péninsule.

Dans son communiqué du 31 décembre, Hanoï a d'autre part lié explicitement la solution du problème frontalier au renforcement des relations bilatérales, puisque tout règlement doit se faire *« sur la base du respect de leur souveraineté territoriale PARALLELEMENT* (nous soulignons) *à la consolidation et au développement de la solidarité et des relations de coopération fraternelle entre les deux pays, afin de bâtir une frontière d'amitié durable (...) selon LE PRINCIPE D'EGALITE ET DANS UN ESPRIT LOGIQUE »* (nous soulignons).

Les Vietnamiens n'ont pas précisé ce qu'ils entendent par « esprit logique ». Quelles rectifications de frontière souhaitent-ils ? Officiellement, les deux parties *sont d'accord* sur les tracés suivants : en mer, *il s'agit de la ligne établie en 1939* par le gouverneur général de l'Indochine, ou « ligne Brévié » ; sur terre, des délimitations *inscrites sur la* carte de l'Indochine au 1/100 000. *Ces points ont été confirmés par l'accord* de 1966 entre le royaume du Cambodge du prince Sihanouk et le Front national de libération sud-vietnamien. Toutefois, nous disait en 1976 *un officiel* khmer, si les frontières sont bien définies sur le papier, elles le sont moins bien sur le terrain.

Lassés de la multiplication des incidents, les Vietnamiens ont pris des *« mesures militaires de légitime défense »*, selon leurs propres ter*mes, et ont franchi la frontière* cambodgienne. Il ne leur était pas possible de tolérer une telle situation dans une *région* où vit une importante minorité khmère, les Khmers Krom, et où *subsiste une dissidence* anticommuniste. Deux vice-premiers ministres cambodgiens, MM. Ieng *Sary et Son Son, sont des Khmers* Krom. Leur exemple n'est pas ras*surant pour Hanoï : après deux siè*cles de domination vietnamienne, des Khmers du Vietnam peuvent être aussi nationalistes que les Khmers du Cambodge !

Des frontières coloniales

Les affirmations des Vietnamiens selon lesquelles Phnom-Penh revendique officiellement une grande par*tie de l'ancienne Cochinchine sont* d'autre part, discutables. La carte qu'ils citent en exemple, publiée dans la revue *le Kampuchéa démocratique en marche*, de 1977, est *presque identique à celle publiée à* Hanoï, sauf en ce qui concerne les eaux territoriales. Dans son discours du 31 décembre, M. Khieu Samphan a affirmé que son pays n'avait pas *soulevé, au cours des négociations* avec Hanoï, la question des territoires khmers cédés au Vietnam pendant la période coloniale.

En provoquant par leur intransigeance une intervention du Viet*nam*, beaucoup plus peuplé et disposant d'une des meilleures armées *du monde, les dirigeants khmers ont* pris un gros risque et jouent leur avenir. Ils ont voulu montrer qu'un « petit pays » ne céderait pas à un voisin puissant, forcer la main à un *allié chinois fidèle mais circonspect* et resserrer autour d'eux, sous le drapeau de l'union nationale contre l' « agresseur » vietnamien, ennemi héréditaire, une population qui n'en *peut mais. Tel est le sens de la* publication de la lettre de soutien du prince Sihanouk au régime.

La guerre a forcé Phnom-Penh à dégarnir non seulement la frontière avec la Thaïlande mais surtout les provinces intérieures. Le départ vers le front de troupes qui assuraient *la sécurité laisse un vide. Va-t-il être* comblé par des opposants ?

« L'union sacrée »

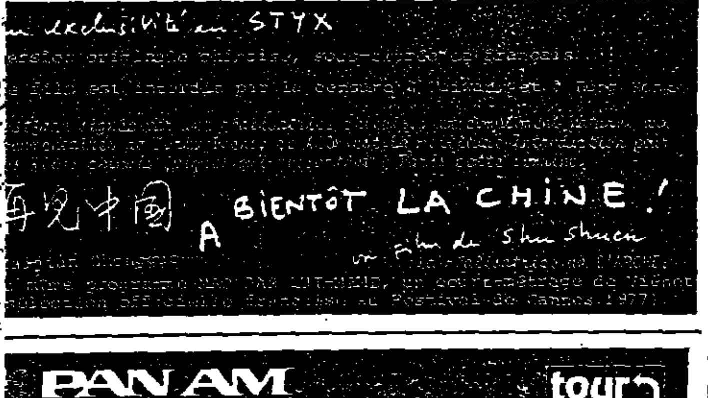
En entrant en force en territoire khmer, les Vietnamiens comptent affaiblir progressivement l'équipe de *M. Pol Pot. Mais ils courent le risque* d'obtenir le résultat inverse de celui recherché en recréant *l'* « union sacrée » contre eux. Il leur faut aussi tenir compte de la Chine, qui ne saurait rester les bras croisés si la survie de son seul allié idéologi*que était menacée. Son image mondiale, son prestige dans la région,* en souffriraient considérablement. Même s'ils n'approuvent pas toutes les outrances du P.C.K. *ni* sa politique de confrontation avec le Vietnam, *même s'ils n'ont cessé de prê*cher la modération, les Chinois verraient d'un très mauvais œil l'installation *à Phnom-Penh d'un gouver*nement pro-vietnamien qui établirait de bonnes relations avec Moscou.

La visite à Phnom-Penh de Mme Teng Ying-chao (*le Monde* du 19 janvier) *est significative à cet* égard. Ce déplacement de la veuve de Chou En-lai — l'ancien premier ministre fut l'architecte de la politique cambodgienne de Pékin, fondée *sur l'indépendance des révolution*naires khmers à l'égard de Hanoï — a valeur symbolique et rappelle *aux Vietnamiens que, si les hommes* ont changé, la ligne chinoise n'a pas varié.

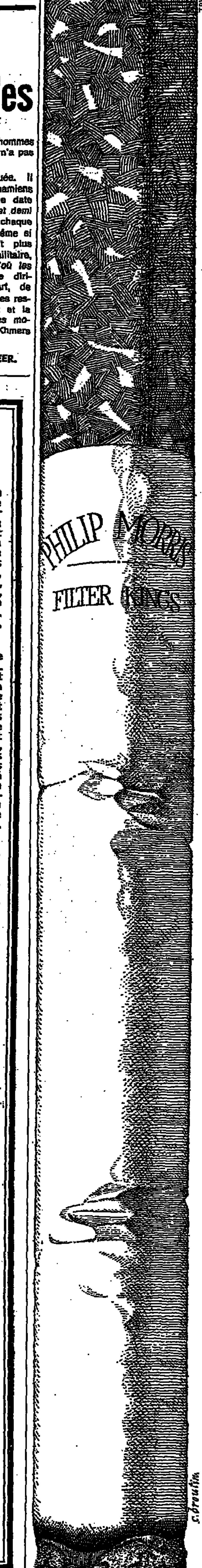
La situation paraît bloquée. Il semble que Khmers et Vietnamiens se soient préparés de longue date *à la guerre, après deux ans et demi* d'incidents dans lesquels chaque partie a sa responsabilité, même si celle de Phnom-Penh paraît plus lourde. Une préparation militaire, *mais aussi diplomatique : d'où les* nombreuses rencontres entre dirigeants de Hanoï d'une part, de Phnom-Penh de l'autre, avec des responsables d'Asie du Sud-Est et la *tentative d'ouverture — certes modeste* — entreprise par les Khmers depuis près d'un an.

PATRICE DE BEER.

(1) Des cinq principaux dirigeants du gouvernement révolutionnaire résistant au Cambodge pendant la guerre, un seul a conservé ses fonctions : M. Khieu Samphan, le chef de l'Etat. Le ministre de l'information, M. Hu Nim, a disparu depuis un an, celui de l'intérieur, M. Hou Yuon, *depuis avril 1975. Quant* à MM. Tiv Ol et Pok Deuskoma, vice-ministres, ils ne font plus parler d'eux.







Le Monde

politique

Le programme écologique du

(Suite de la première page.)

» Elle veut, ensuite, donner l'exemple de la solidarité entre nations riches et nations pauvres. C'est la raison, notamment, de l'initiative que j'ai prise pour établir un dialogue Nord-Sud. Je compte prendre d'autres initiatives dans ce sens.

» Le choix d'un nouveau type de croissance n'est pas sans relation avec la situation des pays du tiers-monde. Ceux-là accèdent au progrès technique. Leurs ressources et leurs matières premières se revalorisent sur le marché international. La France encourage l'évolution de ces pays vers le progrès et en tire les conséquences. Elle continuera donc à apporter une contribution importante à la définition de nouveaux rapports internationaux permettant davantage d'équité ; une meilleure utilisation des ressources ; une plus grande préservation des milieux naturels.

» A cet égard, la France est décidée à porter l'écologie sur la scène internationale, afin que les vraies questions soient posées dans toutes leurs dimensions. C'est vital pour l'avenir de la paix dans le monde et pour le sort de l'humanité.

La nouvelle croissance

● *Aucune société ne peut vivre sans idéal, avez-vous écrit. Les Français, abreuvés de réalisme depuis vingt ans, n'ont-ils pas besoin d'utopie ? Quelle est celle que vous leur proposez, et l'idée de la nouvelle croissance peut-elle en tenir lieu ? Qu'y a-t-il de commun entre votre projet et celui des écologistes qui proposent de « vivre différemment » ?*

— La France a-t-elle été gorgée de réalisme ? Elle a plutôt respecté le réel, ce qui n'a pas que des aspects négatifs. Cependant, il est exact que ce pays a été entraîné dans un tourbillon matérialiste où tout s'exprimait en termes d'argent et de quantités de biens. Il existait, après la guerre, un grand écart entre la condition matérielle des Français et le niveau de vie, auquel leur degré d'émancipation leur permettait de prétendre. Une grande partie de la population attendait avec impatience la satisfaction de ses aspirations et nous avons progressé. Ce mouvement n'est pas achevé. De grands écarts de niveau de vie restent à combler. La croissance doit donc être poursuivie.

» Cependant, j'ai toujours pensé, et cela correspond, en quelque sorte, à un choix philosophique — que le matérialisme ne répondait pas à l'aspiration profonde des Français. Mais ceux-ci souhaitent-ils pour autant qu'on leur propose aujourd'hui des utopies ?

» La France a moins besoin d'utopie que d'une vision claire de son avenir, ce qui n'est pas la même chose. L'utopie a sa place dans les périodes où la plupart des problèmes sont résolus ou susceptibles de l'être. Tel n'est pas le cas. La France vit des problèmes nouveaux : ainsi, elle doit affronter le nouvel équilibre du monde sur les plans économique, démographique et culturel. Dans cet équilibre, elle n'a plus une position dominante, mais elle doit conserver une position forte. La France n'est pas encore suffisamment préparée pour résoudre ces problèmes et il lui faut consacrer ses forces à développer ses capacités d'adaptation. La France, par exemple, doit faire un énorme effort de recherche scientifique. Un pays sans ressources naturelles doit être capable d'inventer.

» Les Français souhaitent qu'on réponde mieux, pratiquement, et sans les leurrer, aux difficultés de l'heure.

» L'Etat s'attache, dans une conjoncture internationale difficile à répondre à cette préoccupation. C'est l'action de tous les jours du gouvernement et de l'administration. Mais aussi celle des collectivités locales, des responsables économiques et sociaux, des associations des citoyens eux-mêmes. Cessons de croire que l'Etat peut toujours tout faire. Sachons prendre en main directement nos problèmes.

» Les Français veulent savoir aussi quel projet d'ensemble guide l'action des pouvoirs publics, quel avenir les attend, dans quelle société ils vivront demain. Je me suis attaché à répondre à cette préoccupation, et plus récemment, en publiant *Démocratie française*. Dès 1974, j'ai proposé aux Français à la fois un programme d'action et un projet d'avenir. Mon ambition et ma volonté sont de bâtir durablement en France et avec les Français une démocratie de la liberté, une démocratie de la participation, une démocratie enracinée.

» Je crois à la nécessité et à la possibilité d'une démocratie plus juste, plus paisible, plus naturelle. Mais je m'interdis d'imposer aux Français un modèle défini en dehors d'eux et à leur place.

» C'est pourquoi, mieux que d'anciennes ou de nouvelles utopies pensées d'en haut, je crois que les Français préfèrent qu'on leur donne la possibilité de participer davantage à l'amélioration de leur cadre et de leurs conditions de vie.

» Mieux que les illusions passagères, je crois que les Français préfèrent avoir prise sur des réalités qui leur permettent de vivre mieux et parfois autrement.

» Dans nos sociétés industrielles, de nouvelles aspirations apparaissent avec force dans les milieux révélateurs que sont notamment les jeunes et les intellectuels. Je comprends et je ressens ces nouvelles aspirations. Je suis sans doute le seul homme politique qui se félicite sincèrement que les préoccupations écologiques aient pris une telle place.

» Qu'y a-t-il de commun entre mon projet pour la France et celui des écologistes ? Selon moi, la dimension écologique est fondamentale, mais elle n'est pas la seule. On ne peut pas uniquement proposer aux Français une réconciliation avec les milieux naturels, avec l'environnement. Cette aspiration ne peut constituer à elle seule, pour une nation, une idéologie complète. Il nous faut assurer simultanément le progrès social et l'organisation d'une société à la fois démocratique et industrielle.

» Toutefois, les écologistes peuvent contribuer à faire avancer des idées de progrès. Par exemple : la participation de l'individu à la gestion de son habitat, le renforcement de la vie des associations, l'aménagement collectif du cadre de vie. Les écologistes peuvent alimenter la réflexion et l'innovation. A cet égard, la France peut donner le bon exemple en introduisant une dimension écologique dans son action politique.

» En définitive, un nouveau type de société naîtra. Les changements voulus à la base du débat démocratique, les idées défendues par les écologistes y occuperont leur place. Vous avez compris, en m'écoutant, que j'en étais persuadé.

Le débat nucléaire

● *Selon des sondages effectués depuis trois ans, l'opinion paraît de moins en moins favorable à un développement ambitieux du programme électro-nucléaire et de ce qui l'accompagne. Nombre de Français, quelle que soit leur préférence politique, ont été choqués par les conditions mêmes dans lesquelles les options nucléaires ont été et sont encore prises. Or, en avril 1974, vous aviez déclaré : « Les centrales nucléaires ne seront pas imposées aux populations qui les refusent. »*

Voulez-vous maintenant faire le bonheur énergétique des Français malgré eux ? Comment réintroduire la démocratie dans le choix nucléaire et d'une manière générale dans les grandes décisions d'apparence technique qui engagent le pays pour des générations ?

— Il y a, dans votre propos, trois expressions qui posent très clairement les questions essentielles : le bonheur énergétique, le développement ambitieux du programme électro-nucléaire, la démocratie.

» Tout d'abord, le bonheur énergétique. Consommer l'énergie n'est pas, pour moi, synonyme de bonheur. Je ne crois pas au bonheur « tout énergie ». La France ne poursuit pas, en tout état de cause, un tel but. Nous ne sommes pas engagés dans une course à la consommation d'énergie qui nous ferait atteindre les chiffres de certains pays industrialisés, où le gâchis est considérable. Au contraire, nous donnons l'exemple d'un pays qui freine, plus que tout autre, la consommation d'énergie. Nous avions plafonné à 55 milliards de francs les importations de pétrole pour 1977 ; nous en aurons importé 54 milliards de francs, moins que le plafond.

» Mais j'indique, avec autant de fermeté, que consommer l'énergie est un impératif — pour s'éclairer, se chauffer, se déplacer. C'est une nécessité pour chaque Français qui aspire légitimement au confort. C'est une nécessité pour la collectivité. Il n'est pas un processus de fabrication, qu'il soit industriel ou agricole, qui n'engendre une consommation d'énergie.

» Le gouvernement a la responsabilité d'assurer au pays un approvisionnement énergétique sûr, plus indépendant et compatible avec les réalités économiques et politiques mondiales.

» Je rappelle que la pauvreté de la France en ressources d'énergie nous avait conduit, en 1974, à une situation critique. Nos besoins en énergie étaient couverts à 75 % par des importations. Le pétrole provenait d'un petit nombre de pays situés pour la plupart dans une même région géographique. On sait aussi qu'en 1995 — et ce n'est pas loin — la production pétrolière va commencer à baisser. L'énergie importée sera de plus en plus chère. Il faut donc développer des énergies nationales aussi peu coûteuses que possible.

» Notre objectif est de parvenir en 1985 à un bilan énergétique plus équilibré. La part du pétrole restera la plus importante (40 %). Celle de l'énergie nucléaire d'à peine 25 %. Les 35 % restants se partageront entre le charbon, le gaz, l'hydraulique et les énergies nouvelles. Notre dépendance à l'égard des importations devrait être ainsi ramenée à 60 % environ.

» On ne peut donc, et c'est la réponse à votre deuxième question, parler de développement excessif du programme électro-nucléaire. La France n'a pas une politique du « tout nucléaire », mais une politique énergétique qui repose sur trois séries d'efforts :

» Economiser l'énergie. L'objectif, ambitieux je le souligne, est de réduire de 40 % le taux de croissance de la consommation d'énergie d'ici à 1985.

» Equiper le pays de moyens de production d'électricité d'origine nucléaire adaptés à ses besoins et à l'impérieuse nécessité de réduire la dépendance extérieure. Plus de trente ans de recherche et de travail des ingénieurs et des techniciens français nous autorisent aujourd'hui à conduire ce projet avec une maîtrise suffisante et même une avance technologique de plusieurs années par rapport à d'autres pays. C'est vrai pour le surrégénérateur, qui, en réduisant nos besoins en uranium d'importation, peut nous fournir une énergie nationale bon marché. Bien sûr il faut aborder cette technique avec les plus grandes précautions, mais j'observe qu'aucun grand pays du monde n'y a définitivement renoncé. Le développement de l'énergie nucléaire sera raisonnable, maîtrisé et équilibré.

» Développer des énergies nouvelles. Dans ce domaine aussi la France est parmi les tout premiers pays du monde. En particulier, l'énergie solaire est une affaire qui va devenir très importante. C'est pourquoi je prévois la création d'un commissariat à l'énergie solaire qui regroupera les efforts, à l'instar de ce qui a été fait en 1945 avec le commissariat à l'énergie nucléaire.

» Pour prendre la mesure de l'action fournie et à fournir, sachez que nous voulons que seules les énergies nouvelles contribuent dans moins de dix ans, pour 2 ou 3 millions de tonnes équivalent-pétrole, à la couverture de nos besoins. Ce chiffre représente l'énergie produite en 1976 par les centrales nucléaires françaises, et cela après plusieurs dizaines d'années d'efforts dans ce secteur.

» Quant à la démocratie, le gouvernement la respecte dans le domaine nucléaire, comme dans les autres. Il a la responsabilité devant le pays de prendre les décisions qui engagent la politique de la France. Il le fait sous le contrôle du Parlement, élu par les Français, qui vote le budget de l'Etat, arrête les orientations et les objectifs du Plan. Il le fait sous l'autorité du président de la République élu au suffrage universel.

» Le gouvernement a aussi le devoir permanent d'informer, de discuter, de prendre des avis, c'est-à-dire d'assurer la meilleure concertation possible et d'accepter le débat démocratique. A cet égard, il n'a pas failli à son devoir. Il y a eu, on l'oublie trop, un débat devant le Parlement à la session du printemps 1975. L'implantation des centrales nucléaires fait l'objet de concertations locales ou régionales.

» Sur l'énergie nucléaire, je crois être d'accord avec les sentiments profonds des Français. Ils reconnaissent avec moi la nécessité de couvrir les besoins énergétiques de notre pays ; ils savent que l'énergie nucléaire nous rendra moins dépendants de l'extérieur ; ils pressentent aussi que cette voie appelle de très grandes précautions.

» La France, à cet égard, mène une politique active de non-prolifération dans le monde et conduit des recherches de technologie réduisant le risque nucléaire civil et militaire.

» Mais il est exact que le nucléaire suscite nombre d'appréhensions. Le public éprouve un besoin toujours plus grand d'être informé et rassuré. Il est exact que, pour l'instant, il peut être tenté de croire davantage ceux qui disent « non, jamais de nucléaire » que ceux qui disent « oui, avec des précautions ».

» C'est pourquoi j'ai demandé que soient prises de nouvelles garanties. Il y a déjà les études d'impact mises en œuvre depuis août 1976 pour les centrales nucléaires et je veillerai à ce que les procédures d'enquête publiques soient scrupuleusement respectées par les responsables. Il y a maintenant la création du Conseil de l'information sur l'énergie électranucléaire, présidé par Mme Simone Veil. J'ai demandé qu'il soit largement ouvert et puisse accueillir des associations et des écologistes. Qu'il veille à ce que l'information soit accessible, complète et impartiale, qu'il soit à l'abri de toute pression monopolistique. Aux appréhensions, il faut répondre en profondeur et non par une campagne de propagande. Il ne saurait être question d'imposer aux Français un programme nucléaire auquel ils seraient profondément opposés après avoir été complètement informés.

» Mais je pense que pour ce type de sujet complexe et sensible un référendum, auquel on répondrait par « oui » ou par « non », n'est pas le meilleur moyen de consultation. Car la vraie question n'est pas « oui » ou « non au nucléaire ». La question c'est : « Oui, mais comment ? »

» Le Conseil d'information n'arrive pas trop tard. Les grands équipements nucléaires sont, pour la plupart, seulement en chantier. Ainsi, le surrégénérateur ne peut être mis en service avant 1983. D'ici là, toutes les études complémentaires, si elles s'avéraient nécessaires, seraient entreprises. Les décisions de mise en exploitation des équipements en tiendraient compte, bien entendu.

» Le débat nucléaire est devenu public, et c'est une bonne chose. Il se déroulera à dossiers ouverts. J'invite les écologistes, quelles que soient leurs réserves à l'égard du nucléaire, à y participer loyalement.

L'environnement et la démocratie locale

● *Les associations de défense de l'environnement se heurtent souvent aux élus locaux. Ceux-ci, soumis à des pressions, sont conduits à urbaniser et à équiper à tout prix leur commune. Donner davantage de pouvoirs aux collectivités locales, n'est-ce pas aggraver encore les menaces contre les espaces naturels ?*

— Jusqu'à ces dernières années, les élus se sont sentis généralement le devoir, devant leurs électeurs, d'assurer le développement de leurs communes. Ce développement était voulu par la société française, tendue vers le progrès économique et social. Il était voulu par les citoyens désireux de mieux se loger, de disposer d'équipements collectifs plus nombreux et plus modernes. Il ne faut pas reprocher aux élus locaux d'avoir pris en compte les souhaits des habitants.

» Mais aujourd'hui, en effet, les Français ont de nouveaux souhaits. Ils attendent des responsables locaux plus d'attention aux préoccupations d'environnement. La solution n'est pas de créer un contre-pouvoir vis-à-vis des élus locaux. D'ailleurs, si on voulait le faire, on rencontrerait de très grands obstacles. J'ai réuni récemment des maires. Quelle que soit leur orientation politique, ils étaient unanimement hostiles au référendum communal, à l'initiative des habitants, s'il devait s'agir d'un référendum de « décision ».

» La solution, c'est d'insérer les préoccupations écologiques dans la décision des autorités locales. A cet égard, je dirai aux écologistes qu'ils auraient eu tort de se poser en antagonistes, car la cellule locale, c'est-à-dire la commune, est très solide en France. Ils feraient mieux d'entrer dans cette cellule et de participer directement à la vie locale.

» Au reste, je constate que les élus locaux sont de plus en plus nombreux à prêter attention aux préoccupations d'environnement. De même, les maires et les conseillers municipaux sont de plus en plus nombreux à instaurer un dialogue avec les associations, à travers, par exemple, la création de commissions municipales élargies.

» Certes, pour améliorer et protéger l'environnement, des orientations générales doivent être données par le président de la République et le gouvernement. Certes, des mesures doivent être prises à l'échelon national : lorsque l'intérêt national est en cause. Je pense, par exemple, aux récentes dispositions prises pour assurer la protection du littoral et celle de la montagne. Certes des lois, qui s'imposent à tous, sont indispensables.

» Mais une politique de l'environnement et du cadre de vie se conduit d'abord au niveau local, et singulièrement dans chaque commune. L'environnement et le cadre de vie, ce ne sont pas des thèmes à la mode, ou des idéologies abstraites, mais des réalités concrètes qui se vivent sur le terrain, dans les villes, dans les quartiers, dans les villages, dans les bourgs.

» Dans le cadre d'une démocratie locale vivante, ouverte et disposant de moyens d'action accrus, la défense de l'environnement aura une beaucoup plus grande efficacité, car elle sera prise en charge par les intéressés eux-mêmes.

» L'un des volets de la réforme des collectivités locales vise à faciliter cette évolution. Elle prévoit notamment une décentralisation, au niveau des communes et des départements, de l'aménagement et de l'urbanisme.

» Pour améliorer et protéger l'environnement, la décentralisation est la voie de l'avenir. La centralisation est une solution du passé et dépassée. C'est elle, ne n'oublions pas, qui est largement responsable de l'urbanisme uniforme ou de l'élargissement systématique des routes au dépend de plantations.

Les moyens d'une politique

● *La création, voici six ans déjà, d'un ministère de l'environnement, a été appréciée, mais on a l'impression que ce département ministériel n'a jamais eu les moyens financiers et humains de sa politique. Lors de votre campagne pour la présidence, en 1974, vous aviez promis « un ministère autonome doté de moyens importants ». Que comptez-vous faire ? Certains dossiers, comme celui de la lutte contre le bruit, celui de l'aménagement du temps, demeurent depuis des années au niveau du discours. Comment passer aux actes ?*

— On a expérimenté, depuis 1971, plusieurs formules : ministère de la protection de la nature, ministère de la qualité de la vie, ministère de la culture et de l'environnement. Chacune avait des mérites. Mais, avec le temps, on se rend compte que ce département ministériel a schématiquement deux fonctions distinctes. Une tâche de gestion : par exemple, développer les parcs naturels, prévenir les pollutions, éliminer les déchets, etc. Une mission plus générale de réflexion, d'innovation et d'incitation.

» *L'environnement, ou l'écologie, c'est un nouveau comportement à l'égard de notre milieu de vie*. Un nouveau comportement fait de mesure et de respect des équilibres. Un nouveau comportement attentif à la vie des hommes plus qu'à l'accumulation des choses.

» *Il ne doit donc pas être confisqué par une seule administration* qui chercherait à s'imposer aux autres, et dont, à terme, la capacité d'innovation s'émousserait. Il ne doit pas être limité à la seule action d'un ministère de l'environnement, si important soit-il. *Il doit être étendu à l'action de l'ensemble du gouvernement et, au-delà, jusqu'aux collectivités locales et aux associations d'habitants.*

» A cet égard, *le seul budget du ministère de l'environnement ne rend pas compte des efforts financiers de la nation*, pas plus que ses actions ne résument toute la politique en faveur du cadre de vie. Les budgets d'autres ministères, comme l'équipement et l'agriculture, les actions de ces services, comptent peut-être davantage. Si l'on comptabilise tou ces efforts, on constate *une pro gression importante des crédit de l'Etat consacrés à l'écolog depuis 1974* : l'enveloppe « envi ronnement » en cours d'élabora tion le démontrera, en chiffrar ces efforts. Et je ne parle pa des efforts accomplis par les col lectivités locales et les particu liers.

» Il est vrai que le recensemer des efforts accomplis en faveu de l'environnement pose u problème de comptabilité. Ains quand on renonce à un projet c constructions massives, on fa baisser les dépenses prévues pou les plantations et les espace verts, alors qu'au total la décisio est favorable à l'environnemen Quand on améliore le tracé o l'aspect des lignes téléphonique et des lignes haute tension, o ne le comptabilise pas non plu Je souhaite donc que, pour l budget de 1979, on fasse une ana lyse globale montrant l'ensembl des efforts financiers du secteu public. On verra alors quelle es leur évolution réele.

» Par ailleurs, à côté des tâche de gestion classiques comme l lutte contre les pollutions, il fau *renforcer le rôle « missionnaire du ministère de l'environnemen. Cela sera fait prochainemen grâce à la mise en place de l Délégation à la qualité de la vi*

» A plus ou moins brèv échéance, il faudra aussi réflé chir à l'évolution des structure ministérielles, elles-mêmes, pou les rendre encore plus cohérente et plus efficaces.

» La protection du patrimoin naturel ou bâti, la lutte contr les pollutions et les nuisance l'aménagement du cadre de vi quotidien, et, en particulier, l'ar chitecture et l'urbanisme, son incontestablement trois branche d'une même famille, aujourd'hu réparties entre différentes admi nistrations centrales et certain ministères.

» Au niveau local, et c'est là san doute la priorité, je crois auss indispensable de réfléchir à un meilleure coordination et à u renforcement des services compé tents en matière d'environnemen et d'aménagement du cadre de vie. La flamme écologique doit être transmise à l'administration locale, pour mieux servir les élus locaux, les associations et, en définitive, les habitants. Cette question fait partie de mes réflexions.

La faune et la chasse

● *Une fraction de moins en moins négligeable de l'opinion manifeste son aversion pour tout ce qui affecte le bien-être et la vie des animaux. La chasse elle-même est aujourd'hui mise en cause par certains parlementaires. Comment être, en 1978, à la fois chasseur et président de tous les Français ?*

— Permettez-moi d'ouvrir mon cœur sur ce sujet. J'aime les animaux, j'ai toujours vécu avec eux, ils font vraiment partie de ma vie personnelle.

» D'abord, je trouve singulier que, dans les problèmes liés à la vie des animaux, on isole celui de la chasse ou de la pêche. Les animaux sauvages sont, aujourd'hui, davantage affectés par les conditions générales de la vie moderne que par la chasse. Ensuite, les animaux domestiques étaient, jusqu'en 1976, du point de vue de la loi, assimilés à des objets. On pouvait les frapper, en disposer comme d'un outil ou d'une pierre, sans risque de sanction. Je me suis préoccupé, il y a quelques années, des conditions d'abattage des animaux de boucherie, qui étaient indignes. Cette action a été suivie de peu d'échos. De même, certaines activités de recherche infligeaient aux animaux, ces dernières années, des traitements inacceptables.

» C'est pourquoi j'ai approuvé le vote de la loi de la protection de la nature, qui comporte une charte de l'animal. On reconnaît à présent, et pour la première fois dans notre droit, une sensibilité à l'animal, et donc le droit d'être protégé contre les mauvais traitements.

» Nos grandes agglomérations ont trop souvent entraîné à la fois l'isolement des individus et une séparation brutale avec la nature. En réaction, se développe une sensibilité nouvelle pour la vie animale, qu'il s'agisse des animaux familiers ou de la faune sauvage. Cette prise de conscience est salutaire. Les animaux familiers sont nos amis. Une société qui tolérerait la disparition de la faune sauvage détruirait les équilibres naturels fondamentaux pour la vie.

» Les décrets d'application de la loi de protection de la nature récemment publiés répondent à ce souci. Ils permettent notamment de créer des réserves naturelles, de mieux réglementer le commerce et la transformation de produits animaux. Le dispositif progressivement mis en place s'attachera d'abord à la protection des espèces menacées.

» A ma demande, nous avons pris des textes interdisant l'importation des peaux d'espèces menacées comme les félins à peau tachetée ou rayée, qui donnait lieu à un braconnage destructeur. De même, la France n'importera plus de peaux de jeunes phoques. J'ai demandé au ministère de l'environnement d'étudier la question de l'importation en France de l'ivoire brut ou récemment travaillé, qui nous arrive par dizaines de tonnes chaque année. Il faut mettre fin au massacre des éléphants.

» Mais venons-en à la chasse. Il s'agit d'un rapport ancestral de l'homme avec la nature qui fait partie de notre vie rurale. Priver le monde rural de cet exercice, c'est rompre un lien naturel.

» Ensuite, la chasse est un prélèvement sur la faune sauvage qui s'effectuerait de toute façon. S'il n'y avait pas de chasse en France, on abattrait immédiatement toutes sortes d'animaux réputés nuisibles pour les cultures, comme les sangliers et les cerfs. Quant aux lapins, ils seraient probablement éliminés par empoisonnement. Ce prélèvement doit donc être organisé et limité de manière à éviter la cruauté et les excès.

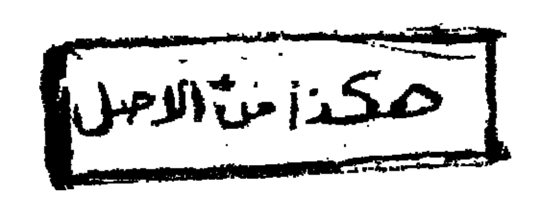
» L'activité des chasseurs — quels qu'ils soient — s'inscrit dans le cadre de la politique de la nature menée par le gouvernement. Il s'agit, par un effort d'organisation, d'adapter les modes d'exercice de la chasse aux exigences actuelles.

» Pour protéger la faune sauvage, nos chasseurs doivent jouer un rôle actif. Réserves de chasse, plans de chasse, prise en charge par les chasseurs des dégâts du gibier, aménagement cynégétique, sont autant de moyens. Le travail en commun mené par le Conseil national de la chasse et de la faune sauvage, où se retrouvent chasseurs et non-chasseurs, propriétaires et utilisateurs du sol, est, à cet égard, exemplaire.

» Pour permettre une meilleure gestion des espaces naturels, les occasions de dialogue et d'information au niveau local, entre les différents utilisateurs (chasseurs, agriculteurs, forestiers, promeneurs), doivent être multipliées. Loin d'être antagonistes, les préoccupations des uns et des autres peuvent être complémentaires.

» Pour que tous les chasseurs soient bien conscients de leurs responsabilités et acceptent une nécessaire discipline, l'éducation et la formation doivent être considérées comme un devoir. A cet égard, la sévérité de l'examen du permis de chasser, gage de son sérieux, a été bien comprise.

» Dans notre pays, la chasse est un fait social important. Il y a, aujourd'hui, plus de deux millions de chasseurs. En 1977, plus de quatre-vingt mille candidats se sont présentés à l'examen du permis de chasser. Il ne peut être



président de la République

uestion d'ignorer cette réalité en éservant la chasse à une élite, en mettant en cause une activité qui a été l'une des conquêtes de la République.

» *En revanche*, tout doit être mis en œuvre pour que les chasseurs deviennent les défenseurs de la nature. Or je constate que dans les pays où le droit de chasser est bien exercé, comme aux Etats-Unis, en République fédérale d'Allemagne ou en Autriche, les écologistes ne protestent pas. La chasse, convenablement pratiquée, est une activité écologique.

Les contraintes de l'économie

● *Les exigences de l'écologie seraient sûrement mieux respectées si leur coût figurait dans les comptes des entreprises et de la nation. Dans ce but, vous aviez préconisé une « comptabilité patrimoniale ». Où en est-elle ?*

— *Vous avez raison.*

» Il faut d'abord savoir ce que coûte l'écologie. Ne serait-ce que pour en mesurer les conséquences sur la compétitivité des industries. *A cet égard*, il y a des solutions à la réduction des nuisances qui sont nécessairement internationales. C'est pourquoi je souhaite notamment que se développe sur *le plan européen* une meilleure harmonisation des réglementations et des contraintes. La France apporte son appui au projet d'une conférence pan-européenne s - l'environnement qui réunirait les trente-cinq Etats signataires de l'acte final d'Helsinki. Elle est même prête à l'accueillir, si cela est souhaité.

» Sur un plan national, une bonne comptabilité est le commencement de la sagesse. La gestion « en bon père de famille » des ressources d'un pays ne peut pas être correctement assurée si les différents indicateurs économiques *mesurent* seulement l'exploitation de ces ressources, la production et la consommation des produits.

» Il ne faut pas raisonner uniquement *en terme de flux* ce que traduit en terme comptable le « compte d'exploitation ». Il faut aussi raisonner en termes de « bilan », c'est-à-dire prendre en compte la valeur des biens, ce que les spécialistes appellent le « *compte de capital* ».

» Notre économie fonctionne sur la base du produit national brut, qui est un compte d'exploitation. Elle risque, si elle se limite *à ce seul indicateur*, de ressembler à une entreprise qui aurait de bons comptes d'exploitation mais ne connaîtrait pas son bilan. Elle pourrait aller ainsi à la faillite sans le savoir, parce qu'elle aurait dilapidé son capital sans y prendre garde.

» L'objet de la comptabilité patrimoniale est d'indiquer, dans la fabrication de chaque produit, ce qu'il coûte réellement et globalement *à la collectivité*. On doit, par conséquent prendre en compte non seulement le coût financier direct, mais aussi la consommation d'espace, d'énergie, *de matières premières ainsi que* la pollution des milieux naturels.

» Nous acceptons la dégradation de notre environnement parce que nous ne la mesurons pas en termes de valeur. Or l'entretien du cadre de vie, la restauration des milieux naturels, tout cela peut être chiffré. Si nous y parvenons, nous verrons que la sauvegarde de l'environnement est un investissement rentable.

» *Cela est difficile à mettre en* place rigoureusement et ne se fera pas en un jour. Les règles comptables qui sont appliquées aujourd'hui ont mis plus d'un siècle *à s'établir*. L'important *est* d'amorcer le tournant. Depuis un an, les études entreprises permettent de savoir où l'on veut aller.

» Le rapport annuel sur l'état de l'environnement, qui donnera lieu désormais, chaque année, à un message à la nation, sera une première approche.

» Dans cette affaire — qui n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune étude cohérente dans aucun pays du monde, — la France pourra montrer, là encore, l'exemple.

La charte de la qualité de la vie

● *Vous avez annoncé une charte de la qualité de la vie pour la prochaine législature. Les grandes orientations et un certain nombre de mesures sont déjà connues. Les associations y ont remarqué notamment un oubli : il n'est point fait mention de la limitation du rôle de l'automobile.*

— Concernant l'automobile, on ne peut adopter une attitude globalement négative. Les Français ont longtemps aspiré à acquérir la liberté des déplacements individuels, et beaucoup continuent à penser que la voiture est une forme de promotion sociale. Mais il faut modifier dans les crédits publics la part traditionnellement consacrée à l'automobile et celle affectée aux transports collectifs, aux pistes cyclables, aux piétons, etc. A cet égard, *et contrairement* à votre remarque, la charte comprend des mesures pour mieux maîtriser la circulation, et notamment le développement d'un important réseau de pistes cyclables.

» Dans la région Ile-de-France, la mise en service du R.E.R. s'est traduite, sur son axe, par une diminution de 7 % de la circulation automobile, et la priorité est désormais donnée aux transports collectifs.

Les écologistes et la compétition politique

● *Vous parlez fréquemment d'écologie. Compte tenu de la période pré-électorale dans laquelle nous sommes, comment comptez-vous convaincre les écologistes qu'il ne s'agit pas, de votre part, d'un geste tactique destiné à les « récupérer » ?*

» Comment appréciez-vous l'intervention des écologistes dans le jeu électoral et politique français ? Qui, selon vous, de la majorité ou de la gauche, va finalement profiter de leur courant ?

— *Je ne suis pas candidat aux* élections. J'ai été élu en 1974, mon mandat continue. J'ai donné la preuve, depuis quatre ans, que ma préoccupation écologique est à la fois constante et indifférente au calendrier des différentes consultations électorales. Je n'ai pas cessé de définir des *orientations* et *de prendre* des décisions dans ce domaine. C'est pour moi l'expression d'une conviction. Ce n'est pas une opération de tactique et encore moins d'électoralisme.

» L'écologie est une idée riche d'avenir. Science de l'équilibre entre l'homme et son milieu, elle apparaît comme un fil conducteur prometteur. Elle est un stimulant salutaire, hors des sentiers battus des idéologies du passé.

» L'intervention d'écologistes dans le débat politique, dans la mesure où il s'agit d'une intervention sérieuse, non violente et constructive, est un signe de vitalité de notre démocratie.

» *Il* est bon que des écologistes puissent exprimer leurs points de vue en toute clarté. Il est heureux qu'ils refusent que l'écologie soit enfermée dans deux camps arbitrairement délimités. Il est encourageant qu'ils veuillent éviter *certaines récupérations partisanes* qui aboutiraient à faire d'eux des otages de doctrines ou de comportements incompatibles avec l'écologie. De même que nous savons qu'il est mortel pour une religion de s'identifier à un régime politique, il serait mortel pour l'écologie de s'identifier à un parti. Les écologistes ont raison de se méfier de la récupération. Par contre, il est normal et salutaire que certains thèmes écologiques imprègnent les programmes des partis.

» Quel sera le rôle des écologistes dans la consultation électorale ? *Du fait de notre mode* de scrutin, je crois que personne ne peut répondre. Au premier tour, les citoyens peuvent exprimer leurs opinions, toutes leurs opinions. Au second tour, ils sont appelés à choisir. Il y a en France à l'heure actuelle un nombre important de citoyens qui ont envie d'exprimer une préoccupation concernant la part de l'écologie dans la vie du pays. Eh bien ! pourquoi pas ? Quels seront leur choix au second tour ? Il est impossible de répondre.

» Mais on perçoit *dans la préoccupation* écologique deux grands courants de pensée chers aux Français. Il y a, d'une part, un retour à la tradition, le désir de protéger la France telle qu'elle était, l'attachement à son sol, à *sa culture et la priorité donnée* à l'équilibre. Il y a, d'autre part, une aspiration vers une société plus attentive aux valeurs humaines, une recherche de la qualité de l'existence. C'est une autre constante de notre vie politique.

» Qui profitera finalement de l'intervention des écologistes dans le débat électoral ? Peut-être l'écologie. Et, dans ce cas, je ne m'en plaindrai pas.

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.







spécial élections

EUROPE 1 les semaines décisives.

CALENDRIER EUROPE 1 (à conserver)

FEVRIER

mercredi 1er	: 19 h - 20 h 30 : débat sur la défense : Yvon Bourges, Jean-Marie Daillet, Jean-Pierre Cot, Louis Baillot.
vendredi 3	: 19 h - 20 h 30 : débat sur l'éducation : René Haby, Alice Saunier-Séité, Louis Mermaz, Pierre Juquin.
• dimanche 5	: 19 h - 20 h : club de la presse avec Jean-Pierre Soisson.
vendredi 10	: 19 h - 20 h 30 : débat sur la politique économique : René Monory, Jacques Marette, Jean-Pierre Chevènement, Charles Fiterman.
• dimanche 12	: 19 h - 20 h : club de la presse avec Georges Séguy.
lundi 13	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Montpellier.
mardi 14	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Villeurbanne.
mercredi 15	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Nancy.
jeudi 16	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Poitiers.
vendredi 17	: 10 h - 11 h : Denise Fabre-Georges Marchais. 19 h - 20 h 30 : débat sur la politique étrangère : Jean Lecanuet, Maurice Couve de Murville, Lionel Jospin, Jean Kanapa.
• dimanche 19	: 19 h - 20 h : club de la presse avec François Ceyrac.
lundi 20	: 20 h 30 - 22 h : grand débat Antenne 2/Europe 1 Georges Marchais - Alain Peyrefitte
mardi 21	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Beaune.
mercredi 22	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Rennes.
jeudi 23	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Maubeuge.
vendredi 24	: 10 h - 11 h : Denise Fabre-Jacques Chirac. 19 h - 20 h 30 : débat sur la politique sociale : Simone Veil, Robert Boulin, Edith Cresson, René Piquet.
• dimanche 26	: 19 h - 20 h : club de la presse avec Pierre Mendès-France.
lundi 27	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Caen.
mardi 28	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Saint-Etienne.

MARS

mercredi 1er	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Toulouse.
jeudi 2	: 19 h 15 - 20 h : studio volant à Reims.
vendredi 3	: 10 h - 11 h : Denise Fabre-François Mitterrand. 19 h - 20 h 30 : débat sur les institutions et les libertés : Michel d'Ornano, Alexandre Sanguinetti, Roland Leroy, Gaston Defferre.
• dimanche 5	: 19 h - 20 h : club de la presse avec Raymond Barre.
mardi 7	: 19 h - 20 h 30 : club de la presse spécial avec Michel Poniatowski.
mercredi 8	: 19 h - 20 h 30 : club de la presse spécial avec François Mitterrand.
jeudi 9	: 19 h - 20 h 30 : club de la presse spécial avec Jacques Chirac.
vendredi 10	: 10 h - 11 h : Denise Fabre-Raymond Barre. 19 h - 20 h 30 : club de la presse spécial avec Georges Marchais.

• dimanche 12 : 1er tour des élections législatives, à partir de 20 h : Spécial élections. Antenne 2/Europe 1

Les grands débats d'Europe I

A partir de la première semaine de février, Europe I organisera des rencontres au sommet entre les leaders politiques. Une série passionnée et passionnante en perspective. 5 débats sur les grands thèmes d'actualité. Un duel vedette : Peyrefitte - Marchais.

•

Le Club de la presse d'Europe I

Principale émission politique d'Europe I depuis 15 mois, le club de la presse confirmera sa vocation en recevant les principaux leaders des grandes familles politiques. Dans la dernière semaine, 4 "club de la presse" spéciaux : Michel Poniatowski, François Mitterrand, Jacques Chirac, Georges Marchais.

•

Le studio volant d'Europe I

Europe I a transformé une caravelle en un véritable studio volant. La Caravelle d'Europe I se posera dans 11 circonscriptions clés. Les débats, qui opposeront les principaux candidats seront retransmis en direct. Les auditeurs de ces circonscriptions pourront interroger leurs candidats par téléphone.

•

Le journal des élections Europe I

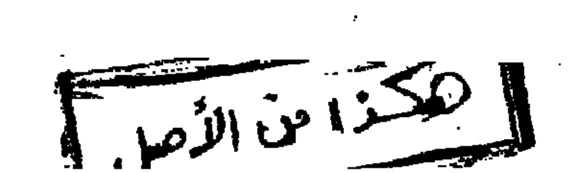
Tous les jours à 8 h, Etienne Mougeotte et Philippe Gildas animeront un journal "Spécial élections" qui fera chaque matin le point des dernières 24 heures.

•

Paray le Monial : ville Europe I

Ville de 12.000 habitants en Saône et Loire, Paray le Monial a été choisi par Europe I comme contrepoint à la capitale. Pourquoi ? Pour informer les auditeurs d'Europe I à chaque instant de l'impact des décisions prises dans les états-major politiques à Paris et replacer l'événement dans le contexte de la France.

EUROPE 1 c'est naturel



POLITIQUE

[LA] PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

Malgré l'insistance de ses partenaires, M. Servan-Schreiber refuse de s'engager à respecter la règle des désistements

[M.] Jean-Pierre Soisson avait convoqué la presse, [mer]credi 25 janvier en fin d'après-midi, pour lui [donn]er connaissance de la déclaration que l'on lira [ci-de]ssous. Au dire du secrétaire général du parti [répub]licain, cette déclaration était capitale : elle [appor]tait la « clarté », levait les « ambiguïtés » et [devai]t être source « d'apaisement ».

[El]le avait été rédigée au cours d'une rencontre [entre] MM. Jean Lecanuet (C.D.S.) et Jean-Jacques [Serva]n-Schreiber (parti radical) et, si l'on voulait [bien] prêter attention à son sens à peine caché, [elle] avait valeur d'engagement — en particulier [pour] les radicaux — à respecter la règle du désistement au second tour en faveur du candidat de la majorité le mieux placé, quel qu'il soit. A ceux qui doutaient que le contenu de ce texte puisse être considéré comme contraignant par le président du parti radical, M. Soisson répondit en sortant de sa poche la première mouture de la déclaration. Celle-ci était apparemment annotée et corrigée de la main même de M. Servan-Schreiber...

Deux heures plus tard, celui-ci faisait savoir que les déclarations du secrétaire général du P.R. « ne l'engageaient évidemment pas ». — N.-J. B.

[Ce] sont les propos tenus par [M. Se]rvan-Schreiber au micro de [...] lundi 23 janvier (le Monde [du 2]4 et du 25 janvier), qui [avaie]nt inquiété les dirigeants du [C.D.]S. et du P.R. Ces propos [étaie]nt apparus comme suscepti[bles] d'accroître encore la tension [entre] les non-gaullistes et le [R.P.]R. Le président du parti ra[dical] avait laissé entendre, en [effet], qu'il ne signerait pas le [...] de la majorité et que, pour [le se]cond tour, « l'entente devrait [se fa]ire sur des propositions », [l'é]nonciation du programme [comm]un ne pouvant suffire.

[MM]. Lecanuet, Soisson et Ser[van-]Schreiber ont donc décidé de [se r]encontrer rapidement. La [réuni]on a eu lieu, (à l'endroit [habit]uel », comme dit M. Soisson, [c'est-]à-dire dans le pavillon de [...]que du parc de l'hôtel Ma[tigno]n.

[Le] secrétaire général du P.R. [et le] président du C.D.S. souhai[taien]t obtenir sinon un engage[ment] clair de M. Servan-Schrei[ber à] respecter la règle des désis[teme]nts, du moins son accord [sur] un texte où cette règle serait [rapp]elée. M. Soisson aurait fait [savoi]r à ses partenaires que, sans [cet] accord, « le P.R. reprendrait [ses] billes ».

[Le] texte rendu public par le [resp]onsable giscardien est le sui[vant] :

« Il n'y a pas de querelle dans [la m]ajorité. La querelle, d'ailleurs, [s]erait le suicide.

Le parti républicain agira [dans] la clarté : il veut à la fois [assur]er l'accord de la majorité [sur l]'essentiel, derrière le prési[dent] de la République, et expri[mer l]e courant de ceux qui en[tende]nt soutenir ensemble, sans [équiv]oque, l'action de Valéry [Gisca]rd d'Estaing.

[B]ien évidemment, il respec[tera l]es accords signés. Les règles [qui r]égissent la majorité prési[dentie]lle sont sans ambiguïté [et] seront appliquées. Au [deuxiè]me tour, un seul candidat, [le mi]eux placé par le suffrage [univer]sel, affrontera le candidat [de l'o]pposition. »

[Il n']y est, on le constate, au[cunem]ent question du parti ra[dical]. Toutefois, M. Soisson devait préciser en ce qui concerne le dernier paragraphe : « *Les règles (...) sont sans ambiguïté. Elles seront appliquées. Et elles le seront par tous.* »

Le secrétaire général du P.R. devait encore indiquer que cette déclaration devait être interprétée « *comme un signe d'apaisement* ».

Dans la soirée de mardi, M. Servan-Schreiber devait déclarer : « *Les déclarations faites mardi par M. Soisson ne m'engage évidemment pas. Il ne saurait être question de désistements automatiques sans contenu politique. L'heure viendra lorsqu'il y aura un accord sur le fond.* »

● *M. Edgar Faure* a estimé, mardi soir 24 janvier que « *les divisions de la majorité ne sont qu'un épiphénomène qui laisse en suspens la question de savoir si la majorité a, ou non, l'énergie suffisante pour convaincre les [F]rançais qu'elle représente leur bon choix* ».

[M]. FURNON (U.F.B.S.) DÉNONCE [« LES] PRESSIONS DU POUVOIR »

[M.] *Gérard Furnon*, président [de l'U]nion des Français de bon [sens (U].F.B.S.), a affirmé, mardi [24 jan]vier, qu'il est l'objet *de [trac]asseries et de pressions de [la par]t du pouvoir qui voudrait [qu'u]n candidat de l'U.F.B.S. [se p]résente aux élections législ[atives]* ».

[M. F]urnon a indiqué qu'une [liste d]e trois cents candidats sera [rendue] publique lors de la conven[tion n]ationale de l'U.F.B.S. qui [se tien]dra les 11 et 12 février à [...]

[Aprè]s avoir qualifié l'U.F.B.S. [de « p]oujadiste très évoluée », [M. Fu]rnon a affirmé qu'il sera [candidat da]ns la 4ᵉ circonscription du [...] dont le député est M. Gil[...] [...]llet, P.C.) et que son parti [recueill]era 5 % des suffrages [exprim]és lors du scrutin législatif.

—

[Le] *parti républicain* a pré[cisé ma]rdi 24 janvier que M. Ber[nard L]ehideux, délégué national, chargé d'animer la cam[pagne] des candidats giscardiens [dans c]es conditions, M. Lehi[deux n]e pourra pas se présenter [dans l]a 10ᵉ circonscription de [Paris (]10ᵉ arrondissement), dont [le dépu]té est M. Jacques Cham[baz (]P.C.), comme cela était [...]

DANS LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

[ERR]ATUM. — *Une coquille* [nous a] fait indiquer dans le [tableau] qui illustrait notre en[quête é]lectorale sur la région [Midi-P]yrénées (*le Monde* du [...jan]vier, page 8) que les socia[listes et] les radicaux de gauche [disposaien]t depuis 1973 d'*un* siège [dans l'e]nsemble de cette région [(dernièr]e colonne du tableau). En [fait, ils] en détiennent *quinze*, [comme qu]'il ressortait clairement [de la ca]rte publiée le même jour [et du «] chapeau » de l'article.

—

[SE]INE-ET-MARNE. — Le [candidat] du parti socialiste dé[signé] dans la première cir[conscrip]tion est M. Fernand He[non (et] non Heune, comme nous [l'avons] imprimé par erreur.

POLITIQUE

La préparation des élections

M. Mitterrand : Le P.C.F. ne doit pas généraliser son évasion devant les responsabilités

De notre correspondant régional

Marseille. — M. Mitterrand a déclaré mardi 24 janvier à Marseille : « *En cas de victoire de la gauche en mars le parti socialiste sera en mesure de proposer un pacte de gouvernement sur la base de ses engagements antérieurs. Je ne peux préjuger ce que sera la réponse, car il m'est quelquefois difficile de suivre d'un jour à l'autre les variations de tel ou tel de nos partenaires. Pour ne pas m'y épuiser, je me contenterai d'en faire la somme le jour venu.* »

Au cours d'une conférence de presse au palais du Pharo, M. Mitterrand s'est prononcé avec prudence sur les dernières déclarations de M. Marchais. « *A partir du moment, il est vrai, où M. Marchais évoque ses « camarades » socialistes, et où il envisage un gouvernement en commun, on peut se demander s'il n'a pas résolu les problèmes qu'il se posait à lui-même. Mais, avant de se lancer dans des extrapolations sur l'éventuelle composition d'un gouvernement, il faut savoir dans quelles conditions se dérouleront les deux tours du prochain scrutin. J'attendrai pour apprécier exactement la nature du changement intervenu dans la position du parti communiste — si changement il y a — d'autres paroles et des actes.* »

Interrogé sur les tensions dans certaines municipalités d'union de la gauche, le premier secrétaire du P.S. a déclaré : « *Dès lors qu'un maire socialiste retire leur délégation aux adjoints communistes qui se sont comportés avec déloyauté (...) je ne peux que l'approuver. (...) Si le parti socialiste n'adoptait pas une attitude intransigeante, ce serait trop commode de systématiser cette façon de faire qui consiste à bénéficier de la gestion et, au moment où il s'agit tout simplement de payer la note, de s'adresser aux électeurs et de manquer du courage élémentaire pour assurer les équilibres nécessaires. Le parti socialiste n'acceptera pas ce manque de responsabilité et le dira devant la population. C'est d'ailleurs à mon avis la meilleure façon de mettre un terme à ce débat. Si le P.C. devait généraliser cette évasion devant les responsabilités, bien entendu sa crédibilité à lui, parti communiste, serait atteinte, car il ferait la démonstration qu'il demande à participer à la direction des affaires pour ensuite se défausser, pour refuser d'en assumer les véritables charges. Je suis convaincu que le parti communiste réfléchira. Il ne peut pas dire à la fois qu'il y aura des ministres communistes au gouvernement en cas de victoire de la gauche et que ses ministres, au moment de prendre des responsabilités, s'évanouiraient dans la nature.* »

GUY PORTE.

M. MARCHAIS S'EXPRIME DANS LA REVUE GAULLISTE « L'APPEL »

La revue gaulliste *l'Appel* publie dans son numéro de février deux interviews : l'une de M. Guéna, délégué politique du R.P.R., l'autre de M. Marchais. C'est la première fois qu'un dirigeant du P.C.F. s'exprime dans cette publication qui avait déjà accueilli auparavant M. Chevènement, député socialiste, chef de file de la minorité du P.S., le CERES.

Dans son interview, M. Marchais souligne que communistes et gaullistes « *ont des intérêts convergents* ». Le secrétaire général du P.C.F. insiste en particulier sur l'attachement de sa formation à l'indépendance nationale.

Il déclare : « *On doit à la vérité de dire que les ardeurs européennes du parti socialiste et les conceptions en matière de défense de François Mitterrand vont dans le sens des desseins atlantiques de M. Giscard d'Estaing. On y décèle aisément la volonté d'accélérer le processus d'intégration supranationale de la C.E.E., l'enfoncement de notre pays dans la politique des blocs et son alignement au plan militaire. Nous ne saurions cautionner une telle orientation.* »

M. JOSPIN (P.S.) : le P.C. n'a pas répondu à la question primordiale.

M. Lionel Jospin, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré mardi 24 janvier au micro de France-Inter :

« *Lorsque j'entends M. Marchais dire que le P.S. a toujours été sensible à l'opinion des travailleurs et des masses populaires, je me dis que c'est très bien ; c'est mieux que lorsqu'il dit que nous sommes sensibles à l'opinion de la bourgeoisie. Lorsqu'il dit « camarades socialistes », c'est mieux que lorsqu'il dit que nous parlons comme Barre ou Giscard d'Estaing.*

» *Lorsqu'il dit que le P.C. veut participer au pouvoir en cas de victoire de la gauche, je dis c'est bien, car c'est justement notre politique à nous socialistes. Mais il reste à assurer la victoire de la gauche. Or, sur la question primordiale du désistement, par exemple, Georges Marchais n'a pas répondu. Sur ce terrain, il n'y a pas de changement de position.* »

M. Jospin a réaffirmé que la stratégie de son parti n'avait pas varié et qu'elle ne changerait pas en fonction de « *tel ou tel changement de ton ou d'attitude* ».

LE P.C.F. S'ABSTIENT DE VOTER LE BUDGET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Le groupe communiste s'est abstenu, mardi 24 janvier, lors du vote du budget du conseil régional Nord-Pas-de-Calais. Le budget, approuvé par le P.S. et les conseillers de la majorité présidentielle, a cependant été adopté à une large majorité.

Les communistes entendaient marquer leur désaccord avec la politique financière du gouvernement au niveau régional. Une motion, déposée lundi par leur groupe, demandait le doublement des crédits de l'Etat pour la région. Elle fut rejetée au profit de la motion socialiste qui dénonçait elle aussi la politique régionale du gouvernement mais « *prenait acte* » des propositions préfectorales afin de « *ne pas bloquer la machine administrative* ».

M. FABRE (M.R.G.) : un changement de ton.

M. Robert Fabre, président du M.G.R. a déclaré le 24 janvier : « *Les radicaux de gauche enregistrent avec satisfaction le changement de ton de Georges Marchais, qui semble ne plus considérer ses partenaires comme des adversaires, et le changement d'attitude du parti communiste qui accepte aujourd'hui clairement de partager les responsabilités gouvernementales, en cas de victoire de la gauche. Ces responsabilités, les radicaux de gauche, pour leur part, les revendiquent : ils ne veulent pas décevoir la grande masse des Français qui souhaitent un changement à la fois audacieux et raisonnable, c'est-à-dire sur les bases que le M.R.G. n'a cessé de défendre depuis le premier jour.* »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le P.S.U. précise les conditions d'un accord électoral avec les partis de gauche

Le bureau national du P.S.U. a précisé, mardi 24 janvier, les conditions dans lesquelles il accepterait le retrait de candidats des partis de gauche (parti communiste ou parti socialiste) en faveur des siens, avant le premier tour des élections législatives. Il répond ainsi aux propos tenus la veille par M. Marchais selon lesquels le P.C.F. envisagerait de retirer certains candidats en faveur de candidats P.S.U. ou de gaullistes d'opposition (*le Monde* du 24 janvier).

« *Premièrement*, affirme le P.S.U., *aucune contrepartie politique ne peut être exigée de sa part. Il doit rester maître du choix de ses candidats et du contenu de sa campagne. Il doit rester libre de ses décisions concernant le désistement du second tour.*

» *Deuxièmement, il est évident qu'un tel retrait n'a de signification que dans la mesure où il donne à ceux qui en bénéficieraient des chances sérieuses de représentation parlementaire.*

» *Dans le cas contraire, tous les partis qui procéderaient à ces retraits se donneraient une image démocratique à peu de frais.*

» *Le P.S.U. rappelle que partisan de l'unité, il ne saurait avoir, au sein de la gauche, de partenaire privilégié. C'est pourquoi, et malgré l'absence de réponse du parti socialiste à sa demande de rencontre, il réitère ses propositions de discussion à toute la gauche, sur l'ensemble des problèmes politiques, y compris électoraux.*

» *Troisièmement, le P.S.U. rappelle qu'il participe au front autogestionnaire, et que celui-ci est responsable des candidatures pour les prochaines élections. Il estime souhaitable qu'une délégation du front autogestionnaire puisse rencontrer les partis de gauche.* »

Le bureau national indique encore que le P.S.U. a « *toujours souhaité que les partis de gauche (P.C. et P.S.), hostiles à l'injustice du scrutin majoritaire uninominal à deux tours, procèdent entre eux à des collectifs allant dans le sens de la proportionnelle* ».

L'U.G.P. veut éviter la concurrence entre gaullistes d'opposition

Le conseil national de l'Union des gaullistes de progrès (gaullistes d'opposition) s'est réuni au nouveau siège national du mouvement, vendredi 20 et samedi 21 janvier. M. Dominique Gallet a été élu secrétaire général. Une délégation nationale de sept membres a aussi été élue. Elle est composée de : MM. Dominique Chagnollaud, Robert Clop, conseiller municipal d'Alès, Robert Oppetit, Alain Monteagle, Alex Moscovitch, Mme Gilberte Lavit, adjoint au maire de Savigny-sur-Orge, et M. Alain Périés.

Le conseil national de l'Union des gaullistes de progrès a adopté une résolution qui indique notamment : « *Nous menons notre combat pour les élections législatives non seulement afin de contribuer à la chute de l'actuelle majorité, mais aussi pour expliquer aux gaullistes sincères la nécessité d'être avec la gauche pour que se constitue un rassemblement qui seul peut mener une politique d'indépendance nationale et de progrès social. Dans cette perspective et pour être mieux entendus de l'opinion, nous renouvelons la proposition que tous les gaullistes d'opposition qui vont participer à la bataille des élections se retrouvent sur une plate-forme élaborée en commun autour des grands principes gaulliens d'autorité de l'Etat, de participation et d'indépendance nationale.* »

Pour montrer sa bonne volonté unitaire, l'Union des gaullistes de progrès a retiré deux de ses candidats dans des circonscriptions où ils se trouvaient en concurrence avec un autre gaulliste d'opposition, membre de la Fédération des républicains de progrès que préside M. Charbonnel, ancien ministre. Cette mesure concerne la neuvième circonscription de Seine-Saint-Denis et la cinquième du Val-de-Marne.

(*) U.G.P., 10, rue des Jeûneurs, Paris-2e.

● *M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, a déclaré le 24 janvier à France-Inter « Il me paraît à la fois impossible que les socialistes gouvernent avec les communistes, puisqu'ils ont fait la preuve évidente qu'ils ne peuvent pas s'entendre, et impossible que les socialistes gouvernent sans les communistes. Comment voulez-vous gouverner la France avec 27 ou 28 % des voix (P.S. et M.R.G.), lorsqu'il est déjà extraordinairement difficile de la gouverner avec 51 % des voix. C'est pourquoi je suis très optimiste. J'ai confiance dans le bon sens des Français. »

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

La commission électorale de Montpellier ne rejette que trois demandes d'inscription

Conformément à la décision du tribunal administratif qui avait annulé, samedi 14 janvier, les opérations de révision de la liste électorale de la première circonscription de l'Hérault (*le Monde* du 17 janvier), la commission du premier bureau de vote de Montpellier a réexaminé, mardi 24 janvier, les demandes d'inscription des Français de l'étranger contestées par M. Georges Frêche (P.S.), maire de la ville, député de l'Hérault.

Elle a inscrit sur la liste 1 180 électeurs résidant en Côte-d'Ivoire, ne rejetant que trois demandes parce que deux d'entre elles n'étaient pas signées et que le signataire de la troisième avait exprimé l'intention de voter dans les Basses-Pyrénées.

Le tribunal administratif avait jugé que seule la commission du bureau de vote avait le pouvoir d'annuler ou d'accepter les inscriptions litigieuses.

● *La commission administrative de Châtenay-Malabry* (Hauts-de-Seine) a rejeté, mardi 24 janvier, trente-cinq demandes d'inscription émanant de Français résidant à Belo-Horizonte (Brésil). Quarante-deux demandes en provenance de seize autres pays ont été jugées, en revanche, « *parfaitement régulières* ».

● *M. Georges Sarre (P.S.), conseiller de Paris*, a confirmé, mardi 24 janvier, devant M. Jean Beyer, juge d'instruction, les termes de sa plainte contre X... pour fraude électorale dans la neuvième circonscription de Paris.

● *Trois avocats du barreau de Grenoble*, MM. Jean Folco, Richard Goutton et Jean-Pierre Saul-Guibert, ont décidé d'introduire un recours devant le tribunal d'instance pour obtenir l'inscription sur les listes électorales de soixante-deux Français de l'étranger dont les demandes avaient été refusées par la commission administrative. Le préfet de l'Isère a déposé, de son côté, un recours sur le fond.

● *M. Marx, candidat du M.R.G.* dans la première circonscription de Strasbourg (Bas-Rhin), a exprimé, mardi 24 janvier, son intention de saisir la justice à propos des conditions d'inscription sur les listes électorales de huit cents Français de l'étranger, notamment d'Allemagne fédérale.

● *M. Antonin, membre du comité directeur du P.S.*, candidat dans la première circonscription de la Haute-Savoie, a demandé au tribunal d'instance d'annuler certaines des six cents demandes d'inscription émanant de Français de l'étranger qui ont été retenues à Annecy. Plusieurs d'entre elles lui apparaissent « *douteuses* ».

● *Le Carrefour social-démocrate*, dont la création avait été annoncée le jeudi 7 juillet 1977 par MM. Lenoir, Stirn, et Stoleru, secrétaire d'Etat, tiendra, les samedi 28 et dimanche 29 janvier, au Palais des congrès, à Paris, sa première convention nationale au cours de laquelle M. Raymand Barre prononcerait, le dimanche, une allocution.

M. PAUL RIBEYRE (CNIP) EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE RHONE-ALPES

(De notre correspondant.)

Lyon. — M. Paul Ribeyre, maire de Vals-les-Bains, sénateur (C.N.I.P.) de l'Ardèche, a été réélu mardi 24 janvier pour la cinquième année consécutive président du conseil régional de Rhône-Alpes. M. Ribeyre, qui avait le soutien des deux groupes de la majorité, a obtenu 56 voix sur 116 votants et 105 suffrages exprimés, le candidat du groupe des socialistes et radicaux de gauche, M. Roger Leron, premier adjoint au maire de Valence (Drôme) réunissant pour sa part 31 voix et le candidat communiste, M. Théo Vial-Massat, maire de Firminy, 18.

Le score plus modeste réalisé cette année par M. Ribeyre (il obtient 20 voix de moins qu'en 1977) est la conséquence pour une large part du changement intervenu dans la composition de l'assemblée régionale après les élections municipales de mars 1977, le groupe socialiste étant passé à cette occasion de vingt-sept à trente-six membres, le groupe communiste, de douze à dix-sept.

LA CAMPAGNE A LA RADIO

● EUROPE 1

La station a décidé d'installer un envoyé spécial permanent, pendant la durée de la campagne électorale, à Paray-le-Monial, petite ville du Charolais considérée comme représentative de la « France profonde ».

Six grands débats seront d'autre part organisés par la station, entre 19 heures et 20 heures : sur la défense (le 1er février, avec MM. Bourges, R.P.R., Daillet, C.D.S., Cot, P.S., Baillot, P.C.), l'éducation (le 3 février, avec M. Haby, Mme Saunier-Seïté, MM. Mermaz, P.S., Juquin, P.C.), l'économie (le 10 février, avec MM. Monory, C.D.S., Marette, R.P.R., Chevènement, P.S., Fiterman, P.C.), la politique étrangère (le 17 février, avec MM. Lecanuet, C.D.S., Couve de Murville, R.P.R., Jospin, P.S., Kanapa, P.C.), la politique sociale (le 24 février, avec Mme Veil, M. Boulin, R.P.R., Mme Cresson, P.S., M. Piquet, P.C.), les institutions et les libertés (le 3 mars, avec MM. d'Ornano, P.R., Sanguinetti, R.P.R., Defferre, P.S., Leroy, P.C.).

Le 20 février, un débat opposera M. Marchais à M. Peyrefitte.

Au club de la presse viendront, le 29 janvier, M. Marchais ; le 5 février, M. Soisson, P.R. ; le 12, M. Séguy ; le 19, M. Ceyrac ; le 26, M. Mendès France ; le 5 mars, M. Barre ; le 7, M. Poniatowski, P.R. ; le 8, M. Mitterrand ; le 9, M. Chirac ; le 10, M. Marchais.

MM. Marchais, le 17 février, Chirac, le 24, Mitterrand, le 3 mars, Barre, le 10, seront les invités de Denise Fabre, entre 10 et 11 heures. Ils répondront, en direct, aux question des auditeurs, et notamment des femmes.

Enfin, le « studio volant » d'Europe 1 sera présent dans onze villes de France et quatre circonscriptions de la région parisienne.

● RADIO-MONTE-CARLO

La station rendra visite, le 31 janvier, à M. Soisson, le 3 février, à M. Defferre, le 7, à M. Marchais, le 10, à M. Durafour, le 14, à M. Chirac, le 17, à M. Piquet, le 21, à M. Mitterrand, le 24, à M. Icart, le 28, à M. Fabre, le 3 mars, à M. Chaban-Delmas, le 7, à M. Lecanuet, le 10, à M. Crépeau.

Tous les jours, à 8 h. 30, sera présentée une des trente circonscriptions considérées comme des « points chauds ». A 13 h. 30, R.M.C.-choc, traitera, à partir du 20 février, des grands thèmes de la campagne. A partir du 6 février les reporters de R.M.C. se placeront, chaque soir, « dans le sillage » de personnalités de la majorité (MM. Médecin, Servan-Schreiber, Guéna, Achille-Fould, Cavaillé, Barrot), et de l'opposition (MM. Maurice Faure, Savary, Labarrère, Hermier, Fiterman, Mousel).

● *FRANCE-INTER*

L'émission « Le téléphone sonne » est consacrée, trois fois par semaine, soit à un débat entre trois ou quatre représentants des partis sur un des grands thèmes de la campagne, soit à un duel entre deux leaders. Ainsi le 3 février, M. Pierre Mauroy, P.S., sera opposé à M. Alain Peyrefitte, R.P.R.

Aux « Petits Déjeuners » du jeudi, à 7 heures, Jean Lefèvre recevra MM. Michel Poniatowski (le 26 février), Jean-Jacques Servan-Schreiber (le 2 mars), François Mitterrand (le 9), Georges Marchais (le 16) et Raymond Barre (le 23).

● SUD-RADIO

Les responsables donneront la parole aux candidats des départements du Sud-Ouest.

Le programme de R.T.L. sera communiqué ultérieurement.

DÉFENSE

Selon des estimations de source française

Les Soviétiques ne posséderaient pas encore la bombe à neutrons

Selon des techniciens des services français de renseignements, les Soviétiques ne disposeraient pas, à l'heure actuelle, de la bombe à neutrons. Ces considérations semblent être partagées par des spécialistes du Commissariat à l'énergie atomique, qui doutent de la capacité présente des Soviétiques à concevoir et, à plus forte raison, à produire une telle arme.

L'arme à neutrons est, en fait, un dispositif à fusion thermonucléaire de dimensions réduites et dont tous les effets, autres que le rayonnement neutronique dégagé par l'explosion nucléaire, ont été spécialement limités sur le terrain pour que soient accrus, au contraire, les effets de radiation.

Les partisans de la bombe à neutrons présentent cette arme comme étant particulièrement adaptée à la défense contre une attaque massive de blindés. Les chars modernes sont protégés des effets de souffle et de chaleur, sous certaines conditions, mais ils le sont insuffisamment contre la capacité de pénétration des neutrons. En revanche, les adversaires de la bombe à neutrons dénoncent la relance de la course aux armements nucléaires et redoutent la disparition de toute distinction, dans l'emploi, entre armes classiques et armes nucléaires « sophistiquées ».

Des choix différents

Dans les milieux militaires ou scientifiques informés, on relève l'insistance des autorités soviétiques à condamner la bombe à neutrons depuis que les Etats-Unis ont proposé à leurs alliés européens de l'OTAN d'accepter le stationnement de tels engins sur leur territoire.

Cette insistance à mettre en garde les pays de l'alliance atlantique contre la fabrication de la bombe à neutrons (*le Monde* du 24 janvier) et l'intention prêtée à Moscou d'organiser une grande campagne internationale contre ce projet sont interprétées par les services français comme l'aveu indirect, par l'Union soviétique, qu'elle n'est pas encore en mesure de produire en série le même engin.

Des spécialistes, au sein des services de renseignements français et du C.E.A., rappellent, à cette occasion, que l'appel dit de Stockholm, en mars 1950, avait été lancé, sur une initiative communiste, par le Comité mondial des partisans de la paix, alors que l'Union soviétique s'estimait en situation d'infériorité militaire et technologique face à des Etats-Unis qui s'étaient assurés un monopole atomique jusqu'en 1949 et dont le président de l'époque, Harry Truman, venait d'annoncer, en janvier 1950, sa décision de construire la bombe thermonucléaire

Aujourd'hui, dit-on toujours de même source, la mise en garde de Moscou survient alors qu'on sait que le laboratoire Lawrence Livermore, en Californie, a établi les premiers plans de la bombe à neutrons et que ce dispositif a déjà été expérimenté par les Etats-Unis.

Quels que soient la décision finale du président Carter et les avis des pays européens consultés par Washington, les Soviétiques n'ignorent donc pas que les techniciens américains ont appris à concevoir cette arme.

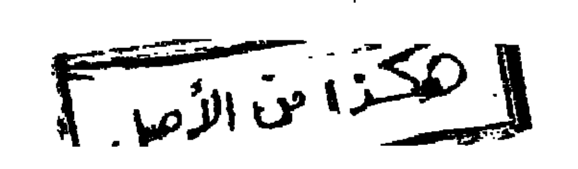
Les mêmes spécialistes français font valoir, en outre, que le retard probable des Soviétiques en la matière pourrait tenir, précisément, au fait que Moscou, dans le domaine nucléaire, a fait des choix à long terme différents de ceux des Américains, et que ces options constituent, à l'heure actuelle, autant d'obstacles pour les recherches sur la bombe à neutrons

C'est ainsi que les techniciens soviétiques ont pu limiter le nombre de leurs expériences nucléaires — de l'ordre, au total, de trois cent cinquante essais, soit moitié moins qu'aux Etats-Unis — parce que leur programme de missiles ou de lanceurs visait des véhicules à propulsion puissante emportant des charges explosives lourdes et volumineuses. Du même coup, les Soviétiques ont mis au point des armes mégatonniques, qui peuvent exploser en altitude avec des effets incendiaires sur des zones très étendues, et ils ont pu réaliser des économies ou faire des impasses sur la miniaturisation des armes, ainsi que sur la complexité électronique des systèmes d'environnement.

Or la bombe à neutrons est, par définition, une arme très miniaturisée et dont les effets sont volontairement localisés, du moins pour ce qui concerne les effets de chaleur et de souffle qui sont diminués pour ne pas affecter les zones dans lesquelles les populations et les troupes alliées se déplaceront.

Autant de caractéristiques ou de performances que les savants soviétiques n'ont pas spécialement cherché à maîtriser ou à développer durant leurs travaux de mise au point de leur arsenal nucléaire. Dans ces conditions, Moscou, si ses mises en garde ne sont pas entendues, devra abandonner aux Occidentaux le monopole de la bombe à neutrons ou se lancer dans des études comparables qui lui coûteront fort cher

Si l'on associe à ces considérations techniques le fait que les états-majors soviétiques n'ignorent pas que la bombe à neutrons est la parade principale à une attaque de blindés — ce qui est l'hypothèse la plus souvent avancée par l'OTAN pour définir la stratégie du pacte de Varsovie — on aura, ajoute-t-on de source militaire en France, expliqué les raisons essentielles de l'attitude actuelle de Moscou sur la nouvelle arme



Le Monde en Bourgogne

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les vrais choix d'une région



(Dessin de KONK.)

REGION de l'équilibre, de la modération, du juste milieu, la Bourgogne l'est assurément *dans sa géographie, son économie*, sa vie politique.

Attirée et influencée à la fois par l'Ile-de-France, *dont l'Yonne est un peu la grande banlieue verte*, par l'agglomération lyonnaise et son potentiel démographique et humain vers lesquels cligne la Saône-et-Loire, par le val de Loire qui entretient avec la Nièvre une étroite *parenté, la Bourgogne n'est pourtant agitée* par aucun mouvement régionaliste ou autonomiste. Dijon a été, tout naturellement, désignée pour jouer le rôle de capitale, mais elle n'exerce cependant aucune tutelle sur les nombreuses autres *villes moyennes, et pour* la plupart vivaces, des départements.

∴

Terre de passage et d'échanges qui voudrait bien tirer encore profit de cette situation avec demain, le T.G.V. et (après-demain ?), la liaison *fluviale Rhin-Rhône. la Bourgogne semble* résister mieux que d'autres provinces aux secousses de la crise économique mondiale. La diversité de ses productions agricoles (bœufs du Charolais, vignobles réputés, *aviculture de* Bresse), l'ancienneté et la variété du tissu *industriel, la qualité de l'enseignement* professionnel et supérieur, le patrimoine naturel et historique, expliquent pour une large part cette capacité à tenir tête aux *retournements brutaux de la* conjoncture. Les gouvernements successifs n'ont *d'ailleurs jamais* considéré *la* Bourgogne comme une région qui avait besoin d'une aide prioritaire de l'Etat. Une preuve : c'est elle qui vient en queue de toutes les *régions* françaises en 1976 pour le nombre d'emplois industriels créés avec l'aide de la DATAR (*153 au lieu de 5 610* pour la Lorraine).

∴

C'est pourtant pour parler de solidarité nationale que le chef de l'Etat a décidé de venir en Bourgogne les 26 et 27 janvier et pour annoncer à Verdun-sur-le-Doubs quel devait être, selon lui, « le bon choix pour la France » lors des élections législatives *de mars prochain*. Mais pourquoi M. Giscard d'Estaing *réserve-t-il des faveurs à la* Bourgogne, qui, contrairement à la majorité des autres régions, *n'est représentée au gouvernement* par aucun ministre ou secrétaire d'Etat ?

Les Français qui attachèrent leur nom à *cette province furent pourtant nombreux, et* l'histoire, la science, la littérature ou la politique, avec Vauban, Buffon, Niepce, Lamartine ou Carnot trouvent ici des prolongements.

Aujourd'hui, et pour ne parler que de la *politique, notons que M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est aussi président du conseil général de la Nièvre, que M. Pierre Joxe, délégué national à l'agriculture du P.S., est député de Saône-et-Loire, que M. Robert *Poujade*, ancien *secrétaire général* de l'U.N.R., est maire (R.P.R.) de Dijon, et que M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, préside aux destinées d'Auxerre.

Depuis des années, élection après élection, *font remarquer, non sans pertinence*, les élus de l'opposition, la gauche l'emporte en Bourgogne, mais au conseil régional c'est la majorité qui domine.

Voilà la caractéristique qui illustre bien en quoi la Bourgogne peut, mieux que d'autres régions, résumer la réalité nationale. — F. Gr.

Il nous manque encore un grand projet

QUATRE ans après la mise en place de leurs assemblées régionales, les Bourguignons estiment encore que celles-ci sont « *en période de rodage* ».

Si les *membres* du comité économique et social constatent une évolution intéressante dans la façon d'aborder les dossiers — ils se rendent assez souvent à l'extérieur pour étudier les problèmes sur place — en revanche les conseillers régionaux regrettent le manque de dynamisme de leur assemblée. Les uns et les autres reconnaissent enfin *qu'il faut au moins deux générations pour « faire la région »*.

Les critiques sont le plus souvent adressées aux leaders politiques de la majorité comme de l'opposition qui pratiquent un absentéisme remarqué, dans les commissions notamment. Les hauts fonctionnaires ne sont pas épargnés non plus. On les *accuse* de refroidir l'*enthousiasme* des représentants de la région aux assemblées.

M. Lucien Hérard, qui fut doyen d'âge du comité économique et social, a voulu écrire au président de la République pour lui demander de se prononcer « *sans ambages* » en faveur de la région, à l'occasion de sa visite. M. Hérard estime que « *le vent qui souffle de Paris est un vent anti-région* ».

On reconnait pourtant aux fonctionnaires de la mission régionale une compétence *remarquable* dans la préparation des dossiers. Pour le Dr Jean *Royer*, ancien adjoint au maire de Dijon, vice-président du conseil régional jusqu'au mois de mars dernier, la mission « *prépare tellement bien la bouillie qu'on n'a plus d'efforts à faire pour l'avaler...* » Il n'est pas le seul à le penser. « *Comme il y a maintenant des costumes prêts-à-porter* », dit M. Hérard, « *nous avons aussi le budget prêt-à-voter. Seulement, si l'on peut apporter quelques retouches aux premiers, il est difficile de modifier le second.* »

Pour ce qui est de l'animation des débats publics, *les avis sont* presque unanimes : « *Jusqu'ici*, affirme-t-on, *c'est le préfet qui a fait la région. Il faudrait un président du conseil régional qui préside davantage.* »

Les Bourguignons ont besoin d'être rassurés sur l'avenir de leur région, souhaitent que celle-ci prenne un nouvel élan même s'ils ont réussi à surmonter jusqu'ici tant bien que mal les premiers obstacles.

Avec ses un million cinq cent soixante-huit mille habitants, il s'agit d'une région hétérogène composée de quatre départements qui ont des traditions et des aspirations bien dissemblables et ont été un peu artificiellement rassemblés autour de la Côte-d'Or et de sa capitale, Dijon. Le nord de l'Yonne *est attiré vers* Paris ; les traditions historiques *de la Nièvre conduisent ce département* vers les pays de la *Loire et la capitale. Le Mâconnais*, en Saône-et-Loire, subit l'attraction de Lyon.

Même si certains reprochent, à tort ou à raison, aux assemblées régionales d'« *exciter l'esprit départementaliste* », il n'en reste pas moins que le partage des crédits est équitable même si la Nièvre, la plus démunie il est vrai, semble la plus favorisée *par le biais des actions faites en* faveur du parc du Morvan. « *Il manque à la Bourgogne un grand projet* », affirment ceux pour qui les *assemblées régionales* se sont limitées jusqu'ici à « *additionner des petits desseins de chef-lieu de canton.* » Mais cet état de choses ne provient-il pas du fait que ceux qui devaient « faire » la région n'ont pas fait preuve de tout le dynamisme nécessaire.

« Le bilan n'est pas si modeste »

« *Le bilan n'est pas si modeste que ça* », souligne cependant ce fonctionnaire, « *même s'il n'est pas spectaculaire* ». Au chapitre des grandes options, les communications occupent *la* première place depuis 1974, avec un budget en constante progression. Ambitieux au départ, le programme d'aménagement d'un nouveau réseau routier a été ramené à 700 kilomètres, dont 300 ont déjà été construits. C'est dans les télécommunications que les résultats ont été les plus sensibles. Il y avait en 1974 un taux d'automatisation de 57 %, il est aujourd'hui de 95 % ; l'automatisation totale est prévue pour 1979.

Parmi les cinq zones rurales prioritaires retenues, deux ont déjà « décollé ». La région des Hautes-Côtes et celle de la Puisaye. Dix-huit contrats de pays ont été signés. Enfin, les crédits accordés pour l'humanisation des hôpitaux et hospices et l'*amélioration de la qualité de* la vie ont permis la réalisation *de travaux importants dans les* quatre départements. Bref, de *25,49 millions* de F en *1974*, le budget de l'établissement public régional est passé à 73,89 millions en 1976. Le budget primitif de cette année s'élève à 93,2 millions.

« *Nous n'avons pas de soucis électoraux* », dit M. François Ulrich, vice-président du comité *économique et social*, siégeant au titre de président de l'union *régionale des cadres*. C'est la raison pour laquelle lui-même et ses collègues voudraient poursuivre une mission à laquelle ils croient. « *Nous avons pris l'initiative l'an dernier*, ajoute M. Ulrich, *de lancer une enquête sur le tertiaire auprès de cent vingt organismes des quatre départements. C'est l'exemple même d'une action que l'on peut mener sans trop de frais.* » « *Le comité économique et social est une assemblée qui travaille avec beaucoup de sérieux, où les gens ouvrent des dossiers de leur propre initiative* », affirme M. Hérard.

Mais toutes ces initiatives, si intéressantes soient-elles, suffiront-elles en l'absence d'une volonté affirmée et ferme des « politiques » à faire vraiment décoller la région ?

CHARLES MARQUÈS.

UN EFFORT EXCEPTIONNEL POUR LE PARC DU MORVAN

PARMI les vingt parcs régionaux de France, celui du Morvan est un vétéran. Il a été créé en 1970 par la volonté commune de quatre départements et de soixante-quatre communes. En décembre 1977, la charte du parc était révisée qui définissait plusieurs nouvelles orientations parmi lesquelles on remarquait la priorité au développement économique ; l'aide au maintien sur place de la population ; le développement de l'accueil en milieu rural et enfin la poursuite des actions d'information, d'éducation, de formation et d'animation pédagogique et culturelle.

Sorte de bastion granitique, sauvage et forestier planté au cœur de la Bourgogne, et qui culmine au mont Folin à 902 mètres, le parc est aussi un château d'eau d'où dévalent torrents et rivières, filant vers la Seine, vers le Rhône ou vers la Loire. Depuis le milieu du siècle dernier s'y sont ajoutés de nombreux lacs artificiels, comme celui des Settons, qui avaient pour but de régulariser le cours de la Seine et de fournir du courant électrique. Certains ont même servi jusqu'en 1932 au flottage du bois de chauffage destiné à Paris.

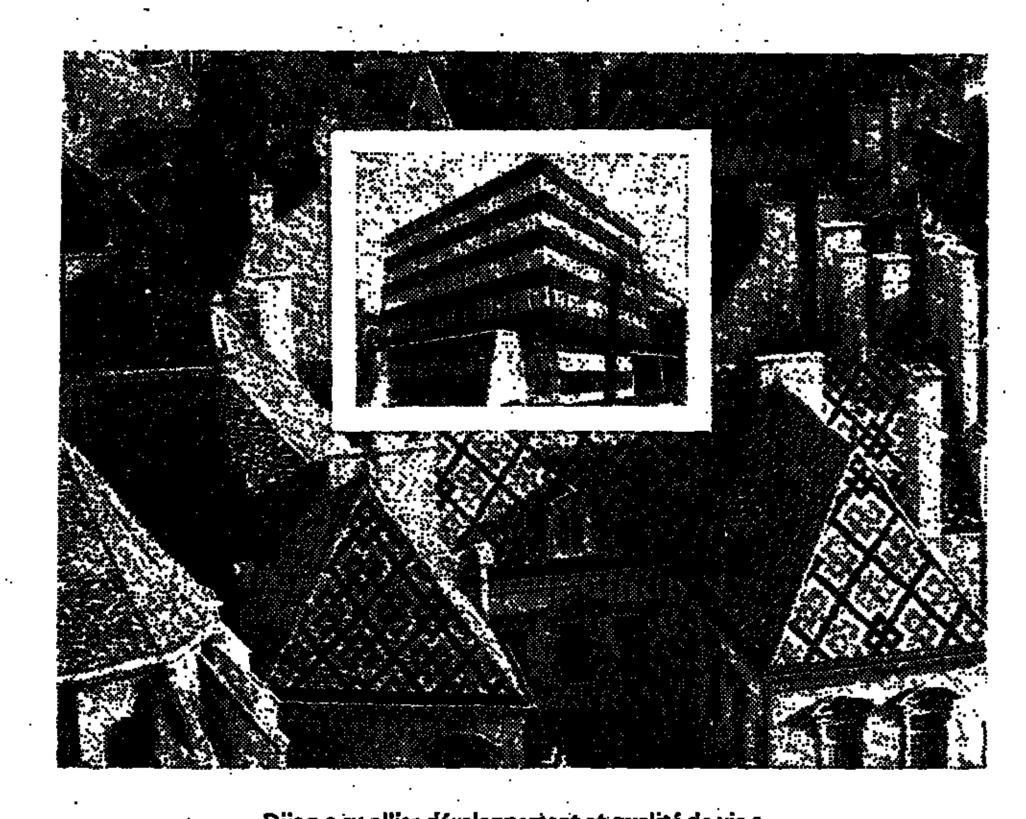
Car c'est toujours vers la capitale que le Morvan a regardé. Ses fils ont émigré en masse vers Paris à partir de 1920, et les Parisiennes ont souvent confié aux nourrices de ce rude pays le soin d'élever leurs enfants. Aujourd'hui, ce sont les résidents secondaires qui en quelques heures d'autoroute vont rejoindre leurs « chaumières ».

Regroupés au sein d'une association régionale du Morvan, ce sont les élus qui songèrent dès 1966 à créer sur 173 000 hectares un parc régional ; par la suite, la constitution d'un syndicat mixte interdépartemental donnera un coup de fouet au pays tout entier. Le conseil régional de Bourgogne devait apporter son aide en adoptant un plan d'action prioritaire d'intérêt régional (PAPIR). Il s'agit de remembrer les vieilles propriétés, d'améliorer les bâtiments d'élevage pour revitaliser l'agriculture.

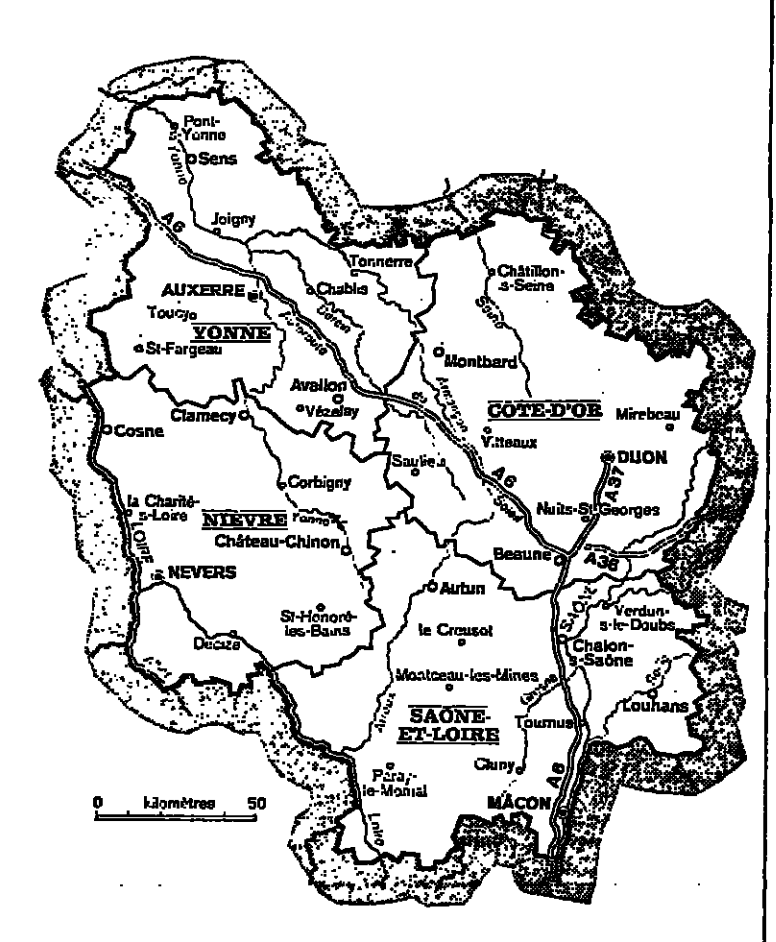
Il faudra aussi valoriser la forêt, où alternent chênes, hêtres et résineux, mais qui compte encore beaucoup trop de taillis.

Nul doute que devant d'aussi bonnes dispositions l'Etat — qui a déjà promis de ne pas lâcher financièrement les parcs régionaux — ne consente un effort exceptionnel pour celui-ci.

MARC AMBROISE-RENDU.



Quatre départements quatre caractères



Avec 1 582 000 habitants et quatre départements, la Bourgogne apparaît comme une région « moyenne » située entre trois régions au potentiel démographique et économique important : l'Ile-de-France, la Lorraine et Rhône-Alpes.

La Saône-et-Loire, avec 572 000 habitants, est le département le plus peuplé, suivi par la Côte-d'Or (463 000), l'Yonne (303 000) et la Nièvre (243 000). Dijon comptait, au recensement de 1975, 150 300 habitants, et la communauté urbaine du Creusot, 108 470.

Si la Nièvre est le département bourguignon où l'on se marie le moins, la Côte-d'Or est celui qui a le plus fort taux d'activité. La Saône-et-Loire est le département le plus industrialisé et l'Yonne est en tête pour les installations de retraités.

DIJON ET LA COTE-D'OR

Une capitale en ses jardins

LES passants musardent rue Musette et lèvent le nez vers les gargouilles de l'église Notre-Dame sans risque de se faire renverser par une voiture. La rue est piétonne. Un petit garçon et son grand-père pédalent de concert au bord de l'Ouche, le ruisseau de Dijon, ville sans rivière. Un peu partout les jardiniers fignolent de nouveaux squares et les enfants bricolent leur terrain de jeux. Dijon ou l'idylle écologique. Dijon saisie par la folie verte. Une ville qui s'est offert 100 hectares de parcs et jardins en cinq ans. Dijon, « *première ville écologique* », titre fièrement le dernier bulletin municipal, après le classement de la ville en tête du palmarès publié par l'hebdomadaire *le Point*.

« *Je ne sais pas si nous méritons la première place, mais il est normal que nous soyons dans le peloton de tête* », commente M. Robert Poujade, qui fut, de 1971 à 1974, le premier ministre de l'environnement. « *Une étiquette valable sur des points précis pour Dijon proprement dite, mais pas pour l'agglomération* », estime, de son côté, M. Roland Carraz, maire socialiste de Chenove (une ZUP de dix-sept mille habitants aux portes de Dijon), qui se présente aux législatives contre M. Poujade dans la première circonscription de la Côte-d'Or : « *N'importe qui à sa place, doté des mêmes moyens financiers, humains et techniques, pouvait faire la même chose.* »

« *La ville disposait d'un très bon outil,* reconnaît M. Poujade. *Mais nous avons doublé depuis 1971 le personnel du service des espaces verts.* » Il emploie aujourd'hui deux cents personnes, soit 12 % du personnel communal et dispose de 6 hectares d'installations techniques, de pépinières et de serres ultra-modernes. Les espaces verts (286 hectares en 1976, soit 18 mètres carrés par habitant au lieu de 195 hectares en 1971) représentent 4,5 % du budget de la ville.

Dijon n'a pas volé son « ruban vert ». en cinq ans, plus de 1 500 arbres ont été plantés le long des voies, 26 squares et petits jardins ont été aménagés, d'anciennes carrières ont été transformées en jardin en pleine ville, tandis qu'on rénovait le parc de la Colombière, splendide mais vieillissant : enfin, la ville a acheté 250 hectares de terrains (dont 70 sont viabilisés) à la Combe-à-la-Serpent. Un parc naturel et des équipements sportifs sont disponibles à deux pas de l'énorme ZUP de la Fontaine-d'Ouche (15 000 habitants), qui domine le *lac* du Chanoine-Kir, ancien maire de Dijon : 40 hectares d'eau, mais très peu de verdure et d'arbres, pour qu'on puisse — paraît-il — admirer le site du train.

Les projets ne manquent pas : deux autres « combes » proches de la ville seront aménagées à la fois pour offrir des lieux de promenade et pour bloquer l'extension de la ville vers le sud-ouest. Dans le plan d'occupation des sols, quelque 140 hectares d'espaces verts ont été « réservés » que la ville achètera au fur et à mesure. Le nouveau cimetière sera « paysagé », c'est-à-dire dessiné comme un jardin. Et la décharge municipale pour les gravats aussi. Enfin, une promenade est en cours d'aménagement le long de l'Ouche, qui mènera les piétons du centre de la ville au lac Kir : la moitié du parcours de 2,5 kilomètres est déjà réalisée. A cause des achats de terrains privés, le coût de l'opération (10 millions de francs) semble relativement élevé, comparé aux 7 millions du parc de la Combe-à-la-Serpent, achetés à temps il est vrai.

Epargnée par toutes les guerres

La verdure n'est pas tout. Depuis quelques années, la ville s'est dotée d'une installation d'épuration des eaux usées et d'une usine d'incinération des ordures. C'était le moindre des devoirs pour un ministre de l'environnement. Les rues piétonnes ont progressé pas à pas et le maire caresse l'ambitieux dessein d'offrir un *jour* aux piétons la principale voie commerciale du centre, la rue de la Liberté, où passent à l'heure de pointe plus de quatre-vingts bus.

Pour que Dijon devienne vraiment une ville écologique et équilibrée, il lui faudra tenir d'autres paris encore plus difficiles : modernisation en douceur des logements du centre-ville ; aménagement de nouveaux quartiers à « échelle humaine » ; politique efficace de transports en commun, de pistes cyclables et de voies piétonnes ; participation des habitants au choix de leur avenir, etc. Il semble que la capitale bourguignonne soit sur la bonne voie, avec des atouts et pas mal de chance finalement.

La chance de Dijon — elle la doit, dit-on, à la Vierge noire de Notre-Dame — c'est d'avoir été épargnée par toutes les guerres depuis 1870 et par cette autre folie destructrice qu'a été dans bien des villes la rénovation-bulldozer des années 60. Ici, pas de quartier précieux rasé au profit de tours de quinze étages. La « rénovation » — on en avait quand même prévu une — vise le quartier Clemenceau (26 hectares au nord du centre ancien). Mais elle est en panne depuis si longtemps que les édiles ont eu le temps de mettre leurs projets au goût du jour et de renoncer aux tours de bureaux de vingt étages pour des immeubles plus modestes (de cinq à onze niveaux).

Mais il faudra trouver de quoi financer le déficit créé par la suppression d'un bon tiers du programme, soit 4,5 millions de francs pour la première tranche. « *Il est normal de payer le prix de la « dédensification »*, estime M. Jean-François Bazin, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme et des espaces verts. « *C'est un mythe de faire des aménagements « gratuits », des sortes de quartiers clefs en main qui, d'ailleurs, finissent toujours par coûter à la ville. Pour n'avoir pas voulu assumer de responsabilité financière, celle-ci perdait la maîtrise de l'opération.* »

Si la rénovation du secteur Clemenceau reste une partie difficile à jouer, la nouvelle politique urbaine de la municipalité peut s'exercer plus aisément dans d'autres quartiers. La construction de quelques centaines de logements seulement dans une zone de pavillons — le quartier des Roses — ou dans un secteur très déshérité d'ateliers et d'usines — le Petit-Citeaux — permet de consulter la population riveraine, de lancer de petits concours d'architecture, etc.

Si la municipalité actuelle a ainsi la possibilité de fignoler des ensembles à l'échelle humaine, c'est, dira-t-on, que les grandes opérations, comme la ZUP de la Fontaine-d'Ouche avec ses larges avenues, ses tours et ses barres, ont permis d'accueillir les nouveaux habitants... ou que les communes périphériques en ont pris leur part, comme Chenove, Quétigny ou Talan.

« *Dijon bénéficie d'un héritage historique important. C'est une ville très homogène, où les grosses implantations industrielles ont été volontairement limitées, ce qui crée d'ailleurs un manque d'emplois dans ce secteur* », estime M. Carraz. En un mot, c'est facile pour les riches de faire de l'écologie, semble dire le maire de Chenove. Et quand on regarde les barres d'H.L.M. qui font face à sa mairie, alors que le premier magistrat de Dijon est installé dans le palais des ducs de Bourgogne, face à la ravissante place Royale, on comprend ce qu'il veut dire.

Mais tant de villes ont bradé leur héritage, tracé des autoroutes dans leurs quartiers historiques et laissé faire le temps et l'argent sans y prendre garde qu'on s'étonne tout de même de trouver Dijon relativement intacte et préservée... et sur la voie de transformations délicates et judicieuses.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

VIE DE CHATEAU A SAVIGNY

Saint Vincent chez lui

LES mille quatre cents habitants de Savigny-les-Beaune en Côte-d'Or, commune viticole aux vins « nourrissants », située à 4 kilomètres au nord de Beaune, s'apprêtent à recevoir le 28 janvier, avec un éclat tout particulier, les invités de la Saint-Vincent, patron des vignerons.

Le grand banquet qui accueillera de six cents à sept cents invités se déroulera dans le château dont ils sont propriétaires depuis le 25 novembre dernier et, ce, grâce à une opération très rapide qui permit de constituer en quelques jours une société civile de quatorze personnes représentant ce que l'on appelle « les forces vives du pays ».

Coup très bien réussi, car ce château, construit en 1430 par le duc Eudes Jean de Frolois, maréchal de Bourgogne, et son parc de 11 hectares ont bien failli être vendus une fois de plus à un « étranger ». Ce château était resté la propriété de grandes familles françaises jusqu'en 1973, date à laquelle il fut vendu à un négociant en vins anglais pour une somme de 4 300 000 F.

« Ruy Blas » et trompes de chasse

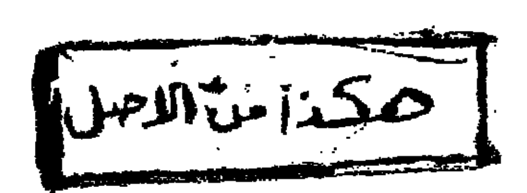
Ce négociant devait être déclaré en faillite en 1975. Entre-temps, le château avait été dépouillé de ses meubles, transportés outre-Manche « pour être restaurés », disait le propriétaire, « pour payer ses dettes », affirment aujourd'hui les Saviniens. Même les plaques de cheminée et les serrures ont été enlevées.

Après une décision de justice, le château et son parc sont mis en vente. Parmi les acheteurs, la secte Moon et un acheteur extérieur à la commune. Les présidents des sociétés locales, le maire, le responsable du syndicat viticole, se portent acquéreurs du château et du parc.

Dans l'immédiat, ils pensent constituer une Société des amis du château, car ils souhaitent que celui-ci devienne un lieu public d'expositions, de réunions, ouvert non seulement aux habitants de la commune, mais aussi aux associations de la région. Mais, auparavant, il faudra installer le chauffage central et procéder à quelques réparations indispensables pour rendre au château sa beauté d'autrefois et le doter du confort dont il manque actuellement.

« On pourra, alors, faire beaucoup de choses », dit le conseiller général du canton, M. Pierre Petitjean, qui se souvient d'avoir assisté, dans les années 50, à la représentation, dans le parc, de Ruy Blas, par le T.N.P., ainsi qu'à un concours de trompes de chasse dont on parle encore aujourd'hui à Savigny

CHARLES MARQUÈS.



CHALON ET LA SAONE-ET-LOIRE

Des chances dans les trois âges de l'industrie

UN rythme d'expansion démographique très rapide : une ville qui dans le département de Saône-et-Loire (le plus industriel de la Bourgogne) joue les locomotives ; des syndicats qui reconnaissent au patronat local *« un dynamisme industriel peu commun »* ; un patronat qui, relevant l'ancienneté du syndicalisme, estime que les relations entre partenaires sociaux sont sans concession de part et d'autre mais sans accrimonie ; un journaliste local qui dit de Chalon-sur-Saône : *« Cette ville a encore plus d'avenir que de présent »* ; un maire (socialiste) qui travaille *« en excellents termes »* avec la chambre de commerce ; un sous-préfet qui, dit-on, est passé maître dans l'art des relations publiques (au bon sens du terme).

Où donc, dans cette ville de Chalon-sur-Saône, peut-on trouver quelqu'un qui vous parle de « ce qui ne marche pas » ?

Rares sont les villes aussi favorisées par la géographie. Bien située sur l'axe Rhône-Saône, Chalon bénéficie de cent atouts, surtout pour ce qui est des moyens de communications : voie ferrée, autoroute, voie rapide Centre-Europe-Atlantique, canaux et Saône navigable, demain T.G.V. et (après-demain ?) liaison Rhin-Rhône. La large plaine de la Saône offre des terrains à l'industrie. Il faut faire plusieurs kilomètres pour trouver les coteaux viticoles, donc des obstacles rédhibitoires à l'industrialisation.

Chalon a voulu, et su, tirer profit de ces chances. On l'ignore trop souvent : à côté des vignobles célèbres de Givry, de Mercurey, de Montagny, l'industrie a acquis un poids considérable et une place nationale dans plusieurs secteurs (photographie, électronucléaire).

Mais l'industrie n'est pas ici une idée neuve. Jusque vers 1930, les chantiers navals chalonnais lançaient encore des sous-marins dans la Saône. Saint-Gobain, avant la guerre, crée une première greffe. Le second âge de l'expansion s'ouvre vers les années 60 avec la décentralisation de F.R.L.E. (groupe Philips) et de Kodak (l'entreprise qui verse les meilleurs salaires). Et il y a trois ans, Framatome entre avant l'heure dans l'an 2 000 qui sera à l'énergie électronucléaire ce que le dix-neuvième siècle fut aux houillères (non loin d'ici à Montceau).

« La politique de zones industrielles menée par la chambre de commerce et d'industrie a été prévisionnelle, intelligente et clairvoyante. Les choix et les paris sur l'avenir ont été judicieux », affirme M. Saleon Terras, secrétaire général de l'association patronale de Saône-et-Loire. *Dans cette programmation du développement, élus consulaires et municipalités ont marché du même pas. Il fallait bien que les responsables locaux prennent des initiatives puisque dans cette région jugée saine par la DATAR on n'avait à espérer aucune aide de Paris. Notre politique est donc une politique d'accueil, d'accompagnement.*

» Nous nous sommes réparti les tâches, explique pour sa part M. Roger Lagrange, le maire (P.S.) de Chalon. *A la chambre de commerce les zones industrielles, à nous les choix d'urbanisme. D'ailleurs, il va falloir réviser notre S.D.A.U. et notre POS, raisonner davantage en termes de bassins d'emploi. A l'avenir, l'expansion doit se faire en dehors de Chalon, sinon nous risquons de saccager ce qui fait le charme et l'agrément de notre ville. Nous freinerons l'expansion démographique. Il ne faut pas que Chalon, qui compte actuellement soixante mille habitants, passe les soixante-quinze mille. »*

Pas de triomphalisme

Pour l'heure, — conjoncture internationale et nationale oblige ! — et après les succès récents, la tendance est plutôt à la pause. Les trésoreries des entreprises s'assèchent, les carnets de commandes se dégonflent, l'ambiance est maussade. *« Gardons-nous de toute attitude triomphaliste ! »*, avertit M. Saleon Terras.

Dans l'agglomération chalonnaise, 1 094 emplois nouveaux (une fois déduites les suppressions de postes) ont été créés en 1976. Mais en 1977, le rythme a faibli. *« Il y a certainement plus de 3 000 demandes d'emploi aujourd'hui*, note M. Cabedoce, secrétaire de l'union locale C.G.T. *Les jeunes qui sortent du collège avec un brevet d'ajusteur ou de fraiseur se retrouvent à faire de l'ébarbage à Creusot-Loire.*

M. Bernard Thoreau, délégué de la C.F.D.T., ajoute, pour sa part, que *« si les implantations d'industries lourdes ont été astucieuses, permettant aux sous-traitants locaux de bénéficier de leurs retombées, en revanche, la question du travail féminin a été quelque peu négligée »*. Et les syndicats de raconter que, dans une grande entreprise d'habillement, les *« comportements patronaux »* datent encore du dix-neuvième siècle. *« Quand une ouvrière demande un bon de sortie pour aller chez le dentiste, ne voilà-t-il pas que le patron téléphone à l'heure du rendez-vous pour s'assurer que l'ouvrière est bien venue se faire soigner ! »*

Qu'est-ce qui fait résister si bien Chalon ? La situation géographique à l'évidence. Mais aussi une sorte d'équilibre entre une industrialisation ancienne et lourde, diversifiée, et des initiatives d'avant-garde. Chalon est à l'image de la Saône-et-Loire, département de villes moyennes et vivaces, de « pays » où jamais l'industrie, l'agriculture et les villes ne heurtent de front leurs intérêts respectifs.

On objectera que l'immense zone industrielle et fluviale n'est aujourd'hui occupée qu'à 10 ou 20 %, ce qui met la chambre de commerce dans une très inconfortable position financière Mais, dans dix ou quinze ans, ne saluera-t-on pas la clairvoyance des responsables

On critiquera aussi — non sans raison — l'excessive spécialisation industrielle de Chalon. Les élus politiques et consulaires savent bien que ce qui fut une force risque — à l'époque du redéploiement industriel — de devenir un handicap. Ils se sont mis à l'œuvre pour jeter les bases d'une politique des activités de service. Il est anormal et injuste que les chefs des petites entreprises soient obligés d'aller chercher leurs conseils bancaires à Paris pour les opérations d'exportation, alors que la Saône-et-Loire assure 49.6 % des ventes de toute la Bourgogne à l'étranger. Mais Chalon ne veut pas annexer le secteur tertiaire parasitaire, qui s'alimente des administrations publiques ou para-publiques. Il veut jouer la carte des services « démultiplicateurs » d'activités industrielles que sont les bureaux techniques, les cabinets de gestion, les instituts de recherche. La très prochaine assemblée constitutive du Syndicat interprofessionnel du tertiaire de Saône-et-Loire en sera l'illustration la plus manifeste.

Comme on compte sur la liaison Rhin-Rhône pour épauler les activités industrielles lourdes et exportatrices de la prochaine génération, de même on espère que, dans cette nouvelle aventure de l'« industrie des cerveaux », le T.G.V., qui s'arrêtera deux fois en Saône-et-Loire, sera la carte maîtresse de demain.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

DANS UN AUTRE VERDUN

UNE BOUILLABAISSE APPELÉE « PAUCHOUSE »

TOUS les dictionnaires n'y feront rien : les quelque douze cents habitants de Verdun-sur-le-Doubs en Saône-et-Loire demeurent persuadés que le fameux traité de 843 qui partagea l'empire carolingien fut signé chez eux et non point à Verdun-sur-Meuse. Quelques historiens, du reste, partagent leur certitude, et ce serait géographiquement plus logique : la Bourgogne étant à la croisée des chemins. Et des politiques !

« Et Verdun-sur-le-Doubs, c'est la Bourgogne.
Et son appétit ! »

Il y a dans ce nom même, « Bourgogne », quelque chose d'un roulement de tonneau, d'un roulement de tambour annonçant Messire le Vin. Et quelque chose aussi de cette richesse marchande qui fit la fortune glorieuse du célèbre duché et qu'on retrouve, en luisances épanouies, sur les traits des bourgeois de Rembrandt.

Mais encore, et surtout, les Verdunois sont fiers de leur « pauchouse ».

Ou « pochouse » ? La prononciation locale est « pôchou », et le mot serait soit une déformation du mot pêche, soit allusion à la « poche », la gibecière dans laquelle le pêcheur tient le produit de cette pêche.

Il n'importe, la pauchouse est, en quelque sorte, une bouillabaisse d'eau douce et le fleuron de la gastronomie verdunoise. Elle a ses rites, ses poètes, droit de cité en chaque foyer. Et depuis des lustres l'Hostellerie Bourguignonne du bon Camille Lauriot en est comme La Mecque.

Il y faut cinq sortes de poissons : brochet, anguille, tanche, perche et lotte de rivière. Du moins, il y fallait, car la lotte de rivière est devenue rare et reste souvent symbolique. Il lui faut un été particulièrement sec, des rivières non polluées, toutes choses en voie de disparition. Et cela est dommage, car c'est le poisson le plus fin de tous. On dit ici que :

« Pour un foie de lotte
Femme perd sa cotte ! »

Alors, on va chercher de la lotte de lac, jusqu'en Suisse, mais « ce n'est plus la même chose ».

Il y faut aussi un peu d'ail, des croûtons, mais surtout ni oignon, ni lardons, ni crème. Et, enfin, du vin blanc très sec.

Une correspondante m'écrivait un jour qu'elle avait connu, avant guerre, une vieille femme assurant qu'on ne pouvait plus faire de bonnes pauchouses depuis le phylloxera. En effet, avant celui-ci, les paysans cultivaient alentour, sur de vagues ondulations de terrain tournées à l'est, une vigne donnant un petit blanc sec et tellement acide qu'il n'était guère buvable. C'est avec lui qu'on réussissait la pauchouse. On le remplace aujourd'hui par l'aligoté.

Il existe, à Verdun-sur-le-Doubs, une confrérie de la Pauchouse. Un très large ruban vert et jaune, le jaune du vin, le vert de la rivière, supporte une médaille de bronze où sont inscrits ces mots :

« J'sons de Verdun
J'sons d'la gueule
Et j'savons nager. »

Beau programme pour accueillir le président !

Mais si vous ne pouvez, comme lui, aller à la pauchouse, Parisiens, laissez venir la pauchouse à vous !

Elle figure quotidiennement à la carte du « Mont Blanc » (2, rue Casimir-Périer (7e), tél. : 551-58-40), quelquefois à celle de « Moissonnier » (28, rue des Fossés-Saint-Bernard (5e), tél. : 033-69-27) et sur commande, incomparable, l'ami « Pointaire », (46, rue de Villiers, à Levallois, tél. : 757-44-77) vous en mitonnera une de derrière ses fourneaux.

LA REYNIÈRE.





LE NIVERNAIS ET SES CHAROLAIS

JOURS NOIRS POUR LES BŒUFS BLANCS

A l'heure du pansage du soir, dans l'étable basse de plafond, de part et d'autre de la rigole où suinte le purin, quelque trente charolais au pelage blanc mangent le foin dans les vieux râteliers de bois qui longent les murs. Pas de curage automatique du fumier ; pas de mangeoire centrale. Le fermier passe entre les bêtes, les poussant au besoin, pour donner à chacune sa ration. Peut-être lui faudra-t-il revenir à l'étable dans la nuit longue et froide d'hiver.

Avec le temps des vêlages, entre janvier et mars, c'est une surveillance de tous les instants, pour éviter les complications. Travail long, fastidieux, pénible. Comme il y a vingt ou trente ans.

Le mode de production du charolais n'a guère changé pour ce fermier. La vétusté des bâtiments, et la quantité de travail manuel qu'elle implique, reste un des principaux verrous à l'agrandissement du troupeau. Et qui paierait les frais énormes de modernisation ? Quelques légers progrès, grâce aux aides par les organisations agricoles depuis cinq ans. Mais on hésite encore à s'endetter de 20 millions pour une cinquantaine de bêtes. Acquérir la ferme ? Le prix de la terre, qui a augmenté dans la Nièvre encore plus rapidement qu'ailleurs, peut suffire à dissuader d'une telle opération.

L'exploitation que ce fermier occupe dans le centre du Nivernais — 80 hectares, cinquante bêtes — est assez représentative de la situation moyenne des quelque cinq mille éleveurs de charolais de la Nièvre ; et ici quatre agriculteurs sur cinq sont des éleveurs.

Ce sont d'abord des « naisseurs », beaucoup plus rarement des « engraisseurs », contrairement à leurs voisins de l'Auxois. La plupart des bêtes qu'ils vendent le sont « en maigre », ont entre dix-huit et vingt-quatre mois et sont engraissées (« finies ») ailleurs.

Berceau de la race charolaise, dont les mérites — la robustesse, les bonnes qualités de reproduction, le rendement en viande (viande maigre bien adaptée au goût du consommateur d'aujourd'hui) — sont depuis des années mondialement connus, ce département continue curieusement à exporter principalement des bêtes à engraisser vers le Bassin parisien ou les régions de l'Ouest, mais, plus difficilement depuis deux ans, vers l'Italie ou la Belgique, l'Argentine étant désormais bien pourvue en reproducteurs grâce, notamment, aux éleveurs charolais... Finies les belles années où les Nivernais vendaient leurs reproducteurs dans tous les pays du globe. Signe des temps — ou de « l'incompétence publique », diront d'autres, — la COFRANIMEX, organisme public qui organisait les exportations de l'ensemble des races de reproducteurs, a été mise en liquidation, mais le Syndicat central d'exportation du charolais, jusque-là en désuétude, vient de se reconstituer. *« L'exportation reste un à-côté bien rémunéré »*, dit l'un de ses animateurs.

Les quelque 2 % d'éleveurs nivernais spécialisés de père en fils, souvent depuis un siècle, dans la reproduction du charolais ont leurs pratiques, leurs organisations professionnelles, deux groupements, dont le GERSOLA. Un monde bien à part dans la Nièvre agricole. Dans le cadre de l'Herd Book, ils défendent la race. Dont certains, le plus souvent à l'extérieur du département, regrettent les qualités « passées ».

Si globalement les techniques de travail n'ont guère évolué au cours des dernières années dans l'ensemble du département, la situation est cependant légèrement différente dans le centre (le plus riche, où l'herbe pousse facilement), dans le Morvan, où les conditions sont plus difficiles, dans l'entre-Loire-et-Allier, fief des reproducteurs, ou dans la Bourgogne nivernaise, au nord-est, où les céréales font une percée.

Une évolution se dessine : les éleveurs nivernais cherchent depuis peu à « finir » leurs bêtes. Mais avec beaucoup de difficultés. Il faudrait pour cela qu'ils disposent de plus de place pour les loger, d'aliments produits sur place pour les nourrir, d'une main-d'œuvre qualifiée, de capitaux... Bref, il y a dans les habitudes de production de la viande une rigidité certaine.

Le développement de l'engraissement constaté en 1973 était lié à la mévente constatée sur les marchés du « maigre ». La remontée des cours de cette qualité de viande depuis deux ans (+ 15 % l'an passé) s'est traduite par un retour à la tradition, avec une diminution du nombre de bovins engraissés. Le troupeau, qui diminue depuis trois ans, s'est stabilisé autour de trois cent vingt-quatre mille bêtes environ.

Moins de dix bêtes

Si le prix de la bête engraissée suit une évolution prévisible — on en connaît les coûts — et donc relativement régulière, celui de la bête à engraisser varie beaucoup, fait l'objet de manœuvres spéculatives, au gré notamment des incertitudes politiques.

A Sancoins, fréquenté par des étrangers qu'attire l'importance du marché, on écoule aussi bien les très mauvaises bêtes que les très bonnes et de plus en plus de « vaches de réforme », ces mères que l'on préfère finir d'engraisser parce que la qualité de leur progéniture n'est pas assez bonne.

Quoi qu'on y fasse, le nombre d'exploitations continue à diminuer au rythme de cent à cent cinquante disparitions par an. 20 % des étables abritent moins de dix bêtes : elles semblent à terme condamnées. Dans la Nièvre, on ne compte qu'environ 0,8 tête à l'hectare, la consommation en engrais du département est inférieure de 50 % à la moyenne nationale. Il n'est pas rare de voir des propriétés de plus de 100 hectares exploitées par un seul homme. On augmente les superficies, quitte à se retrouver financièrement « *coincé* » pour la mise en valeur.

Un rapport de la chambre d'agriculture, « signé » par toutes les organisations agricoles du département, dressait le diagnostic dès 1973. Mais, constate aujourd'hui son président, *« les remèdes n'ont pas suivi »*.

Là où les opinions divergent, et parfois considérablement, c'est, en effet, sur les objectifs et les moyens. Faut-il, comme le souhaite la F.D.S.E.A., donner la priorité au maintien d'un effectif suffisant d'agriculteurs ? A pays désert, agriculture pauvre, dit le président de la Fédération, *« le pays pourrait faire vivre beaucoup plus de gens, à condition de maîtriser le foncier »*.

Faut-il garantir le revenu de l'agriculteur, faciliter l'installation des jeunes ou encore rationaliser les exploitations ? Pour augmenter le troupeau, il faudrait disposer de davantage de main-d'œuvre et de capitaux. Autres solutions : on devrait moderniser les bâtiments, pratiquer plus largement la stabulation libre : l'établissement départemental d'élevage et la direction départementale de l'agriculture organisent prochainement des journées d'information pour encourager les timides progrès réalisés dans ce domaine depuis peu. Une formule serait aussi de « finir » les bêtes sur place pour que la valeur ajoutée ainsi obtenue augmente le revenu de l'éleveur hivernal. Mais, pour cela, il faudrait intensifier la production de fourrage et développer la culture des céréales secondaires. Dans cet esprit, les responsables de la chambre d'agriculture préconisent la *« culture partout pour mieux nourrir les animaux et augmenter le produit brut de l'exploitation »*. Dernière échappée possible : développer l'élevage complémentaire de moutons ou de porcs.

Toutes ces voies méritent d'être explorées. Mais n'est-il pas déjà trop tard pour remonter la pente ? Certains s'inquiètent. Un comble : la Bretagne, pays pauvre mais dense, en plein développement, achète à présent pour les engraisser les charolais de la Nièvre, dont la traditionnelle prospérité tend à ne plus être qu'un souvenir.

DANIELLE ROUARD.

L'Yonne et ses « Parisiens »

TROP D'INVITÉS

TERRE de refuge des Parisiens en mal de verdure — on y compte près de trente mille résidences secondaires, soit 20 % de la totalité des logements, — l'Yonne, ce département tranquille, qui joue également avec quelque succès la décentralisation industrielle, a choisi d'arrêter l'exode rural. Reste à savoir si ce département, trop longtemps déchiré entre Paris et Dijon, trouvera enfin sa véritable personnalité. Quel sera son choix : devenir le jardin de l'Ile-de-France ou jouer résolument la carte bourguignonne ?

Quels sont les caractères de ce pays, qui s'étend sur 740 000 hectares — près du quart de la superficie de la Bourgogne, — composés de fragments arrachés à la Champagne, à l'Ile-de-France, à l'Orléanais et au Nivernais et qui a, pour seule unité, une rivière paisible, l'Yonne ?

Traversée du nord au sud par l'autoroute du Soleil, l'Yonne retrouve sa vocation traditionnelle de terre de passage. Mais, certains, venus d'Ile-de-France, s'arrêtant avant Avallon, le temps d'une fin de semaine ou... d'une retraite. On « *retape* » de vieux murs éboulés. « *Ici*, confie un vieil Auxerrois, *un tas de cailloux se vend 20 à 30 000 francs. On achète des fermettes pour 250 000 francs au minimum.*

La plupart des résidences secondaires, cossues et bien équipées, sont situées dans les petites communes rurales de la région d'Auxerre, de Sens et d'Avallon. Dans les cantons de Cheroy, de Cerisiers, de Villeneuve-sur-Yonne et de Vézelay, le long des vallées de la Cure et de l'Armançon, elles représentent 60 % du parc de logements.

Ce phénomène n'est pas sans causer quelques soucis aux maires comme au conseil général. Les équipements collectifs, en effet, ne suivent pas toujours les besoins ; notamment pour ce qui concerne les réseaux d'assainissement. De leur côté, l'administration de l'Etat et le conseil général découvrent que de nombreuses résidences secondaires se transforment en résidences principales à l'heure de la retraite. Bref, la population vieillit et c'est toute une politique d'équipements sociaux en faveur des personnes âgées qu'il est temps de lancer.

Quelles sont les relations entre les Parisiens et les « indigènes ». Bonnes, répond-on. Les commerçants se réjouissent de cette « invasion », mis à part ceux qui tiennent des magasins d'alimentation. « *Ils viennent de Paris le coffre bourré de victuailles* », tonne un commerçant d'Avallon. Dans les petites agglomérations comme Sens ou Auxerre, on sait, le samedi, reconnaître les Parisiens. « *Il y a dix ans, ils étaient apprêtés et élégants*, déclare un habitant de Quarré-les-Tombes, *aujourd'hui ils sont bottés et crottés.* »

Ont-ils tort ceux qui s'arrêtent dans l'Yonne ? Premiers paysages de la Bourgogne, avec ses vallons et ses mamelons tranquilles, avec ses vallées de la Cure, du Serein et du Cousin que ne trouble aucune agitation, où l'Yonne, reposante, baigne de petites cités qui sont le paradis des pêcheurs. Joigny, Saint-Florentin, Monéteau, Toucy, Chablis, Saint-Julien-du-Sault... elles se ressemblent toutes avec leurs petits hôtels blancs et rouges, leur tonnelle du bord de l'eau. Une halte spéciale à la Puisaye à l'ouest d'Auxerre avec ses hameaux isolés, ses élégantes gentilhommières, ses haies vives, ses ruisseaux calmes et ses étangs aux eaux dormantes.

L'Yonne ne s'est pas abandonnée tout entière au tourisme et aux résidences secondaires. Depuis 1955, ce département a bénéficié d'une très active décentralisation industrielle. Depuis vingt ans, cent cinquante usines nouvelles se sont installées ici, délaissant l'Ile-de-France. Ce mouvement est stoppé aujourd'hui. Pour deux raisons. Les responsables de la région Ile-de-France, pour maintenir le niveau de l'emploi dans leurs communes, freinent les décentralisations. Le nord du département est classé par l'administration en « zone blanche », et en conséquence ne bénéficie d'aucune prime de l'Etat pour l'installation d'entreprises.

Après une forte progression industrielle, notamment dans les vallées de l'Yonne et de l'Armançon, la croissance, à partir de 1974, s'est ralentie. Hors la population urbaine des vallées continue de croître rapidement. Sous le double effet de l'arrivée d'habitants extérieurs au département et des ruraux qui ont abandonné leurs terres. Pour fixer cette population, les responsables du département estiment qu'il leur faudrait multiplier l'installation de petites entreprises dans les villages.

L'Yonne, enfin, cherche aujourd'hui à attirer des activités de services. Il y a là une autre manière de se rendre indépendant de l'Ile-de-France. Un premier pas a été fait avec la décision d'installer à Auxerre, en 1978, le Laboratoire national d'essais, dépendant du Conservatoire national des arts et métiers. Près de trois cents cadres y seront employés en 1979. « *Ce laboratoire sera en relation directe avec le milieu universitaire de Dijon* », affirme-t-on au chef-lieu du département.

Le pays des belles églises aux tuiles brunes se déclare décidé à préserver sa vie économique, comme il a sauvé son patrimoine. Dans les deux cas, il y faut de la volonté et de la délicatesse.

JEAN PERRIN.

DES GRANDS TRAVAUX POUR DEMAIN

Rhin-Rhône : promesses à l'eau

QUE d'espoirs le chef de l'Etat avait soulevés lorsque, le 24 novembre 1975 à Dijon, il avait déclaré que la liaison Rhin-Rhône, *« projet d'intérêt européen qui s'impose comme une nécessité tracée par la géographie et par l'économie »*, serait réalisée, sur le territoire *français, vers 1985. Prolixe* en assurances, il avait ajouté : *« Dès à présent, il apparaît que l'effort général entrepris par le pays pour s'équiper en voies navigables devra de toute manière être significativement augmenté. »*

Deux ans plus tard, c'est un constat d'échec et de carence — sans circonstances atténuantes — qu'il faut bien dresser à propos de la politique de l'Etat pour les voies navigables. Et, du coup, deux questions doivent être posées (probablement le seront-elles pendant le voyage du président de la République en Bourgogne).

Les propos présidentiels de Dijon étaient-ils irréfléchis ? Le chef de l'Etat a-t-il les moyens de faire appliquer ses décisions *par son gouvernement et les* administrations ?

La traduction budgétaire du discours de Dijon contredit, année après année, tous les engagements présidentiels. Le programme quinquennal d'action prioritaire (PAP) numéro 6, qui *s'intitule « Assurer la liaison mer* du Nord-Méditerranée » n'est, au bout de trois ans, réalisé qu'à *27,2 %*. Comble : sur les quelque vingt-cinq PAP nationaux, celui-là est le plus en retard. Le budget ne consacre chaque année que quelque 150 millions de francs à l'*ensemble* de l'axe *mer* du Nord-Méditerranée, alors que le coût du seul tronçon Saône-Rhin est évalué à 6 milliards de francs de 1977 !

Quant au budget global des voies navigables, contrairement aux vœux du président, il se voit « significativement » raboté, puisque l'enveloppe de 1978, avec 357 millions de francs, marque, par rapport à 1977, une baisse de 2,1 %. Pour respecter à peu près le PAP Rhin-Rhône, il faudrait, au bas mot, que le budget général des voies navigables atteigne *600 millions* de francs par an.

C'est dans ce climat, fait à la fois (de Strasbourg à Montpellier) de découragement et d'irritation devant l'inconséquence des pouvoirs publics, que se réunira à la mi-février la Commission permanente interrégionale pour Rhin-Rhône, présidée par M. Louis Joxe, ancien *député (R.P.R.) du Rhône, membre* du Conseil constitutionnel.

Après l'annulation, pour des raisons politiques, de la réunion solennelle de la conférence interrégionale, prévue le 26 janvier à Marseille, on essayera de reprendre ses esprits et d'élaborer un schéma de travail rénové.

Sur trois chapitres, il faut rapidement lever plusieurs ambiguïtés.

• *La déclaration d'utilité publique*

Le gouvernement a fait publier au *Journal officiel* le 29 décembre un décret selon lequel est allongé de six mois le délai au terme duquel la déclaration d'utilité publique pour Rhin-Rhône doit impérativement être *prise, sous peine de* rendre caduque toute la procédure d'enquête préalable. Les partisans de Rhin-Rhône, qui soupçonnent le ministère de l'équipement de ne faire aucune diligence à l'égard de ce projet, ont vu dans ce texte une sorte de procédé dilatoire. Au ministère, on réplique : *« Il fallait prendre ce texte afin que le Conseil d'Etat, saisi de l'ensemble du dossier, donne un avis circonstancié, réfléchi et sérieux »*.

C'est donc avant le 14 juillet 1978 (et non le 14 janvier) que le gouvernement devra prononcer l'utilité publique. Après l'avis technique du Conseil général des ponts et chaussées, on attend avec beaucoup d'intérêt, pour la fin de février, celui du Conseil d'Etat qui dira si, selon lui, le projet Rhin-Rhône est *réellement d'utilité publique*.

« Je vous confirme en tout état de cause que le gouvernement mènera à son terme la procédure en cours et qu'il diligentera ensuite les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de la liaison Rhin-Saône », vient d'écrire M. Raymond Barre au préfet de la région de Franche-Comté. La haute assemblée sera-t-elle invitée à ne rendre son verdict qu'après le 12 mars ?

ALLEMAGNE
Rhin
Coblence
Moselle
Neckar
Thionville
Nancy
Strasbourg
LIAISON RHIN-MAIN-DANUBE
LIAISON RHIN-RHÔNE
Mulhouse
Niffer
Bâle
St.Symphorien
SUISSE
Saône
Lyon
Pierre Bénite
Péage-de-Roussillon
ITALIE
Rhône
En service
En cours d'aménagement
En projet
Marseille
Fos
0 km 100

• *La désignation du maître d'ouvrage*

L'administration a préparé deux projets de loi : l'un propose l'extension de la concession de la Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.), l'autre la création d'un établissement public comparable aux ports autonomes. Mais, à l'unanimité, l'association Mer du Nord-Méditerranée a opté pour une autre formule : le *syndicat mixte groupant* les régions, les collectivités locales, les organismes consulaires. Avantage : cet organisme peut être mis sur pied rapidement, puisque dans cette formule, le recours à la loi n'est pas nécessaire.

• *Le financement*

Aucune des promesses présidentielles, gouvernementales, ministérielles, ou administratives, n'a été tenue depuis deux ans. La concertation entre les payeurs *éventuels* est restée au point mort.

Le principe d'une participation des régions n'a pas été remis en cause par les établissements *publics régionaux concernés* (Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon). On accepte d'avancer prudemment, le *chiffre d'une contribution* globale de 15 %. Mais les régions disent : *« Pas question de faire les premiers des propositions précises alors que l'Etat fait de son côté le contraire de ce qu'il avait dit. »* Sur la base de 15 %, la contribution régionale — au coup par coup — représenterait, chaque année, un « impôt » moyen de 5 F par habitant.

Les experts étudient aussi des *scénarios de financement* internationaux. Autant les Allemands ne semblent guère enclins à payer pour Rhin-Rhône, autant les Suisses s'intéressent à l'affaire. Mais leur participation éventuelle ne peut rester que symbolique.

Et la C.E.E. ? Rhin-Rhône représente le modèle *même du* grand projet européen. Sur 6 *milliards de francs, l'Europe* pourrait financer quelque 500 millions de francs. Mais à supposer que Rhin-Rhône soit éligible à la Communauté, on craint à Paris que, par la *suite* — lorsqu'il s'agira de payer d'autres grands projets européens, en Italie, en Irlande *ou* en Grande-Bretagne, — la France ne soit obligée de verser davantage au budget communautaire qu'elle n'en reçoit, donc qu'à la longue elle *ne soit perdante*.

L'ensemble du dossier Rhin-Rhône doit impérativement être clarifié. Faut-il réviser les données de l'écologie, de l'économie, de la géo-politique ? Même si la période actuelle est propice aux promesses et aux incantations, *n'est-il pas temps de dissiper* certaines illusions, et de dire non seulement ce qu'on doit faire, mais aussi qui s'engage à faire quoi.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

T.G.V. : les hautes vitesses seront à l'heure

JUSQU'A preuve du contraire, les délais seront tenus : le train à grande vitesse (T.G.V.) devrait circuler à l'automne 1981, entre *Lyon* et *Saint*-Florentin dans l'Yonne. Deux ans plus tard, la ligne *nouvelle* atteindra Combs-la-Ville en Seine-et-Marne. A ce moment-là, grâce au raccordement de Pasilly, la distance de Paris à Dijon sera ramenée de 315 kilomètres à *284 kilomètres*, et le temps de parcours de deux heures dix-sept minutes à une heure trente-sept minutes.

M. Robert Poujade, maire de Dijon, avait souhaité une modification du tracé de la ligne nouvelle *de manière à la rapprocher de* la métropole bourguignonne. Finalement, *pour* répondre à ses vœux, il a été décidé de construire un débranchement sur la future voie à hauteur de Pasilly dans l'Yonne : cette bretelle se raccordera à la voie actuelle, au niveau d'Aisy, en Côte-d'Or.

Pour le moment, les travaux d'infrastructures sont activement conduits en Saône-et-Loire : sur le lot *numéro* 7 (39 kilomètres), *d'Igornay à Montchanin*, et *sur* le lot numéro 8 (36 kilomètres), de Montchanin *au nord de Cluny*.

La ligne nouvelle comportera *seulement deux gares* intermédiaires, situées toutes deux en Saône-et-Loire : *l'une à Montchanin*, l'autre à Mâcon. Six T.G.V. y feront halte chaque jour, dans chaque sens.

Pour justifier ce « *grand dessein* », la S.N.C.F. fait valoir que les sections à double voie de la ligne actuelle Paris-Lyon 109 kilomètres entre St-*Florentin* et Dijon, — *approchent* de la saturation. Le quadruplement de ces sections obligerait à creuser plusieurs tunnels. Un projet que la société nationale a abandonné pour cause de trop faible *rentabilité*.

PARIS
Combs-la-Ville
LIGNE ACTUELLE
St Florentin
AUTOROUTE A.6
Aisy
Dijon
LIGNE NOUVELLE
le Creusot
Montchanin
AUTOROUTE A.6
Mâcon
LYON

La détermination de la S.N.C.F. et l'engagement des travaux n'entament pas l'hostilité de certains *riverains de la ligne nouvelle*, réunis au sein du *Comité de liaison des associations de* sauvegarde et de défense contre le projet (CLASAD).

A son avis, le coût de la ligne nouvelle est largement sous-estimé et surtout les atteintes à l'environnement seront sévères : 2 200 hectares retirés aux agriculteurs.

JACQUES DE BARRIN.

PAS D'ACCORD...

Une blessure dans le paysage

Une de nos lectrices, Mlle Lyonnet, de Saint-Gengoux-le-National en Saône-et-Loire, nous fait part, dans la correspondance qu'on lira ci-dessous, de l'inquiétude des riverains de la future voie ferrée Paris-Lyon qui reprochent à la S.N.C.F. de ne pas tenir compte de leurs avis.

Des centaines de communes autrefois établies en « zone verte » sont en train de se battre contre les saccages du train à grande vitesse (T.G.V.) entre Paris et Lyon. Il n'est plus question d'empêcher son passage ; il *s'agit simplement* d'exiger que le train s'intègre au paysage, tout comme l'architecte des bâtiments de France exige de nous que les maisons que l'on bâtit ou reconstruit soient de couleur ocre, couvertes de tuiles plates et brunies « à l'ancienne », que leurs *formes* correspondent aux constructions traditionnelles.

Il s'agit de masquer par des arbres ces gigantesques remblais, véritables murs qui barrent l'horizon. Il s'agit de faire le maximum pour éviter le bruit à proximité des villages. *Rien* n'a été prévu à cet effet. « *On* » nous dit que le T.G.V. fera moins de bruit qu'un train ordinaire roulant à 160 km. à l'heure. Quel soulagement, *en effet ! Quand* le T.G.V. passera à 20 mètres de certaines maisons de la commune de Cortevaix...

Il est honteux de voir comment furent utilisés par la S.N.C.F. les résultats de l'enquête parcellaire entreprise pour étudier les impacts du passage du T.G.V. sur la commune. Tout ce qui concerne *« les améliorations pour rendre l'implantation plus satisfaisante », « pour atténuer les nuisances »* a été *systématiquement écarté* par la S.N.C.F.

Il est honteux de voir que les pouvoirs publics ont organisé des réunions à huis clos *« pour être plus efficaces »*. Il est honteux de voir que toutes les lettres de l'association de défense de la commune, puis du conseil municipal, n'ont pas été prises en considération.

Pourquoi l'architecte des bâtiments de France et son *collègue* chargé de la protection de l'environnement étaient-ils justement absents et excusés lors du choix des carrières servant à alimenter ces fameux remblais ? Pourquoi ni lui ni aucun organisme de tourisme — alors que les *étrangers sont si nombreux* à fréquenter la région de Cluny-Taizé, qui compte d'innombrables petites églises romanes — ne se sont élevés pour exiger qu'un minimum soit fait pour protéger le paysage ?

[On indique, à la S.N.C.F., qu'après de multiples consultations, et sans ignorer les revendications des riverains *de* la ligne nouvelle, toutes les précautions ont été prises pour faire en sorte que le T.G.V. traverse *« en douceur »* les *« zones sensibles »* de la Bourgogne, notamment la région de Cluny.]

SOUCIS DE BOURGUIGNONS

CONTESTATION DANS LE CHABLIS

UN BARRAGE CONTRE L'ADMINISTRATION

C'EST une femme qui est en première ligne, dans l'Yonne, dans le combat que mènent les adversaires d'un barrage dans la région de Chablis contre la SAFER et la direction de l'agriculture. Mme Odette Magarian, membre d'une association écologique, se bat depuis qu'est connu le projet afin de faire échouer la réalisation d'une retenue d'eau d'une dizaine d'hectares permettant d'asperger les vignobles pour les protéger du gel.

Elle estime que, en vertu de la nouvelle loi sur les études d'impact, qui précise que pour tous les projets importants l'aménageur doit évaluer. l'ensemble des conséquences sur l'environnement, on aurait dû « présenter une description du milieu existant, une évaluation des incidences possibles et une évaluation des mesures nécessaires pour limiter les effets négatifs sur l'environnement ».

Des risques pour le Serein

La retenue d'eau doit être alimentée par les eaux d'un ru et celles qui seront pompées dans le Serein. « Nous pensons, *dit Mme Magarian,* qu'on accentuera ainsi l'irrégularité de cette rivière. » *Seconde appréhension :* « Nous n'avons jamais obtenu de réponse satisfaisante à une question simple : la retenue sera-t-elle vide ou pleine de mars à octobre ? Supposons que le réservoir ait été vidé par l'aspersion après plusieurs nuits de gel. Nous sommes alors au début du mois de mai, ce n'est pas le ru de Beines qui va remplir le réservoir (370 000 m3). Que se passe-t-il de mai à octobre ? Soit le réservoir reste vide, ce sera un site désolé : quelques flaques et de la boue derrière un grand mur. Si le réservoir doit être rempli, alors il faut pomper dans le Serein et risquer de le tarir. »

Ce que veulent Mme Magarian et ses amis, ce sont des garanties, des informations. A défaut d'un vrai débat avec l'administration, ils ont demandé à chacun des candidats à la députation de la circonscription de se prononcer... avant mars.

JEAN-CLAUDE CHARIET.

VOISINS DE CHARME

Lyon, l'autre lumière

OFFICIELLEMENT, Mâcon — la préfecture, quoique moins peuplée que Chalon-sur-Saône (1) — fait les yeux doux à Dijon, prince établi de cette région de Bourgogne. Même s'il lui arrive de temps en temps d'éprouver quelque sentiment pour Lyon, dont le prestige, l'opulence, l'ont toujours, au fond, un peu séduite, cette attirance naturelle pour la métropole de la région Rhône-Alpes ne menace pas pour autant le mariage de raison contracté avec Dijon. Tout au plus justifie-t-elle le dicton « Loin des yeux, loin du cœur » : Mâcon est, en effet, à 120 kilomètres de Dijon, à 60 seulement de Lyon.

Le traumatisme qu'avait provoqué chez certains, il y a une quinzaine d'années, la décision autoritaire de rattacher administrativement à la Bourgogne ce département, dont le sud se sentait pris dans la mouvance de Lyon, s'est progressivement effacé. Il n'y a guère aujourd'hui que le CREPS de Mâcon, où sont encore recyclés les professeurs d'éducation physique et sportive de l'Ain, du Rhône et de la Loire, pour rappeler que, avant 1963, la Saône-et-Loire composait, avec ces trois départements, l'académie de Lyon.

Les barrières administratives n'empêchent pas cependant que l'on tienne compte, même officiellement, de la géographie. Qui comprendrait que pour une urgence médicale, le SMUR (Service médical d'urgence et de réanimation) de Mâcon soit contraint de doubler les délais de transport pour conduire un blessé au C.H.R. de Dijon ? Sur le plan universitaire, les étudiants doivent théoriquement s'inscrire à Dijon ; en fait, ils sont accueillis en masse dans les universités et les grandes écoles lyonnaises, qui leur offrent des choix plus variés, il est vrai. Sur ce plan, la situation ne diffère pas, par exemple, de celle du sud de l'Ardèche, naturellement tourné vers Montpellier et pourtant rattaché à l'académie de Grenoble et aux universités de cette ville.

L'effacement dans la pratique des limites des régions de programme est sensible dans le domaine de la viticulture. Ainsi, le directeur de la section régionale de Bourgogne de l'Institut technique du vin a compétence de Chablis à Villefranche-sur-Rhône. Inversement, l'inspecteur général de l'INAO (Institut national d'appellation d'origine), basé au cœur du Beaujolais — donc dans le Rhône — contrôle le Mâconnais et les Côtes-de-Beaune. L'entité viticole est donc une réalité. Trois des grands crus du Beaujolais — Moulin-à-Vent, Saint-Amour et Chenas — ne sont-ils pas partiellement ou totalement produits en Saône-et-Loire ?

Vers le T.N.P. de Villeurbanne

Reste que l'attraction de Lyon est forte sur le plan commercial et culturel. Quel primeuriste, quel restaurateur, éventuellement, songerait à s'approvisionner ailleurs qu'au marché international de gros de Lyon ? Quelle famille mâconnaise n'a pas été tentée, un jour, de faire ses achats de Noël dans les grands magasins de Lyon, la Part-Dieu sollicitant, depuis deux ans, un peu plus sa curiosité ? Même si un renversement de la tendance a commencé de s'opérer, semble-t-il, grâce en grande partie aux efforts du centre d'action culturel de Mâcon, combien de fois n'a-t-on pas entendu dans cette ville commenter un spectacle du T.N.P. de Villeurbanne ou du Thâtre du huitième de Lyon ? Oublierait-on aussi que, le soir venu, la plupart des habitants de la préfecture de Saône-et-Loire regardent le programme régional de FR 3 Rhônes-Alpes, capté dans de meilleures conditions, dit-on, que celui de Bourgogne. Dernier signe, enfin : à Mâcon, le tirage du *Progrès de Lyon*, quotidien à résonance lyonnaise, est supérieur à celui du *Courrier de Saône-et-Loire*, alors que la proportion s'inverse au nord du département, notamment à Chalon.

Pourtant, la Saône-et-Loire souhaite en rester au flirt raisonnable avec Lyon et Rhône-Alpes. Pour beaucoup de responsables, ce département ne gagnerait rien à être rattaché à une région déjà très lourde, puisqu'elle comporte huit départements. Elle ne pourrait raisonnablement figurer au premier rang de ceux-ci, alors que, moteur de la région de Bourgogne, la Saône-et-Loire peut prétendre assurer son développement en tirant partie de ses ressources : variété de ses régions, économie diversifiée, situation privilégiée sur les grands axes européens de circulation.

A cet égard, la construction du T.G.V., qui s'arrêtera deux fois dans le département, à Montchanin et à Mâcon, lui fournira un atout supplémentaire. Même s'il renforcera un peu la dépendance de Mâcon vis-à-vis de Lyon, en mettant les deux villes à quinze minutes de trajet.

BERNARD ELIE.

Deux incertitudes : l'emploi et la démographie

SELON le ministère du travail, l'augmentation des demandes d'emploi non satisfaites en un an n'a pas été, en Bourgogne, plus accentuée que dans la France en général. Il y avait fin décembre 1976 21 245 demandes et 23 510 un an plus tard, soit une augmentation de 10,7 %, alors que la moyenne nationale est de 10,4 %.

En revanche, la dégradation du contingent d'offres d'emploi non satisfaites a été, dans cette région, très rapide. On recensait 3 546 offres en décembre 1976 et 2 087 seulement en décembre 1977, soit une chute de 41,1 % alors que la moyenne nationale n'atteint que — 8,9 %.

En l'absence de données régionales annuelles sur la structure de la population active, il convient de rappeler les résultats du recensement de la population de 1975 ; ces traits caractéristiques n'évoluent en effet que lentement d'une année sur l'autre. En février 1975, on a recensé en Bourgogne 625 000 actifs dont 30 % de femmes. Entre 1968 et 1975, pour l'ensemble des régions, la croissance du nombre d'actifs est essentiellement due à la montée de l'emploi féminin. En sept ans, les taux d'activité féminin se sont en effet profondément modifiés, particulièrement entre vingt-cinq et quarante-cinq ans. Le taux d'activité féminin (tous âges) en Bourgogne (28,4 %) est proche de la moyenne française (28,6 %). En Côte-d'Or, la part de l'emploi féminin dans la population active (37,5 %) est plus élevée que dans les autres départements et proche de la moyenne nationale. C'est dans la Nièvre et dans l'Yonne que les possibilités d'emploi féminin sont les moins nombreuses.

Les chiffres de l'INSEE

Cent trente-sept mille emplois ont été supprimés dans l'agriculture depuis vingt ans. En 1975, ce secteur ne rassemblait plus que 13 % des emplois disponibles de la région. L'industrie occupait, en 1975, 30,8 % des actifs, soit une proportion légèrement supérieure à ce qu'elle est au niveau national (29,5 %). En revanche, il y a moins d'emplois tertiaires en Bourgogne (48 % des actifs) que dans l'ensemble de la France.

L'analyse de l'évolution démographique est une manière commode bien qu'incomplète de juger de la vitalité d'un pays ou d'une région.

En 1976, le nombre total des naissances en Bourgogne a diminué de 3,7 % par rapport à l'année précédente. En dépit de ce recul, notent les experts de la direction régionale de l'INSEE à Dijon, dans leurs dernières brochures, on peut nourrir quelque optimisme, car la tendance défavorable s'atténue sensiblement.

Mais la situation diffère selon les départements puisque si le nombre des naissances est stable en Côte-d'Or et dans la Nièvre, en revanche, la carence des naissances se prolonge et s'accentue de manière inquiétante en Saône-et-Loire et surtout dans l'Yonne.

Point noir : les décès augmentent, notamment à cause de leur nombre important dans la Nièvre, « ce qui est loin d'être surprenant, *précise l'INSEE,* si l'on considère la structure par âge de ce département : plus de 20 % de la population y est âgée de plus de soixante-cinq ans ».

هكذا من الأصل

LA PAROLE AUX ÉLUS

LES INFIRMITÉS DE LA DROITE

par PIERRE JOXE (*)

PARMI les « régions » *découpées parfois arbitrairement depuis vingt ans à travers* l'Hexagone, la Bourgogne est une de celles qui a réussi à trouver à peu près leur identité

Malgré la force centrifuge qui rattache à bien des égards une partie de l'Yonne à Paris, la Nièvre au *Centre* et *Mâcon* à la région de Lyon, la Bourgogne *existe.*

Dijon est sa capitale industrielle et universitaire incontestée. Elle est sa capitale historique. Lorsque l'histoire de l'art, du folklore et des courants d'échange *raconte* un même récit pendant *des siècles,* des frontières se des*sinent* sans trop d'arbitraire.

Mais à l'intérieur de ces frontières, quelle réalité politique et administrative ? Quel rôle pour cette assemblée boiteuse où siègent, d'une part et de droit, tous les parlementaires, d'autre part *un certain nombre d'élus locaux,* désignés pour la plupart par leurs conseils généraux *respectifs ?*

Première infirmité : le conseil *régional* de Bourgogne ne représente pas le peuple de cette région. Voilà *des années, élection après* élection, que la gauche est majoritaire en Bourgogne, mais au conseil régional, grâce à la loi qui nous régit, c'est la droite qui *domine. L'élection au suffrage* universel direct et à la proportionnelle aurait une conséquence salubre : la gauche y serait majoritaire. *Le conseil régional serait représentatif.*

∴

Deuxième infirmité : le conseil régional de Bourgogne pèse peu dans les décisions qui concernent *la région. Je serai concret.* Le conseil se réunit le lundi 30 janvier. A l'ordre du jour, un budget de 93 millions de francs dont 85 en investissements : la moitié pour des routes, autoroutes et téléphones, sous forme de subventions à l'Etat. Le reste, soit 42 millions environ, sera saupoudré à *travers* la *région* et représente le vrai « budget régional d'équipement ». La même semaine, mon conseil municipal à Chalon - sur - Saône (sous-préfec*ture de 60 000 habitants) établit* le budget communal. Crédits d'équipements envisagés : 42 millions. Cette comparaison se passe de long commentaire. On m'objectera que les pouvoirs d'avis du conseil régional sont plus importants que ses pouvoirs de décision. Hélas !...

Troisième infirmité : la consultation pour avis du conseil régional est tournée en ridicule par l'administration centrale et son agent, le préfet. En voici deux exemples.

Pour la même séance du lundi 30 janvier, le conseil est consulté sur la *répartition* de « certains » *crédits d'Etat.* Mais la consultation ne portera que sur un montant très faible : 40 millions environ, soit l'équivalent du budget total de Chalon-sur-Saône. Pourquoi ? Le préfet l'explique dans sa lettre d'envoi : ... « Certains ministè*res »... n'ont pas encore fixé leur* dotation régionale... « Certaines dotations ne sont pas encore connues au niveau national... » Pourquoi nous réunir ?

Autre exemple : l'an passé, les propositions laborieusement élaborées pour l'emploi, à l'occasion de la préparation du plan, n'ont pas *reçu de réponse — pas même* d'accusé de réception — du ministère compétent...

Alors pourquoi nous consulter ?

(*) *Président du groupe socialiste au conseil régional de Bourgogne, député de Saône-et-Loire.*

LA MAJORITÉ POUR L'ÉQUILIBRE

par JEAN CHAMANT (*)

VOICI la Bourgogne, l'une des plus authentiques provinces françaises, la plus chargée d'histoire peut-être, qui a vu s'affronter, avant notre ère, dans un combat décisif, la Gaule rassemblée et les Légions romaines. La géographie aussi a modelé notre région dont le sol varié et souvent riche assure des productions renommées.

Point de passage obligatoire entre l'Europe du Nord et la Méditerranée, la Bourgogne a su se constituer un tissu économique d'une grande diversité : industrie, commerce, artisanat ont connu un grand essor contrarié aujourd'hui par la crise qui affecte l'économie mondiale Un tel développement a été facilité par les voies de communication de toute nature : routière, ferroviaire, fluviale, qui la sillonnent L'une des premières lignes de chemin de fer construite au dix-neuvième siècle Paris - Lyon - Marseille la traverse dans toute sa longueur.

Notre région se trouve aussi concernée par la ligne nouvelle Paris-Sud-Est dont la réalisation est commencée. De plus, en 1975, le président de la République est venu annoncer à Dijon la mise en œuvre des derniers travaux à exécuter pour la liaison définitive par voie fluviale entre la mer du Nord et la Méditerranée. Ainsi la Bourgogne ne manque-t-elle pas d'atouts.

Depuis sa création, en 1974, l'Etablissement public régional s'est efforcé, par une programmation simple et cohérente de parfaire les équipements existants, d'engager une politique audacieuse de rénovation des zones rurales et de développement des villes d'appui

Bien que les moyens mis à la disposition de l'Etablissement public régional ne soient pas à la mesure de ses ambitions, celui-ci poursuit néanmoins sa tâche avec obstination, sans autre dessein que celui d'assurer l'équilibre et l'harmonie de cette attachante province

(*) Président (C.N.I.P.) du conseil régional, sénateur de l'Yonne.

GRANDE ÉTIQUETTE

DES CRUS EN TOUTE SÉRÉNITÉ

HEUREUSE Bourgogne, s'écriait Erasme ! Elle peut bien s'appeler la mère des hommes puisqu'elle porte un pareil lait ! » *Et de fait, si les prix bordelais louent l'accordéon, si les calamités célestes ruinent quelquefois les autres vignobles, si l'aile noire du scandale frôle tel où tel terroir et si l'on discute enfin, à perte de salive, du millésime ici et là, la sérénité des grands crus bourguignons, leur pérennité, font plaisir à boire, si l'on ose écrire !*

Certes il est aussi des bourgognes courants, non négligeables. Mais dès que l'on prononce le nom de cette province, c'est aux grands noms du vignoble que l'on pense. A la « famille royale » de ses vins, selon le tableau fantaisiste mais éloquent du docteur Gastaldy Le roi : le Chambertin ; la reine : la Romanée-Conti ; le régent : le clos de Vougeot ; les princes du sang : Romanée, Romanée-Saint-Vivant, clos de Tard, Musigny, La Tache, Nuits-Echezeaux, Bonnes-Mares ; cousin germain du Chambertin : le Richebourg ; porte-drapeau de la famille royale : le Corton ; ducs et duchesses : hospices de Beaune, Volnay-Santenots, Pommard, Beaune-Savigny, Aloxe, Vergelesses, Chassagne, Montrachet, Les Charmes-Puligny, Santenay, Mercurey, Meursault, Chablis.

Et de fait tous les grands de la côte de Beaune et de la côte de Nuits sont ici énumérés. Car ce sont là les deux « routes » du vin bourguignon.

Les rouges de la côte de Beaune sont plus tendres, moins puissants et souples, et, pour dire mieux, « moins mâles » Les blancs, Montrachet en tête, se distinguent par une grande finesse, un généreux bouquet. Sec, élégant, le Montrachet, avec son goût d'amande prononcé est un des plus grands vins blancs du monde. Son voisin le Meursault (il en est également du rouge), plus moelleux, de constitution moindre, recèle dans sa robe d'or pur, un bouquet de pêche mûre chauffée au soleil.

Entre Gevrey et Chambolle

Les rouges de la côte de Nuits sont corsés, bouquetés, généreux, de grande conservation. Il n'y a pas de blancs. Le roi reste le Chambertin, qui allie à une extraordinaire richesse de sève bien de la distinction. Mais suivent, précieux et somptueux, le clos de Vougeot (à qui le colonel Bisson fit présenter les armes au grand plaisir de Stendhal), la Romanée-Conti (perle au milieu du collier bourguignon, selon Roupnel), le Richebourg, le Nuits-Saint-Georges, rognon de la Bourgogne, les Chambolle jusqu'au village de Musigny, aimé des peintres.

L'histoire est partout présente, nouée aux ceps torturés du Pinot noir et du Pinot Chardonnay. Elle s'exprime dans cette extraordinaire épitaphe gravée dans la pierre de Comblanchien d'une tombe d'un petit cimetière entre Gevrey et Chambolle:

Ici repose
Francis-Gabriel Charavin,
capitaine en retraite. Membre
de la Légion d'honneur.
Né à Gevrey le 9 février 1785.
Il a servi fidèlement sa belle
patrie, depuis 1809 jusqu'à 1846.
Il a fait sept guerres
dans sept royaumes.
Il fut présent à vingt batailles,
onze combats, un blocus,
trois sièges.
Sous les règnes de Napoléon,
Louis XVIII, Charles X
et Louis-Philippe.
Il est mort le 16 décembre 1870.
Au combat de Nuits.
En défendant ses vignes.

L. R.

.E BUDGET RÉGIONAL

Comment sortir de la routine ?

« Un budget de continuité mais *ertainement pas de routine ».* . déclaré il y a quelques jours e préfet de région, M. Pierre Denizot, en présentant au comité conomique et social le projet de udget régional pour 1978 que le onseil régional *examinera* le 0 janvier.

D'un montant de 93,2 millions e francs (en augmentation de 5 % par rapport à 1977), ce udget se traduit par une contriution fiscale de 35 F par habiant. (la loi fixe le plafond à 5 F).

La fiscalité intervient pour) % des recettes (61 % en 1977) s emprunts pour 22 %, les remoursements d'avances allouées écédemment par la région aux T.T. pour 11 %.

Enfin, comme les ressources aient *dépassé en 1976 le pla*nd autorisé alors par la loi 5 F), l'excédent correspondant t reporté sur le budget 1978. ocurant 8 % du total des rettes.

Le Monde

société

L'ENLÈVEMENT DU BARON EMPAIN RESTE INEXPLIQUÉ

A l'italienne ou à l'allemande ?

Enlèvement à l'italienne, à l'allemande ou à la française ? Deux jours après la disparition du baron Edouard-Jean Empain, les policiers avouent y perdre leur latin. Le seul élément nouveau des dernières vingt-quatre heures est une déclaration du chauffeur de l'industriel, révélant que l'un des ravisseurs parlait avec un accent allemand ; « étranger », corrigent les enquêteurs, qui avouent ne voir là aucune piste sérieuse.

Les NAPAP ont-ils joué un rôle dans le rapt ? Les policiers ont retenu cette hypothèse — en même temps que quelques autres. Par certaines confidences — soigneusement orientées — aux journalistes, ils ont laissé penser qu'ils n'accordaient guère de crédit à une participation des NAPAP. Ils espéraient ainsi « faire monter les enchères », amener ceux qui revendiquaient l'opération à se manifester de manière plus précise. Peine perdue puisqu'on a assisté, dans la soirée du 24 janvier, à une cascade de démentis. Mais là encore, quelle crédibilité accorder à ces derniers ?

La clandestinité recèle en effet quelques pièges. Notamment celui, pour une organisation, de se retrouver malgré elle entraînée dans une aventure engagée, le cloisonnement aidant, par une faction qu'elle contrôle plus ou moins ; ou encore par des provocateurs extérieurs visant à discréditer le mouvement ou à fomenter un climat d'insécurité avec un but politique. Certains enquêteurs se rappellent encore, à ce propos, les surprises de l'enquête qui suivit, en 1972, l'enlèvement d'un cadre de la régie Renault, M. Robert Nogrette.

Le rapt de ce dernier, le 8 mars, était aussitôt revendiqué par la Nouvelle Résistance populaire (« branche militaire » de l'ancienne Gauche prolétarienne), qui exigeait, en échange de sa libération, la mise en liberté de tous les gauchistes appréhendés lors des manifestations qui avaient suivi la mort de René-Pierre Overney, un jeune ouvrier tué par un vigile de la Régie, M. Jean-Antoine Tramoni.

La libération de M. Nogrette intervenait au bout de quarante-huit heures et l'enquête démarrait très vite : on retrouvait le lieu de détention de M. Nogrette, puis, successivement, les huit voitures — de location, suprême imprudence — ayant servi à l'enlèvement. Pourtant, six années plus tard, cette affaire attend toujours sa conclusion. De l'aveu de certains de ceux qui tentèrent de la mener à bien, la personnalité de quelques-uns des « ravisseurs présumés » de M. Nogrette, qu'ils identifièrent, ne serait pas étrangère à cette absence de résultat, le « gauchisme » de certains d'entre eux apparaissant pour le moins douteux. Prudence et doute s'imposent donc d'autant plus aujourd'hui en l'absence de tout indice sérieux.

Inversement, la thèse du rapt crapuleux ne doit pas être écartée, et l'on remarque, au Quai des Orfèvres, que le climat actuel n'est pas sans rappeler celui des jours qui suivirent, au printemps dernier, le rapt de M. Lucchino Revelli-Beaumont. Les derniers appels téléphoniques réclamant 40, puis 100 millions de francs de rançon pour la libération du baron Empain, pourraient apporter quelque crédibilité à cette interprétation. Pour les policiers, en l'absence de tout élément concret permettant d'en identifier formellement les auteurs, ils ne font qu'ajouter à l'imbroglio.

JAMES SARAZIN.

Un appel du gouvernement

Au nom du gouvernement, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, premier ministre par intérim, a lancé, mardi 24 janvier, un appel à la radio et à la télévision et qui disait :

« C'est au nom du gouvernement, en tant que premier ministre par intérim, que je m'exprime.

» Un criminel a assassiné la semaine dernière trois victimes innocentes, a effectué une prise d'otage pour protéger sa retraite et n'est toujours pas retrouvé à l'heure où je parle. Un homme a été enlevé hier. Des terroristes revendiquent cet enlèvement et menacent d'abattre cet homme, si on ne se plie pas à leurs volontés.

» Quelle que soit la condition, les origines ou la profession des victimes, ces actes sont également révoltants. Dans la République française, chacun a droit à la liberté et à la vie. La violence qui s'abat aujourd'hui sur quelques-uns pourrait s'abattre demain sur d'autres, sur vous qui m'écoutez. »

M. Peyrefitte a ajouté : *« Ce qui est en jeu, c'est le simple respect des lois républicaines et la sécurité des Français. Allons-nous nous résigner à ce que ces lois soient violées, à ce que cette sécurité soit bafouée par quelques poignées d'hommes qui n'ont d'autre aspiration que le crime ?*

» Tous les Français sont concernés par cette aggravation de la violence Dans un pays voisin et ami, l'Italie, des centaines de rapts ont abouti à ce que les menaces d'enlèvement et de mort pèsent maintenant sur les citoyens de toutes les catégories sociales, les commerçants comme les ingénieurs, les journalistes comme les fonctionnaires, les ouvriers comme les magistrats

» Nous ne voulons pas qu'en France s'établisse le règne de l'anarchie et de la violence. Aucune faiblesse ni aucune complaisance n'est admissible à cet égard

» L'Etat fait et fera son devoir, en mettant tout en œuvre pour retrouver les coupables. Mais il n'y réussira qu'à deux conditions, a continué M. Peyrefitte.

» La première, c'est que tous ceux qui ont une responsabilité dans la vie sociale, intellectuelle ou économique, ou dans les Eglises, ou dans les organisations syndicales, ou à la tête des partis politiques, condamnent sans hésitation la pratique de la violence et du terrorisme.

» La seconde, c'est que la population soit vigilante et concourre de toutes ses forces à l'arrestation des coupables.

» Seul le refus unanime par le peuple français, et par ses porte-parole, de l'usage de la violence, quel que soit le prétexte dont elle se pare, peut faire échec à ce péril. Il y va du salut de la démocratie et des libertés en France », a conclu le ministre de la justice.

M. Mitterrand : tout enlèvement politique est un recul de civilisation

M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, interrogé à Marseille mardi 24 janvier sur l'enlèvement du baron Empain, a déclaré :

« Tout enlèvement politique, pour quelque raison que ce soit, est un acte de barbarie. C'est un recul de civilisation, il n'y a pas d'excuse. C'est au demeurant dérisoire pour quiconque veut changer la société de penser que des actes de violence individuelle auront d'autre résultat que de renforcer la capacité contre-révolutionnaire du pouvoir en place.

» Le parti socialiste condamne donc formellement ce type d'action, et je forme le vœu que cet enlèvement n'ait pas de conséquences tragiques. Selon nous, la qualité des personnes, leur situation sociale, leur fortune ou leur absence de fortune, leur position politique importent peu. Nous tiendrons ce raisonnement pour quiconque et nous le tenons en la circonstance pour le baron Empain. »

D'autre part, Mᵉ Denis Langlois, avocat au barreau de Paris, a estimé que la déclaration de M. Peyrefitte ne devait *« en aucun cas constituer un prétexte pour appeler à la délation généralisée et restreindre les libertés individuelles »*.

Enfin, le mouvement trotskiste Lutte ouvrière estime que *« l'enlèvement du baron Empain, s'il s'agit — et rien n'est moins sûr — d'un geste politique, n'aidera en rien les travailleurs, et les révolutionnaires socialistes ne peuvent que condamner ces méthodes. » « Mais l'importance donnée à cette affaire*, poursuit le communiqué, *a soulevé un coin du voile qui dissimule la scandaleuse fortune des grands possédants et leurs relations avec les gouvernants. »*

Le président est absent

Que se passe-t-il dans un groupe employant cent vingt mille personnes et réalisant 22 milliards de francs de chiffre d'affaires avec cent cinquante sociétés lorsqu'on enlève son président ? La question mérite d'autant plus d'être posée dans le cas de l'ensemble Empain-Schneider, que le baron « patron » incontesté du groupe en est de surcroît l'actionnaire principal. La machine risque-t-elle de s'arrêter de tourner ?

Dans le cas d'un géant aussi diversifié et déconcentré que le groupe Empain-Schneider, certainement pas. Le baron Empain n'est pas un expert — il le sait, il le dit — et se repose beaucoup sur les collaborateurs qui relèvent directement de lui. Au premier rang d'entre eux, M. René Engen, directeur général de Schneider S.A. et de tout le groupe : de nationalité belge, comme son président, c'est le financier et l'homme de confiance. Autour de lui, les dirigeants des grandes filiales : M. Forgeot, président de Creusot-Loire, avec les deux directeurs généraux : MM. Boulin, également président de Framatome (le nucléaire) et Collas (la métallurgie). Le baron déclarait, en 1976, à *l'Express* : *« Je ne peux évidemment pas m'occuper directement de cent cinquante sociétés. Mon rôle est de fixer les objectifs, de contrôler les résultats et d'insuffler au groupe une âme et une volonté de se battre. »* Lorsqu'il s'agit d'investissements *« stratégiques »*, de décisions qui orientent la vie du groupe, c'est M. Edouard-Jean Empain lui-même qui statue en dernier après consultation des dirigeants des sociétés concernées.

Une courte absence ne causerait donc guère de difficultés. Il n'en reste pas moins que le baron, qui détient une quasi-monopole de la construction nucléaire en France, a pris des engagements personnels auprès des pouvoirs publics lorsqu'ils lui ont permis d'y accéder. Cette situation très spéciale donne à M Empain, citoyen belge devant la loi mais dont les intérêts sont français à 80 %, un statut tout à fait à part. C'est dire qu'en plus de ses préoccupations d'ordre humanitaire, le gouvernement français ne peut qu'être très attentif au sort du troisième baron Empain, patron de l'atome industriel français.

Le témoignage du chauffeur

Diverses péripéties, aucun élément probant. Ainsi peut-on résumer la journée du 24 janvier, et les premières heures du mercredi 25 janvier ponctuées par de multiples appels téléphoniques contradictoires qui revendiquaient l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain ou démentaient tel ou tel message précédent. Dans le même temps, le lourd dispositif policier mis en place, aussi bien pour retrouver la trace du baron Empain que pour s'emparer de la personne d'Yves Maupetit, n'a pas provoqué de découverte significative. Cent quarante mille véhicules, plus de deux cent quarante mille personnes ont été contrôlées en vingt-quatre heures, affirmait-on, mardi 24 janvier en fin de journée, au ministère de l'intérieur De source officielle, on apprenait ce mercredi, en fin de matinée, que le dispositif demeurait en place.

Aucun indice significatif n'a pu être dégagé des circonstances de l'enlèvement, le 23 janvier. M. Jean Denis, chauffeur du baron Empain, a fait, mardi 24 janvier, dans la soirée, la déclaration suivante : *« J'ai été rejeté sur le trottoir. Ils m'ont traîné par les épaules sur une quinzaine de mètres, puis ils m'ont projeté dans l'Estafette, où ils m'ont bâillonné, bandé les yeux, mis des menottes après m'avoir ôté mes lunettes et fait agenouiller. (...) Quant à dire à quoi ils ressemblaient, c'est difficile : ils portaient des cagoules. J'ai cependant l'impression qu'ils avaient quarante ans... je ne me souviens pas d'un accent quelconque. Sauf peut-être celui qui donnait des ordres, il me semble, je l'ai dit aux policiers, que c'était un Allemand. »*

M. Denis, qui ne connaît pas la langue allemande, a déclaré aux policiers que l'un des ravisseurs avait prononcé quelques mots en une langue étrangère qui lui aurait paru être l'allemand. On se refuse, au ministère de l'intérieur, à préciser la nature et l'intérêt des indices recueillis après l'examen des véhicules retrouvés dans les heures qui ont suivi l'enlèvement. On se contente d'indiquer que, grâce aux renseignements recueillis auprès des témoins, un signalement plus précis des ravisseurs a pu être établi.

Après les deux appels téléphoniques, à R.T.L. et au journal *l'Est républicain*, qui avaient, mardi 24 janvier, attribué aux Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPAP) l'enlèvement et réclamé la libération en France de Christian Harbulot et en République fédérale d'Allemagne d'Irmgard Moeller et de Rolf Pohle (*le Monde* du 25 janvier), une autre communication anonyme venait démentir ces assertions. Toujours au nom des NAPAP, un inconnu déclarait, mardi 24 janvier, peu après 14 heures, à la rédaction de Thionville du *Républicain lorrain* que *« cette organisation n'était pas responsable de l'enlèvement du baron Empain »* et qu'elle *« n'accepte aucune manipulation d'où qu'elle vienne, car ce n'est pas parce qu'elle a décidé provisoirement l'arrêt des opérations ponctuelles qu'elle effectue depuis plus de deux ans qu'elle changera sa stratégie pour celle de l'enlèvement »*.

Confusion

Adressé au quotidien *Libération*, un démenti attribué aux NAPAP précisait : *« Nous démentons : 1) avoir pris part à quoi que ce soit dans l'enlèvement du baron Empain ; 2) avoir jamais compté Christian Harbulot parmi nos rangs, ni même sympathisant ; 3) avoir un quelconque lien avec les individus qui ont enlevé le baron. »*

Trois autres appels, ouvrant, sans plus d'indices, autant d'autres pistes sont venus ajouter à la confusion. Le groupe « Joris Van Severen » — un comité pour la réunification des provinces flamandes, de tendance d'extrême droite — aurait enlevé, a affirmé un correspondant qui appelait R.T.L., le baron Empain, qui aurait *« porté préjudice à l'ethnie flamande »*. Quel crédit peut-on accorder à cet éventuel « comité », dont la dernière manifestation remonte à sept ans ? (lire ci-contre l'article de Pierre de Vos).

Enfin, deux appels dépourvus de sens idéologique sont parvenus, mardi 24 janvier, au quotidien *Rouge* et à l'Agence France-Presse, assortis de deux demandes de rançon. L'interlocuteur de *Rouge* a affirmé : *« Nous ne sommes pas des politiques, nous sommes des professionnels. Nous exigeons une rançon de 40 millions de francs. »* Une voix essoufflée a déclaré à l'A.F.P. : *« Nous sommes des professionnels. Nous demandons que la police soit exclue de cette affaire, ainsi que des journalistes trop fouineurs, et que la ligne téléphonique de l'avenue Foch soit débranchée de la table d'écoute. Nous réclamons 10 milliards d'anciens francs. Nous rappellerons demain. »*

NAPAP ET FRACTION ARMÉE ROUGE

L'un des sous-titres de l'article consacré à l'affaire de l'enlèvement du baron Empain, et publié en première page du *Monde* du 25 janvier, comportait, dans nos premières éditions, une erreur. Ce sous-titre indiquait que *« le prisonnier serait exécuté mercredi si trois membres des NAPAP incarcérés n'étaient pas libérés »*. En fait, ainsi qu'il était précisé dans l'article lui-même, il ne s'agissait pas de « trois membres des NAPAP », mais de deux membres de la Fraction armée rouge, Irmgard Moeller et Rolf Pohle, et d'un membre des NAPAP, Christian Harbulot.

LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

La « Schadenfreude » de Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Les Français ont-ils une « affaire Schleyer » sur les bras ? La question se pose tout naturellement pour les citoyens de la République fédérale. Pour l'instant, toutefois, quelque doute subsiste encore dans les milieux responsables, alors que la presse tend à présenter l'enlèvement du baron Empain comme si aucune incertitude ne subsistait sur le caractère et l'orientation politiques de l'affaire. Même dans un organe aussi pondéré que la *Frankfurter Rundschau*, le correspondant parisien du journal suggère que l'opération des ravisseurs obéissait au *« modèle allemand »*. Il va jusqu'à insinuer que seuls des experts venus de la République fédérale auraient pu aider les NAPAP à organiser aussi parfaitement un tel attentat.

Jusqu'ici, cependant, l'Office fédéral du crime, à Wiesbaden, se refuse à tout commentaire, en précisant que l'affaire Empain concernerait uniquement la police française. Au ministère fédéral de l'intérieur, en revanche, on fait savoir que les autorités des deux pays sont en contact étroit.

Il serait tout à fait faux de croire que qui que ce soit ici manifeste la moindre satisfaction au sujet de l'épreuve à laquelle les Français doivent faire face aujourd'hui. Cela n'empêche que l'on détecte dans certaines réactions un peu de cette *« Schadenfreude »*, cette « joie maligne » qui a toujours été considérée comme une caractéristique du tempérament germanique.

Les Allemands de l'Ouest avaient été choqués par l'attitude indifférente et même hostile qu'ils ont cru percevoir au-delà du Rhin lorsqu'ils ont eux-mêmes vécu les semaines tragiques qui ont mené en fin de compte à la « victoire de Mogadiscio ». A ce moment-là, ils ont tout d'abord eu le sentiment que la police française ne faisait pas preuve de tout le zèle souhaitable pour coopérer à la recherche des terroristes allemands sur son territoire. Plus encore, les citoyens de la République fédérale ont été surpris et vexés en constatant qu'une partie de la presse française ne voyait dans les mesures de protection prises ici qu'une occasion de dénoncer l' *« hystérie allemande »*.

Aussi ne manque-t-on pas de relever avec un peu d'ironie amère qu'après l'enlèvement du baron Empain la police française a elle aussi barré les routes et qu'elle a même mis en place des contrôles sur le pont de la Concorde. Et pour ce qui concerne l' « amour de la délation » que tant de journaux français ont reproché aux Allemands lors de l'affaire Schleyer, c'est avec une nuance de satisfaction que l'on enregistre ici les appels lancés par M. Peyrefitte.

JEAN WETZ.

Émotion en Belgique

De notre correspondant

Bruxelles. — Si l'enlèvement du baron Empain a provoqué l'émotion en Belgique — et surtout dans la « bonne société » où « Wado » (c'est son surnom) n'a que des amis, — on a l'impression que toute l'affaire se déroule en dehors de la zone d'influence de la justice du pays. Il y a eu, au cours des dernières heures, des consultations entre la police française et la police judiciaire bruxelloise, c'est certain, mais on ne semble pas avoir pris de mesures exceptionnelles. Personne ne croit que les ravisseurs sont partis de Belgique ni qu'ils y amèneront leur victime, mais les contrôles ont été renforcés à la frontière française.

La police n'a pas non plus retenu l'hypothèse de l'enlèvement par le groupe *« Joris Van Severen, comité pour la réunification des provinces flamandes »*. Mardi 24 janvier, vers 13 h 30, R.T.L. annonçait que ce groupe revendiquait l'opération. En fait, il s'agit d'un comité assez « folklorique », de tendance d'extrême droite. Sa dernière manifestation remonte cependant à sept ans.

Certaines radios ont précisé que Joris Van Severen était *« un Belge fusillé pendant la guerre pour espionnage au service des Allemands »*. Joris Van Severen n'a probablement jamais eu l'intention de collaborer avec l'occupant et il n'en a pas eu, en tout cas, l'occasion : il a été tué en mai 1940, pendant l'exode, par un officier français à Abbeville.

Il avait été député nationaliste flamand jusqu'en 1931 ; après quoi il avait fondé le Verdinaso (Verbond van Dietse nationaal-solidaristen), qui réclamait, à ses débuts, l'unification de la Flandre belge et française avec les Pays-Bas, au sein d'un Etat néerlandais. Ses revendications furent ensuite élargies à la Wallonie et au Grand-Duché de Luxembourg. Par la suite, Noris Van Severen avait apporté son appui enthousiaste à la politique de neutralité du roi Léopold III (1936), et il avait organisé des manifestations auxquelles assistaient jusqu'à dix mille personnes, souvent en uniforme noir.

Arrêté dans la confusion de 1940, assassiné, Joris Van Severen fut revendiqué à la fois par la résistance et par la collaboration. Ses militants, souvent de jeunes intellectuels, apportèrent leur appui les uns au maquis, les autres aux Waffen-SS.

PIERRE DE VOS.

LES SUGGESTIONS DE LA PRESSE PARISIENNE

Une large place est toujours accordée dans les quotidiens parisiens à l'enlèvement du baron Empain ainsi qu'à la fuite de Yves Maupetit. Chacun, comme Jean Laborde dans *l'Aurore*, condamne l'enlèvement du financier et les meurtres commis par Yves Maupetit.

Plus radical est Max Clos dans *le Figaro* qui à la fin de son éditorial indique : *« Yves Maupetit et les ravisseurs du baron Empain ne se sont jamais rencontrés, ils n'ont peut-être aucun point commun. Nous nous proposons de leur en trouver un : la guillotine. »*

Encore faudrait-il trouver les responsables de l'enlèvement, ce qui permet à *Libération* de titrer : *« Baron Empain : un rapt en quête d'auteur »*.

Le quotidien d'extrême gauche commente, d'autre part, l'appel du gouvernement prononcé par M. Peyrefitte en observant : *« Cela faisait penser à ces journaux à grand tirage qui font profession de condamner le vice et le crime pour mieux exposer ce qu'ils condamnent. »* Opinion partagée par *le Quotidien de Paris* qui titre sur toute la « une » : *« Peyrefitte fait frissonner la France »*. Pour sa part, *l'Humanité* va plus loin en soulignant que M. Peyrefitte *« tente une mise en condition de l'opinion »* et s'interroge : *« A qui profite le rapt ? »*

PRESSE

● *Le « Daily Telegraph »*, quotidien conservateur britannique, n'a pas paru mercredi 25 janvier. La direction du journal rejette la responsabilité de cet arrêt de la publication sur les employés au routage, qui refusent d'utiliser une nouvelle machine, insatisfaits d'une révision de leurs salaires. Pour les mêmes raisons, le *Sunday Telegraph* n'a pas paru dimanche dernier. *Le Daily Telegraph* a cependant pu être mis en vente normalement mercredi à Manchester.

● *Le Grand-Orient de France*, par un communiqué publié lundi 23 janvier, *« extrêmement inquiet de la recrudescence d'actes violents de caractère fasciste et raciste (...) en appelle à la vigilance de tous les républicains épris de liberté »*.

La galaxie des autonomes

II. — L'ART D'ÊTRE PATIENT

par LAURENT GREILSAMER

Les « autonomes » tournent le dos aux appareils politiques. Ils disent « non » aux idéologies, « non » au gauchisme, « non » au militantisme. Pour la plupart, ce sont des jeunes de l'« après-mai 1968 » (« le Monde » du 25 janvier). Leur souhai — rallier les squatters, les « écolos » en marge et les clandestins des radios-pirates à leur combat — n'est encore qu'un vain espoir.

« *Tu te promènes dans la ville, loin des tours. Dans les quartiers tranquilles bien sûr, ailleurs, tu perds ton temps. Tu regardes, tu furètes. Si t'es O.K., tu le trouves facile ton squat* (1). » Ah, l'univers du squat et du squatter ! Fabuleux. Un autre monde. Une autre planète. Premier arrêt de notre voyage. Fenêtre sur la galaxie autonomie... Un exemple. *Dix exemples...*

Patrick, vingt-trois ans. Un ancien de la villa Faucheur, le plus gros squat de Paris (*le Monde* du 3 janvier). Un après-midi de baguenaude dans le quatorzième arrondissement et voilà. Il vient de dénicher l'« *occase* ». Côté cour : un deux pièces, cuisine, salle d'eau. Côté jardin : la crasse et l'abandon. Splendeurs et misères ! N'importe, « *c'est tout bon* ». Demain, Patrick viendra avec son baluchon rejoindre les squatters du quartier Plaisance (1).

Serge, vingt ans. Il squatte depuis deux mois avec des amis un immeuble immense, carcasse lugubre sans électricité ni chauffage, à la périphérie de Paris. L'inconfort total. « *Ici, il n'y a pas de privation d'espace*, explique-t-il. *Les désirs de chacun ne sont pas interdits d'office, il peut se passer des choses. Tu peux jouer de la musique, vivre avec les autres.* »

Refrain souvent entendu. Le squat, c'est un peu la « *convivialité* » au présent. Une autonomie « *pépère* », entre amis et connaissances des milieux divers.

L'investissement est minime. « *C'est un strict calcul financier dans la mesure où tu as de la peinture en gros*, raisonne Serge. *Au maximum, t'as un investissement de 300 francs, mobilier compris.* » Incroyable ? Le squat moyen, il est vrai, n'a pas de lit, mais un sac de couchage. Pas de chaine hi-fi, mais les juke-boxes des cafés. Par crainte du « *braquage* ». Par style de vie. Libérer un espace de vie ne sert à rien si l'on ne se libère pas soi-même, disent en substance les « *sans droits ni titres* ». « *On peut travailler à plein temps, mais c'est très dur*, dit Jacques. *C'est peut-être le travail qui nous ennuie. Disons qu'on vit avec un minimum de fric. Quand on n'en a plus, on se débrouille. On magouille. On trouve un chantier.* » Evident. Lorsque deux squatters se rencontrent, qu'échangent-ils ? Des combines, bien sûr. Où vont-ils ? Visiter le squat d'un copain naturellement. Le squat bricole sa vie, sa « *bouffe* ». Il aspire essentiellement à investir et conserver « *un endroit où poser ses fesses* ».

Deuxième planète. Deuxième fenêtre ouverte sur la galaxie autonomie. Un personnage : le radio-pirate. La soif de s'exprimer dans la gorge et la ténacité chevillée au cœur. Le radio pirate ? Un autre bricoleur. Il lutte pour conquérir un « *morceau de bande F.M. entre France-Inter et France-Culture ou France-Culture et France-Musique* ». Un espace sonore à lui... pour les autres.

Georges, vingt-quatre ans, professionnel de l'information, met *actuellement au point Radio-100.* Avec une quinzaine d'amis, il s'apprête à diffuser sur Paris. C'est un dingue du micro, un passionné de l'info. L'espace de la radio, la *liberté des ondes*, il voudrait, « *sans que ce soit le bordel* », en distribuer le trousseau de clefs à tout le monde. « *Ce qu'on a découvert, c'est que la radio, c'est simple et c'est pas cher. Cent fois moins cher qu'un journal et mille fois plus efficace. Il faut démythifier. Tout compris, notre matériel nous revient à une « brique ».* »

A Besançon, Radio-25 est sur les rangs. Trépignante. Là encore, *ce sont des jeunes*. Là aussi — trait commun aux radios-pirates en herbe — ils ne veulent pas prendre la parole. Non, ils entendent la donner. Leurs cassettes sont déjà enregistrées et n'attendent plus que l'émetteur. L'une des premières émissions est réalisée par le comité de liaison anti-canal du Rhône au Rhin.

Le tronc d'arbre

Ecolos, alors ? « *Non, on se situe plutôt à l'extrême gauche. Pour l'instant*, c'est *un peu un jeu face au monopole. L'expression en province, tu sais, c'est plutôt limité.* » Deux radios dans l'enfance ; deux tentatives comme tant d'autres. *Ce sont les premiers pas d'un fabuleux jouet.*

Radio-Verte, la première, a relevé le défi (2). Elle émet quotidiennement depuis le 7 décembre dernier. *Pionnière, on la regarde* presque comme un ancêtre chez les « pirates ». Radio-Fessenheim (Alsace), Radio-93 (Seine-Saint-Denis), Radio-Abbesses-Echos (dix-huitième *arrondissement*), Radio libre-44 (Nantes), sont venues la rejoindre dans le camp de ceux qui défrichent de nouvelles terres.

Ecologie..., écologistes..., écolos. C'est notre troisième planète. Troisième et dernière incursion d'une revue trop rapide. L'écologie, c'est le tronc d'arbre, l'axe *structurant. Tout part de lui. Tout* lui revient un peu. Les premiers, avec le mouvement des femmes, les écologistes se sont découverts autonomes. Différents. Gens à part.

Le début des années 70. Tout feu tout flamme, ils interpellent les institutions, les ministères et les partis politiques. « *Oyez, oyez, bonnes gens, nous avons des choses importantes à dire.* » Vain appel. Echec salvateur. Les écolos découvrent leur vérité. « *On était devenus autonomes par rapport à la scène politique et aux idéologies dont sont porteurs les partis* », raconte Brice Lalonde des Amis de la Terre de Paris. Révélation ! les écolos comprennent que les luttes des femmes, les luttes antipollution, les luttes antinucléaires et *tutti quanti* sont systématiquement ravalées par les politiques au rang de « fronts secondaires ». Assimilées, digérées, ces luttes le sont bel et bien, certes, mais pour *être récupérées. Le tournant se* situe là. René Dumont, en se présentant à l'élection présidentielle en *1974*, fait la coupure. « *Nous ne quémandions plus les partis. Nous n'avions plus à les aiguillonner. C'était l'autonomie.* » Une véritable nébuleuse. « *Un slogan nous avait frappé en 1968 : prenez vos désirs pour des réalités. On voudrait y adapter nos méthodes. Exemple : nous disons non au monopole de T.D.F. Très bien ! On fait des radios-vertes. On dit non aux voitures. D'accord ! On prend des vélos. Pour que l'autonomie existe, il faut prendre à l'Etat, réduire sa part. La logique n'est pas de revendiquer, mais de faire, de créer. Une sorte d'idéologie est en train de naître : celle du « Do it yourself »* (fais-le toi-même) *américain* », explique Lalonde.

Cette révolution est anodine, au ras des pâquerettes. Mais gare ! Elle touche au cœur de la vie quotidienne. « *Chacun a un certain nombre de tâches précises et doit les réaliser. Il n'y a plus ni stratégie commune, ni projet commun. C'est l'éparpillement.* » Là, les écolos, ici les femmes. Là les squatters, ici les immigrés. Là les non-violents, ici les régionalistes. Là les antinucléaires.

Mini-barricades et braseros

Telle est l'autonomie. Bon enfant. Candide. Telle est aussi l'erreur commune ! L'autonomie ne connait pas de victoires sans *guérilla. Redescendons sur nos* planètes. Reprenons un à un ces « *nouveaux champs d'expérimentations sociales* » : les squats d'abord, avec l'histoire édifiante d'un immeuble du centre de Paris. Un immeuble qui ressemble à un paquebot : coque rouillée, hublots béants, chaufferie jetée à la mer, escalier arraché. Un immeuble — propriété ministérielle — dont le destin est d'être transformé en centre social d'ici à quelques années.

Le 11 novembre dernier, une vingtaine de jeunes, mi-étudiants, mi-ouvriers, le prennent d'abordage. Un travail énorme les attend : *rendre vivable ce squat* de la misère. Chacun pour soi, Dieu pour tous. C'est la période de survie individuelle.

15 janvier, beaucoup de têtes ont changé. Le squat commence « *à tourner* ». Peinture fraîche et fenêtres bricolées. Cuisine sommaire. L'optimisme est toutefois mitigé : « *On est lucides, les flics peuvent venir à tout moment nous virer et les proprios tout casser.* » Donc, les squatters veillent.

Rue Lahire (13e). Mercredi 11 janvier. Des ouvriers d'E.D.F. arrivent pour couper le courant. Coups de téléphone à droite et à gauche. « Coordination ». Le ban et l'arrière-ban des squatters sont mobilisés. Après « discussion » avec les ouvriers, ces derniers se retirent. « *Ça s'est bien passé* », soulignent les habitants. « *Pour une fois.* » Car le rapport des forces en présence n'est pas tou*jours favorable, loin de là. Ainsi,* le 24 novembre dernier, au petit matin, C.R.S. et gardes mobiles quadrillent le quartier Plaisance (14e). De 8 à 11 heures, les « *autorités* » procèdent à quatre expulsions. Rue Vercingétorix. Rue du Château. Rue de l'Ouest. Les murs conservent le souvenir de cette journée. « *Suicidons la SEMIREP, extradons Chirac* », « *Offensive et autonomie* ».

Jeudi 24 novembre, après une manifestation courtoise les cocktails Molotov volent. Une guérilla en plein Paris, avec ses attaques et ses contre-attaques, ses mini-barricades et ses braseros. « *C'était sous le coup de la colère, sans réflexion. Ça s'est fait comme ça, dans la hâte* », raconte Michel, vingt et un ans, menuisier-ébéniste. « *Les « cocks » ont d'ailleurs très mal marché. C'était la première fois qu'on en faisait, une copine en a même ramassé un sur la tête ! On a réagi en tant que violents, ent tant qu'habitants du quartier.* » Durant quelques heures, les squatters sont devenus des insurgés. « *Un squat tombe, dix autres naissent !* » Lyon, 9 décembre. La police évacue les douze « *sans droits ni titres* » de la rue Albert-Colombier « *Offensive-Autonomie* » rappellent les murs de la rue de l'Ouest.

Les radios-pirates. Deuxième étage. Deuxième front. Pour un peu, clandestinité, solitude, noms de guerre. Pour un peu ou pour de bon ? Les « pirates » sont gens de mystères. Il faut téléphoner à X... pour obtenir Y..., qui vous met en relation avec Z..., etc. De la firme alors cet ensemble de précautions rétro ? Non. Cela sauve les apparences. Car jusqu'à nouvel ordre le monopole de Télédiffusion de France (T.D.F.) n'est pas caduc et les radios-pirates sont bien ionterdites. Jusqu'à nouvel ordre ausis, un certain *nombre de* plaintes en justice ont bien été déposées.

« *La répression se fait au niveau du brouillage, pas des flics*, dit Georges. *L'intervention de la D.S.T., le 6 janvier, au cours d'une réunion des types d'Abesses-Echos, un vendredi, alors qu'ils émettent régulièrement le samedi à 11 heures, ne s'explique pas autrement. Les flics voulaient des noms, c'est tout.* » Sans doute. *Voilà en tout cas un jeu de cache-*cache insoluble... insolite, qui durera ce que durera la mise sur pied et l'approbation d'une juridiction idoine. Car les radios-pirates le disent (dans une cave, leur lieu de réunion) : « *Il faut absolument quitter cette clandestinté.* » La guéguerre avec Télédiffusion de France et ses « *brouilleurs* » patentés « *commence à bien faire* », disent en substance ces amoureux-nés du micro.

D'ailleurs, les brouilleurs commencent à tirer la langue. Par la vertu de quelle botte secrète ? C'est bien simple : « *Nous n'avons pas d'horaires fixes parce que le brouillage nous aurait toujours. Alors, on attend qu'ils partent bouffer. Ce sont des fonctionnaires syndiqués les « brouilleurs », non ?* » Baisser de rideau. Motus et bouche cousue... Cela pourrait s'appeler « *l'autonomie ou l'art d'être patient* ».

Encore un étage. Nous sommes dans le royaume de l'écologie. Une belle mariée dont la traîne brille des feux du régionalisme, du féminisme, de la non-violence, des défenseurs de la société civile et de l'écologie soi-même. Un vaste programme — « *résister à la concentriaion de l'Etat* » — et un vieux cheval de bataille : rendre leur part et leur noblesse aux « *activités franches* » du foyer dont la gamme va des soins-aux-enfants à la cuisine-ménagère-bien-mitonnée. Bagatelle que tout cela, diront certains. Néo-rousseauisme. Peut-être. Mais l'ennemi est désigné : « *le travail aliénant.* » Les écologistes « *veulent le réduire massivement* », expose Brice Lalonde. « *On veut proposer trente heures de travail par semaine et ne pas contraindre à la retraite.* » A vos rangs les récupérateurs de propositions !

Restent dans la mouvance du mouvement — anonymes, secrets — les saboteurs-nés. Restent les antinucléaires de tout poil, pain de *dynamite* dans une *main*, petit livre vert ou rouge (selon) dans l'autre. Ils font des « *coups* », ces gens de l'ombre. Tantôt un site nucléaire, tantôt les « *panneaux Decaux* », tantôt une pelleteuse mécanique. « *Des espaces infinis s'ouvrent à l'autonomie...* »

Ainsi vogue la galaxie autonomie, nébuleuse pétaradante. Terreau en perpétuelle ébullition. De-ci de-là. De-là de-ci. Des *tentatives d'organisation*, bien sûr, ont été lancées. Fructueuses, telle l'Association pour la libération des ondes (ALO), qui fonctionne de manière régulière de*puis le mois d'octobre dernier.* ALO fournit le prix des émetteurs, présente les pièces du dossier juridique, prodigue les conseils aux amateurs.

Bref, ALO renseigne. ALO est au centre de tout. L'association demande une juridiction *technique*, une *normalisation* des ondes et une attribution des séquences. Oui, tout cela. « *Le point de vue de l'autonomie sur cette question des moyens de communication de masse est que cent fleurs s'épanouissent, que cent radios transmettent...* », écrit Félix Guattari (3).

La jonction entre les différents squats est de loin plus balbutiante. Elle existe cependant. On l'appelle « *autodéfense* », « *solidarité* ». Autodéfense ? Un but, un horizon pour la « *mouvance anti-autoritaire* ». Société en marge. Contre-société.

FIN

(1) Habitation occupée sans droit ni titre.

(2) Il n'existe pas de recensement des squats parisiens. La préfecture de police de Paris ne possède aucune évaluation de ce phénomène.

(3) « Radio-Verte » a émis pour la première fois le 13 mai 1977.

Une réaction à l'extrême gauche

Autant que l'on puisse en juger en se référant à leurs écrits (1), *les autonomes se sont* donné pour objectifs de « *faire reculer la répression* » et de défendre « *les véritables libertés, celles des espaces de luttes* ». Pour éviter que cette défense ne devienne « *un gadget de plus* », certains d'entre eux n'ont pas hésité à prôner, et à exercer, la violence. *Solution de* désespoir qui ne met pas seulement en cause les systèmes de pouvoir, mais qui marque aussi la crise d'une politique : celle de l'extrême gauche.

Le phénomène autonome apparaît, en effet, à bien des égards, comme une réaction face aux *comportements* et à *l'organisation* des formations qui se réclament de la révolution. Cette réaction s'explique, en partie, par la filiation qui existe avec certains groupes maoïstes aujourd'hui disparus (tels que la Gauche prolétarienne) Mais les autonomes ne sauraient être exclusivement *assimilés* à des « *maoïstes qui en sont revenus* ». *Ne serait-ce que parce* qu'ils expriment, et avec eux de nombreux groupes écologistes, les sentiments anti-parti de toute une frange de la population. Une de leurs premières préoccupations n'est-elle pas, d'ailleurs, *de ne pas devenir une* « *orga-gaucho* » (organisation gauchiste) *avec* « *la violence en plus* » ?

Aussi, les « *inorganisés* », sans passé politique précis ni formation théorique, sont-ils sans doute les plus nombreux au sein des groupes autonomes. *Une certaine* « *prolétarisation* » des étudiants, consécutive au *chômage des jeunes, est plus* sûrement propice à la mobilisation autonome que ne peut l'être la « *crise du militantisme* » qui atteint toutes les organisations d'extrême gauche.

L'usage de la violence

Celles-ci se trouvent confrontées aux dénonciations, voire *même* aux agressions de certains groupes autonomes. Face aux accusations portées contre elles, *elles semblent amorcer* une autocritique. Toutefois en ce qui concerne la violence — qu'elles récusent — elles se promettent *d'être* « *de la dernière fermeté* », et ce en utilisant au besoin les mêmes méthodes que leurs détracteurs. N'est-ce pas dans cette perspective que la L.C.R. s'emploie actuellement à renforcer son service d'ordre ?

La part d'autocritique consiste à admettre que l'apparition des autonomes ne saurait être réduite à la contagion des « *modèles* » allemand et italien ; elle conduit à reconnaître que le *développement* du phénomène autonome *a été rendu possible par l'incapacité* de l'extrême gauche à *offrir un débouché politique crédible aux* « *nouvelles formes de luttes* ». Celles-ci sont elles-mêmes engendrées, affirme M. Isaac Joshua, *membre* du bureau politique de l'Organisation communiste des travailleurs, par « *l'approfondissement de la crise des rapports sociaux, la dégradation des conditions de vie et de travail, et l'extension du rôle de l'Etat* ».

Il est vrai qu'un certain *désenchantement est perceptible* dans les rangs de l'O.C.T., en particulier chez les militants du courant minoritaire. Certains d'entre eux ont d'ailleurs annocé, le 23 janvier, leur départ. Cette formation est donc, plus que d'autres, attentive à toute nouvelle déviance.

De son côté, la L.C.R. concède : « *Il est facile de comprendre que, confrontés au chômage, à l'oppression sournoise et ouverte d'un capitalisme en pleine décomposition, nombre de jeunes sont tentés par la violence.* » De plus, affirment les trotskistes, « *moins l'extrême gauche peut répondre aux problèmes de l'heure, plus ce genre de mouvement peut se développer* ».

Enfin, M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., attribue à l'extrême gauche « *une part de responsabilité politique dans l'apparition du phénomène* ».

Toutefois, cette relative compréhension à l'égard des autonomes est immédiatement nuancée par l'énoncé des « *contradictions* » que comportent leurs attitudes.

Chacun s'accorde, en effet, pour souligner, et pour regretter, qu'un mouvement selon lequel « *tout est prétexte à s'attaquer au capital sous toutes ses formes* » n'accompagne sa démarche d'aucun projet autre que « *la glorification de la marginalité politique et sociale* », selon l'expression de M. Joshua.

La critique la plus sévère a trait à *l'usage de la violence.* La L.C.R., dont les locaux ont *été trois fois attaqués, estime* que le mouvement autonome « *gaspille* » une révolte en un « *assaut minoritaire et désespéré* ». Les trotskistes ne craignent pas d'évoquer une violence « *parfaitement aveugle et imbécile* ». Au-delà des attaques dirigées contre la L.C.R., les *dirigeants des formations révolutionnaires* inclinent à penser que la présence des autonomes rend désormais « *problématique* » toute manifestation de rue.

Les affrontements qui ont accompagné la manifestation organisée à Paris contre l'extradition de Me Klaus Croissant ont, *sans nul doute*, servi de leçon. Il s'agit aujourd'hui, pour les organisations d'extrême gauche, d'éviter qu'à la faveur de telle ou telle exaction ne s'engage un processus conduisant à la « *criminalisation* » de l'ensemble *du gauchisme. D'autant, ajoutent* les uns et les autres, que « *ce genre de mouvement est tout à fait vulnérable à des manipulations ayant pour but l'application en France d'une stratégie de la tension* ».

Force est donc de constater que, aux yeux des formations qui composent l'extrême gauche, le caractère encore très marginal de la mouvance autonome fait que les problèmes de maintien de l'ordre qu'elle pose l'emportent sur les interrogations à plus long terme sur le devenir du courant révolutionnaire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) *Page rédigée par l'assemblée parisienne des groupes autonomes parue dans le journal Libération daté du 21 novembre 1977.*

« CASSE-NOIX »

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Il est « sporadique, spontanique et grenoblique ». Il s'appelle « Casse-Noix ». Parmi tant d'autres, c'est l'un des fleurons actuels de la presse « underground ».

Né en septembre 1975, puis mourant, puis ressuscité, « Casse-Noix », étonne, détone.

Depuis sa réapparition, en juin 1977, le journal présente chaque mois des « recettes » *pour la fabrication de cocktails Molotov*, indique la méthode à suivre pour écouter les messages de la police sur un transistor et brouiller ceux-ci à *l'aide d'un petit émetteur*, donne des conseils pratiques pour la manipulation des explosifs, présente la façon de confectionner un masque à gaz à partir d'un masque de plongée... Le journal entend ainsi « démocratiser les moyens de légitime défense » contre *Super-Phénix*. Il encourage la création de « milices antinucléaires » et affirme dans son numéro de juillet 1977 : « Entre les entreprises qui travaillent pour Malville, les convois et les cantonnements de C.R.S., les maquisards antinucléaires ne devraient pas manquer de cibles, et, si ça ne suffit pas, nous devrons frapper plus haut et plus fort en visant les centres de décision. » Un *peu plus loin*, « Casse-Noix » écrit : « Les manifestations à cent mille personnes, il y en a tous les ans au 1er mai et à la fête de « l'Humanité ». Et ça change quoi ? »

Passionnément anti-autoritaire, extrêmement méfiante *à l'égard de toutes les organisations*, l'équipe de « Casse-Noix » rassemble une dizaine de personnes : quelques étudiants, quelques anciens militants *d'extrême gauche*, des « zonards ». Aucun d'entre eux n'a vécu mai 68, mais beaucoup ont milité activement contre la loi Debré en 1973. L'un est ajusteur, un autre câbleur ; elle est sténo-dactylo à la faculté ; il travaille dans une société d'intérim ; ils sont chômeurs.

« Casse-Noix » se défend d'être le journal d'une organisation. Les articles et les dessins qu'il contient n'engagent que leurs auteurs. Il n'a « ni Dieu ni maître », mais il est en rupture avec l'anarchisme. Il se définit comme « un journal anti-fasciste de façon radicale ». *Il poursuit inlassablement ses* attaques contre le préfet de l'Isère, M. René Jannin. La violence de celles-ci dans le numéro du mois d'août 1977 faisaient craindre sa saisie. A « Casse-Noix », on affirmait qu'en cas d'interdiction, une nouvelle « gazette » du même type réapparaitrait dans les kiosques grenoblois. En décembre, sous le titre « Grenoble pue », deux pages du journal étaient consacrées aux principaux responsables de la police grenobloise, photographies à l'appui. La légende définissait leur rôle lors des manifestations, et l'on pouvait lire sous la photo de l'un d'eux — qui était entourée d'une cible : « A ne pas manquer... »

CLAUDE FRANCILLON.

JEUNESSE

Le gouvernement étudie l'amélioration du statut fiscal des associations

Le gouvernement étudie l'amélioration du statut fiscal des associations. C'est ce que vient de déclarer M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, aux représentants des associations de jeunesse et d'éducation populaire, inquiètes des charges que leur impose l'Etat : taxe de 4,25 % sur les salaires, T.V.A. sur le matériel éducatif, exclusion du nouveau régime fiscal de la presse, etc. Le secrétaire d'Etat veut ainsi *« favoriser la vie associative »*.

M. Dijoud a précisé que le taux de rémunération et le nombre de postes mis par l'Etat à la disposition des associations (postes FONJEP) seront *« sensiblement augmentés »* et que le gouvernement étudiait la possibilité de réduire les charges sociales payées sur le salaire des animateurs.

Un projet de loi est actuellement soumis à l'arbitrage du premier ministre sur l'extension aux plus de vingt-cinq ans du congé cadre jeunesse (ce congé permet aux jeunes travailleurs et apprentis de participer, en dehors de leurs congés payés, à un stage de formation d'animateur). Le taux d'imposition des indemnités versées aux animateurs bénévoles serait en outre réduit.

D'autre part, le secrétariat d'Etat vient de créer une commission nationale des activités de plein air et de pleine nature. Composée de membres de l'administration, d'organisations de jeunesse, de fédérations sportives et de dix personnalités *« choisies pour leur compétence »*, cette commission devra proposer des remèdes visant à favoriser la « démocratisation » des activités de plein air. Une « mission de plein air » a été créée au secrétariat d'Etat. Elle a pour rôle de favoriser les contacts avec les autres ministères et sera l'interlocuteur des associations, des fédérations et des collectivités qui mènent une action dans ce domaine. Enfin, des groupes techniques départementaux de plein air seront institués au sein des commissions départementales de loisirs.

JUSTICE

La prison, le père, l'enfant

De notre correspondant

Montréal. — Venu volontairement « se livrer » à la justice canadienne, M André Dulong était encore, mardi soir 24 janvier, détenu à la prison de Parthenay, à Montréal, attendant que la police de la province de Colombie britannique, qui a demandé son incarcération, vienne le chercher. M Dulong, qui a été arrêté lundi, à son arrivée à l'aéroport de Montréal, est le père d'une fillette, aujourd'hui âgée de cinq ans, Lucienne, qui vit avec sa mère, Loredana Weichel, à Vancouver.

Après avoir divorcé de Mme Weichel, à qui avait été confiée la garde de l'enfant, M Dulong avait enlevé sa fille en 1975 avant de retourner en France. La mère faisait peu de temps après enlever à son tour l'enfant, en plein Paris. Une cour de Colombie britannique a lancé contre M Dulong un mandat d'arrêt pour rapt d'enfant, crime puni au Canada d'une peine allant jusqu'à quinze ans de prison. M Dulong n'a, pour le moment, subi aucun procès relatif à cet enlèvement.

Il ne pourra pas être défendu par son avocat français. Seul un avocat ayant satisfait aux examens régissant l'exercice de la profession d'avocat, en Colombie britannique, peut plaider dans cette province. Il n'y a pas d'accord juridique entre la France et le Canada et la situation de M. Dulong, si l'on excepte ses développements spectaculaires, n'est pas unique.

Le retard des policiers de Vancouver pose un problème de procédure : au terme de la loi canadienne, M Dulong doit être présenté à un juge dans les quarante-huit heures qui suivent son arrestation. Par la suite, si la sûreté de Colombie britannique n'était pas venu le chercher avant mercredi soir, il devrait être libéré sans caution. A moins que la police québécoise n'ait obtenu d'un juge un certificat d'arrestation contre lui. En tout état de cause, son procès se déroulera en Colombie britannique. — A.-M. C.

● *Accusé d'assassinat* devant la cour d'assises du Gard, Diogène Malzac, quarante-cinq ans, a été condamné à une peine de dix années de réclusion criminelle, mardi 24 janvier, à Nîmes. Condamné à mort par contumace, le 1er juillet 1975 et arrêté trois jours plus tard, Diogène Malzac était rejugé pour l'assassinat, le 25 juillet 1972, d'un jeune proxénète nîmois, Gérard Croze, vingt-deux ans (*le Monde* du 25 janvier). Le substitut général, M René Barselo, avait requis une peine de vingt ans de réclusion criminelle.

● *Fin d'un internement psychiatrique contesté.* — M. Mouloud Bouchaal, interné à l'hôpital d'Esquirol à Saint-Maurice (Val-de-Marne) depuis près de quatre mois (*le Monde* des 31 décembre 1977 et 6 janvier 1978), en est sorti le samedi 21 janvier. Le Groupe information-asile et les unions régionales parisienne et départementale du Val-de-Marne de la C.F.D.T. ont réuni à ce propos une conférence de presse, le mardi 24 janvier, en présence de l'intéressé. Il a été précisé que M. Mouloud Bouchaal a pu sortir de l'établissement, après intervention de sa famille, en application de l'article L. 339 du code de la santé publique, lequel prévoit que toute personne, en placement volontaire dans un établissement d'aliénés, cessera d'y être retenue dès que sa sortie sera requise par sa famille.

Des crimes sans importance

*La cour d'assises de la Creuse a acquitté, mardi soir 24 janvier, après deux heures de délibération, M. Gérard Grosset, un artisan ramoneur âgé de vingt-cinq ans, accusé d'*homicide volontaire avec préméditation et de coups et blessures volontaires *sur la personne de deux Algériens.*

Le samedi 11 décembre 1976, à Aubusson (Creuse), une dispute éclate dans une sorte de boîte de nuit — dans des circonstances qui n'ont jamais été clairement établies — entre deux clients algériens et M. Gérard Grosset, un habitué de ce « club » dont il avait été, auparavant, le cogérant. Le patron, inquiet, s'empresse de faire sortir tout le monde et de fermer son établissement.

Une minute plus tard, on entend des coups de feu. M. Elaid Djennati, âgé de trente-six ans, s'effondre, tué de deux balles en pleine tête. Son compagnon, M. Mohammed Benabed, âgé de quarante-trois ans, employé comme lui sur un chantier de travaux publics de la région, tente de s'enfuir, blessé à la jambe. M. Gérard Grosset, sa Winchester 22 long rifle sous le bras, entre chez lui, juste en face du lieu de l'agression.

Pour la partie civile, qui défendait les intérêts de la famille de la victime, « il s'agissait d'un crime raciste, car si les antagonistes n'avaient pas été algériens il n'y aurait pas eu de meurtre *». En outre, M. Grosset étant rentré chez lui pour prendre la carabine, la préméditation était avérée. M. Grosset a pourtant nié avoir prémédité son acte, affirmant qu'il avait obéi à un réflexe de peur, «* lui et ses parents ayant été pris à partie dans la rue par le groupe des Algériens *». Une peine de quinze ans de réclusion criminelle a été requise contre lui; tandis que la défense demandait son acquittement, nous rapporte notre correspondant.*

*Les jurés de la Creuse ont donné raison à M. Grosset et à ses amis dont l'un confiait, quelques jours après le meurtre (*le Monde *du 28 décembre 1976 : «* Peut-être l'affaire ira-t-elle aux assises, mais ça n'est pas perdu d'avance. *» Et rappelant le précédent de Flers (Orne) où les jurés venaient d'acquitter un homme accusé lui aussi d'avoir tiré sur un Algérien (*le Monde *des 18, 20, 23 novembre 1976), il ajoutait ironiquement : «* On ne va tout de même pas prendre quinze ans pour un bougnoul... *»*

La cour d'assises de la Meurthe-et-Moselle a condamné, lundi 23 janvier, les deux auteurs d'une autre agression mortelle contre un ressortissant marocain à quatre ans d'emprisonnement dont trois avec sursis assortis d'une mise à l'épreuve de cinq ans. MM. Nunzio Cordone, un artisan peintre de vingt ans, et Ghylain Braendlin, un garçon de café de vingt-neuf ans, avaient tué, à Jarville (Meurthe-et-Moselle), en le frappant avec une chaise en métal M. Mohamed Bliel, un ouvrier marocain de trente-cinq ans, père de quatre enfants.

Dans la Creuse comme en Meurthe-et-Moselle, des crimes sans importance...

Faits et jugements

Une « journée d'action » en faveur de Mlle Guemann.

Mlle Monique Guémann, vice-présidente du Syndicat de la magistrature, premier substitut du procureur de la République de Draguignan, suspendue provisoirement pour avoir fait état le 18 novembre 1977 à l'audience de son *« inquiétude »* après l'extradition de l'avocat allemand Klaus Croissant, a été victime de l'exploitation, sur le plan local, d'une attitude en soi normale ; cette *« répression »* reflète l'orientation prise depuis l'accession au poste de ministre de la justice de M Alain Peyrefitte. Telle est l'analyse du syndicat de Mlle Guemann, exprimée lundi 23 janvier lors de la présentation d'un numéro de la revue *Justice 78* consacré à cette affaire.

Selon le Syndicat de la magistrature, les autorités judiciaires locales ont à dessein amplifié et exploité l'incident, donnant ainsi au ministre de la justice l'occasion de fustiger le comportement de Mlle Guemann. Cette dernière, magistrat en général bien noté et qui ne s'était opposée à ses supérieurs que pour des conflits liés à l'exercice de ses droits syndicaux, souligne que son dossier, très mince au départ, a été ensuite artificiellement grossi de l'accusation d'avoir critiqué une décision de justice. Le Syndicat de la magistrature affirme n'exclure aucune forme d'action pour défendre, dans l'avenir, si besoin était. Mlle Guemann, qui doit être de nouveau entendue par la commission de discipline du parquet le 1er février. Une « journée d'action » doit avoir lieu à cette date.

Un psychiatre aurait succombé à une overdose.

Le corps d'un jeune médecin psychiatre lyonnais, âgé de trente-cinq ans, M. Patrice Benoit, a été découvert mardi après-midi 24 janvier dans son appartement du quartier des Brotteaux à Lyon. Le docteur Benoit, che fde service à l'hôpital psychiatrique du Vinatier, gisait sur un canapé. A côté de lui, sur une table, les policiers ont découvert une seringue, des ampoules de stupéfiants et de tranquillisants, et un stock de médicaments inscrits au tableau « B ». Le médecin, qui s'était installé à Lyon au mois de septembre dernier, aurait succombé à une overdose. Une autopsie a été ordonnée.

Double meurtre sur un parking de l'autoroute Metz-Strasbourg.

Un double meurtre a été commis mardi après-midi 24 janvier sur le parking de Berg, près de Sarre-Union (Bas-Rhin) de l'autoroute A 34 Metz-Strasbourg. M. Emile Girard, âgé de quarante-cinq ans, brocanteur, demeurant à l'île Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) a été tué de plusieurs coups de pistolet de calibre 9 mm alors qu'il se trouvait au volant de sa voiture. Sa voisine, Mme Marie-Claude Legros, âgée de vingt-trois ans, qui pourrait être l'épouse de la victime, a été grièvement blessée.

La jeune femme a expliqué aux policiers qu'un automobiliste était venu demander à M. Girard un comprimé pour calmer les maux de tête et qu'il lui avait tiré dessus. Puis un routier belge, M. Christian Claeys, âgé de trente ans, demeurant à Saint-Amantsberg, en Belgique, qui voulait s'interposer a également été tué. Le meurtrier présumé, M. Bernard Berthet, demeurant à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), a ensuite pris la fuite à bord d'une R 12 de couleur orange immatriculée 4594 BF 94.

Cet homme est actuellement recherché par la police dans la région de Brumath. Une affaire passionnelle pourrait être à l'origine du drame. C'est, en effet, Mme Legros qui a donné aux policiers l'identité du meurtrier.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions indiqué, sur la foi des déclarations d'un policier, dans un article intitulé « Un homme élégant » (*le Monde* du 14 janvier), aucune annonce d'emploi émanant d'un escroc n'a paru dans les cinq derniers numéros du *Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, ainsi qu'il nous l'indique.

« Légitime défense » contestée.

Après la création de l'association Légitime défense, que préside M. François Romério, ancien premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, six syndicats *« s'élèvent contre les objectifs de l'association dont les dirigeants, hauts magistrats et fonctionnaires de police, sous couvert de la protection des citoyens, appellent en fait la population à s'armer et l'invitent à la vengeance privée, à l'autojustice et à l'exercice quotidien de la violence »*.

Ces mouvements (le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, la Fédération autonome des syndicats de police, le Syndicat national autonome des policiers en civil, le Syndicat national d'éducation et de probation de l'administration pénitentiaire) *« réaffirment que la recherche et la répression des auteurs ou présumés auteurs d'actes répréhensibles ainsi que la prétention des personnes et des biens incombent à la seule institution légale et constitutionnelle, qu'il n'appartient à aucun groupe privé de se substituer à la police et à la justice »*.

Au sein même de l'association Légitime défense, l'un de ses fondateurs, M. Raymond Fabre, vice-président au tribunal de grande instance de Bobigny Seine-Saint-Denis), signale qu'*« il est civiliste et ne s'occupe que de litiges qui n'ont rien à voir avec la répression des infractions »*, et indique qu'il est à l'origine d'*« une procédure de médiation dans les conflits du travail qui a permis de régler rapidement et efficacement la plupart des différends à la satisfaction de toutes les parties »*.

Quatre mois de prison avec sursis pour un policier brutal.

Le tribunal correctionnel de Grenoble a condamné, mardi 24 janvier, M. René Baldo, gardien de la paix, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 francs de dommages et intérêts à sa victime. Ce policier qui était en congé le 11 mai 1976 avait participé à une *« expédition punitive »* contre des étudiants à la suite d'une manifestation qui avait opposé, à la porte du campus de Saint-Martin-d'Hères, forces de l'ordre et étudiants (*le Monde* du 12 janvier). L'un d'eux avait été *« pris en chasse »* par M. Baldo et ses amis ; il avait été blessé d'un coup de matraque et hospitalisé.

Le tribunal a considéré que *« les faits commis délibérément sont graves en raison de la qualité de gardien d. la paix du prévenu qui lui créait un devoir particulier de réserve et du fait que son action ne pouvait qu'ajouter aux troubles déjà suffisamment sérieux apportés le 11 mai 1976 à l'ordre public »*. — (Corresp.)



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

...tionnaires

« VIVE ... NATION ! »

...PAULE-MARIE GRAND.

REGARD VERS LA SCULPTURE

L'oubli des dieux et des héros

L'UN des événements de l'année écoulée au Metropolitan Museum de New-York a été la présentation d'une statue, ou plutôt d'un groupe sculpté, qui n'était rien de moins qu'un Bernin de jeunesse inédit. On a du mal à dire ce qui surprend le plus dans ce bloc de marbre de 4 pieds et demi, évidé de partout et merveilleusement poli : la virtuosité du praticien qui l'a exécuté ou la cocasserie du thème, des *putti* taquinant un faune qui enjambe un tronc de figuier où grimpe une vigne. On dirait d'abord un Carrier-Belleuse endiablé tant s'imposent le fini, l'entrelacement des formes. Mais, on s'en aperçoit vite, l'invention est trop forte, trop originale, pour un moderne ; cette définition précise des éléments, cet embrassement de deux robustes spirales, n'appartiennent qu'au dix-septième siècle. Et au dix-septième siècle, il n'y a qu'un sculpteur capable de traiter ce thème enjoué, digne de Rubens, dans un style aussi complexe, l'auteur de la grande composition en vrille d'*Enée et Anchise* (1619) et des éblouissants effets de matière d'*Apollon et Daphné* (1622) de la galerie Borghèse, Bernin donc, dans la fougue de sa toute jeunesse, vers 1616, *c'est-à-dire* à dix-huit ans, l'âge où l'on avait alors son métier en main.

Ce marbre inconnu a été présenté dans une vente à Paris en 1972. Il n'a pas *été identifié, ce qui n'a rien* d'étonnant. Mais, l'eût-il été, il est douteux qu'un grand collectionneur ou un musée ait eu envie de se l'offrir, car dans notre pays l'intérêt pour la sculpture *classique* est loin d'être aussi contraignant qu'en Europe *centrale ou dans les pays* anglo-saxons. Parmi les acquisitions récentes du Met de New-York — *pour le citer une* dernière fois — figurent un *Saint Jean-Baptiste polychrome de l'Espagnol* Montanés (vers 1625) et un *Tempérance* en *marbre du Florentin Caccini (vers 1584)*, l'un provenant d'une chapelle, l'autre d'un *jardin ; rien qui fasse battre le cœur de surprise comme* le faune ivre et égaré *de Bernin, mais on songe aux* innombrables pièces qui valent mieux que celles-là et, dans les musées de province française, reçoivent si peu d'attention, aux statues mal entretenues et plus ou moins en danger sous les porches et sur les places, sur tant d'ouvrages que nul n'ose plus traiter de chefs-d'œuvre, parce *que la mode n'y invite pas !*

Un éditorial, assez sévère de ton, de la *Revue de l'art* (n° 36) a dénoncé cette situation de négligence, de déshérence, *propre à la culture française récente*, à l'égard des produits de l'art qui fut justement le *plus constamment, savamment* et parfois génialement pratiqué ici depuis *le réveil roman*. Les travaux de l'érudition — trop ignorés — et les soins de *quelques conservateurs éclairés n'y changent* rien ; nous n'y sommes pas assez *attentifs, comme s'il était normal* qu'un ami du dehors, un collectionneur ou un *marchand donne, par son intervention*, le choc qui remet en valeur l'œuvre classique, *en nous aidant à voir plus loin* qu'un répertoire lassant de Renommées, d'Hercules, de perruques... La sculpture n'est pas toujours à l'aise dans le musée imaginaire des reproductions. L'excellent conservateur des sculptures du Louvre, Victor Beyer, a présenté un recueil de la sculpture française du dix-septième siècle (éd. Grafica Gutenberg). Un choix bien documenté n'était pas de trop, mais la photographie accuse la coulée des reflets sur les bronzes, aggrave les ombres du marbre et en affaiblit le grain. Rarement le cliché enrichit son objet, comme il arrive pour la peinture. La sculpture vaut par la masse, le découpage, l'aplomb dans l'espace et non seulement par le conflit de l'opacité et de l'épiderme.

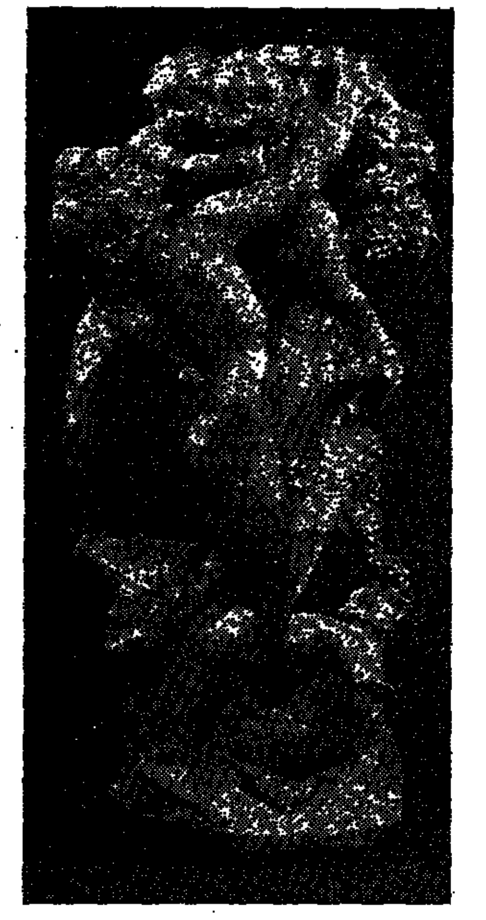
Le dernier vestige de la puissance

En fait, la sculpture monumentale n'est à l'aise au musée qu'avec une mise en scène capable de rappeler — et de remplacer — le mur de marbre des chapelles, l'espace du parc, les degrés du château. C'est ce qu'a tenté et largement réussi le regretté Pierre Pradel au Louvre. Les trois figures du monument au jeune Louis XIV, dressé autrefois à la pointe du Pont-au-Change, s'élèvent aujourd'hui en haut de l'escalier, que gardent les deux Termes frileux de Saint-Cloud par Pierre Legros, devant se dressent les deux énormes rapts mythologiques destinés à Versailles, exilés aux Tuileries (et judicieusement mis à l'abri en 1972). Assemblage heureux et peu fréquenté. Seuls — ou presque — les ouvrages de Puget, que nous sommes enclins à sauver parce qu'il a dit : « *Le marbre tremble devant moi...* », semblent attirer le visiteur. Il est dommage qu'on ne sente pas mieux tout cela. Peut-être est-ce trop solide et trop fort et faut-il appliquer à cet art le mot acide de Cioran : « *Quels que soient ses mérites, un homme bien portant est toujours un peu décevant.* »

Les statues décapitées de Goudéa laissent aux enfants qui les passent en revue *dans la galerie sumérienne* du Louvre le sentiment que, même mutilée et bafouée, *ou peut-être* justement parce qu'on la traite si étrangement, la sculpture est *le symbole, l'expression et bientôt* le dernier vestige de la puissance. Il en fut *longtemps ainsi. La* pierre éternise ; en les fixant, elle grandit les traits ; elle *fascine par le double qu'elle fait* surgir dans la pénombre, par l'ombre immobile qu'elle projette le jour. Elle *possède* une aptitude à répondre à la lumière qu'ignore la *chair* rose et fade. La *statue* fait le héros... ou la déesse, comme l'habit fait le moine et même plus. Un auteur de la Renaissance déclarait avec envie que l'Antiquité avait tellement peuplé les rues et les places de statues qu'on en comptait autant que de vivants. Quand on entreprit de fouiller les vestiges romains, la vérité de ce propos parut éclatante et stimula l'Occident, déjà comblé par le « clergé de pierre » de ses églises, à une nouvelle éclosion publique de marbre et de bronze.

Les villes du dix-septième siècle se *garnirent ainsi de plus de figures que* n'avaient osé en produire les siècles antérieurs. Les *révolutions ont eu à qui s'en* prendre. Le déploiement de cette cour de *Louis XIV qui ne peut plus apparaître* aux modernes comme *« a theatrical performance »* (R. Hatton) appelait une foule de décorateurs, d'artisans du stuc et du *marbre, qui se répandaient* à Versailles et aux Invalides comme autrefois les « imagiers » à la *cathédrale*. L'amour de la gloire exacerbé de Louis XIV fut *évidemment un bonheur pour* les sculpteurs. Jacques Thuillier et Antoine Schnapper *ne nous ont pas encore tout* à fait persuadés que la peinture eut un *cours éclatant* à Versailles. *Mais comment* ne pas voir avec quelle autorité, quel *bonheur*, la *statuaire des Coustou*, Coysevox, Desjardins s'est emparée des grands espaces *offerts à l'intérieur comme* à l'extérieur des palais français ? Et comment *ne pas être fasciné — après* Diderot, après l'Europe entière — devant le *Condé* de Coysevox, le *Mignard* de Desjardins, par cet art qui devant la figure trouve l'évidence et va droit au but ? Rodin, finalement, avec toute sa volonté poétique, est de la même *maison, qui*, pendant des siècles, n'a jamais fermé boutique.

Il existait un bon répertoire de ces artistes et praticiens du temps de Louis XIV, œuvre de Lami (1906). Sérieux



et modeste dans son propos François Souchal a repris, contrôlé, complété ce travail et recueilli les illustrations qui permettent de faire un nouveau sort aux sculpteurs français classiques. Fait révélateur, l'ouvrage, qui comptera trois volumes, est publié en anglais chez un éditeur d'Oxford (Bruno Cassirer), par les soins de la Fondation Wildenstein, qui a financé le travail d'équipe. Comme il convient dans un dictionnaire, les notices brèves et économiques laissent au lecteur le soin d'apprécier le style, la qualité, l'esprit des œuvres. Comment ces dieux, ces allégories demi-nues, ces princes de marbre ont-ils été conçus et comment accueillis ? Questions à voir de près, et que ce soit de préférence avant que, comme les chevaux de Marly et le Louis XIV du Bernin autrefois relégué à la pièce d'eau des Suisses, les statues se soient écaillées et délitées sur leurs socles.

ANDRE CHASTEL.

Un point de vue sur Beaubourg

par CATHÉRINE MILLET (*)

COMBLER LE VIDE INCONNU

BEAUBOURG AN *I*. L'anniversaire se célèbre à peu près à l'aide des mêmes arguments critiques qui saluèrent d'abord l'annonce de son projet, ensuite son inauguration : bâtiment futuriste se *révélant à peu près fonctionnel*, grosse entreprise minée d'emblée par les problèmes salariaux, supermarché de la culture, où celle-ci ne serait pas dispensée *mais bradée*. A croire que l'imaginaire de ses détracteurs décidément résiste à la réalité et que, pour eux, entre l'avant-Beaubourg et Beaubourg un an après, rien ne s'est passé, qu'aucun tableau n'a été accroché à ses cimaises, qu'aucune idée n'y a circulé. Car on parle beaucoup du contenant, *fonctionnalisme*, planification, sociologie, mais jamais du contenu, comme si cela n'intéressait personne qu'on ait *vu*, en *l'espace de deux ans*, une *rétrospective Max Ernst*, une *rétrospective Picabia*, une rétrospective Duchamp, une rétrospective *Masson*, alors qu'auparavant à Paris on ne voyait *rien* (certains *Parisiens qui se plaignaient* sans cesse du manque de dynamisme et de la vétusté de l'ancien Musée d'art moderne ont la mémoire courte), *comme s'il était négligeable* que mille personnes se soient *quelquefois entassées dans l'auditorium* pour écouter André Glucksmann ou *William Burroughs*.

∴

Il y a, de la part de ces critiques, *une obstination à rationaliser qui en* fait les situe sur le même terrain que *les technocrates qui dirigent* le Centre et qu'ils veulent dénoncer. On critique une exposition à cause de son prix, ou parce que les architectes auraient mal prévu la circulation à l'intérieur du bâtiment. Le musée Guggenheim de New-York, construit par l'architecte prestigieux Frank Lloyd Wright, est le musée *du monde où on circule le plus mal*, *ça n'a jamais empêché les chefs-d'œuvre d'y paraître des chefs-d'œuvre ! Surtout, rien n'est plus* grave que de juger une manifestation *artistique en fonction des coûts* d'assurances qu'elle a nécessités, ou *du nombre d'entrées qu'elle a* enregistrées, c'est-à-dire en termes *de rentabilité et d'utilité*. L'art n'a à être ni utile ni rentable. On sait *ce que donnent les conceptions* qui prétendent le subordonner à autre chose qu'à *lui-même*.

C'est vrai, Beaubourg a *un énorme* travail à faire pour l'information *culturelle du public le plus large*, mais il est absolument nécessaire *aussi qu'il puisse réaliser*, en marge des actions vedettes, des expositions qui n'attireront *que quelques* milliers de visiteurs, parce qu'un *jeune artiste inconnu, une recherche* d'avant-garde, ont le droit de rencontrer *leur mini-public. C'est vrai*, l'exposition Paris-New-York a coûté *très cher et sa réussite* a été inégale, mais ce ne sont pas les *erreurs d'accrochage qui ont été* coûteuses, ce sont le transport et *l'assurance de quelques grandes* peintures américaines, de surprenants *Mondrian, du fameux Atelier rouge*, de Matisse, tous enfin visibles *à Paris. Fallait-il pour autant s'en* priver ? Je lisais récemment un *article du romancier russe* exilé à Paris, Vladimir Maximov. Revenant *d'Italie, il s'étonnait de la réaction* d'un journaliste occidental devant *la cathédrale* Saint-Pierre, et que celui-ci présentait comme le « *résultat de l'exploitation de l'homme par l'homme* ». Maximov, qui y voyait *d'abord un « miracle du génie humain »*, s'inquiétait de savoir si *ce journaliste, au cas où il en aurait* le pouvoir n'en profiterait pas pour raser Saint-Pierre et construire à sa place « *quelque H.L.M. déjà en ruine entre deux élections municipales* »... Maximov, qui vient d'une société où ce « *génie humain* » sinon simplement l'intelligence humaine, *est bafoué, nous rappelle en quelque* sorte par là que les moyens qu'une *société — et, il est vrai, ses contribuables* — se donne pour permettre *à ce génie humain de se déployer*, la façon dont elle veut bien accepter *un art qui ne la paiera pas de* retour, qui lui échappera, sont en définitive *une dépense (à entendre au* sens psychanalytique aussi bien *qu'économique), mesurent aussi* l'idée qu'elle se fait du plaisir, *toujours gratuit, de l'art et de la liberté* d'expression.

Pour résumer, on reproche à Beaubourg ses frasques parce qu'il est impossible de lui reprocher de ronronner ; et peut-être lui reproche-t-on ses frasques parce que l'on préférerait qu'il ronronne. Ronronnant, Beaubourg se serait *contenté, comme le faisaient, avant, les autres musées parisiens*, d'une activité locale propre à l'autosatisfaction *de la petite coterie parisienne* qui les fréquentait. Mais il a, *au contraire, cassé ce miroir* narcissique. Précisément parce qu'il *coûte cher, il ne se justifie que* par son public énorme et son *internationalisme. C'est pour ces deux principaux enjeux qu'il faut* lui faire confiance *contre les dénigrements élitaires ou chauvins*. Beaubourg est touffu, Beaubourg *est éclectique, Beaubourg tour à* tour s'américanise ou se provincialise, *et c'est tant mieux, car c'est* la meilleure façon de remettre en cause les vieilles valeurs *locales*... Si une lutte est à mener, à propos *de Beaubourg, c'est contre toutes* les tentatives, y compris d'ailleurs de l'intérieur, *qui voudraient le ramener* à ce nombrilisme par lequel *la culture française s'est, depuis la* guerre, si longtemps aveuglée...

∴

Dans ces approches « *sociologisantes* » de Beaubourg, on fait souvent référence au travail de Pierre Bourdieu, auteur d'une enquête célèbre *sur les musées, l'Amour de l'art*, et qui s'est vu confier, par le Centre *Georges-Pompidou lui-même*, une nouvelle enquête auprès *de son public. J'ai beaucoup de* respect pour le travail de Pierre Bourdieu, *toutefois, et j'imagine qu'il ne m'en voudra pas trop pour* ça, je dirai que *comme critique d'art*, je lui préfère cet autre grand commentateur du musée que fut *André Malraux. Que la rationalisation* de Bourdieu ne retire pour moi *rien à la passion de Malraux*, que l'interprétation scientifique du phé*nomène artistique n'en réduira* jamais l'approche sensible et qui est, *je crois, celle aussi de la* plus grande partie du public. Si bien que critiquer Beaubourg *pour une* incompétence didactique ou faire le *procès de son fonctionnement* sans jeter un coup d'œil aux œuvres d'art qu'il contient, c'est faire bien peu de cas de la perception spontanée du public et de sa sensibilité, d'une certaine façon, la mépriser un peu. Ce public dont Malraux, commentant le phénomène *moderne* qui le fait se presser dans les musées et les grandes expositions, écrit : « *Une foule de tous les pays, à peine consciente de sa communauté, semble attendre de l'art de tous les temps qu'il comble en elle un vide inconnu.* »

(*) *Rédactrice en chef d'*Art press international.

Rencontre avec Angela Davis

Angela Davis est venue de San-Francisco à Paris pour la sortie d'un film que Jean-Daniel Simon a tourné avec elle, aux Etats-Unis, pendant la campagne présidentielle de l'automne 1976 : « Angela Davis, l'enchaînement ».

Angela Davis enseigne à l'université d'Etat de San-Francisco, mais, la veille de son départ pour Paris, le mercredi 11 janvier, elle a appris que son emploi de professeur ne serait pas confirmé. Elle anime un mouvement antiraciste, l'Alliance nationale contre la répression raciste et politique.

L'un des objectifs immédiats de ce mouvement est la libération des dix de Wilmington, dix Noirs condamnés, en 1976, sous le prétexte qu'ils auraient incendié et détruit des immeubles une nuit d'émeute : cette nuit-là, le révérend Ben Chavis, militant noir, antiraciste, avait été assiégé dans une église par des hommes du Ku-Klux-Klan. (1)

Ben Chavis fut condamné à trente-quatre ans de prison, deux témoins ayant déclaré qu'ils l'avaient vu jeter un cocktail Molotov contre une épicerie. Depuis le procès, ces deux témoins, en août 1976 et en mars 1977, ont expliqué comment la police les avait astreints à porter de faux témoignages. Le 23 janvier, le gouverneur de Caroline du Nord a réduit en moyenne d'un tiers les peines des « Dix de Wilmington » (le Monde du 25 janvier).

Le film « Angela Davis, l'enchaînement » contient des interviews de Ben Chavis, filmé en novembre 1976, à la prison de Mac-Cain, et de Fizela Drumgo, l'un des « frères de Soledad », qui parle de George Jackson.

Ce n'est pas un « beau » film. Les plans de paysages et de villes, qui indiquent les déplacements d'Angela Davis à travers les Etats, sont quelconques. Le montage est sans effets. Tout repose sur la qualité des informations qu'apportent les Noirs interviewés.

Ces informations nous prouvent que le racisme évolue, qu'il prend aujourd'hui des chemins plus habiles, et que, depuis l'époque de son procès, Angela Davis a beaucoup changé : pour faire face à ce « perfectionnement » du racisme, elle a dû étendre beaucoup le champ de ses connaissances, de ses recherches, et utiliser d'autres méthodes de lutte, dont la plus efficace reste pourtant, comme elle va nous le dire, l'appui de l'opinion américaine et internationale. — M.C.

★ Quintette, la Clef.

Toutes les couleurs du noir

« BEN CHAVIS, *nous dit Angela Davis*, est un prisonnier politique. L'affaire des dix de Wilmington fait de Ben Chavis le plus en vue, aujourd'hui, des prisonniers politiques américains, que nous appelons exactement « political prisoners of conscience and victims of racial injustice ».

Aux Etats-Unis, les prisonniers politiques sont noirs. Aux termes de la loi, ils ne sont pas prisonniers politiques. Pour faire prisonnier un homme qui gêne, politiquement, la justice américaine le condamne sous prétexte de délit ou de crime de droit commun. La preuve du crime est apportée au besoin par de faux témoignages.

Ainsi les droits civils et la liberté politique sont-ils respectés officiellement. Ces condamnations n'enfreignent pas le code fédéral, qui n'admet aucune atteinte au principe de liberté. Depuis quelque temps, circule un projet de révision du code fédéral qui vise à rendre possible l'inculpation pour « participation à une émeute », et le projet porte qu'il y aurait émeute lorsque des violences seraient commises par six personnes ensemble. Je pense que ce projet de révision ne verra pas le jour. L'affirmation absolue du principe de liberté est aux Etats-Unis un fondement du pouvoir, c'est aussi un fondement de la politique extérieure de Carter. La justice continue donc de faire honteusement des prisonniers politiques en les incarcérant au moyen d'inculpations de faux crimes de droit commun.

Ben Chavis n'a pas commis de crime de droit commun. Mais c'était un militant politique efficace, qui luttait dans un Etat où la situation sociale est mauvaise : la Caroline du Nord.

Le Ku-Klux-Klan garde-frontières

En Caroline du Nord, la main-d'œuvre, la blanche comme la noire, dans le textile et le tabac surtout, est mal payée. C'est l'Etat qui connaît le moins de travailleurs syndiqués : moins de 7 %. C'est là qu'il y a le plus de chômage. Le peu de coût de la main-d'œuvre dans cet Etat fait même que des entreprises étrangères y ont implanté des usines.

Quand Ben Chavis a été inculpé, au moyen de deux faux témoignages, pour l'incendie d'une épicerie, il n'avait incendié aucune épicerie, mais il était juste en train d'organiser, en Caroline du Nord, dans la ville de Charlotte, une grève des éboueurs.

Il y avait là des éboueurs blancs : la question du racisme n'est pas une question simple de couleur ou de race, elle est impliquée dans d'autres événements et dans les mécanismes de notre économie entière.

Nous constatons depuis des mois un regain du racisme aux Etats-Unis, regain qui prend maintenant un aspect inquiétant.

L'une des causes de ce regain est la déception générale du prolétariat blanc. Dans les années 60, il y a eu une espérance. Les travailleurs ont cru que le niveau de vie allait s'améliorer, que les fins de mois seraient moins serrées, que l'on pourrait avoir quelque chose à soi à la campagne pour dormir et manger le dimanche. Ainsi de suite.

Cette espérance, du fait de la crise mondiale, est aujourd'hui brisée. Et la déception tend parfois à prendre la forme d'une rancœur contre les travailleurs noirs, porto-ricains, mexicains.

La crise économique au Mexique, mais aussi les interventions d'industriels ou d'hommes politiques des Etats du Sud, ont fait croître sensiblement l'immigration de main-d'œuvre mexicaine. Ces travailleurs mexicains, qui trouvent souvent aux Etats-Unis des conditions de vie et de travail effrayantes, sont devenus, pour une partie de l'opinion, des coupables. Et l'on a vu cette immigration provoquer des interventions publiques du nouveau chef du Ku-Klux-Klan, David Duke.

David Duke est jeune, beau garçon, l'air souriant. Il n'a rien changé aux anciens objectifs du Klan, mais il les présente sous des dehors modernes. Il est arrivé dans le Sud et il a déclaré que les hommes du Klan allaient faire la garde à la frontière du Mexique, et empêcher les travailleurs mexicains de venir mettre en péril l'économie du pays.

David Duke a été officiellement reçu par des gens importants, et il a pu expliquer ses idées et ses projets sur des chaînes de télévision. Nous retrouvons ici le sacro-saint principe de liberté : le chef du Klan est libre de diffuser ses propos racistes à la télévision.

Ce même principe de liberté a permis aussi de contrecarrer l'accès des Noirs aux universités. Quand je suis entrée à l'université de Brandeis (près de Boston), en 1960, il y avait cinq étudiants noirs. En 1969, le nombre d'étudiants noirs inscrits à Berkeley (Californie) avait atteint mille quatre cents. Aujourd'hui, il est retombé à sept cents. Pour pouvoir faire entrer des Noirs à l'Université, il avait fallu prendre des mesures nouvelles. Elles précisaient qu'un minimum de Noirs seraient admis à l'Université. Sans ces mesures, les Noirs seraient encore à la porte. C'était le seul moyen. Mais des Blancs ont estimé depuis lors que ces mesures sont inconstitutionnelles, parce que cette inscription réglementée d'étudiants noirs porte atteinte à la liberté. La liberté d'étudiants blancs qui, du fait de l'admission de ce quota, minimum de Noirs, ne pourraient entrer, eux, à l'Université.

Qui dit viol, dit racisme

Chaque nouveau fait, chaque nouveau mouvement d'opinion, antiracistes, peuvent déclencher des mécanismes subtils qui viennent renforcer le racisme.

Prenez les mouvements féminins. Ces mouvements ont une grande importance, puisque les femmes, elles aussi, sont victimes de l'injustice, et du racisme, sexiste, celui-là. Je suis en train d'écrire un livre sur « les rapports entre le racisme et l'oppression des femmes ».

L'un des points forts de la lutte des femmes, c'est la question du viol. Je suis très attentive à cette question parce que l'extension des viols est, je crois, l'un des symptômes majeurs de la maladie de la société d'aujourd'hui, de sa détérioration. Or, aux Etats-Unis, qui dit viol dit très vite racisme, les fausses accusations de viol à l'encontre des Noirs ayant été de tout temps, ou presque, l'une des techniques du Klan et du racisme.

Tout récemment ont été produites des statistiques portant que 47 % des viols des femmes seraient l'œuvre de Noirs. Statistiques fausses. Statistiques aussi bien impossibles à établir, parce que, plus encore que dans d'autres pays, les femmes noires américaines violées n'osent pas aller déposer de plainte à la police, parce qu'elles risquent de se faire violer une seconde fois par les policiers.

Les fausses accusations de viol ne sont pas, elles non plus, un phénomène raciste simple. J'ai dépouillé beaucoup d'archives pour mon livre, et j'ai constaté que dans le Sud, pendant la guerre de Sécession et les années suivantes, les viols déclarés ont été en très petit nombre. Ce nombre s'est élevé en flèche dès que les industriels du Nord sont venus implanter des entreprises dans le Sud. Les fausses accusations de viol ont été alors en liaison avec des faits qui n'avaient rien à voir avec le viol, qui étaient des frictions, des difficultés, de l'ordre du trava[il] de l'emploi.

Toujours est-il qu'aujourd'hui l'exten[sion] des mouvements (nécessaires et tr[ès] utiles) de femmes relancent le racism[e] par l'entremise du viol, mais ce n'est pa[s] la lutte des femmes qui provoque seul[e] et directement cette relance, c'est [la] situation économique d'ensemble, le ch[ô]mage, la crise.

Lorsqu'on parle de Ben Chavis et de[s] prisonniers politiques qui sont noir[s], lorsqu'on lutte pour la libération des d[ix] de Wilmington, il convient donc de bie[n] placer cette affaire dans son context[e]. Toutes les preuves et les pièces d[u] dossier sont désormais réunies pour qu[e] la libération de Ben Chavis et de s[es] camarades, en stricte justice, aille de s[oi]. Ce qui retarde cette libération, c'est l[a] crise générale, c'est aussi qu'en libéra[nt] ces hommes Carter reconnaîtrait *de fact[o]* qu'il y a aux Etats-Unis des prisonnie[rs] politiques. Or cela lui est difficile pu[is]qu'il fait des droits civiques et de l[a] liberté son arme politique numéro un.

Liberté, que de crimes !...

C'est ainsi que, au nom de la Const[i]tution (dans les Universités), au nom d[e] la liberté (dans les entreprises, ou [à] l'occasion de l'antisexisme), le racism[e] se renforce, et surtout affine de plu[s] en plus ses techniques. Quand les mo[ts] de *droits civiques* ou de *libertés* sortent de[s] lèvres de Carter ou de celles d'un homm[e] politique, des millions de Noirs américai[ns] serrent les poings, puisque ni à la cl[i]nique d'accouchement, ni à l'école, n[i] dans la rue, ni à l'usine, ils n'ont e[u] droit à ces droits. Puisque jama[is] ils n'ont eu la liberté d'agir comme le[s] Blancs, et cela jusqu'à se retrouver e[n] prison pour trente-quatre ans parce qu'o[n] a participé à la mise au point d'une grèv[e] ou simplement parce qu'on a milité dan[s] un mouvement antiraciste. La situatio[n] s'aggrave aujourd'hui. C'est au nom d[e] la liberté que les espoirs de liberté de[s] Noirs sont étouffés, détruits. Nous conti[]nuons de lutter, et nous n'avons pas d[e] meilleur atout que la mobilisation d[e] l'opinion publique américaine, noire[,] blanche, portoricaine, et autre, et d[e] l'opinion publique internationale. Et su[r] ce plan-là, du moins, nous sommes san[s] cesse en progrès. »

Propos recueillis par
MICHEL COURNOT.

(1) Voir l'article de Dominique Dhombres dans *le Monde* daté 8-9 janvier.

lu noir

/ FESTIVAL D'AVORIAZ

Le diable sévit toujours

[A]ISE bien droite sur une chaise de bois, ne grand-mère sans regard attend [i]mmobile qu'on pose sur ses genoux [...]ier, que sa fille prenne ses mains pour [...]ner l'illusion de pouvoir encore remuer [...]lles d'endives. Dans le four les poulets bientôt cuits. La maîtresse de maison entre les lèvres de la vieille, une ciga- milieu de sa bouche, et l'allume. Tandis [...]ssée seule dans un coin de la cuisine, [...]lytique fume, quatre personnes passent (tableau de famille).

[...]les volatiles rôtis, minuscule dans son [...]e assiette blanche est donné à découper [...]dre. Dès le premier effleurement du cou- [...]a bête retroussée, prise d'un inexorable [...]ent mécanique, se met à agiter d'avant [...]re ses pilons. Cette oscillation régulière [...]chera un orgasme chez la belle-mère atta- [...]ce à son mari hébété. La jeune femme, [...]le, observe le magma visqueux et som- [...]il lentement se répand sur la faïence (histoire de famille).

cela avait-il lieu avant ou après la nais- du bébé monstrueux ? Etait-ce bien la de l'époux, amoureux des insectes si [l]a chambre conjugale, le petit tas de chair [s]ur le coin d'une commode était non seule- viable mais insupportablement bruyant ? [...]iscence d'un cauchemar.)

[Eras]erhead, ce film américain, en noir et blanc, [...]t réalisé par David Lynch a reçu une men- [...]éciale. Les jurés du sixième Festival d'Avo- [...]t été sur ce point unanimes. La deuxième de télévision a également récompensé [...]head de son antenne d'or.

d'un film d'Eisenstein ou du Bunuel d'au- Jack Nance interprète le père du foetus [...]rd. Son visage lisse, rond, est surmonté épaisseur de cheveux dressés, coiffés en à la mode punk, dit-on. Avec son regard et ses pantalons trop courts, il remonte [...]yrinthe obscur, en cherche l'issue mais les [...]s sont murées de briques. Sa femme [...]rée le laisse seul face à l'épouvantable elle l'abandonne à sa contemplation de [...]s ombilicaux doués d'une vie propre, dans maison glauque où les radiateurs sont [...]s. La lente suite de tableaux, de l'hyper- [...]ne jusqu'à la folie des symboles, est accom- [...]e d'une musique insidieuse. Des étincelles [...]our noir — éclats de rire — ponctuent histoire racontée sans paroles puisque bien [...]s dialogues ne servent plus à rien. David [Ly]nch a trente ans, il a passé cinq années [...]riquer ce long métrage, son premier. Tout [...] tourné de nuit. Il a conçu lui-même sa [...]ure vagissante. La comédienne Sissy Spacek [...]dé pour la production de son film au noir. photographes ont su le suivre. *Eraser-head* (en français *Tête à effacer*) a bien été, parmi les onze productions mises en compétition, le film « spécial » d'Avoriaz. C'est un film à voir au cinéma le Berlitz, où est actuellement présentée la sélection du fantastique 1978.

Les animaux ravageurs étaient toujours là, les abeilles tuent toujours les petites filles vêtues de rouge, les araignées envahissent... (*le Monde* du 18 janvier), quant au *Rhinocéros*, vu par Tom O'Horgan et programmé en hommage à Eugène Ionesco et à l'acteur Zero Mostel il a déçu, comme souvent le théâtre filmé. Les rats yougoslaves de Krsto Papic prennent le pouvoir et organisent des bals sataniques dans une banque centrale désaffectée (cette fable très morale rebondit adroitement). Bien sûr Julie Christie, prisonnière d'un ordinateur pensant, est délivrée après avoir, dans un déploiement inouï d'accessoires luxueux, conçu en vingt-huit jours ennuyeux une petite fille de père électronique. On a droit aux crimes en série commis par un chef de gang réincarné dans sa petite fille (encore) sourde et muette celle-là. Il y avait même un film français, un seul. « *Photo-Souvenir* » *est une production de FR 3 Lyon : un scénario* consciencieux d'Edmond Séchan, et Jean-Claude Carrière.

Autour, la neige blanche...

Trouver le meilleur dans cet éventail de qualité pas trop fantastique ne présentait pas de difficultés insurmontables. Le grand prix est donc revenu à *Full Circle*, de Richard Longcraine, une production anglo-canadienne. Mia Farrow étonnante, *si belle*, a su oublier celle qu'elle était dans *Rosemary's baby* pour jouer à nouveau une mère en proie à la folie. Il s'agit-là d'un cas typique de schizophrénie. Inspirée d'un mystérieux roman de Peter Straub, l'histoire de Julia Lofting a été dans le film un tout petit peu simplifiée. Demeure cependant le va-et-vient troublant entre l'histoire vraie et les mauvais rêves.

Sa petite fille s'est étouffée et Julia, ayant avec un couteau voulu extraire la pomme qui dans sa gorge l'empêchait de respirer, croit l'avoir tuée, alors qu'elle était déjà morte. La dépression nerveuse qui s'ensuit appartient à la réalité. Guérie, Julia abandonne son mari et s'installe dans une maison très victorienne. Les vastes pièces luxueuses et désuètes sont en fait hantées... par une autre petite fille, morte des années plutôt, tuée par sa mère, horrifiée par l'incarnation du diable en elle. Le diable sévit toujours : le jeune fantôme, blond et bouclé, qui avait, trente ans plus tôt, fait torturer et tuer par ses compagnons de jeu un petit enfant allemand, n'a pas renoncé. L'apparition procède à toutes sortes de crimes. Tout le monde meurt tour à tour : *le mari de Julia, son « boy-friend »* électrocuté dans la baignoire, l'ancienne propriétaire des lieux, etc.

Julia reste seule — et sera à son heure égorgée, *d'un coup de canif après avoir un long* moment tenté de devenir l'amie de ce spectre *enfantin et pur. La musique de Colin Towns* ajoute à l'étrangeté de cette maison funeste. *On ne discerne plus. On repousse* l'hypothèse d'une obsession pathologique... Les faits se décalent. *Le cercle se referme, dans sa bizarrerie.* Sans que rien ne soit imposé. *Full Circle* est un *film bien construit.*

Bien faite aussi l'allégorie australienne *Last Wave*, de Peter Weir qui déjà remarquée au Festival de Paris, a reçu le prix spécial du jury. *Enquêtant sur le meurtre d'un aborigène de* Sydney, un avocat blanc veut prouver que les *cinq accusés sont membres d'une tribu et ont* commis un crime rituel. L'un d'eux lui apparaît *en songe portant une pierre fétiche. Les déluges* noirs qui tombent sur la ville et font craindre la fin du *monde ne seraient-ils pas la rançon* d'un colonialisme dévastateur des croyances, *d'un défi aux anciens mythes* ? Les *comédiens* australiens, européens ou de couleur, défendent activement cette *démonstration, un peu languissante* sur la fin.

Il y avait du beau monde pour juger de tous ces films. Le cinéaste William Friedkin *(l'Exorciste) présidait le jury, composé de treize* personnes. Sa femme, Jeanne Moreau, était à ses côtés. Il y avait aussi Jane Birkin, Nadine Trintignant... et encore, Alain Delon, et puis Michel Cacoyannis et Sergio Leone...

Pour que tous ne soient pas venus du *cinéma, on a fait appel à des écrivains* (Arrabal, Decoin), à des peintres. Ce sont les critiques *qui ont couronné l'Ange et la Femme* du très Québécois Gilles Carles. Un conte d'amour à *peine joué par Carole Laure, superbe*, et Lewis Furey, musicien. Ils étaient tous deux à Avoriaz, *où, comme dans les images*, ils ont marché sur la neige. Ils ont expliqué leur petit budget, *les conditions du tournage... et qu'il fallait prendre* le film comme un poème différent de ce que fait *d'ordinaire Gilles Carles. Leur histoire vraie...* L'amour, c'est fantastique, non ? Rien à redire.

Tout à dire sur Avoriaz. L'endroit même est incroyable, immeubles rassemblés là, à 1 800 mè*tres, comme en une peinture expressionniste.* Station abstraite et mirifique. Et ce curieux *sentiment* d'être enfermé, comme dans une île, ou, rêvons un peu, au sein d'une oasis artifi*cielle, surgie des songes coûteux d'un magnat* du désert. Autour, la neige blanche...

MATHILDE LA BARDONNIE.

[AU]X DEUXIÈMES RENCONTRES HENRI-LANGLOIS

[...]auvre, un peu maudit mais indispensable

[Le]s gens de cinéma ne se sont intéressés [q]u'à *Avoriaz du 18 au 24 janvier*. Pen- dans ce temps-là, il se passait pourtant [u]ne chose de bien à Tours : les [deux]ièmes Rencontres internationales Henri- [Langl]ois. Les Tourangeaux eux-mêmes ne [...]aient pas être au courant. Certains [...]ait un effort *de politesse minimal* [c]e week-end. En fait, on a projeté sans [u]ne *centaine de films* réalisés par des [...]nts de quarante écoles de cinéma ou [...]ersité d'une *dizaine de pays*. On y [...]ait aussi une rétrospective du cinéma [...]ois et un *petit festival de super-8*. Le [...]'une réelle qualité. C'était complète- artisanal, pauvre *à en être honteux*, [o]n voudrait passer son temps dans des [...]tres comme celles-là.

descendant l'autre jour la rue Natio- *M.* Guy Renard, le président de l'Asso- [...]a Cinéma d'hier et d'aujourd'hui, qui [...]se ces journées, se demandait pourquoi [...]nsait tant d'énergie : parce que, après [...]art du court métrage, ce furent sept [...]s de vide qu'il a eu du mal à supporter. [...]oire du festival du court *métrage* qui [...]etrouvé à Lille cette année, après avoir [u]n détour *également conflictuel* à Gre- [...] a été une histoire traumatisante. Ici [...] : *« On ne voulait plus d'un festival* [...]*sé à Paris par des Parisiens.* » Le dif- [...]*l avec la mairie qui aurait jugé la* [...]on trop libérale serait en partie une [...]le *et en tout cas le prétexte de l'émi*- [...]n.

Rencontres, Henri Langlois en a eu [...] Il est mort au moment où elles ont [...]*encé et on lui en a laissé le patronage* [...]ume, bien que certains membres du comité aient été plus proches autrefois de *Marcel* Oms et de la cinémathèque de Toulouse. Et ces Rencontres Henri-Langlois, on a voulu croire que c'était le festival de M. Royer, « le ciné-Royer » comme ironisait cette semaine l'hebdomadaire communiste *la Voix du peuple.* Pour ne pas cautionner la politique du maire, beaucoup ont décidé de boycotter les Rencontres. Nombreux sont les professionnels qui refusent de venir à Tours. Et certains élèves n'ont pas envoyé leurs travaux.

quelconque opération politique qui dépasse le cinéma. Nous ne sommes que des cinéphiles, des personnes de bonne volonté. » Le comité, animé entre autres par Alain Irlandes, responsable culturel de la ville, se défend comme il peut et supporte mal sa « mauvaise » réputation. « *C'est très clair, il n'y a ni censure ni autocensure* », affirment-ils. La seule dépendance est d'ordre financier puisque la municipalité donne 110 000 francs sur un budget de 165 000 francs. Elle assure également la partie technique locale, le secrétariat, les frais de papeterie et l'information. Il y a donc une responsabilité de gestion pour le comité, la crainte aussi d'être jugé sur le manque de fréquentation.

Avoir un budget aussi dérisoire signifie qu'on ne peut assurer *ni animation ni publicité* (un calicot plastifié de 14 mètres de *long coûte 5 000 francs, c'est trop cher) et* que l'on ne peut pas inviter les réalisateurs. On leur paie seulement le repas de midi, les jours ouvrables, au restaurant de la Mairie. *L'an dernier, les réalisateurs français* avaient été pris en charge deux jours. Cette fois, l'effort a porté sur les délégations étrangères : six Yougoslaves étaient là, autour du recteur de leur université. Il y avait un Canadien et bien sûr des Hongrois. Parmi eux : Istvan Gaal et Sandor Sara. Leur participation était *effective*. L'année dernière, pour la rétrospective du cinéma français, les cinéastes ne sont pas venus ou se sont contentés d'honorer la cuisine tourangelle.

A lui seul, le *jury, uniquement composé* de personnalités internationales, aura été une *caution qui contrastait avec le manque* de considération dont souffrent les Rencontres en France. *Le cinéaste polonais Jerzy* Kawalerowycz le présidait. Il hait les festivals *et* les jurys, mais il est venu ici en tant que professionnel, conscient de ce qu'il *pouvait apporter* aux jeunes réalisateurs, conscient de toutes les difficultés qu'ils ont à *traverser.*

Ces difficultés sont énormes. On ne se sera pas interrogé à Tours sur l'utilité d'un enseignement du cinéma puisque le principe de ces Rencontres est d'admettre son existence et d'aider les étudiants en montrant *leurs films de fin* d'études qui ne trouvent pas de diffusion sauf à Belfort, aux *Rencontres* du cinéma non professionnel ou au SIDEC de Budapest qui accueille, *comme à Tours, les travaux* du monde entier. On aura, en revanche, échangé des *informations* pessimistes sur les débouchés de telles écoles, sur l'hostilité du milieu *professionnel.*

Ils ont donc envoyé leurs films, généralement l'unique copie dont ils disposent. Leurs porte-monnaie ressemblent au festival et le tirage d'une copie coûte aussi cher qu'un calicot plastifié. Il n'y a pas eu d'étudiants de *l'IDHEC* pour représenter la France, aucun film n'a été envoyé. Vaugirard était absent, à une exception près, et Vincennes a collaboré à un seul film. *En revanche l'INFAC-CERIS, dont on ne* parle jamais parce qu'il forme avant tout des animateurs *et pour tout autre chose* que l'audio-visuel, était surreprésenté avec sept courts métrages d'une vingtaine de minutes tournés en 16 mm. Ils ont eu à peu près trois mille francs pour réaliser chaque film. Ils ont parfois fait leur travelling avec une 2 CV ou filmé leur générique en accrochant la caméra à une rampe d'escalier. Ils racontent cela en riant. Ils ont réalisé quelques bons documentaires traversés de fiction (citons Joseph Guérin, Alex Szalat, Sylvine Bailly).

Les Anglais se sont distingués avec des films d'animation particulièrement habiles et drôles, les Hongrois avec des chefs-d'œuvre en noir et blanc et les Américains avec un très beau long métrage dont l'auteur lui-même ignorait la durée.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Le palmarès

● GRANDS PRIX *ex aequo* : *Black Future*, [de] James O'Brien (National Film School, [G.-]B.) : *la situation actuelle des jeunes chô*[me]*urs et l'avenir tel qu'ils le voient, dans une* [réa]*lisation qui caractérise bien la nature des* [do]*cumentaires européens présentés à ces* [Ren]*contres, où la fiction est mise au service* [de] la description ; *Non distribué : pays* [inc]*onnu*, de Ralph Arlyck (E.-U.) : *dix minutes* [de] la vie d'un centre de tri, avec, parfois, la [di]*mension du fantastique à cause du bruit* des cadences ; *le Grondement de la mer*, [de] Shiro Maki (Nikon University, Japon) : *les* [jeu]nes confrontés à la réalité des grandes [vill]*es et à la vie active, en noir et blanc, en* [jap]onais, et rappelle un peu *les Doigts dans* [la] *tête.*

● PRIX DU JURY : *Un jour tout à fait* [co]*mme les autres*, de Sturla Gunnarrson (Uni[ver]*sité de la Colombie-Britannique, Canada)* : [...]nd Nord ; *Patrie*, d'Andras Mesz (Ecole de [...] *Force du destin*, de Hans Glanzmann (London International Film School) : un homme et une femme séparés par un ravin, cinq minutes d'animation ; *Styx*, de Jan Krawitz et Thomas Ott (Temple University, E.-U.) : *métro métaphysique* ; *Winterdeath*, d'Orin R. Wechsberg (New York University Institute of Film) : *un vieil homme et un ours dans le* exercice brillant sur l'inertie de la pensée) ; *Budapest, Hongrie) : un petit garçon sabote* un goûter sage.

● PRIX DU CINE-CLUB DE TOURAINE : *Werther et sa vie*, de Janos Xantus (Ecole de Budapest, Hongrie) : un personnage de théâtre passe de l'autre côté du miroir pour accomplir ses rêves.

● Des mentions d'honneur ont été attribuées, notamment à *Locomotive*, de Marton Le Dniczky (Hongrie) ; *Threnos*, de Roland Schraut (Allemagne) ; *la Fièvre de lait*, de Julius Machulski (Pologne) ; *Watermark*, de Kenneth Levine (E.-U.).

Anachronique

Le message et le spectacle

REGIS DEBRAY déclarait récemment au micro d'Europe 1 qu'il répugnait à se produire à la télévision parce que la caméra est une invite à « plaire », et donc à « dire des choses qui plaisent », et comme, selon Stendhal, « un bon raisonnement offense », à en tenir de mauvais, voire à les abandonner tous au profit d'un discours de pure complaisance. Je ne suis pas sûr qu'en l'occurrence ce qui est vrai de la télévision ne le soit pas également de la radio, voire de la presse écrite, et que le degré de perversité des médias s'élève automatiquement lorsque l'on passe de l'écrit à l'oral, et de l'oral à l'audio-visuel : s'il en était ainsi, France-Dimanche serait un organe nécessairement plus intellectuel que France-Culture. Je suppose bien que nul ne prétend rien de tel, mais en ce cas, il faudrait ajuster la c r i t i q u e et renoncer aux généralisations boiteuses.

Mais négligeons cet aspect. L'important me semble être ici ce passage un peu rapide de l'invite à plaire à la nécessité de tenir un langage complaisant. Plaire est un piège verbal dont l'ambiguïté figure, ou condense, un des traits essentiels de notre société : s'il s'agit de séduire, l'invite à plaire est de toute évidence un des ressorts de notre vie sociale, à quelque niveau qu'on la considère. Mais plaire veut dire aussi « faire plaisir », et le risque est grand de glisser inconsciemment d'un sens à l'autre. Pourtant, faire plaisir n'est pas toujours le meilleur moyen de séduire, c'est même parfois la plus sûre façon de déplaire ; inversement, comme chacun le sait, refuser ou retarder un plaisir est une des techniques de séduction les plus éprouvées.

∴

Ce qui vaut pour les relations individuelles vaut aussi, entre autres, pour cette relation sociale qui régit toute p r e s t a t i o n publique d'un individu ou d'un groupe : on peut séduire un public en lui donnant ce qu'il aime et qu'il attend ; c'est la voie la plus rapide, mais non la plus sûre, car elle comble vite et se fait aussitôt dédaigner. On peut aussi le séduire en le bousculant, comme Brassens à ses débuts, entrant et sortant sans saluer et grommelant sans trop se cacher divers noms d'oiseaux. Cette voie est plus lente, car elle commence par « offenser » et donc par frustrer, mais plus efficace, car cette frustration tourne peu à peu à l'avantage de celui qui l'exerce, et qui plaît alors sans paraître l'avoir cherché, sans s'être offert, et par son refus même.

Cette séduction seconde est la fonction même de ce que, depuis longtemps déjà, nous appelons l'« avant-garde », et son envers, ou sa contrepartie, est le phénomène plus récemment baptisé « récupération ». On le présente souvent comme une manœuvre insidieuse de la société bourgeoise à l'égard de ses dissidents ; c'est prêter des intentions à un mécanisme qui fonctionne de lui-même et sans que nul y prête la main : toute attitude, même sincère — surtout sincère — de révolte ou de refus provoque dans le corps social qui en est l'objet une réaction de curiosité qui est au moins l'amorce d'un succès. Le refus ou le dédain de ce succès ne peut que le renforcer, et dès lors, la machine est en marche. Les médias tant incriminés n'en sont qu'une pièce, et non la plus active : elle ne fait guère que transmettre le mouvement, selon la loi fort improprement dite de l'offre et de la demande, qui lie en fait ici, comme ailleurs, la demande à l'absence d'offre, ou, si l'on entend cette algèbre, à l'offre négative. Le seul moyen de calmer l'affaire est de réduire la tension en diminuant l'offre négative, c'est-à-dire en répondant à la demande. Il arrive même, alors, qu'une très petite quantité d'offre positive suffise à saturer, et donc à annuler, une demande apparemment insatiable. Je crains que telle soit la leçon de la récente affaire Brel, qui vit en quelques heures — effet inévitable, sauf à se surpasser — fondre le bénéfice de plusieurs années d'absence. Comme tous les mécanismes spéculatifs, ceux du succès sont d'une grande fragilité, le moindre à-coup les détraque.

La tentation des médias est indéniable, et elle est essentiellement pour les intellectuels contestataires (puisque c'est d'eux qu'il s'agit) celle d'une notoriété, et donc d'une audience de masse qu'ils ne pourraient atteindre par les voies d'échange spécifiques de leur milieu et de leur profession. Mais je ne crois pas qu'elle soit en elle-même une invite à sacrifier, ni même à atténuer, le discours contestataire. L'invite est innocemment plus sournoise, car si le public s'intéresse au révolté et l'engage à s'exprimer, c'est bien comme révolté, et pour qu'il tienne le discours, peut-être faudrait-il dire le « rôle », du révolté. La société libérale (ce pourrait être une de ses définitions) « récupère », c'est-à-dire tout simplement consomme ses dissidents en tant que tels : non pas (comme l'autre) en les contraignant, ni même (comme on le croit) en les invitant à la soumission, mais en traitant leur dissidence comme un spectacle. Régis Debray est amèrement bien placé pour le savoir, et depuis quelque temps déjà. Mais le piège est peut-être un peu plus subtil qu'il ne paraît : notre société a consommé autrefois le spectacle de son lointain supplice, elle consomme aujourd'hui, et de la même manière, celui de son incorruptibilité. Il reçoit un prix littéraire : le refuserait-il, l'effet publicitaire en serait doublé d'un effet de scandale. Il en fait don à une organisation « révolutionnaire » : le geste est aussitôt versé au compte de son image, et livré tel quel à la consommation. On ne peut guère douter qu'il en advienne autant de son refus de paraître à la télévision : d'autres médias s'en emparent, le petit écran pourrait en faire autant, et le stériliser en son absence, et pour son absence. Dans notre société de spectacle, le Who's who est plein (entre autres) d'irrécupérables récupérés, et de vedettes par contumace.

∴

J'entends qu'on m'objecte ces nouveaux penseurs, qui ont fait merveille en secouant leur passé totalitaire et en découvrant les vertus relatives de la susdite société libérale. Mais on oublie trop qu'après quelques mois d'incubation laborieuse, c'est le public même qu'ils scandalisaient, c'est-à-dire l'intelligentsia de gauche, qui a fait leur succès en leur opposant un tir de barrage d'une maladresse inespérée ; en sorte que les voici en tête du hit-parade, séduisant au premier degré côté cour, au second degré côté jardin, et tant tintinnabulés - tintinnabulants qu'à peine entend-on encore ce qu'ils disent.

Mais rien ne prouve qu'il y ait là seulement de quoi désespérer, ou ricaner. Rien n'empêche, d'abord, que le spectacle, dans son ordre esthétique, ait parfois quelque valeur. Rien ne prouve, ensuite, que, converti en spectacle, le message se perde totalement dans son propre bruit. Rien ne prouve que le public, en consommant beaucoup, n'écoute pas un peu, si peu que ce soit. Et qu'il ne faille pas accepter, comme une déperdition inévitable, beaucoup de spectacle et beaucoup de bruit, non pour rien, mais pour ce peu d'écoute en quête, qui sait, d'un peu de vérité. A charge à chacun d'assurer celle de son message, ce qui n'est, certes, pas le plus facile. Si j'avais quelque chose à dire, j'y regarderais à deux fois avant de me taire.

GÉRARD GENETTE.

cinéma

CROIX DE FER
de Sam Peckinpah

Pendant la déroute des troupes allemandes en Russie, l'affrontement d'un sergent baroudeur et d'un capitaine qui rêve d'être décoré de la croix de fer. A travers ce double portrait d'un héros et d'un lâche, Peckinpah dénonce l'instinct meurtrier de l'homme et sa secrète connivence avec les démons de la guerre. Des images terribles pour peindre le carnage.

JULIA
de Fred Zinnemann

Dans les années 30, l'amitié de deux Américaines, Lilian Hellman, auteur dramatique partageant la vie de l'écrivain Dashiell Hammett, et Julia, fille d'une riche famille en révolte contre son milieu. Cette amitié conduit Lilian à participer à la lutte antifasciste en Europe. Et l'antifascisme est un thème très important pour Fred Zinnemann, qui l'a souvent traité. Ce film, très beau, très émouvant, est construit sur les associations de la mémoire affective et les rapports de deux femmes réelles subtilement interprétés par Jane Fonda et Vanessa Redgrave.

LE MIROIR
d'Andréï Tarkovsky

*Le cinéaste d'*Andréi Roublev *se penche sur son passé, sur son enfance, évoque, à travers le visage de la même actrice (la sensible et bouleversante Margarita Terekhova), sa mère jeune, et sa femme. Film de souvenirs et de fantasmes,* le Miroir *relie la vie intérieure d'un individu à l'âme russe, à l'attachement au pays natal. La France est le premier pays où est montrée cette œuvre que l'U.R.S.S. a longtemps refusé d'exporter. Nicole Zand, présente à Moscou lors de la sortie, presque à la sauvette, du* Miroir, *avait longuement parlé* (le Monde *du 30 avril 1975) de l'événement constitué par cet* « Amarcord soviétique », *qui devait soulever, là-bas, tant de discussions.*

BARBEROUSSE
d'Akira Kurosawa

A Tokyo, au début du dix-neuvième siècle, un médecin des pauvres soigne les misères morales de ses malades et les âmes en même temps que les corps. L'art de Kurosawa transcende le mélodrame et les bons sentiments dans des scènes splendides de la communion des humbles, lavés par la pitié et la fraternité. Ce film japonais possède une résonance universelle.

L'AMOUR VIOLE
de Yannick Bellon

Les conséquences psychologiques d'un viol pour la victime — une jeune infirmière de Grenoble — et son entourage. Yannick Bellon prend parti contre la conspiration du silence et contre toutes les violences de la société, en invitant les femmes à se défendre, à s'affirmer. Un film à thèse pour l'information du grand public.

FAUX MOUVEMENT
de Wim Wenders

Le Wilhelm Meister *de Goethe dans une transposition moderne de Peter Handke et Wim Wenders. Voyage d'éducation, d'initiation à travers la République fédérale d'Allemagne, réflexion politique et morale avec l'écriture cinématographique si particulière d'un jeune cinéaste allemand révélé, depuis, par* Au fil du temps. *Un film très important qui sort, enfin, de l'ombre.*

une sélection



« Les singuliers de l'art » à l'Arc - Paris.

JE SUIS UN AUTARCIQUE
de Nanni Moretti

Ce premier long métrage d'un cinéaste de vingt-trois ans, tourné en super 8, puis gonflé en 16 mm, a fait, en Italie, une carrière commerciale inattendue. C'est une comédie qui, à travers les mésaventures d'une troupe de théâtre d'avant-garde, prend pour cible les tics intellectuels, les velléités et le manque d'objectifs politiques de la « nouvelle gauche » italienne issue de 68. Une suite de caricatures mordantes où se retrouve, par moments, l'esprit des « Frustrés » de Claire Bretécher.

VOYAGE EN CAPITAL
d'Ali Akika et Anne-Marie Autissier

Evitant le didactisme et le « misérabilisme » de certains films militants, l'Algérien Ali Akika (coauteur de l'Olivier *consacré au problème palestinien) et la Française Anne-Marie Autissier présentent, sous un angle nouveau, la réalité de l'immigration algérienne en France. Comment les luttes sociales engendrées par une société capitaliste peuvent fournir aux exilés du travail les armes d'un combat politique.*

ET AUSSI : *De l'autre côté de minuit*, de Charles Jarrott (Marie-France Pisier, star d'un délirant mélodrame sur l'amour et la vengeance) ; *Préparez vos mouchoirs*, de Bertrand Blier (la dérive d'une femme au sentiment maternel exacerbé) ; *Pourquoi pas?* de Coline Serreau (une comédie intelligente et passionnée sur la libération sexuelle) ; *l'Œuf du serpent*, d'Ingmar Bergman (Berlin en 1923. cauchemar expressionniste, interrogations métaphysiques) ; *Jésus de Nazareth*, de Franco Zeffirelli (les belles images d'un croyant, selon la tradition des Evangiles) ; *W.C. Fields and me*, d'Arthur Hiller (Rod Steiger dans le rôle de Fields, ou la psychanalyse d'un grand acteur burlesque) ; *Les tziganes montent au ciel*, d'Emile Lotianou (fresque lyrique d'un peuple errant, dans la Moldavie de 1900) ; *Diabolo menthe*, de Diane Kurys (les petites lycéennes de 1963).

théâtre

GOTCHA
au Marie-Stuart

Un gosse avec sa moto et son désespoir. Des adultes avec leurs paroles impuissantes. Tous prisonniers, entraînés dans l'enchaînement inexorable de la peur-violence-haine-lâcheté. Ce n'est pas du mélodrame réaliste, c'est le réalisme grandiose de la tragédie. Gotcha se traduit par « J't'ai eu » Qui a eu qui ?

BLAISE PASCAL
au Théâtre Oblique

Mise en scène aérée, lumineuse, d'un choix de Pensées *de Pascal dites par des actrices et acteurs de Bruxelles. Chant et danse prolongent avec délicatesse des trajectoires réflexives. Intelligence et vie, et, par moments, gaieté.*

ONCLE VANIA
à l'Odéon

Anton Tchekhov était un docteur en avance sur son temps, il faisait de la prévention, il voyait que, en milieu rural, les maladies étaient souvent le fait du système social qu'il s'employait à transformer. Il préservait aussi les forêts, îles de santé des terres. C'est tout ce côté réaliste de Tchekhov que la mise en scène de Jean-Pierre Miquel fait toucher et c'est très bon.

L'ENTRAINEMENT DU CHAMPION AVANT LA COURSE
à la Cité internationale

Le mari, la maîtresse, la femme : le triangle classique enferme les symptômes d'une névrose ; 1910 : bientôt la guerre, la révolution, bientôt les femmes gagneront leur identité. Cauchemar du petit-bourgeois phallocrate brisé par une peur prémonitoire.

PARADE
à Campagne-Première

Ceux qui ont choisi de vivre la nuit, de renverser le temps, renversent les lois qui nous régissent, et celles que l'on nomme « de la bienséance », pour rien, pour eux, parce qu'ils ne les supportent pas. Leur liberté, leur arrogante misère, fascinent. Ils ont, pour chanter notre fascination, leur vie de mélodrame et de farce, la bande à Jean Bois le profanateur.

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie

Venus du grenier de la mémoire encombré de jouets cassés, les personnages de Dickens s'avancent sur le devant de la scène et conduisent l'enfant d'Angleterre sur le parcours escarpé de la vie adulte. Les ombres de la nostalgie sont traversées de rires et de tendresse.

ET AUSSI : *Elle, elle et elle*, au Marie-Stuart (la parole déchirée) ; *Punk rats*, toujours au Marie-Stuart (la mort est une mère pour eux) ; *Jean-François Derec*, au Café d'Edgar (doux anar d'aujourd'hui) ; *les Franzozos*, au Sélénite (Copi) ; *Apprends-moi Céline*, aux Nouveautés (Maria Pacôme) ; *l'Eden Cinéma*, au Théâtre d'Orsay (les enfances indochinoises de Marguerite Duras) ; *Dom Juan*, à la Cartoucherie de Vincennes (Molière dans ses meubles). *Quand je serais petit*, rue d'Ulm (jeux de l'enfance, par le théâtre de la Colline) ; *Boite-Mao-Boite*, au Lucernaire (Albee mis en mémoire par Laurent Terzieff).

musique

LE PETIT MAHAGONNY
à Saint-Denis

Si la part de la musique est assez réduite dans le « petit » Mahagonny *de Brecht et Weill (par rapport au « grand » qui est un véritable « opéra »), la morale reste la même : dans cette cité paradisiaque créée pour piéger les hommes malades de la civilisation, on ne propose finalement que le plaisir réglementé... Un débat fort moderne sur la jouissance effrénée de la consommation et la permissivité absolue (Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, du 27 janvier au 5 mars.)*

LE SENS DU SACRE A TRAVERS L'HISTOIRE

Une association consacre, pour la troisième année, ses concerts à la recherche du « sens du sacré à travers l'histoire ». La Semaine pour l'unité des chrétiens en marque le temps fort, avec un concert sur Monteverdi et ses contemporains (Dourdan, le 27 janvier) ; le chœur de la cathédrale de Winchester dans des musiques traditionnelles anglicanes (le 28 janvier, à Meudon, 16 h 15, et à Asnières, 20 h 30) ; deux concerts œcuméniques avec des ensembles des différentes confessions à St-Germain-des-Prés (le 28, à 20 h. 30 et le 29 à 14 h 30), enfin les Vêpres solennelles anglicanes, par le chœur de Winchester à Notre-Dame (le 29, à 16 h.).

LE QUATUOR DE PRAGUE
à Paris

Révélé par son magnifique enregistrement intégral des quatuors de Dvorak (disques DG), le quatuor de Prague donnera cinq concerts fort intéressants à Paris, présentant, à côté d'œuvres de Mozart, Brahms, Dvorak, Ravel et Smetana, des quatuors peu connus de Dutilleux, Janacek, Feld, Tousinger, Martinu. Voilà d'excellents musiciens qui avancent loin des chemins battus (Gaveau, du 30 janvier au 3 février).

JOURNÉE GILBERT AMY

« Perspectives du XX[e] siècle » consacre une journée à Gilbert Amy; une occasion de faire le point sur quinze années de composition d'un des jeunes maîtres de la musique contemporaine, confronté avec Debussy, Berg, Byrd, Ligeti et Schoenberg, et interrogé par un philosophe (Michel Serres) et un psychanalyste (André Green). Avec, entre autres excellents interprètes, les BBC Singers et l'Orchestre National (Radio-France, le 28, à 10 h., 14 h. 30, 16 h. 30 et 20 h. 30).

MAHLER, SCHUBERT, STRAUSS

Superbe programme à « Prestige de la musique », où Evelyn Lear et Thomas Stewart chanteront toute la guirlande Knabenwunderhorn *de Mahler, sur des poèmes populaires, et où Ralf Weikert, jeune chef révélé par le Festival d'Aix-en-Provence, dirigera la* Symphonie inachevée, *ainsi que* Mort et Transfiguration, *de Strauss (Pleyel, le 26 janvier).*

ET AUSSI : *Faust*, mise en scène Lavelli (Opéra de Paris, les 25, 28 janvier et 1er février) ; *Porgy and Bess* (Palais des congrès, jusqu'au 26 février) ; retour de G. Solti à la tête de l'Orchestre de Paris, Festival R. Strauss (Palais des Congrès le 26, à 20 h. 30, et le 27, à 19 h.; Champs-Elysées, le 28, à 10 h.) ; M. J. Pires (Lyon, le 26, et Avignon, le 1er février) ; Bach, par D. Erlih (Billettes, les 26 et 29) ; Festival Donatoni, pa.. 2e2m (Espace Cardin, le 26) ; Idil Biret (Gaveau, le 27) ; concert du Fonds d'entraide internationale : Mozart, par J. Norman, A. Brendel et N. Marriner (Strasbourg, le 27) ; Orchestre de chambre de Stuttgart (Rennes, le 28) ; Trio Suk (Madeleine, le 23, à 17 h.) ; *La Traviata* (Monte-Carlo, les 28 janvier, 1er et 5 février) ; *Tristan et Isolde*, avec J. Cox et R. Knie (Rouen, les 29 et 31) ; création du *Concerto pour violon*, de Mayuzumi, Orchestre Colonne, direction M. Constant (Châtelet, le 29, à 18 h. 30) ; Marie-Claire Alain (orgue de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, le 30) ; Orchestre de chambre de Stuttgart, direction K. Münchinger, avec O. Garlon (Pleyel, le 30), Trio Vidom et G. Hartman, dans Beethoven - Schubert (Chopin-Pleyel, le 30) ; *la Damnation de Faust*, mise en scène Erlo (Lyon, le 31) ; Bach, par Rampal et Veyron-Lacroix (Champs-Elysées, le 31) ; concerts bleus : Vivaldi et l'Octuor de Schubert (Palais des congrès, le 31 janvier).

danse

ROMÉO ET JULIETTE
au Palais des Sports

Sur la musique de Prokofiev, qui reste associée à l'interprétation de Galina Oulanova, inoubliable Juliette, Noureev présente une version chorégraphique qu'il a voulue plus proche du drame de Shakespeare. Une vision panoramique et dansante.

KARIN WAEHNER
à la Cité internationale

Le retour très attendu d'une chorégraphe fortement influencée par l'art de Mary Wigman dans ses créations et dans son enseignement (26, 27 et 28 janvier).

ET AUSSI : *le Dernier Eden* (au Nouveau-Carré, 22 h. 30), ballet japonais inspiré d'une danse sacrée, le Buto (être danseur Buto, c'est devenir Dieu).

expositions

LES SINGULIERS DE L'ART
à l'Arc-Paris

« Des inspirés aux habitants paysagistes... », quelque part à la lisière de l'art brut, la production « singulière » d'« artistes », boulangers, mineurs, cultivateurs, cordonniers..., qui, souvent à l'âge de la retraite, se sont mis à bricoler un univers imaginaire superbe ; ont bâti, assemblé, peint, fabriqué des objets pour remplir leur maison et leur jardin, de pierre, de couleurs, de vie.

CITES IMAGINAIRES D'ANNE PATRICK POIRIER
au Centre Georges-Pompidou

Fascination des ruines. Rêverie sur les cités antiques mises à sac, incendiées et laissées mortes avec leurs structures à nu. Anne et Patrick Poirier construisent des ruines.

PHOTOS D'E.-J. MAREY
au Centre Georges-Pompidou

Physiologiste connu pour ses travaux sur la circulation sanguine, photographe scientifique vers la cinquantaine, E. J. Marey (1830-1904) avait mis au point plusieurs appareils originaux permettant de transcrire sur plaques sensibles la locomotion humaine et animale. Ses photos de la marche d'un homme, du galop d'un cheval, de l'envol d'un oiseau ont, vingt ans après, trouvé des « applications » dans la peinture d'avant-garde.

RUBENS ET SON SIÈCLE
au Grand Palais et au Louvre

Pour le quatrième centenaire du plus grand des peintres flamands, Rubens, son siècle et la France en deux expositions complémentaires. Celle du Grand Palais, où l'on n'a pas lésiné sur la quantité, fait le bilan des tableaux de Rubens (une quarantaine), de ses contemporains et de ses disciples, dans les collections publiques françaises — moins le Louvre. Celle du Louvre, un modèle de clarté, aborde le dix-septième flamand à travers les collections du musée et l'histoire du goût.

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES
au Centre culturel du Marais

Diaghilev, ses musiciens, ses danseurs, ses chorégraphes et les peintres qu'il fit travailler au décor des Ballets russes. Un nombre impressionnant de documents. Surtout des projets de décor et des costumes, signés Gontcharova, Larionov, Bakst, Picasso, Gris, Ernst, Matisse, de Chirico...

— ET AUSSI : *Céramiques précolombiennes*, au Petit Palais (quand l'imagination s'exprime en terre) ; *Morellet* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (lorsque l'art cinétique rejoint le minimal et le conceptuel).

variétés

ALAN STIVELL
au Pavillon de Paris

Retour en concert de Stivell qui présente son nouveau spectacle avec une nouvelle équipe de musiciens, la plupart bretons bien entendu (le 3 février).

GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID
au Café de la Gare

Les années 30 et 40 avec la musique des grands orchestres de l'époque magnifiquement reconstituée (20 h. 30).

FRANÇOIS BERANGER
à l'Elysée-Montmartre

Le monde qui change, le monde qui éclate, par un auteur-compositeur-chanteur qui s'est radicalement transformé en quelques années. Sa spontanéité repose aujourd'hui sur des musiques élaborées jouées par une bonne équipe de musiciens rock (21 h.).

MAMA BA TEKIELSKI
à la Mûrisserie de bananes (17, rue des Halles, 75001 Paris)

Des complaintes rock un peu sauvages, à des cris d'amour, des cris de rage stridents par une femme auteur-compositeur-interprète qui s'affirme aujourd'hui et se range parmi les plus grandes (20 h. 30).

RAYMOND DEVOS
au Théâtre Antoine

Un clown qui subit, étonné, surpris, émerveillé, un monde imaginé à la fois par Franz Kafka et Lewis Carroll et en sort mystérieusement innocent (21 h.).

COLUCHE
au Théâtre du Gymnase

Coluche cherche sans doute encore son public mais présente quelques monologues très corrosifs, d'un très haut niveau (21 h.).

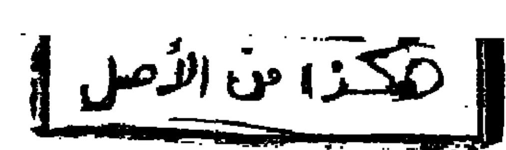
CHARLES AZNAVOUR
à l'Olympia

Charles Aznavour au sommet d'un métier et d'une carrière voulue et obtenue pas à pas (20 h. 45).

BLOOD SWEAT AND TEAM
au Pavillon de Paris

Retour en concert après de longues années de vicissitudes d'un des meilleurs grands orchestres rock avec Chicago Bien entendu, le chanteur David Clayton Thomas participe au spectacle (le 1er février, à 20 h.).





...âtres

(Les jours de relâche ...diqués entre parenthèses.)

...lles subventionnées

...(073-85-26), les 26, 27, 30 et ...19 h. 30 : la Belle au bois ...ant ; les 25, 28 et 1er, à ...30 : Faust ; le 29, à 20 h. : ...inématographique.
...E - FRANÇAISE (296-10-20). ...30 et 31, à 20 h. 30 : les ...s de bonne foi ; On ne ba...as avec l'amour ; les 28 et ...14 h. 30, le 1er, à 20 h. 30 : ...icus ; les 27 et 29, à 20 h. 30, ...14 h. 30 : le Renard et la ...ille ; Doit-on le dire ?
...OT (727-81-15) : (L.), 20 h. 30, ...dim., 15 h. : Meurtre dans ...hédrale. — Gémier (D. soir, ...h. 30, mat. dim. à 15 h. : ...le.
...(325-70-32) (D. soir, L.), ...0, mat. dim. à 16 h. : l'On...nis.
...ODEON (325-70-32) : les 31 ...à 18 h. 30 : les Inquiétudes ...Delumeau.
...-79-09) : le 27, à 14 h. 30, le ...0 h. 30 et le 29 à 15 h. : les ...aries (par le cirque Alfred) ; ...à 20 h. 30 : Ensemble ...
...TEP, les 25, 28, 31 et 1er, à ...30, le 29, à 15 h. : Francis ...que ; les 26 et 27, à 20 h. 30 : ...et Eve ; le 29, à 10 h. 30 : ...atre avec Ctibor Turba.
...RE GEORGES - POMPIDOU ...-95), le 25, à 19 h. 30, le 26, ...30 : Maximilien Robespierre ...ère) ; le 25, à 19 h. : la Re...ulée : J. Reda.

...lles municipales

...ELET (233-40-00) (D., L.), ...30 ; mat. sam., 14 h. 30 ; ...14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga ; ...à 18 h. 30 : Concerts Co... dir. : M. Constant (De... Mayuzumi, Ravel, Men...an).
...U CARRE (277-88-40) (D., ...h. 30 : le Dernier Eden ; ...Papin (D., L.), 20 h. 30 : Ré...Jean Sommer ; les 28, 29 et ...15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 30, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision : les 25 et 1er, à 14 h. : Mercredis verts ; le 30, à 21 h. : Musique espagnole.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D., L.), 18 h. 30 : Marie-Paule Belle ; les 26 et 27, à 20 h. 30 : Jacky Parady ; les 25 et 28, à 20 h. 30 : Santé publique.

...riétés

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (V.), 18 h. 30 : Chansons de femmes ; (J. et S.), 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
ARTS - HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Mouette.
BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D., L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 15 h. : Ubu.
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. : le Petit-Fils du cheikh ; (S., D.), 14 h. 20 : le Médecin malgré lui.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (D., L.), 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374 99-61) (Mar., D. soir) ; mat. D., 16 h. : Les clowns Macloma (dernière le 31). — Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30 ; mat. S. et D., 15 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30 ; mat. S. et D., 15 h. 30 : Dom Juan.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-29) (D soir, L., Mar.), 20 h. 30 ; mat. D., 15 h. : Charlie Mac Death ; Amour maternel.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) La Resserre, 21 h. : l'Entraînement du champion avant la course (dernière le 28) ; la Galerie (D., L.), 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaia.
COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10 ; mat. D., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
ELYSEE-MONTMARTRE (606-38-79), les 25, 26 et 27, 14 h. 30 : le Barbier de Séville.
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D), 20 h. 30 ; mat. S., 15 h. 30 : Cripure.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, Mar.), 21 h. ; mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : Rendez-vous à Hollywood.
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 18 h. 30 : la Belle Vie ; (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. D., 15 h. : les Ecrits de Laure ; (D. soir, L.), 22 h. 30 ; mat. D., 17 h. : les Entretiens avec le professeur Y. — II (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. D., 17 h. : Zoo Story ; Boîte Mao boîte.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30 ; mat. D., 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.
MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-53-93) (L., Mar.), 20 h. 45 : le Bleu du ciel
MARIGNY (265-04-41) (J.), 21 h. : mat. D., 15 h. : Miam-Miam.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.
MICHODIERE (742-95-22) (D., L.), 18 h. 30 : les Rustres (à partir du 31).
MOGADOR (285-28-80), les 25, 26, 27 et 31, à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.
MONTPARNASSE (326-89-90) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Trois lits pour huit.
MOUFFETARD (336-02-87) (D.), 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
MUSEE GUIMET (723-64-85), les 30 et 31, à 20 h. 30 : le Théâtre de poupées d'Awaji.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) (rel. exc. les 24 et 25), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.
ORSAY (548-38-53) I : les 25 et 26, à 20 h. 30 : l'Eden Cinéma ; le 27, à 20 h. 30 : le Rhinocéros ; les 28 et 31, à 20 h. 30, le 29, à 15 h. : Harold et Maude. — II (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30 : Albert Nobbs ; le 31, à 20 h. 30 : les Portes du Soleil.
PALAIS - ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux Folles.
PARIS-NORD (228-43-42) (D., L.), 20 h. 45, mat. dim., à 14 h. 30 : les Frersmol et Kie.
LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Adieu Supermac.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Nouveau Locataire.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h., mat. le 29, à 15 h. 30 : Lucinda Childs et Robert Wilson.
SAINT - GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim., à 15 h. 30 et 19 h. : les Dernières Clientes.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Marie-Octobre.
THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (J., D., L.), 18 h. 30 : Punk Rats ; dim., 22 h. 30 : Elle, Elle et Elle ; 20 h. 45 : Gotcha.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) I (D.), 18 h. 30 : les Derniers Hommes. — II (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : Blaise Pascal (dernière le 28).
THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim., à 15 h. : Vive Henri IV.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Nefertiti et le rêve d'Akhnaton.
THEATRE DE LA RUE D'ULM (Mer., D. soir), 21 h., mat. sam. et dim., à 15 h. 30 : Quand je serai petit (dernière le 31).
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. ; Baroufe à Chioggia.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Ménagerie de verre.
28, RUE DUNOIS, 13e (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Demandons l'impossible.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D., 18 h. : Oi Peppina.
TROGLODYTE (222-33-54), les 26, 27 et 31, à 21 h. : l'Amythocrate ; le 28, à 14 h. 30 et 21 h., le 29, à 15 h. 30, le 31, à 14 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Fefe de Broadway.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. 15 : Seule dans la boîte ; 23 h. : la Femme rompue.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.) : les Frères ennemis ; (D.) : les Mystères du confessionnal.
BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Alex Métayer ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. : les Autruches.
LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 21 h. : C'est pour le rire.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I : 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck ; II : 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (D., L.), I : 20 h. 30 : Arnaque 77 ; II : 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade (J. Bois).
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Ce soir, je perce ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dal Crockett.
LE FANAL (233-91-17) (D., L., Mar.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim. à 16 h. : J.-P. Sentier.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Copain, copain, à Mimma ; 20 h. 45 : Nuit blanche, idée noire ; 2 2h. : le Péplum en folie.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : les Jeanne.
PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : Valérie Bellet ; 22 h. 30 : Denis Wetterwald.
PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I : 20 h. : Huis-Clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franczozos ; II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Negumi Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 (+ V. et S. à 0 h.) : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; 22 h. 30 : J. Seller.
L.), 20 h. 30 : Je vote pour moi ;

Cinema

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 25 JANVIER. — 15 h. :

Le cinéma et le fantastique : Les soucoupes volantes attaquent, de F. F. Sears ; L'étrange créature du lac Noir, de J. Arnold ; 18 h. 30 : la Piste des géants, de J. Ford : 20 h. 30 : Hommage à I. Gaal, L'autre rive, de I. Gaal ; 22 h. 30 : Remous, de I. Gaal.

JEUDI 26. — 15 h. : Regards sur la Polynésie : Moana, de R. Flaherty ; Ombres blanches, de W. S. Van Dyke ; 18 h. 30 : Le cinéma et le fantastique : les Horizons perdus, de F. Capra ; 20 h. 30 : Hommage à I. Gaal, les Vertes Années, de I. Gaal ; 22 h. 30 : Jules et Jim, de F. Truffaut.

VENDREDI 27. — 15 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 18 h. 30 : le Caporal épinglé, de J. Renoir ; 20 h. 30 : Hommage à I. Gaal, Baptême, de I. Gaal ; 22 h. 30 : Antonio das mortes, de G. Rocha.

SAMEDI 28. — 15 h. : Que viva Mexico, Kermesse funèbre, S. M. Eisenstein ; 18 h. 30 : Hommage à I. Gaal, les Faucons, de I. Gaal ; 22 h. 30 : Kwaidan, de M. Kobayashi.

DIMANCHE 29. — 15 h. : Céline et Julie vont en bateau, de J. Rivette ; 18 h. 30 : Tout va bien, de J.-L. Gobard ; 20 h. 30 : Hommage à I. Gaal, Paysage mort, de I. Gaal ; 22 h. 30 : Rebecca, de A. Hitchcock.

LUNDI 30. — Relâche.

MARDI 31. — Le cinéma et le théâtre. — 15 h. : Mascarade, de W. Forst ; Episode, de W. Reich ; 18 h. 30 : l'Ile des bienheureux, de M. Reinhardt ; 20 h. 30 : Film inédit ; 22 h. 30 : le Démon de la danse, de H. Braun.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Omnia, 2e (233-39-36), Quintette, 5e (033-35-40), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cinévog, 9e (874-77-44), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), La Clef, 5e (337-90-90).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42).

ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18), en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e, en matinée, U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Napoléon, 17e (380-41-46), Tourelles, 20e (636-51-98).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).

BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

COURS APRES MOI SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Ternes, 17e (380-10-41).

CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

DEUX SUPER FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).

DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-55-56) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33).

ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

FAUX MOUVEMENT (All. v.o.) (**) : Studio Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

FORTINI-CANI (Fr., v.it.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Lord Byron, 8e (359-53-89) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-556-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Angl.), v. angl + v. f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. angl. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (sam. en v. f.) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

MAC ARTHUR LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MORT D'UN POURRI (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-43-96) ; Wepler, 18e (387-50 Secrétant, 19e (206-71-33).

NEUF MOIS (Hong., v.o.) : S André-des-Arts, 6e (326-48-18)

NOUS IRONS TOUS AU PAS (Fr.), Richelieu, 2e (233-5 Paris, 8e (359-53-89) ; Mon nasse-Pathé, 14e (326-65-13).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., Paramount-Odéon, 6e (325-5 Publicis Champs-Elysées, 8e 76-23) ; Paramount-Montpar 14e (326-22-17) ; v.f. : Param Opéra, 9e (073-34-37).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; rignan, 8e (359-92-82) ; Oly 14e (542-67-42) ; v.f. : Madele (073-56-03) ; Athéna, 12e 07-48).

ON PEUT LE DIRE SAN FACHER (Fr.) : Balzac, 8e 52-70) ; Paramount-Galaxie (580-18-03).

LA PART DU FEU (Fr.) : U Danton, 6e (329-42-62) ; Bi 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (7 89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e 06-19) ; Miramar, 14e (326-4 Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention, 15e (828-20-64).

POURQUOI PAS ? (Fr.) : U Opéra, 2e (261-50-32) ; Bon 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e 69-23).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (*) : Rex 2e (236-83-93) ; U Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Dant (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723- Paramount-Elysées, 8e (359-4 Paramount-Opéra, 9e (073-3 U.G.C.-Gare de Lyon, 12e 01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e 06-19) ; Mistral, 14e (539-5 Paramount - Montparnasse (326-22-17) ; Magic-Conventic (828-20-64) ; Murat, 16e (288- Paramount-Maillot, 17e (758-

LA 7e COMPAGNIE AU CLAI LUNE (Fr.) : Richelieu, 2e 56-70) ; Marignan, 8e (359-9 Athéna, 12e (343-07-48) ; Pa 13e (331-56-86).

TENDRE POULET (Fr.) : R (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e 50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e 71-08) ; Bretagne, 6e (222-5 Normandie, 8e (359-41-18) ; mount - Opéra, 9e (073-3 U.G.C.-Gare de lyon, 12e (59) ; Paramount - Gobelins (707-12-28) ; Magic-Conventic (828-20-64) ; Paramount - C 14e (540-45-91) ; Murat, 16e 99-75) ; Paramount - Maillc (758-24-24) ; Moulin - Roug (606-34-25).

LES TZIGANES MONTENT AU (Sov., v.o.) : Kinopanoram (306-50-50).

UNE JOURNEE PARTICULIER v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : André-des-Arts, 6e (326-4 Olympic, 14e (542-67-42), H.

UN MOMENT D'EGAREMENT Richelieu, 2e (233-56-70) ; tette, 5e (033-35-40) ; Montpar 38, 6e (544-14-27) ; Marign (359-92-82) ; Diderot, 12e (29) ; Gaumont-Sud, 14e (33-5 Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : mount-Marivaux, 2e (742-8 Paramount-Elysées, 8e (359-4 Saint-Ambroise, 11e (700-8 Studio Raspail, 14e (320-3 Secrétan, 19e (206-71-33).

VOYAGE EN CAPITAL (F Olympic, 14e (542-67-42), à (sf. S. et D.).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE D (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (57-34).

L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.) Pagode, 7e (705-12-15).

AUTANT EN EMPORTE LE V (A., v.f.) : Denfert, 14e (00-11).

LA CARAVANE HEROIQUE v.o.) : Studio Bertrand, 7e 64-66). H. sp.

CHRONIQUE D'ANNA MAGDAI BACH (All., v.o.) : Le Sein (325-95-99). H. sp.

LE DERNIER TRAIN DE GUN (1) v.f. : Bergère, 9e (770-77-5

LE DICTATEUR (A., v.o.) : Ba 6e (633-43-71).

EASY RIDER (A., v.o.) : Mar 8e (225-47-19).

ENTRONS DANS LA DANSE v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24

FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Al Bazin, 13e (337-74-39).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : tambules, 5e (033-42-34).

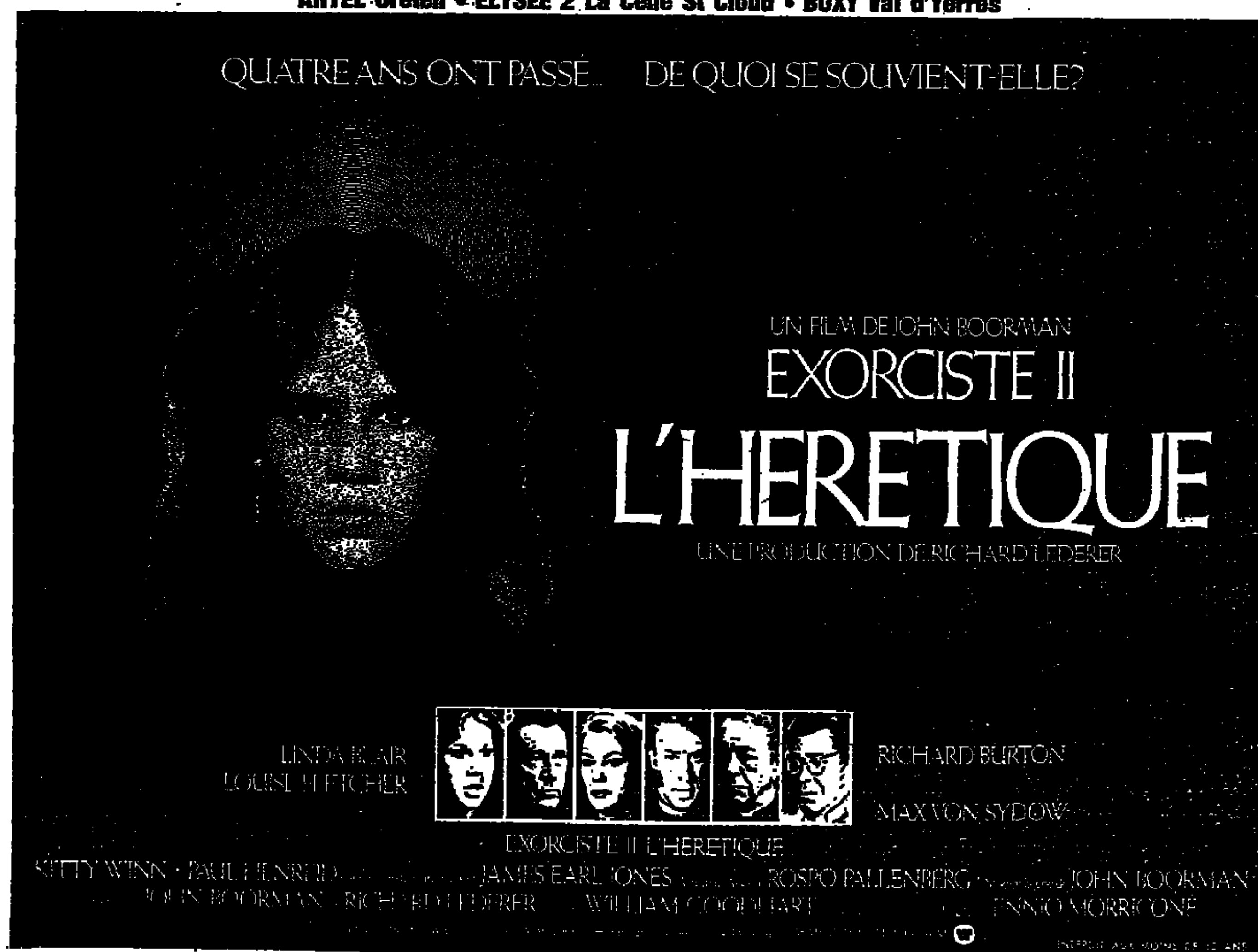
MACADAM COW-BOY (A., v Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LA MORT AUX TROUSSES v.f.) : Grand Pavois, 15e 44-58).

MON ONCLE (Fr.) : Studio A 5e (033-39-47).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

POUR QUI SONNE LE GLAS v.f.) : Grand Pavois, 15e 44-58).







Cinéma

festivals

TE A FILMS (v.o.), 17e (754-...50) ; I : 13 h. : *Jeremiah Johnson* ; 14 h. 45 : Funny Girl ; ...h. 30 : le Désert des Tartares ; ...h. : Frankenstein Junior ; 22 h. : ...Damnés ; V. et S. à 0 h. 30 : ...après-midi de chien ; II : 13 h. : ...e Easy Pieces ; 14 h. 30 : Yel...y Submarine ; 16 h. : le Lau...it ; 18 h. : Un tramway nommé ...sir ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; ...h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 24 h. 15 : Délivrance.

CINEMA FRANÇAIS, UN REGARD DIFFERENT. Action République, 11e (805-51-33) ; *Mer., J.* : Anatomie d'un rapport ; les Contrebandiers ; V., S. : la Maman et la Putain ; D., L. : Céline et Julie vont en bateau ; Mar. : Souvenirs d'en France.

LES ROYS DU THRILLER : Olympic, 14e (542-67-42) ; Mer. : Du plomb pour l'inspecteur ; J. : Tuez Charles Varrick ; V. : Détective privé ; S. : le Privé ; D. : le Passager de la nuit ; L. : la Fugue ; Mar. : le Baiser du tueur.

BILBOQUET, 6e (222-87-23) ; 14 h. : Tarzoon, la honte de la jungle ; 16 h. : Frankenstein Junior ; 18 h. : le Frère le plus fûté de Sherlock Holmes ; 20 h. : la Dernière Folie de Mel Brooks ; 21 h. 45 : *Malville état de siège* ; *Nucléaire, danger immédiat.*

CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) ; I : 13 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 30 : V. à 0 h. 15 : Taxi Driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 30, S. à 0 h. 15 : Cabaret ; 22 h. 40 : A bout de souffle. — II. 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Ballade de Bruno ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : les Duellistes ; 22 h. : la Fiancée du pirate ; V. à 24 h. : l'Epouvantail ; S. à 24 h. : A l'est d'Eden.

C. CHAPLIN (v.o.) Nickel Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : l'Emigrant ; J., D. : les Temps modernes ; V. : la Ruée vers l'or ; S., L. : le Kid ; Mar. : les Lumières de la ville.

RAOUL WALSH (v.o.), Action-Lafayette, 9e (878-80-50) ; Mer., J. : les Aventures du capitaine Wyatt ; V., S. : la Vallée de la peur ; D., L., Mar. : l'Esclave libre.

CINEMA FANTASTIQUE (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) ; 14 h. 30 : la Femme reptile ; 16 h. 15 : les Sorciers de la guerre ; 18 h. : l'Abominable Docteur Phibes ; 18 h. 45 : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 21 h. 30 : Histoires extraordinaires.

M. DURAS, le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.

STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Mer. : Duck Soup ; J. : la Maison de l'exorcisme ; V. : le Crabe-Tambour ; S. : Skate Board ; D. : L'espion qui m'aimait + Mar. (sf 21 h. 30).

ACTION-LAFAYETTE, 9e (878-80-50) (v.o.) : Mer. : Buster s'en va-t-en guerre ; le Trésor de la Sierra Madre ; J. : One more time ; Stand in ; V. : Shock Corridor ; Ultime razzia ; S. : Un, deux, trois ; D. : les Aventures de Robin des Bois ; L. : Footlight parade ; Across the Pacific ; Mar. : Words and music ; Passage to Marseille.

Les films nouveaux

...E SUIS UN AUTARCIQUE, film italien de Nanni Moretti. V.O. : *Studio des Ursulines (5e) (033-39-19).*

...ES PETITS CALINS, film français de Jean-Marie Poiré : Quintette (5e) (033-35-40) ; Montparnasse - 83 (6e) (544-14-27) ; Concorde (8e) (359-92-84) ; Gaumont-Lumière (9e) (770-84-64) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta (20e) (797-02-74).

...ERSPECTIVES DU CINEMA CHINOIS. V.O. :
...ES FLEURS ROUGES DE TIEN CHAN (j. pairs) ; LES PIONNIERS (j. impairs) : Studio de la Harpe (5e) (033-34-83) ;
...LE DETACHEMENT FEMININ ROUGE (j. pairs) : LE TORRENT DE LA REVOLUTION (j. impairs) : St-Séverin (5e) (033-50-91) ;
L'ORIENT ROUGE (j. pairs) : LA BATAILLE NAVALE (j. impairs) : Olympic (14e) (542-67-42).

...A BIENTOT LA CHINE, film chinois de Shu-Shuen. V.O. : Styx (5e) (633-08-40).

MEMOIRE COMMUNE, film français de Patrick Poitevin : Palais des Arts (3e) (272-62-98) ; La Clef (5e) (337-90-90).

PAULINE ET L'ORDINATEUR, film français de Francis Fehr : La Clef (5e) (337-90-90) ; Jean-Renoir (9e) (874-40-75).

LES OISEAUX DE NUIT, film français de Luc Barnier et Alain Lasfargues : Action-Christine (6e) (325-85-78) ; Olympic (14e) (542-67-42).

L'HERETIQUE, film américain de John Boorman (*). V.O. : U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf (8e) (225-47-19). V.F : Rex (2e) (236-83-93) ; Ermitage (8e) (359-15-71) ; Paramount-Opéra (9e) (073-34-37) ; U.G.C. - Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; Paramount - Galaxie (13e) (580-18-03) ; Mistral (14e) (326-41-02) ; Paramount - Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Convention - Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Paramount - Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25) ; Secrétan (19e) (206-71-33).

JULIA, film américain de Fred Zinnemann. V.O. : Saint-Germain - Huchette (5e) (633-87-59) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Mayfair (16e) (525-27-06). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Saint - Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43) ; Nation (12e) (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont - Sud (14e) (331-51-16).

SECRETE ENFANCE, film français de Guy Seligman : 14 Juillet-Parnasse (6e) (326-58-00) ; 14 Juillet - Bastille (11e) (357-90-81).

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE, film algéro-égyptien de Youssef Chahine. V.O. : Palais des Arts (3e) (272-62-98) ; Studio Logos (5e) (033-26-42).

EMMANUELLE 2, film français de Francis Giacobetti : Paramount - Marivaux (2e) (266-55-33) ; Studio Jean-Cocteau (5e) (033-47-62) ; Studio Médicis (5e) (633-25-97) ; Publicis - Saint - Germain (6e) (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées (8e) (720-76-23) ; Publicis-Matignon (8e) (359-31-97) ; Max-Linder (9e) (770-40-04) ; Paramount-Bastille (12e) (343-69-17) ; Paramount - Galaxie (13e) (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Paramount-Orléans (14e) (540-45-91) ; Convention - Saint-Charles (15e) (579-33-00) ; Passy (16e) (288-62-34) ; Paramount - Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

PERDITION, *film brésilien de* Zelito Viana. V.O. : Le Seine (5e) (325-95-99), h. sp.

FEMININ PLURIEL, film brésilien de Vera de Figueiredo. V.O. : Le Seine (5e) (325-95-99), h. sp.

Région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Mort d'un pourri ; Mar., 21 h. : les Animaux sauvages du Kenya. — Olympia (966-11-53) : Marche pas sur mes lacets.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Tendre poulet ; l'Hérétique (*).

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : les Petits Câlins ; Croix de fer (*) ; Julia ; Deux Super-Flics ; Diabolo menthe.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Préparez vos mouchoirs (*). — Club Y et Z (474-94-46) : l'Hérétique (*) ; Diabolo menthe.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Padre Padrone. — Cinécal (976-39-17), Mer., D., 14 h. 30 : L'or se barre ; Mer., 21 h. : la Machine ; J., V., D., 21 h. : Sunday too far Away (v.o.) ; S., Mar., 21 h., D., 17 h. : Dersou Ouzala ; L., 21 h. : Guerre et Paix (troisième et quatrième époque).

ELANCOURT (062-81-84). A : Orca ; B : Mort d'un pourri ; L., Mar. : Citizen Kane.

MANTES, Domino (092-04-05) : Tendre poulet ; les Petits Câlins ; l'Hôtel de la plage. — Normandie (477-02-35) : Emmanuelle II (**).

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Deux Super-Flics ; les Petits Câlins ; Mon beau légionnaire ; Les baskets se déchaînent (**).

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C 2 L (963-04-08) : Préparez vos mouchoirs (*) ; Tendre poulet. — Royal (963-09-72) : Emmanuelle II ; S., 17 h. : les Lumières de la ville (v.o.).

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Bernard et Bianca ; l'Hôtel de la plage ; les Petits Câlins ; Préparez vos mouchoirs (*).

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Bernard et Bianca ; Tendre Poulet ; l'Hérétique ; l'Hôtel de la plage ; l'Amour violé ; Préparez vos mouchoirs (*). — C 2 L (950-55-55) : Emmanuelle II (**). — Club (950-17-96), Mer., D., 14 h. 30, S., 17 h. : les Vacances de M. Hulot ; Mer., L., 21 h. : Vol à la tire (v.o.) ; J., 21 h. : l'Ombre des châteaux ; V., D., 21 h. : Alice dans les villes (v.o.) ; S., 21 h., D., 17 h. : l'Epouvantail (*) ; Mar., 21 h. : Guerre et Paix (première et deuxième époque).

ESSONNE (91)

BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : Tendre Poulet ; Diabolo menthe ; Emmanuelle II (**) ; l'Hérétique (**).

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Tendre Poulet ; Emmanuelle II (**) ; Cours après moi shérif.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Diabolo menthe ; Les baskets se déchaînent (**) ; Croix de fer (*) ; l'Hôtel de la plage ; Julia.

GIF, Central-Ciné (907-61-85) : Une journée particulière (v.o.) ; Dim., 14 h. : *le Casse-cou.*

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : 1 : Quitter Thionville ; 2 : Sur les quais ; le Dernier nabab ; Un *homme dans la foule.*

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Bernard et Bianca ; Mort d'un pourri.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Hôtel de la plage ; l'Amour violé (*) ; Julia.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Orca.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Deux super-flics.

NEUILLY, Le Village (722-83-05) : Tendre Poulet.

MALAKOFF, M.P. (253-12-69) : Nous irons tous au paradis ; Jonathan Livingstone.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Hôtel de la plage ; les Petits Câlins. — Studio (749-19-47) : le Crabe tambour ; Bernard et Bianca ; Emmanuelle II.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Orca ; Mon beau légionnaire ; Mar., 21 h. : les Lumières de la ville (v.o.).

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : la Guerre des étoiles ; Duellistes ; l'Argent de la vieille.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : *Le fond de l'air est rouge.*

BOBIGNY, Centre commercial (830-59-70) : la Part du feu ; Mon beau légionnaire ; Emanelle II (**).

DRANCY, Trianon (284-00-10), sam., dim. : la Vie devant soi.

EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Les baskets se déchaînent (**) ; Croix de fer ; Je ne sais rien, mais je dirai tout.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : *Croix de fer (*) ; Les baskets se* déchaînent ; l'Hôtel de la plage.

LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Deux Super-flics ; mer., 17 h. : le *Diable probablement.*

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : l'Hérétique (*) ; Mort d'un pourri ; Emmanuelle II ; Tendre poulet ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Deux Super-flics.

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Bernard et Bianca ; Tendre poulet ; Emmanuelle II.

ROSNY, Artel (528-90-00) : Bernard et Bianca ; Deux Super-flics ; Mort d'un pourri ; l'Amour violé (*) ; Emmanuelle II (**) ; Préparez vos mouchoirs (**).

VAL-DE-MARNE (94)

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Bernard et Bianca ; l'Hérétique (*) ; Mort d'un pourri ; Deux Super-flics ; l'Amour violé (*) ; Préparez vos mouchoirs.

JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26), mer. : *Los Olvidados* ; ven., sam., dim. : la Guerre des étoiles ; sam., 23 h. : Nuit blanche du Western.

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Tendre Poulet ; mer. : Alice n'est plus ici.

VINCENNES, Palace (328-22-56) : la 7e Compagnie au clair de lune.

MAISONS-ALFORT, Club (375-71-70) : les Baskets se déchaînent (**) ; *Diabolo* menthe ; la Pluie du Diable (*).

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Deux super flics ; Diabolo menthe ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Emmanuelle II (**) ; Port : l'Hérétique (*).

ORLY, Paramount (726-21-69) : Tendre poulet ; Emmanuelle II (**).

THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : *Diabolo menthe ; les Petits Câlins* ; Croix de fer (*) ; l'Hôtel de la plage.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : Tendre Poulet ; Un moment d'égarement ; Croix de fer (*) ; Emmanuelle II (**) ; l'Hérétique (*) ; Arrête ton char bidasse ; Gamma (981-00-03) : Bernard et Bianca ; Diabolo menthe ; Préparez vos mouchoirs (*) ; les Petits Câlins.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Hôtel de la plage ; l'Amour violé (*) ; Tendre Poulet ; la 7e compagnie au clair de lune ; Diabolo menthe. — Marly Emmanuelle II (**). — Hollywood : Préparez vos mouchoirs (*).

SARCELLES, *Flanades* (990-14-33) : Préparez vos mouchoirs (*) ; l'Hérétique (*) ; Emmanuelle II (**) ; Diabolo menthe ; l'Hôtel de la plage.

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : Raymond Devos.

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 16 h. : Zizi Jeanmaire.

ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : François Béranger.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : Coluche.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 22 h. 15 : Pierre Dudan.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 14 h. 30 : Charles Aznavour.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 45 : Francesca Solleville et Pierre Tisserand (jusqu'au 28) ; à partir du 30 : Bernard Haller.

PLEYEL (227-06-30), le 28, à 20 h. 30 : Serge Lama.

THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 19 h. 30 : Les Frères Megri.

THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50), à partir du 31, à 21 h. : Cuarteto Cedron.

Les comédies musicales

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (sf les 26, 27 et 30), 20 h. 30, mat. Sam. et Dim. à 14 h. 30 : Porgy and Bess (G. Gershwin).

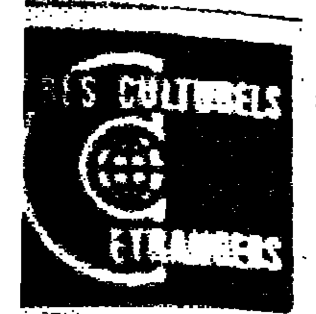
MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Sam. et Dim., à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Mars ou crève.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim à 15 h. 30 : Aux ânes citoyens.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.



A l'occasion du passage à Paris d'Andrzej WAJDA, les films Molière invitent les lecteurs du « Monde » à une projection exceptionnelle en avant-première, en présence du réalisateur de

« LE BOIS DE BOULEAUX »

un film d'Andrzej WAJDA
avec Daniel OLBRYCHSKI
Olgierd LUKASZEWICZ

Grand Prix du Festival de MOSCOU

Le mardi 31 janvier 1978 à 21 heures au cinéma Elysée-Lincoln

Les invitations devront être retirées les 25 et 26 janvier de 14 h. à 19 h. au guichet du cinéma Elysée-Lincoln - 14, rue Lincoln, 75008 PARIS.

Expositions

CENTRE BEAUBOURG
Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (Entrée libre le dimanche.)
ANDRE KERTESZ. Photographies. Rétrospective. — Jusqu'au 30 janvier.
ETIENNE-JULES MAREY (1830-1904). La photographie du mouvement. — Jusqu'au 20 février.
ATELIERS D'AUJOURD'HUI 5 : Jorge Martins et Magdeleine Vessereau. — Jusqu'au 20 février.
DOMUS AUREA : Anne et Patrick Poirier. — Jusqu'au 20 février.
JEAN LE GAC. — Jusqu'au 27 février.
CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR.
Centre de création industrielle.
LA VILLE ET L'ENFANT (cinquième étage). — Entrée : 8 F (gratuite pour les moins de dix-huit ans). Jusqu'au 13 février.
ENVIRONNEMENT ET PETITE ENFANCE (cinquième étage). — Jusqu'au 20 février.
L'ENFANT - SA MAISON - SON QUARTIER (premier sous-sol). — Jusqu'au 13 février.
LES ENFANTS EN VILLE (rez-de-chaussée). — Jusqu'au 13 février.
BANDE DESSINEE ET VIE QUOTIDIENNE. — Jusqu'au 30 janvier.
MONTAGNE ET SPORTS D'HIVER. — Jusqu'au 27 février.

Bibliothèque

SIX PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE. Descamps, Doisneau, Freire, Lattès, Le Querrec, Raimond-Dityvon. — Jusqu'au 27 février.
LES CATHARES ET LA CROISADE ALBIGEOISE (le 25 janvier, à 18 h. 30 : débat avec Jean Duvernoy et Michel Roquevert). Jusqu'au 6 février.

MUSEES

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404.
LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-25). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.
LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.
L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais, av. Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.
FRANÇOIS MORELLET. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'à fin janvier.
LES SINGULIERS DE L'ART. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 mars.
VAGUEMENT VERT. — Exposition-atelier au musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F; gratuite pour les enfants. Jusqu'au 12 février. Pendant la durée de l'exposition, des œuvres récentes de Mark Brusse et Eric Dietman sont présentées à la galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine.
ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Recherches graphiques. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (salle Mansart) (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 29 janvier.
MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.
NANCY ARCHITECTURE 1900. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (237-24-14). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.
IMAGERIE PARISIENNE : XVIe-XIXe SIECLES. — Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.
TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.
JOUETS FABRIQUES PAR DES ENFANTS D'AFRIQUE ET D'AILLEURS. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Ferdinand-Buisson). Sauf samedi, dimanche et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 février.
LE VITRAIL. Art et technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre. — UN SIECLE DE CHANSONS : 1830-1930. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'en mars.
CENTENAIRE NELLY ROUSSEL : 1878-1922. — Bibliothèque féministe Marguerite-Durand, mairie, 21, place du Panthéon. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 14 h. à 19 h. 30; samedi, de 11 h. à 16 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 4 mars.

CENTRES CULTURELS

P. G. THELANDER, gravures. EVA KLASSON. Parasites, photographies. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Du lundi au vendr., de 12 h. à 18 h ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.
PAUL KLEE. Aquarelles et dessins. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Sauf dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 11 février.
LEO AGUERO. Vingt années de peinture : 1957-1977. — M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 30 janvier.
AGNES DENES. Sculptures of the mind. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 25 février.
1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars.
VIE ET ART EN ONTARIO. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février
SOREL ETROG. Sculptures 1960-1977. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 février (au jardin de sculpture, jusqu'au 15 mai)
EDWARD LUYKEN, dessins et eaux-fortes. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 février.
WOLFGANG PETRICK, dessins e[t] lithographies. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 février.
MAISONS NOUVELLES - IMAGES NOUVELLES, au Danemark dans les années 20. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). De 12 h. à 19 h.; dim. de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 5 février.

GALERIES

LE BRESIL VU PAR DEBRET. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 12 février.
OBJETS-POEMES I : Œuvres de Ben, Bryen, Butor, Calonne, Dayan, Dedicova, etc. — Galerie la Dérive, 17 rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 11 février.
AVANT-GARDE RUSSE, AVANT-GARDE MINIMALISTE, œuvres sur papier. — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 février.
PEINTURES DE BALI. — Galerie 11, rue de l'Abbé-Carton (543-22-80). De 9 h. à 12 h. En permanence.
SALON DES REPROUVES. Les peintres russes non officiels. — Galerie Hardy, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 12 février
COLLECTIF B.A. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 28 janvier.
LE MARCHE SANS MARCHAND — Centre d'art de la Rive gauche, 8, rue de Nesles. De 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusque fin mars.
DJALILI, GOETZ, ROUKHBACH, ZAYAN. — Galerie Cyrus, 65-71 Champs-Elysées. Sauf dimanche, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 13 février.
SHEILA BENOW. Gravures et aquarelles originales. — Galerie Marquet, 7, rue Bonaparte (326-74-88). Jusqu'au 11 février.
VINCENT BIOULES. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 février.
SUZANNE CATTAN. Gravures pour deux livres : « Osmose » et « Iles et presqu'îles ». — Galerie Mazarine 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 11 février.
CAZAC. Aquarelles. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 4 février.
CHAMBAS. Théâtre et portrait. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 22 février.
MAX CHARLOVEN. — Galerie Michelle Lechaux, 202, rue Saint-Honoré (296-31-30). Jusqu'au 11 févr.
GOSTA CLAESSON. Fusains. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix. Jusqu'au 11 février.
MIGUEL CONDE. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 4 février.
JEAN COTTE. — Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 7 février.
EISENZOPF. Eaux fortes. — Maison de la Savoie, 16, boulevard Haussmann. Jusqu'au 15 février.
GERARD EPPELE. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 25 février.
JOEL FREMIOT. Fragments 38. — « L'Appartement », 59, rue de Rivoli (233-45-17). Sauf samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 février.
R.-E. GILLET. Peintures 1958-1962. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 28 janvier.
RAYMONDE GODIN. Nouvelles peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30 (705-08-46). Jusqu'au 18 février.
HANS HAACKE. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 9 février.
HELION. Dessins et desseins. Œuvres sur papier depuis 1939. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-11-24). Jusqu'au 4 mars.
HOSIASSON. Peintures et gouaches 1955-1960. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 février.
MODIGLIANI. Dessins. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 25 février.
JACQUES MONORY. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 17 mars.
JEAN-PIERRE PINCEMIN. Travaux récents. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 11 février.
PRESENCE PANCHOUNETTE. — Galerie Bijan Aalam, 22, galerie Vero-Dodat. Jusqu'au 31 janvier.
ANNE ET PATRICK POIRIER. — Herbiers romains et compositions maniéristes. — Galerie Sonnabend, 12, rue Mazarine (633-47-84).
CLAUDE PONTICELLI. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (326-24-60). Jusqu'au 25 février.
REMZI. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Sauf dim., de 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 11 février.
GERHARD RUHM. — Poésies à dire. — Galerie Bama, 30, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 4 mars.
SAMOGIT. Sculptures en pierre de Carennac. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).
STOREL. Sculptures. — Galerie R. d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 4 mars.
BRAM VAN VELDE. — Galerie Maeght, 36, rue Treilhard. Jusqu'au 17 mars.
VIMARD. Peintures récentes. — Galerie Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 18 février.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-34 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
CREP'S GRILL 236-62-35 53, rue de Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 h. du matin. Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages crêpes, grillades. Dîner à partir de 18 h. 30.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE CHALEUIL F/samedi et dim. 4, rue de l'Arcade, 8e 265-53-13	Jeune Patron aux fourneaux : Cuisine française traditionnelle. Ses Terrines, ses Poissons (Bar, Rouget, Saumon, Sandre, etc.).
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LA GALIOTE F/samedi 6, rue Gomboust, 1er. 261-43-93	Jusqu'à 22 h. Le Patron, A. MONTALANT, dirige la cuisine : ses Terrines et plats du jour. Carte. Menu 42,50 F. Sa Carte des Vins.
MONSIEUR BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Dîner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
USAKA 260-66-01 163, rue Saint-Honoré, 1er. T.l.j.	Anciennement 6, rue du Helder, 9e, jusqu'à 22 h. 30. Cuisine japonaise. Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 9, bd Arbre-Sec, 1er. CEN. 10-92	Ses caves du XIIIe. Déj. Soup. Jusq. 2 h. matin. Moules bouchot 9 F. Pied, oreille porc 9 F. Boudin 9 F. Grillades 19 F. Gratinée 8 F, etc.
ASSIETTE AU BŒUF-POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
TRATTORIA TOSCANA 236-53-45 23, pass. des Panoramas, 2e. F/dim.	T.l.j. sauf dim. Spéc. italiennes, ses vins Piccata Maison, Escalopines marsala. Scampi Fritti, Calamaretti livornaise. Jusqu'à 22 heures.
L'ARTISAN DU MARAIS 887-37-53 30, rue Pastourelle, 3e.	Cadre médiéval au cœur du Marais. Sa pièce de Bœuf sur planche. Brik aux fruits de mer. Fermé dimanche.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 75 F - 1/2 vin du pays + café + alcool de prune avec foie gras, cassoulet ou confit. SA CARTE.
HUBERT 285-46-06 F/mardi 19, rue Notre-Dame-de-Lorette, 9e	J. 22 h. 15. Jeune Patron en cuisine. Ses spécialités : Crêpes Picardes, Bœuf carottes, Canard aux pêches, Escalope estragon.
AUX LAURIERS DE PROVENCE 14, r. de Prov., 9e; 770-37-68. F/dim.	J., 21 h. 30. - Poissons, Grillades, Soupe de poissons, Magret de canard, Escalope aux pamplemousses. - Ses Vins.
LOUIS XIV 200-19-20 - 208-56-56 3, boulevard Saint-Denis, 10e	Déjeuners, Dîners. Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Salons pour réceptions.
JULIEN PRO. 12-06 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e. T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés, entrées compris ». Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras. P.M.R. 50 F.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28 27, bd Magenta, 10e. et 203-22-44	Spécialités Lorraines - MENU à 30 F, vin et service en sus. Grillades au feu de bois. Salons de 10 à 100 couverts.
L'OURSIN F./dim. lundi midi 9, bd Voltaire, 11e 700-03-56	Jusqu'à 23 heures. Banc d'huîtres. Spéc. de POISSONS : « MELI-MELO » de Fruits de Mer 45. Bouillabaisse 35. La Fondue de Poissons.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e F/dim.	Foie de canard 18. Brochette de moules 13, Gaspacho 8; ses grillades. Faux-filet 12. Selle de gigot 29. Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
BAUMANN 574-16-66 — 16-75 64, av. des Ternes, 17e F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F. dim. 123, av. Wagram 17e P as. 227-61-50	Menu 67 F tt comp. Déjeuners d'aff., dîners. Carte : Cassoulet, paëlla, magret de canard, fruits de mer, gibier, soufflé framboises.
PRAGA ETO. 11-41 9, rue du Général-Lanrezac, 17e.	Tous les jours, midi et soir. Ses spécialités Russes, d'Europe Centrale et Françaises.
DEUX CIGOGNES 627-02-82 111, rue Legendre, 17e F/dim.	J., 2 h. Spéc. Provinces : filet aux morilles, les Jurasiennes, confit Sarladais. Carte. Menus : 30, 42, 50 F. S.c. Salle de club.
EL QUETZAL 257-36-15 28, rue Lavieuville, 18e. F/mardi	Seulement le soir jusqu'à 23 h. 30. Spéc. Mexicaines. Cuisine authentique à base de produits d'origine, environ 50 F.
LE CEPE A TOI F/lundi midi 17, rue Caulaincourt, 18e. 076-67-44	Tous les champignons avec garnitures de viandes et poissons. Ambiance musicale. Cadre intime.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-09, place Pigalle, 18e. T.l.j.	Ouvert jour et nuit. Banc d'huîtres t.l.j. renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 29, Gratinées 10. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialité : Bière LOVENBRAU MUNICH.

RIVE GAUCHE

AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30, la grillade devient gastronomique. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Salle climatisée.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
LE PERRON (St-Germain-des-Prés) 6, rue Perronnet 548-62-97	Charmante salle et mezzanines, accueil chaleureux. Menu à 38 F, vin et service compris. Ouvert jusqu'à 2 h. du mat. F/sam. midi et dim
RELAIS LOUIS XIII 326-75-96 8, r. des Gds-Augustins, 6e. F/dim.	Déj., Dîn., jusq. 22 h. 30. Cadre authentique du 17e. Son chef de grand talent J.-C. Ricordel. Menus 84-100 F s.c., boisson en sus. Sa carte.
AU PIED DES PYRAMIDES 15, rue Jules-Chaplain, 6e. 325-19-15	Nouveau et le seul à Paris : Vous mangerez raffiné et fabuleux comme au temps de l'EGYPTE antique des mets créés par PHARAON lui-même.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
LE MONIAGE GUILLAUME 88, rue Tombe-Issoire, 14e, 331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche. Toute la fraîcheur de la mer.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies : une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouv. t. les jours et toute l'année
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse, 538-52-35.	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr. Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais serv. par nos moines. P.M.R. 100 F
ETOILE DE MOSCOU ELY. 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.jrs	Rest. spect. de gds classe : V. Novsky et les Chœurs Russes - Tzigane Zina - Tamara - G. Borodo, la ved. armén. Aklian. Orch. S. Voltys.
VILLA D'ESTE ELY. 78-44 4, r. A.-Houssaye, 8e. T.l.jrs	Et dans. av. M. Lines et son Orch. Menu aug. 90 F et carte. Mouloudji, I. Aubret, J. Meyran, A. Aubert, C. Wright, J.-L. Bieze
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lundi	Dans le cadre typique d'une Hacienda : Dîners dansants aux chand. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé. Repas d'affaires gastronomiques. Salons privés. 27 ch. Tél. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14 9, pl. Pereire-17e LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

LA COUPOLE 102, bd Montparnasse. 326-95-90. Fruits de mer, grillades au feu de bois, gibiers, Pâtisserie Maison. Ouvert jusqu'à 2 h. du matin.

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT Ier 522-47-08 128 bis, boulevard de Clichy (18e) Son banc d'huîtres - Poissons

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES, FRUITS DE MER, GIB. Rôtisserie. Park.

JULIEN Tous les soirs jusq. 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 79-34 Huîtres Poissons Vins de pays

NAVY CLUB 58, bd Hôpital (13e) 35-91-94 et 99-88 De 19 h. à l'aube - MENU : 53 F. Dîners - Soupers - F/l. (sf férié)

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours Brasserie 1925 - Spéc. alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

GUY 6, rue Mabillon, 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés SOUPER BRESILIEN Feijoada - Churrasços - Camarões

Concerts

MERCREDI 25 JANVIER
SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : A. Céline et F. Blumental (Chopin, Mendelssohn).
LUCERNAIRE (554-57-34), 19 h. : D. Kruzamsky, H. Mackenzie et L. Colladent (Bach, Wolff, Schubert, Brahms).
MUSEE DE MONUMENTS FRANÇAIS, 20 h. 30 : M.-C. Girod, M. Cardoze et M. Garcin-Marrou (Schubert, Brahms).

JEUDI 26 JANVIER
LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 25.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Strauss).
FACULTE DE DROIT D'ASSAS, 20 h. 45 : M. Magin (Chopin, Tchaïkowsky).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Nouvel orchestre philharmonique, dir. R. Weikert (Mahler, Schubert, Strauss).

VENDREDI 27 JANVIER
PALAIS DES CONGRES, 19 h. : Voir le 26.
LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 25.
HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : S. Escure (Bach).
SALLE CORTOT (924-80-16), 20 h. 45 : F. Buffet (Beethoven, Chopin, Liszt, Rachmaninoff, Scriabine).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. C. Ravier (Nortel : les Bergers de la nuit).
SALLE GAVEAU, 21 h. : I. Biret (Beethoven, Chopin, Liszt, Ravel).

SAMEDI 28 JANVIER
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 10 h. : Voir le 26, Palais des congrès.
RADIO FRANCE (524-25-16), 14 h. 30 : B.B.C. Singers, dir. J. Poole (Amy, Berg) ; 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. G. Amy et B.B.C. Singers, dir. J. Poole (Ligeti, Amy, Schoenberg).
PALAIS DES SPORTS (250-79-80), 14 h. 30 : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. Y. Boukoff (Beethoven).
THEATRE DE LA MADELEINE (870-60-62), 17 h. : Trio Suk (Dvorak, Smetana, Mendelssohn).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : A. Lagoya et M. Larrieu (Telemann, Tarrega, Villa Lobos, Albeniz, Giuliani).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : La grande écurie et la chambre du roy, dir. J.-C. Magloire (Vivaldi, Rameau).
LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 25.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Voir le 27.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : Concert œcuménique.
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 21 h. : Cantores de Paris, Los Calchakis, dir. P. Ricard, sol. A.-M. Miranda (Ramirez, Villa Lobos, Maldonado).

DIMANCHE 29 JANVIER
THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : A. Lagoya et A. Marion (Bach, Shankar, Villa Lobos, Giuliani).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 14 h. 30 : Voir le 28.
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 11 h. 30 : Orchestre de Meudon et Petits Chanteurs d'Antony (Haydn : messe) ; 15 h. : Chorale de Winchester (liturgie anglaise) ; 17 h. 45 : S. Chatsemartin (Widor, Langlais).
GALERIE NANE STERN (705-08-46), 18 h. : G. Garcin (De Luna, Bœuf, Petrassi).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : D. Launay et G. Massenkeil (Charpentier, Franck, Reger).
EGLISE LUTHERIENNE DE LA VILLETTE, 16 h. : J.-F. Laffay et R. Terrade (Buxtehude, Pachelbel, Brahms, Terrade).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Voir le 26.
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Voir le 28.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : J.-M. Louchard (orgue).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. : J. B. Mari, sol. : D. Wayenberg (Brahms).
EGLISE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS, 18 h. : Quintette à vent de Paris (Rameau, Rossini, Vivaldi, Milhaud).
LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 25.

LUNDI 30 JANVIER
LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 25.
GALERIE NANE STERN, 19 h. : Voir le 29.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. : K. Munchinger, sol. : O. Gardon (Bach).
EGLISE SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS, 20 h. 30 : M. C. Alain (Marchand, Bach, Buxtehude, Pachelbel, Mendelssohn).
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 20 h. 45 : A. E. Keefer (Telemann, Schubert, Fukushima).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor de Prague (Mozart, Dutilleux, Dvorak).
EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : Ensemble instrumental A. Boulfroy (Bach).

MARDI 31 JANVIER
GALERIE NANE STERN, 19 h. : Voir le 29.
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : Octuor de Paris (Vivaldi, Schubert).
LUCERNAIRE, 19 h. : Voir le 25.
INSTITUT NEERLANDAIS (705-85-99), 20 h. 30 : Quintette à vent Rosetti (Onslow, Pijper, Hekster, Lemeland, Françaix).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : J.-P. Rampal et R. Veyron-Lacroix (Bach).
EGLISE DES BILLETTES, 20 h. 30 : Sextuor de harpes de Paris (Rameau, Debussy, Liszt, De Falla, Gartenlaub).
SALLE CORTOT, 21 h. : J. Bonjean (Rameau, Beethoven, Brahms, Liszt).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble choral et instrumental Contrepoint, dir. : O. Schneebeli (Haendel, Bach).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Voir le 30.

Danse

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (L.), 20 h. 15, mat. Dim. à 15 h. : Roméo et Juliette (R. Noureev).
LUCERNAIRE (544-57-34), Dim. et L., à 21 h., Sam., à 16 h. : Danses masquées de Bali.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, les 26, 27 et 28, à 21 h. : Ballets contemporains Karin Waehner.



LETTRES

poète Georges Perros est mort

ous apprenons la mort de l'écrivain Georges Perros, sur- le 24 janvier à l'hôpital Laennec à Paris. Il était âgé de nte-cinq ans.

élébration de la « vie ordinaire »

sac troué », *c'est en ces* *que Georges Perros se dé-* *it dans la préface à* Papiers *II. Qu'est-ce à dire ?* « Un né au travers duquel per- en toute simplicité le dia- d'un homme avec lui- avec son temps et sa », *pour reprendre les mots de Tony Cartano dans qu'il a consacré à l'au-* e Poèmes bleus (1).

avait un côté râleur, un rauque chez Georges particulièrement sympa- , *forcément troublants.* *omme s'est toujours voulu al. Jusqu'au bout, il aura une volonté de rupture e et nette. Partisan du d écart », prôné en son par André Breton, il a vite Paris, son désert littéraire, cktails où l'on croque un entre Dame Magouille et selle Flagornerie, pour re- les aubes et les nuits d'une ne tout aurant réelle que hysique. Là-bas, à l'extrême rres, l'oreille tendue vers u délire des vents, il noua avec quelques autres fli- s de l'écriture violente et plinée, et en premier lieu Xavier Grall, barde et pro- une espèce de «Christ » balafré, douloureux et cateur.*

r Georges Perros, la poésie ne cessa d'être la célébra- et l'exploration de la Vie aire — *titre d'un de ses essentiels. Il proclamait :* qu'on ne vienne pas me que la poésie est hors du vécu » *Il se méfiait* « des listes du discours qui ent presque tout le terri- ». *Il ne cessa d'assumer un ionnement de la poésie par ième. Il était terriblement nt, au point de prendre le — provisoirement — du pro- e, afin de répondre, vaille vaille, à l'interrogation du sur sa pratique.*

rges Perros, homme de la de, de l'absence de commu- ion, de la conscience aiguë nefficacité, participait d'une arche « ambulatoire ». t-ce qu'un écrivain, sinon individu en perpétuelle dé- lon, un étranger à tout ce ent lui arriver : cela fait alheur absolu, car il n'écrit r nostalgie de ne pas pou- crire ». *Il habitait « ail- , avec ce grand corps de t de terre, d'eau et de qui errait dans le paysage uarnenez.*

tons cette voix qui marque esse la différence :

ète est celui qui ne cherche
[pas mais trouve
ute *fidélité*
ui n'existe pas
l'homme existe et s'en
[va. »

qu'est-ce que la poésie
verbe ne le dit pas. »

eux mais humain, corpu- ais fragile, Georges Perros n de ces « écrivains du » nés des œuvres de Mau- anchot. Mais il n'était pas x qui accumulent livre sur ur dire qu'ils n'ont rien à savait que « le grand poète e rien mais retire ». *Perros tré », rageusement, sous la d'aphorismes qui percent pes, le cœur, comme les de quelque dieu obscur justice face aux falsifica-*

espèce de Sisyphe de fest- us les pages s'accumulent, silence s'impose, et, avec taine dérision une adhésion e. Si l'on n'est pas « hors de » — et cela est totale- mpossible, — on est alors etagne, on est Bretagne ime et sang. On est barde, aire, coquin de cabaret, de minuit, lueur d'étoile e par les hivers rude. is de l'Occidental, c'est le où étancher plus sa nos- que sa soif. » *ures, ratures, Georges Per- t la langue de la marée*

haute qui efface, gomme, les châteaux de sable des enfants et de leurs gouvernantes anglaises. Il est la contradiction vivante. Il « bouffe » des livres qu'il va vomir, sur le comptoir de la bonne hôtesse Nicole, à Pont-Aven. Il sait où il est. Partout et nulle part : *« On ne peut que s'embarquer. Avoir de l'appétit. Mais c'est à recommencer* in aeternum. »

Et encore :

« Laissons-nous faire et défaire
Par cette magie enfantine
qui vient des mots tout simple-
[ment. (...) »

Il fut en proie à la « famine ». Il se remplissait la panse de « mots ». Et il avait toujours faim. C'est logique, c'était un poète. Certains l'ont accusé d'habiter une tour d'ivoire. Il leur a répondu : « J'ai encanaillé l'ivoire de ma tour, au point de sensibilité quotidienne. » *Georges Perros était quelqu'un qui avait une réponse quand on lui demandait :* « T'as pas cent balles, t'as pas une gitane filtre. »

Il a toujours écouté le « bruit de la mer humaine » *en se disant* « qu'elle en fait pas mal ».

ANDRÉ LAUDE.

[Né à Paris en 1923, Georges Perros a fait ses études secondaires aux lycées de Reims, de Belfort et de Rennes. Il devait par la suite entrer au Conservatoire et faire du théâtre. Mais il a très vite abandonné le métier d'acteur et il a quitté Paris pour se fixer en Bretagne. Il collaborait jusqu'à sa maladie au *Télégramme de Brest.*

Georges Perros a publié son premier livre, *Papiers collés*, un recueil de notes et d'aphorismes, en 1960. En 1963, il faisait paraître *Poèmes bleus*, qui obtenait le prix Max-Jacob. En 1967, il publiait *Une vie ordinaire*, un second recueil de poèmes, et, en 1973, *Papiers collés II*, qui lui valait le prix Valery-Larbaud. La même année, il recevait le prix Bretagne pour l'ensemble de son œuvre (Gallimard).]

(1) *Dictionnaire de littérature ... contemporaine* (Ed. De-

● *Le grand prix du Livre fantastique d'Avoriaz*, décerné pour la première fois cette année, a été attribué à Pascal Bruckner pour son roman *Allez jouer ailleurs* (Sagittaire).

(Voir l'article de J. Platier dans *le Monde* du 21 octobre.)

● *Le prix des Deux-Magots* a été attribué à Sébastien Japrisot pour son roman *l'Eté meurtrier* (Denoël), dont Gabrielle Rolin avait rendu compte dans *le Monde* du 28 octobre 1977. Sébastien Japrisot a obtenu huit voix contre trois à Augustin Gomez-Arcos, pour *Ana Non* (Stock).

L'agonie d'une république

(Suite de la première page.)

Dernier regard, avant la longue nuit franquiste, sur les difficultés, les failles et les réalisations de *l'Espagne républicaine en guerre* : le pluralisme politique marqué d'incessants et sanglants affrontements internes, les mutations industrielles et surtout agraires, non négligeables, la transformation longue et difficile des milices hétéroclites des premiers jours en une armée régulière, le combat des écrivains et des artistes, enfin l'impossibilité de définir une ligne diplomatique cohérente en raison d'un contexte international bien connu.

« Le Dénouement » comporte une analyse sérieuse des aspects du pouvoir franquiste à ses origines : un Etat qui se proclame national-syndicaliste met en place des structures qui vont tenir — qui le croirait alors ? — près de quatre décennies. Georges Soria, patient, *obstiné, rigoureux, mais aussi passionné* et lyrique, ne dissimule pas davantage ses sentiments dans cette conclusion en forme de « flash-back » que dans les précédents volumes. Antifranquiste, il défend et justifie les positions communistes pendant la guerre. Georges Soria, historien qui s'appuie sur une *documentation exceptionnellement* riche, garde cependant un ton suffisamment serein. Les *illustrations*, souvent originales, et toujours d'un *niveau exceptionnel*, éclairent un texte dense.

Ce rappel magistral d'une apocalypse symbolique permet de *mieux apprécier le chemin parcouru* en moins de deux ans par la nouvelle Espagne. *Qui l'aurait cru ?* Rafael Alberti, le compagnon de Garcia Lorca et de Miguel Hernandez, peut aujourd'hui retrouver librement à Madrid Santiago Carrillo. Après trente-huit années de dictature, les élections générales de juin 1977 ont accéléré la marche à la démocratie. C'est sur l'espoir que s'achève *heureusement* cette histoire de la guerre et de la révolution vue *par un militant* convaincu qui est aussi un partisan *passionné de la réconciliation* réelle des deux Espagne.

MARCEL NIEDERGANG.

★ *Guerre et révolution en Espagne*, cinq tomes : *la Genèse, l'Affrontement, le Tournant, l'Equilibre rompu, le Dénouement.* Livre Club Diderot, 13, boulevard Bourdon, Paris-IVe. En souscription.

SCIENCES

La chute d'un satellite soviétique au Canada n'entraînerait pas de pollution nucléaire

Montréal. — Un satellite soviétique est entré dans l'atmosphère mardi 24 janvier et s'est probablement *désintégré en touchant* le sol, à une soixantaine de kilomètres de Yellowknife (320 kilomètres au nord du 60e parallèle), capitale des territoires du Nord-Ouest canadien. La trajectoire de ce satellite, le Cosmos-954, avait *été* suivie par les forces armées américaines et canadiennes, qui savaient, depuis le mois de décembre, qu'il s'écraserait sur terre. Jusqu'à ces derniers *jours, on ne pouvait* savoir

De notre correspondant

en quel point du globe aurait lieu la rentrée *dans l'atmosphère et* les commandements militaires de plusieurs pays européens (Italie, Danemark, R.F.A.) ainsi que celui du Brésil avaient été alertés.

Le Cosmos 954, *destiné* à des usages militaires, était équipé d'un réacteur nucléaire *fonctionnant* à l'uranium 235, et qui pourrait peser une cinquantaine de kilogrammes. Quelques personnes habitant à proximité du *grand lac des Esclaves*, près duquel l'engin aurait touché le sol, ont vu, mardi matin, une boule de feu. Mardi soir, les recherches *entreprises* à *partir* d'appareils américains volant à haute altitude pour repérer ce qui pouvait rester au sol du satellite et déceler des traces de radioactivité n'avaient rien donné. Les recherches continuent à l'aide des avions Hercule de l'armée canadienne.

A Ottawa et à Washington — MM. Carter et Trudeau et MM. Brzezinski et Danson, ministre canadien de la *défense, ont* communiqué à plusieurs reprises — on estimait que les risques de contamination étaient minimes, voire nuls. La région de Yellowknife (7 000 habitants) est très peu peuplée, de même que l'ensemble des territoires du Nord-Ouest (environ 40 000 personnes réparties sur un territoire grand comme plusieurs fois la France).

On estime en Occident que 70 % des Cosmos — l'U.R.S.S. a *lancé mardi le 986e depuis 1962* — ont des applications militaires. Pour Washington, celui-ci devait servir à la surveillance des océans, et notamment des navires de *guerre et des lance-missiles* américains. On pensait cependant jusqu'à présent que les Soviétiques n'avaient équipé qu'une dizaine de ces satellites de générateurs à *uranium*. Les *Américains* ont été les premiers à utiliser cette source d'énergie sur leurs satellites, les panneaux solaires se détériorant rapidement et offrant une *cible* trop facile aux satellites tueurs de satellites.

Les Soviétiques présentent généralement ces appareils comme des satellites météorologiques ou cartographiques. L'ambassadeur d'Union soviétique à Ottawa a été reçu mardi au ministère canadien des affaires étrangères, et des échanges d'informations ont eu lieu entre Soviétiques et Occidentaux depuis le début des opérations de recherches.

Responsabilité internationale

Les accidents de ce genre sont prévus par le droit de l'espace, lequel consiste principalement en une série de traités signés sous l'égide des Nations unies par un nombre croissant de pays. Il est prévu à l'article 7 du plus important de ces documents, signé en 1967, que les pays qui lanceront un objet dans l'espace *« seront responsables du point de vue international des dommages causés par le dit objet »*. Une convention précisant ces responsabilités et *les voies* de recours pour les pays ayant subi un dommage a été signée en 1972. En théorie, par conséquent, les Soviétiques, dont le département d'Etat américain a souligné mardi l'esprit de coopération dans cette affaire, devraient régler la note des recherches entreprises par les Américains et les Canadiens pour déterminer s'il y a un risque de pollution nucléaire.

La chute du satellite, annoncée avec un certain souci de l'effet par les Américains, aurait permis, estiment plusieurs observateurs, de souligner la capacité de détection du système canado-américain NORAD, qui assure la défense stratégique du nord du continent américain. A la Chambre des communes d'Ottawa, le gouvernement de M. Trudeau a été critiqué par l'opposition conservatrice pour avoir appris de Washington la chute imminente du satellite.

ALAIN-MARIE CARRON.

Uranium et plutonium dans l'espace

Le *Cosmos-954* qui vient de finir son existence près du grand lac des Esclaves avait été lancé, le 18 septembre dernier, sur une orbite presque circulaire, d'altitude moyenne de 270 kilomètres. Son appartenance à la série des Cosmos, originellement présentée comme ayant des buts scienti*fiques, ne doit pas faire illusion.* La moitié de ces satellites sont *des engins de reconnaissance* militaire, et bien d'autres ont une mission plus orientée vers la défense de l'U.R.S.S. que vers l'accroissement des connaissances scientifiques. On estime que Cosmos-954 était affecté à la surveillance des navires militaires américains.

Mais on ignore pour quelles raisons il tirait son énergie de la fission nucléaire et non du soleil. Les photopiles sont vulnérables, mais il n'y a pas actuellement de tension particulière *entre les Deux Grands*, et les Américains n'ont pas de « tueurs *de satellites » opérationnels. Une* hypothèse est que les Soviétiques *veulent tester* la *miniaturisation* de leurs réacteurs ; une autre est qu'ils ont besoin de beaucoup d'énergie, parce qu'ils ne cherchent pas seulement à observer les navires de surface, mais veulent déceler et amplifier les très faibles signaux qui pourraient venir de sous-marins en plongée.

Quelles que soient les raisons, les Soviétiques ont lancé plusieurs Cosmos à énergie nucléaire. Ceux-ci exécutent à basse altitude leur mission *d'observation, puis sont envoyés* sur une orbite plus haute, au *moins* 1 000 kilomètres, où le frottement atmosphérique est faible. Il leur faut alors plusieurs siècles *pour en retomber*, ce qui laisse aux générations futures le temps d'intervenir si nécessaire.

Pour une raison mal connue, *cette manœuvre n'a pu se faire* quand elle a été tentée, dans les *derniers jours de 1977. Il semble* que les réservoirs de propergols s'étaient accidentellement vidés. Dès lors, la chute était inévitable à bref délai. Les radars américains suivaient Cosmos-954 et ont permis de prévoir approximativement l'heure de la chute, mais non son emplacement : le *Brésil, les Etats-Unis*, le Canada, le Danemark, l'Allemagne fédé*rale et l'Italie étaient sur l'arc* des points de chute possibles. L'U.R.S.S. *n'ayant* rien indiqué, le gouvernement américain a pris l'initiative de prévenir les pays concernés.

Il y a déjà eu, dans le passé, d'autres chutes de matériaux radioactifs satellisés. En 1964, un satellite muni d'un générateur à plutonium avait manqué sa mise en orbite et était retombé près de Madagascar. De même, le *module lunaire d'Apollo-13 était* muni d'un générateur à pluto*nium. Au lieu de rester sur la* Lune, comme il aurait dû le faire si la mission avait suivi son cours normal, il est revenu vers la Terre et s'est abîmé dans le Pacifique. Aucune de ces chutes n'a eu de conséquences dommageables.

MAURICE ARVONNY.

DES TCHÉCOSLOVAQUES BIENTOT DANS L'ESPACE ?

Prague *(A.F.P.)*. — Un nouveau vaisseau spatial Soyouz, avec à son bord un équipage mixte soviéto-tchécoslovaque, rejoindra dans quelques jours la station *orbitale Saliout-6, apprend-on* mardi 24 janvier à Prague de source informée

[Cette « première », si elle se confirme, n'est pas à proprement parler une surprise : on sait que des Européens de l'Est, Allemands, *Polonais et Tchécoslovaques*, s'entraînent depuis un certain temps à la « Cité des étoiles » soviétique. A plusieurs reprises, des officiels soviétiques ont annoncé que, courant 1978, certains d'entre eux pourraient prendre part à une mission spatiale habitée.]

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

L'évolution de l'assurance-maladie

Il n'y a pas de doctrine de l'assurance-maladie, qui est au centre de la crise de la Sécurité sociale. *Cette* carence est une cause fondamentale de cette crise, selon le professeur Maurice Guéniot, qui, lundi, devant l'Académie des sciences morales et politiques, a *évoqué*, depuis ses débuts en 1883 (c'est à Bismarck qu'il faut reconnaître la paternité de la première législation de sécurité sociale), *« l'évolution de l'assurance-maladie et le choix des risques »*. Les remèdes apportés jusqu'ici n'ont guère été que des mesures d'urgence consistant à augmenter les ressources.

Carence structurelle donc, qui a empêché l'institution de s'adapter à la cadence très rapide de la médecine. En France, tout a changé, comme ailleurs : c'est en 1930 que certains salariés ont commencé, chez nous, à avoir une assurance - maladie obligatoire. *« Le développement de la thérapeutique a été prodigieux depuis la fin de la seconde guerre mondiale »*, son secteur d'activité est donc devenu infiniment plus dispendieux. Et *« le mode de financement anachronique* [de la Sécurité sociale] *a acquis un développement si monstreux qu'il est devenu insupportable à tous »*.

L'orateur, passant en revue les incohérences du système en vigueur, a multiplié les exemples d'abus criants, non seulement *« en matière hospitalière ou soi-disant telle »*, mais, notamment, dans la prise en charge du *« remboursement de toute substance censée avoir une action sur l'organisme, même s'il ne s'agissait plus vraiment de médicaments destinés à soigner les malades »*.

Le secteur hospitalier, bien sûr, représente maintenant plus de la moitié du total des dépenses de la Sécurité sociale. Et le professeur Guéniot ajoute : *« C'est aux pouvoirs publics dont dépendent les hôpitaux qu'il appartient de mettre de l'ordre dans ce secteur, de réorganiser les établissements déficients, de fermer des services et des hôpitaux excédentaires, ce qui réduira une offre dépassant les besoins réels et permettra de faire disparaître enfin des installations vétustes. (...) »*

Mais là aussi, conclut-il, la politique de choix des risques trouve son application. Il s'agit de faire un tri et d'établir une hiérarchie dans les prestations.

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Élection de quatre correspondants

Quatre nouveaux correspon*dants ont été élus par* l'Académie des sciences, lundi 23 janvier, pour la section des sciences chimiques : MM. Paul Caro, Paul Hagenmuller, Henri Kagan et Jean Tirouflet.

M. Paul Caro, né à Paris en 1935, est un ancien élève de l'Ecole de chimie. Spécialiste de la chimie des terres rares, il entre au C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique) en 1955, pour devenir, en 1969, sous-directeur du laboratoire des terres rares à Bellevue puis, en *1974, directeur de recherche.*

M. Paul Hagenmuller est né le 3 août 1921 à Strasbourg. Docteur ès *sciences, il est professeur de chimie* minérale à la faculté des sciences de Rennes en 1958, puis de Bordeaux *depuis 1960. Depuis* avril 1974, il est directeur d'un laboratoire propre du C.N.R.S. consacré à la chimie du *solide*. Ses travaux portent *notamment* sur les nouveaux matériaux semi-conducteurs et ferrimagnétiques.

M. Henri Kagan, né en 1931, est un ancien élève de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris et docteur ès sciences. Il est professeur à la faculté des sciences d'Orsay et directeur du laboratoire de synthèse asymétrique à la même faculté. Ayant réalisé une synthèse totale de l'hormone oestrogène, l'oestrone (ou folliculine), il s'est orienté ensuite vers la stéréochimie.

M. Jean Tirouflet est né le 23 avril 1922. Après des études à la faculté des sciences de Rennes, il est devenu professeur titulaire à la faculté des sciences de Dijon en 1958, assesseur du doyen en 1967, puis doyen en 1971. Ses trois thèmes principaux de recherche sont l'analyse polarographique, la chimie des métaux sandwich et l'étude des complexes du titane.

RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans le compte rendu de la communication de M. René Servoise à l'Académie des sciences morales et politiques (*le Monde* du 20 janvier 1978). Il fallait lire qu'à la notion de *balance of power* se substituait celle de « *matching presence* » (et non « matching prudence » comme il avait été écrit).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux



DIRECTEURS DU MATÉRIEL, DES PIÈCES DÉTACHÉES ET DU SERVICE

International Harvester Pay Line (Afrique) recherche des directeurs qualifiés pour le matériel, les pièces détachées et le service. Les candidats devront posséder de l'expérience dans la construction et les machines industrielles afin de pouvoir coordonner le marketing et soutenir les rapports entre Harvester et ses distributeurs.

— **DIRECTEUR DU MATÉRIEL** *pour travailler avec les distributeurs et faciliter le marketing du matériel.*

— **DIRECTEUR DES PIÈCES DÉTACHÉES** *pour travailler avec les distributeurs, faciliter l'organisation et le marketing des pièces.*

— **DIRECTEUR DE SERVICE** *pour travailler avec les distributeurs, mettre au point l'organisation du service et la formation professionnelle.*

Les candidats doivent être à même de pouvoir vivre outre-mer. Des connaissances en anglais, arabe et swahili seront prises en considération. Excellente rémunération et possibilités d'avancement pour les candidats qualifiés et expérimentés.

Les demandes seront envoyées, à titre confidentiel, à

INTERNATIONAL HARVESTER
An Equal Opportunity Employer M/F

M. Michael Collins
V.P. Marketing
333 N. Michigan Ave.
Suite 1288
Chicago, Illinois, 60601 U.S.A.

IMPTE STE ACIERIE
pour Moyen-Orient

INGÉNIEURS
Manutention - Utilités

INGÉNIEUR
Montage - Supervision

AGENT ADMINISTRATIF
Contrôle - Prévisions - Facturat.

INGENIEUR ADJOINT DIRECTION
Réalisation - Montage - Coordin.
Anglais indispensable. Env. C.V.
STE GESTION 2000
132, r. La Fayette - 75010 Paris

En Australie, Canada, Afrique du Sud, Afrique noire, Asie, Moy.-Orient, Amériq. latine, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécialisé MONDEMPLOIS (M 20), 14, rue Clauzel, 75009 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire OUTRE-MER MUTATIONS, B.P. 141-09 Paris.

Offre d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée.
Doc. A.L.E. (E2),
B.P. 422-09 PARIS.

Les Fromageries BEL

recherchent un

INSPECTEUR-PROMOTEUR

pour leurs marchés du MOYEN-ORIENT

Minimum 30 ans, expérience vente de produits de grande consommation
Connaissance de l'Arabe indispensable

Lieu de résidence : **BEYROUTH ou CHYPRE**
Nombreux déplacements dans tous pays du Moyen-Orient



Ecrire avec C.V. détaillé
B. MANGOU - Réf. 2274
73, bd Haussmann, 75008 PARIS

ENTREPRISE ROUTIERE
recherche pour MOYEN ORIENT

CHEF DE LABORATOIRE ROUTIER et BÉTON

5 ans expérience minimum.
Très bonne pratique langue anglaise indispensable.

Envoyer C.V. détaillé s/réf 8910 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

---

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

CIMAO recherche pour son usine de fabrication de clinker de Tabligbo (Togo)

DESSINATEURS INDUSTRIELS MECANIQUE (Niveau DUT - BTS)

Originaires des 3 États intéressés au projet, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, ou États limitrophes.

PROJETEURS

ayant déjà quelques années de pratique dans l'industrie, capables d'étudier et de dessiner effectivement un projet complet de matériel industriel.

DESSINATEURS ETUDES MECANIQUES (Niveau BTS - BT)

ayant déjà quelques années de pratique dans l'industrie, capables d'exécuter l'étude d'un organe ou appareil faisant partie d'un projet d'ensemble.

DESSINATEURS PETITES ETUDES MECANIQUES (Niveau BT - BP)

ayant déjà quelques années de pratique capables de sortir les pièces d'un ensemble mécanique, de vérifier les possibilités de montage, et de mener une étude simple.

Curriculum Vitæ à : CIMAO, B.P. 1365 Lomé, TOGO.

HAVAS CONTACT

POUR AFRIQUE

recherchons

ARCHITECTE

10 ans d'expérience études pièces écrites, chantiers.

Adresser C.V. + photo à CAMPI S.A., TECAM S.A., 235, r. La Fayette 75010 Paris.

EXPANSIAL

Recherche pour Importante Société Nationale Algérienne chargée de la promotion et du développement du secteur de l'habitat et de la construction

DIRECTION DES PROJETS

ARCHITECTES Etudes et Suivi de chantier

- Bâtiments et centres universitaires et de formation professionnelle — REF. 6000 AM
- Bâtiments et centres hospitaliers — REF. 6000 BM

INGENIEURS

- Coordination et suivi de réalisation des travaux de génie civil, infrastructure et gros œuvre — REF. 6001 M
- Coordination et suivi de réalisation des travaux de second œuvre — REF. 6002 M
- Etudes des structures, standardisation et réalisation dans le domaine de la construction — REF. 6003 M
- Spécialisés dans la production des matériaux de construction — REF. 6004 M
- En organisation et gestion d'entreprise du bâtiment T.C.E. — REF. 6005 M
- Mécanicien spécialisé dans l'entretien du matériel et des véhicules de chantier du bâtiment et les réparations en atelier central — REF. 6006 M

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Ayant une grande expérience de la prospection des marchés internationaux, des matériels et matériaux de construction — REF. 6007 M

Il est exigé :
- une formation grande école complétée par :
  — une expérience professionnelle de 5 à 10 ans
  — une expérience pédagogique acquise même en entreprise

Il est offert :
- une rémunération selon compétence, nette d'impôts et en partie transférable
- un logement ou une indemnité de logement
- le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre conformément à la législation algéro-française.

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT




emplois régionaux — emplois régionaux

comex

Leader mondial dans le domaine des interventions sous-marines.
crée à MARSEILLE la fonction de :

1 secrétaire général

La mission couvre sur un plan international :
- le contrôle de gestion (controller)
- les relations bancaires
- la trésorerie (treasurer)
- les problèmes juridiques et fiscaux
- la consolidation du groupe

Elle s'exerce au sein de la holding du groupe, sous la responsabilité directe du Président et pour l'ensemble des Sociétés (C.A. : 600 Millions F., 95% à l'exportation)

Le titulaire idéal, âgé de 45 ans minimum a acquis une expérience approfondie dans une société multinationale (de préférence de style anglo-saxon).
Il doit assurer un rôle de conseiller financier du Président.
Une expérience des relations bancaires à haut niveau serait appréciée.
La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Env.C.V., photo et prét.s/réf.1.78/S.A. 1 à : COMEX - Directeur du Personnel 13275 MARSEILLE CEDEX 2

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE AUTOMOBILE

2200 personnes - 450 millions de C.A. filiale d'un Groupe international de 1200 personnes, stable dans son organisation et son résultat bénéficiaire, recherche pour accroître le potentiel de son usine LE MANS

Ingénieur de fabrication

Formation type A.M., ayant quelques années d'expérience et destiné à devenir dans les meilleurs délais Chef d'unité de fabrication, 300 personnes en usinage moyenne et grande série et traitement thermique haute technicité.

Ce poste est prévu avec des responsabilités importantes de gestion économique, technique et humaine.
Larges possibilités de perfectionnement au sein de la Société et du Groupe.

Très bon niveau de rémunération.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 358 à A. AUPETIT.

cpt

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, Bd René Levasseur, 72000 LE MANS, qui garantit la discrétion la plus absolue.

COMPTABLE très expér., apte à tenue de compt. gén. et anal. sur informatiq. et gestion admin. dynam. demandé par entrepr. location véhicul. rég. lyonnaise. Ecr. n° 8.453, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

La Direct. des télécommunicat. de Lorraine recrute sur titre des

INSPECTEURS

(âge maxim. 30 ans et libérés des obligations militaires), titulaires d'un diplôme délivré par certaines écoles supér. d'ingén. Candid. reçues jusq. 31 janv. 78. Rens. et inscr. à la Direction régionale des télécommunicat., 3, bd Joffre, pièce 611, NANCY. Téléphone 28-91-00, poste 3321.

Société auxerroise très performante à l'exportation recherche

RESPONSABLE DE SECTEUR COMMERCIAL

dynamique et ambitieux, Esprit ouvert à la technique. Formation I. U. T. génie mécanique ou B. T. S. technico-commercial constituerait un atout.
Langue anglaise ou allemande indispensable, russe souhaitée.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 3.771 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Recherche ANIMATEUR
EQUIPEM. SOCIO-EDUCATIF DE QUARTIER
Expérience indispensable,
27 ans minimum,
sens des responsabilités,
contact avec les jeunes.

Ecrire C. D. A. C., 29, avenue Sarrail, 90000 BELFORT.

Très importante entreprise industrielle du Bas-Rhin rech.

DIRECTEUR FINANCIER
E.S.C., D.E.S.C. ou similaire.

Cinq à dix ans expérience gestion financière et comptable. Mission : organisation et supervision des services comptable et informatique, mise en place de la gestion budgétaire, gestion rationnelle de la trésorerie.
Une bonne expérience des techniques de prévision financière et de gestion comptable est indispensable.
Anglais courant nécessaire et notions d'allemand souhaitées.
Référence 765.

JEUNE CONTRÔLEUR DE GESTION
E.S.C. (option finances-comptab.) ou D.E.C.S.

Deux à trois ans d'expérience du contrôle de gestion (de préférence au sein d'un groupe multinational) sont nécessaires. Connaissance des procédures anglo-saxonnes de « reporting », de la collaboration avec un service informatique et anglais courant nécessaires.
Référence 780.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence du poste qui vous intéresse.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

renforce son implantation dans

L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

et recherche pour son siège à REIMS

l'homme

qui, en étudiant ces différents marchés contribuera à l'élaboration d'une stratégie de développement cohérente.

- 28 ans minimum

diplômé de l'enseignement supérieur (écoles supérieures de commerce, Sciences Eco, agricoles ou ENSIAA...) ayant acquis pendant au moins deux ans au sein d'un grand groupe alimentaire :
- la connaissance des produits,
- la connaissance des techniques d'études économiques.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite sous ref. LB2 à :
M. FOUTRIER
COMPETENCES NORD-EST
JOUAIGNES - 02220 BRAINE
qui traitera confidentiellement ces dossiers.

FIRME FRANÇAISE

spécialisée dans circuits intégrés à la demande, en forte expansion sur le marché Européen,

recherche pour son service **ASSURANCE QUALITÉ**

UN INGÉNIEUR

responsable mise sous contrôle et surveillance des filières technologiques.

Conviendrait à **JEUNE INGÉNIEUR**
— formation Chimie-Physique ou Electronique ;
— quelques années de pratique sur chaîne circuits intégrés ;
— connaissance Anglais et Allemand souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : E. F. C. I. S. - 85 X - 38041 GRENOBLE CEDEX.

Pour région GRENOBLE

P.M.I. exportatrice électronique industrielle

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Anglais courant indispensable + allemand et/ou espagnol souhaité.

Ecrire avec C.V. à n° T. 02.633 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

هكذا من الأصل

offres d'emploi

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
recherche

1) pour son secteur PREVOYANCE

Attaché (e) de Direction

- Formation Supérieure juridique ou littéraire
- Expérience souhaitée dans emploi administratif
- Poste en liaison directe avec responsable de secteur, pour assurer organisation, réunions: ordre du jour, procès-verbaux....et relations avec les éléments d'une structure administrative décentralisée.

2) pour son service PROMOTION

Adjoint au responsable du service

- Formation Supérieure commerciale ou littéraire
- Disponibilité à 50% pour des déplacements de courte durée en France métropolitaine
- Expérience professionnelle de quelques années dans la direction d'une équipe ou d'un service de commercialisation du secteur
- Sens des responsabilités et de l'organisation.

Nombreux avantages sociaux — 13 mois 1/2
Mutuelle — Restaurant d'entreprise

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : P.M. 26, Bd de Sébastopol 75004 Paris qui transm.

SOCIETE DE SERVICE PARIS
recherche

JEUNE INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

Capable de diriger et d'organiser le travail d'une petite équipe de haut niveau. Il participera directement à la programmation d'un système de gestion sur mini-ordinateur.
Il devra posséder une bonne expérience informatique en général et si possible celle de la conduite d'un projet similaire depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à l'installation chez l'utilisateur. La connaissance d'un langage assembleur est indispensable, celle d'un système multitâches temps réel et du matériel CII-HB très appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétent. s/référ. 1207 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

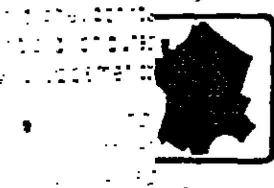
MDS SYSTEMES INFORMATIQUES
MDS France s.a.

recherche pour PARIS

ingénieurs commerciaux

. Formation supérieure.
. Expérience professionnelle dans l'informatique 2 à 4 ans.

Écrire ou téléphoner : MDS FRANCE S.A. J.M. SORRIAUX : 345.40 45 poste 3962 de 10h à 12h et 15h à 17h
197, rue de Bercy 75582 Paris cedex 12



emplois régionaux

Sté Industrielle et Minière française

recherche pour l'une de ses installations de traitement de minerais en France et/ou en Outre-Mer, un

CHEF DE SERVICE USINE

Ingénieur diplômé Grande école, A.M., E.N.S.I. ayant au minimum 2 ans d'expérience dans le domaine de la production.

Une activité au sein d'une industrie de process, telle que sidérurgie, hydrométallurgie, pétrochimie, à défaut de classique traitement de minerais, présente assez d'affinités avec le poste à pourvoir pour être favorablement prise en compte.

Adresser C.V. explicite sous référence «C.T.M.» à

CETACEP
10, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI

SECTEUR PAPETIER
USINE MODERNE ET SPECIALISEE

250 pers. OUEST FRANCE
offre le poste de

Direction Usine

Ingénieur Grande Ecole, minimum 40 ans, il aura une expérience de la Production, (si possible dans le même domaine) et de l'animation d'équipes. Il aura eu à traiter au cours de sa carrière des probèmes de gestion et de négociation commerciale.

Si vous avez, outre cettre expérience, une aptitude à convaincre et à vous imposer, indispensable pour réussir dans le poste, adressez votre C.V. sous réf. 3701 à :

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

---

8 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

CONFIRMÉS
(au moins 2 ans d'expérience)
pour PARIS, LYON, NORD et EST

2 ingénieurs support logiciel

pour PARIS - Expérience approfondie moniteurs TP sur ordinateurs IBM. Un anglais sans problème.

7 inspecteurs de maintenance

Paris et déplacements courts province. Expérience 2 ans dans activité analogue. Anglais souhaité.

ITT data systems
SPECIALISTE DE L'INFORMATIQUE DES RESEAUX

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse (Boîte 148)
33, av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15

ASSISTANT MARKETING

PARIS 100.000 +

ARTS GRAPHIQUES
ALLEMAND + ANGLAIS

Une importante Société industrielle française (C.A. 400 M) souhaite engager un homme de plus de 30 ans, de formation supérieure (H.E.C., SUP. de CO., Ingénieur).

Il lui sera confié l'ensemble des études commerciales, le suivi de la concurrence et des besoins de la clientèle sur le terrain (France et étranger). Il participera activement à l'élaboration de la politique commerciale de la Société. Une première expérience du secteur graphique (encres, papiers, matériels d'impression) acquise soit en marketing soit à la vente serait appréciée.

La connaissance de l'Allemand et de l'Anglais est impérative, sinon s'abstenir.

Adresser votre dossier sous le nº 172 à :

G.M. RECRUTEMENT
154, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

ATTACHÉ DE DIRECTION

PARIS 100.000 F +

Nous sommes une Société d'importation et de distribution (130 personnes, 100 millions de C.A.), spécialisée dans les produits industriels de haute technologie.
La progression constante de nos activités nous amène à rechercher notre futur Responsable Administratif.
Le candidat, 30 ans minimum, de formation supérieure (Sup. de Co, Sciences Po, Sciences Eco ou équivalent) devra justifier d'une expérience réussie acquise si possible à un poste de gestionnaire.
Son dynamisme, allié à un sens de l'organisation, devrait lui permettre de prendre progressivement en charge les différents services généraux (informatique, logistique, ...) nécessaires au développement des départements commerciaux et à la fiabilité du contrôle de gestion.

De bonnes notions d'anglais seraient un atout supplémentaire.
Possibilités sérieuses d'évolution de carrière.

Adresser lettre manuscr., C.V. détaillé à M. KHER, C.I.S. - 44, avenue Président-Wilson, 75116 PARIS.
Réponse et discrétion totale assurées.

Usine Région parisienne
BANLIEUE OUEST
recherche

INGÉNIEUR
FONDERIE DEBUTANT

Mécanicien ayant des connaissances en fonderie, pour poste de responsable d'un atelier prototype de fonderie.
Env. C.V., photo et prétentions, nº 24.399 B Publicité BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES

EUROPE FALCON
Groupe DASSAULT

Aéroport du Bourget

recherche pour contrat à durée déterminée 1 an

PROGRAMMEUR
GAP II

Expérience 2 ans minimum matériel 3/15 - D.
Envoyer C.V. et prétentions, B.P. 10 - 93350 Aéroport du Bourget.

ORGANISME PUBLIC
recherche
pour exploitation et développement applications médicales sur mini-ordinateurs (PDP - SOLAR - MITRA)

UN ANALYSTE
NIVEAU INGENIEUR
parlant anglais

4 PROGRAMMEURS
NIVEAU IUT

Bonnes connaissances mini-ordinateurs
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions, à H. 8121, Ag. Havas Bordeaux 33

BRION LEROUX
AERONAUTIQUE
Division de la SOCIETE D'ELECTRICITE MORS
recherche pour travaux de laboratoire dans le domaine de la mesure électrique

JEUNE INGÉNIEUR
25 ans minimum
(E.S.M.E. ou similaire).

Envoyer candidature et C.V. à STE D'ELECTRICITE MORS, 2-4, rue Newton, 93155 LE BLANC-MESNIL.

Pour revue professionnelle leader du marché

CHEF DE PUBLICITÉ
(Homme ou Femme)

secteur équipement du foyer, électro-ménager, clientèle existante. Situation assurée à personne de métier.
Téléph. : 766-04-60

Industriel recherche J H étudiant pour enquête Paris-Province auprès boulangers, durée 1 mois. Envoyer C.V. à Groupe 4/Marais, 41, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris

---

Société d'Études de Marchés et de Tests communications publicitaires recherche

1) CHARGES (EES) D'ETUDES
ayant au moins 4 ans d'expér. dans poste similaire. Connaissance langues souhaitée.

2) UN (E) RESPONSABLE TERRAIN
ayant large expérience dans domaine qualitatif/quantitatif.

Env. C.V. + prét. + photo à COMET. — 12, rue Henner 75009 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
recherche d'urgence

ingénieur informaticien temps réel-process

2 à 3 ans d'expérience

QUALITES APPRECIEES : connaissances
- processus métallurgiques
- du matériel et du logiciel PDP 11
- anglais lu et parlé (allemand souhaité).

BASE A PARIS.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous No 46.165 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

CONSORTIUM BANK
with very strong backing
LOCATED IN PARIS
is looking for

young international banker

(5 to 7 years experience)

to work in its marketing department.
– Experience in financial analysis and a strong knowledge of Eurocredits are required. Previous work in project finance or ship financing would be a plus.
– Applicants must be fluent in English and French. Other languages will be appreciated.

Compensation will be negotiable according to experience and qualifications.

Please, write with full details to HAVAS CONTACT, 156 Boulevard Haussmann 75008 PARIS sous référence 69747.
Applications will be held in strictest confidence.

HAVAS CONTACT

SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

recherche pour PARIS et LYON

• 2 INGENIEURS COMMERCIAUX
"CABINETS COMPTABLES"

Ils auront pour mission de développer auprès des Experts-Comptables des activités de traitement informatique au moyen de toute une gamme de programmes standards généraux et sectoriels en Service Bureau et en Télégestion.
1 des 2 postes est basé à Lyon. Référence 501

• 1 INGENIEUR COMMERCIAL
"P.M.E."

Il aura pour mission de développer auprès des Petites et Moyennes Entreprises des activités de traitement informatique au moyen de programmes généralisés (comptabilité, gestion clients, paie, facturation, stock...) en Service Bureau et en Télégestion. Référence 502

- Ces 3 postes nécessitent une bonne connaissance de la comptabilité et de la gestion. Une formation de type Ecole Commerciale, DECS, BTS comptable ou équivalent est nécessaire. Une expérience professionnelle d'un ou deux ans sera appréciée.
- Une formation complète sera assurée tant sur le plan technique que commercial.

Adresser lettre de candidature et C.V. en précisant la référence du poste choisi
SLIGOS Direction Commerciale
91, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX.

TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Banlieue Sud Ouest de Paris
recherche pour un de ses départements (13 000 personnes)

HEC, ESSEC, SUP de CO

Ayant acquis au moins 2 ans d'expérience dans les services commerciaux, administratifs et financiers d'une grande entreprise industrielle.

Dans le cadre du service

organisation et informatique

il se verra confier
des missions d'organisation administrative et commerciale :
- analyse préalable des besoins,
- élaboration du cahier des charges,
- estimation du budget de réalisation,
- contrôle après réalisation.

Ce poste implique des contacts de haut niveau avec les différents responsables des unités concernées et nécessite une grande autonomie d'action. Des déplacements de courte durée en France sont à prévoir.

Envoyer curriculum vitae et prétention (avec photo) à No 46.157, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



bis Nº 1 du travail temporaire

Dans le cadre de son expansion recherche pour compléter ses équipes sur PARIS et RÉGION PARISIENNE dont MANTES LA JOLIE.

chefs d'agence

Ils seront responsables à part entière de la gestion d'une petite unité d'exploitation et devront assurer:
- la promotion de nos services auprès d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales.
- le recrutement et l'affectation d'un personnel ouvrier, technicien d'atelier et de chantier.

Ces postes conviendraient à des hommes de 28 ans minimum, possédant une solide formation technique et ayant exercé des fonctions technico-commerciales dans des entreprises industrielles.

Larges perspectives d'évolution assurées pour candidats de valeur grâce au développement permanent du Groupe, première centrale de services nationale.

- Formation rémunérée assurée.
- Voiture nécessaire.
- Salaire fixe + remboursement frais de déplacement.

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions s/réf 6079 au Service Recrutement 7, avenue George V - 75008 PARIS

Groupe de presse et édition produisant et commercialisant dans le monde entier des périodiques et des livres (C.A. 1977 : 40 Millions) nous créons à PARIS le poste :

chef de publicité

90.000

Il(elle) est responsable du budget publicitaire et de promotion du groupe (de l'ordre de 1.5 Million de Francs).
- conception et réalisation des documents publicitaires et promotionnels (y compris V.P.C.)
- gestion et contrôle du budget.

Une formation supérieure, une bonne expérience des techniques de la publicité et des arts graphiques, ainsi que la pratique courante de l'anglais, sont indispensables.

L'imagination, une ouverture sur l'international et une sensibilisation au Tiers Monde seront des atouts particulièrement appréciés.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 767M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

(2.200 personnes - 450 millions de C.A. - Filiale d'un groupe international de 120.000 personnes - Stable dans son organisation et ses résultats bénéficiaires).

recherche en vue de renforcer sa
DIRECTION DE PRODUCTIONS à POISSY

UN CHEF DE SERVICE MÉTHODES CENTRALES

Études sur la politique industrielle de la Société à moyen et long terme

Ce poste s'adresse à un ingénieur mécanicien (A.M. ou équivalent), de 35 ans minimum, ayant autant que possible une bonne expérience professionnelle de l'industrie automobile, des méthodes et de la fabrication, des machines-outils.

Une forte personnalité, des qualités de contact, ainsi que la volonté de réussir, sont également indispensables.

Anglais nécessaire - Allemand souhaitable.

Adresser C.V. man., prétentions et photo, sous le numéro 46.282, Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, qui tr. Discrétion absolue assurée.

NOTRE GROUPE

5000 personnes - 30 Filiales - 2 milliards de C.A. -

Notre activité est plurisectorielle, essentiellement commerciale mais, en général, à caractère technique.

Nous recherchons un

RESPONSABLE D'AFFAIRES
DE HAUT NIVEAU

- Agé de 35 ans minimum, de formation supérieure (HEC, INSEAD, ISA), pratiquant couramment l'anglais et, si possible, l'allemand, il aura 5 à 7 ans d'expérience de vente marketing et de stratégie commerciale.
- Il s'insèrera dans l'état-major opérationnel du Groupe en prenant la direction du département chargé du lancement de nouvelles filiales étrangères.
- Larges perspectives de développement de carrière, à la mesure de la personnalité du candidat.
- Lieu de travail : PARIS.

Env. lettre manuscrite avec CV sous réf. 5392 à

S.P.E.R.A.R. PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

GROUPE FINANCIER EN EXPANSION
recherche pour son
DEPARTEMENT JURIDIQUE

UN FISCALISTE

disposant d'une expérience d'environ 5 années acquise :
- soit dans l'ADMINISTRATION DES IMPOTS,
- soit dans une SOCIETE FIDUCIAIRE.

Envoyer C.V., photo et prétentions à nº 46.525 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

offres d'emploi

hommes de personnel

Nous sommes une très grande entreprise française et développons nos activités tant en France qu'à l'étranger.

Notre croissance doit être managée avec grand soin et nécessite une gestion très attentive de nos Ressources Humaines.

Si vous êtes intéressé par les problèmes de management des hommes :
- *formation,*
- *communication,*
- *gestion prévisionnelle,*

si vous avez une formation supérieure (Ingénieur, ESSEC, Sciences Po...) et une expérience de la fonction Personnel,

si vous êtes bilingue (anglais) et prêt à effectuer des missions à l'étranger,

nous pouvons vous offrir un poste à la mesure de vos aspirations.

Ecrivez sous réf. 10.14-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

édition

Notre Groupe produit et commercialise dans le monde entier des périodiques et des livres. Il renforce son secteur éditions en créant un poste

directeur adjoint

Il optimise, au sens fort du terme, le processus d'édition (planification, organisation, supervision et contrôle). Il dirige et anime 15 collaborateurs.

De formation supérieure, il justifie d'une expérience d'au moins cinq ans des techniques d'édition et d'une culture littéraire étendue. Il parle l'anglais Nationalité indifférente, mais sensibilité à la culture du Tiers Monde.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référ. M762 à notre Conseil



centor
DEPARTEMENT EMPLOI
13bis rue Henri Monnier
75009 PARIS



Distributeur :
PRINTRONIX, TRUE-DATA, etc.

recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant grande expérience de la vente.

- Rémunération : fixe + prime liée aux résultats.
- Lieu de travail : région parisienne.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, dans société en expansion, écrivez-nous avec C.V. manuscrit et prétentions :
I.E.R., 12, rue de Sébastopol,
92400 COURBEVOIE.

CABINET DE JURISTES INTERNATIONAUX

recherche

JURISTE

28 ans environ

Droit (Licence ou D.E.S.), ayant au moins 2 ans d'expérience (droit des affaires et contrats internationaux) ; parlant et écrivant couramment l'anglais et connaissant le japonais.

Le candidat sera, après un stage d'environ 18 mois à Paris et à Londres, appelé à séjourner au Japon.

Adr. C.V. dét. et lettre manuscrite ss le nº 8.457 à :
« LE MONDE » Publicité.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

NCR FRANCE
Systèmes Informatiques
recrute pour Paris et Province

INGENIEURS COMMERCIAUX

(2 à 3 ans d'expérience)

Missions :
étudier et vendre aux Directeurs d'Entreprise, les équipements et logiciels adaptés à leurs besoins (systèmes, terminaux spécialisés, minis, transmissions).

Pour réussir :
Les candidats devront avoir :
- une formation commerciale ou technique supérieure.
- une expérience chez un constructeur ou une société de services informatiques.
- la connaissance de l'Anglais si possible.

Nous offrons :
- les avantages d'un grand constructeur dont les systèmes diversifiés se situent dans les techniques de pointe.
- une formation importante dès votre entrée prévue fin Mars.

Envoyer lettre, CV, photo à :
Direction du Personnel NCR FRANCE
191 rue de Vaugirard 75015 Paris
(réponse et discrétion assurées)



Dans le cadre du recrutement sur titres organisé par l'Administration des P.T.T.

LA DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE PARIS

recherche

2 INGÉNIEURS SYSTÈME EN INFORMATIQUE

Adresser votre candidature immédiatement

Renseignements et inscriptions
Pièce 406 E – 8-10 boulevard de Vaugirard
75731 Paris Cedex 15 – Tél. : 540.23.52

Date de clôture : 31 janvier 1978

Importante Société filiale d'un Grand Constructeur européen (50 km au sud de Paris)

recherche

CONSEILLER de GESTION

28 ans minimum

Etudes supérieures : HEC, ESSEC, DECS.

Expérience gestion administrative et financière 2 ans minimum.

Activité de conseil dans les domaines : financiers, comptables, juridiques.

Nombreux déplacements en province dans un réseau de concessionnaires.

Ecrire en envoyant C.V. photo et prét. à nº 46.275 Contesse Publ., 20, av, Opéra, Paris 1er qui trans.

Société internationale de produits de consommation recherche pour sa société française

DIRECTEUR COMMERCIAL

diplômé HEC, ESSEC ou similaire, possédant connaissance approfondie et expérience certaine de la grande distribution.

Responsabilités :

Service de marketing.
Force de vente.
Administration Service Commercial.

Langues : français (+ anglais souhaité).

Faire offre avec curriculum vitae à nº 8.424 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Discrétion assurée. Documents non utilisés seront retournés aux candidats.

Groupe international rech. pour tenir la comptabilité de 3 Unités en France

COMPTABLE QUALIFIÉ

Niveau D.E.C.S., expér., aptitude au contrôle, fiscalité courante, qualités morales. Anglais souhaité. 30 ans minimum. Rémunération adéquate. Envoyer C.V. manusc. et photo à : I.G.E.C. 68, rue Michel-Ange, 75016 Paris

---

Sté Nationale de DISTRIBUTION PRODUITS ALIMENTAIRES Leader dans sa branche, rech. :

JEUNES E.S.C.
ou EQUIVALENT

pour étoffer Direction commerciale et animer un réseau de VENDEURS.

Outre des qualités de Gestionnaire, les candidats devront posséder des aptitudes au commandement, un goût marqué pour la vente ou même une expérience dans ce domaine. Adr. C.V. et photo à JD/387, HAVAS (B.P. 907) 76002 ROUEN CEDEX

Sté INFORMATIS

recherche pour département systèmes temps réel

INGÉNIEURS
NOVA-MITRA-PDP 11

Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur. 26, r. Daubenton, 5e - 337-99-72

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche

COMPTABLE
TITULAIRE BAC G 2

Se prés. jeudi 26 janvier 78 : 17-19, rue de Flandre, Paris-19e, de 8 h. 30 à 16 h. ou adresser lettre et C.V. très détaillé à Mme le Chef du Personnel.

CENTRE DE PRESTATIONS ET TRAITEM. INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

dynamique, débutant, ou 1 à 2 ans d'expérience pour assurer l'interface techn. entre utilisateurs de produits inform., équipes de développ. et service d'exploitation. Adr. C.V. nº T 02.684 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Vous désirez une activité :
— A caractère libéral ;
— Dans un secteur d'avenir ;
— Ou votre rémunération sera seul fait de votre travail, votre valeur.

M.D.V. MARKETING
offre quatre situations de

CONSEILLERS COMMERCIAUX

à des hommes de plus de 25 a. possédant :
— Une bonne culture générale ;
— Le sens des affaires ;
— Disponibilité et autonomie, auto + téléphone nécessaires, garantie de salaire de base + frais + avantag. sociaux.

Formation au cours stage rémunéré vidéo + sorties-tests.

Téléphonez au 885-75-80, de 8 h. 30 à 20 h., à M. LEPAGE, pour plus de renseignements.

PARIS - CHAMPAGNE PICARDIE - NORMANDIE.

PARTICULIER, proche banlieue OUEST, recherche INFIRMIERE D.E. pour garde-malade. Horaire 22 h.-10 h. à débattre. Tél. A.M. Patron, 733-07-77, entre 12 h.-14 h. ou 17 h.-18 h.

FÉDÉRATION DE SYNDICATS PROFESSIONNELS
recherche pour PARIS

JEUNE INGÉNIEUR
type A.M.

ayant 4 à 5 ans d'expérience de gestion, de préférence en petites et moyen. entreprises.

Il sera adjoint au responsable d'un service qui englobe les questions de technique, de gestion et de formation au sein des entreprises adhérentes.

Son rôle : étude de dossiers, recherches, synthèses de travaux de commissions...

C'est un poste sédentaire. Début 70.000 F. annuels.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence MH/X à

CETAGEP
30, avenue Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI

Société de services informatiques en croissance forte et diversifiée depuis plusieurs années, met en place un nouveau centre de télétraitement et crée un poste

chef d'exploitation gros système

Il
- maîtrise le fonctionnement de la configuration biprocesseur,
- contrôle les moyens logistiques et la maintenance du matériel,
- dirige et anime les équipes d'exploitation.

De formation supérieure ou équivalent, il a une expérience d'au moins six ans des gros systèmes (IRIS 80 apprécié) travaillant concuremment en local et en T.P.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 769 M à notre Conseil

centor
DEPARTEMENT EMPLOI
13bis rue Henri Monnier
75009 PARIS

Société de Service pétrolier recherche

ADJOINTS DE RESPONSABLES

Exploitation

Formation mécanique, électrique, électronique (niveau ingénieur ou équivalent).

— Expérience souhaitable mais non indispensable.
— Goût des contacts humains tous niveaux.
— Disponibles pour fonction toute ville de France.

FONCTIONS : suivi des chantiers du devis à la facturation. — Ecrire sous la référence 3.205 à GAUTRON, 29, rue Rodier. 75009 PARIS, qui tr.

STE DYNAMIQUE DE MOYENNE IMPORTANCE recherche pour son laboratoire de développement

INGÉNIEUR EN TÉLÉPHONIE

5 ans minimum d'expérience en conception de systèmes logiques, pour diriger équipe de conception de nouveaux produits. Lieu de travail : BOULOGNE-SUR-SEINE.

Adresser C.V.+lettre man. à JEP CONTINENTALE sous réf. M/25 - 179, av. Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transmettra.

CENTRE DE PRESTATIONS ET TRAITEMENT INFORMATIQUE
recherche

JEUNES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

dynamiques, niveau I.U.T., pour :
— Développement d'applications transactionnelles incluant bases de données ;
— Conversion de programmes.

CONDITIONS :
— Connaissance Fortran - Cobol - PL/1 et assembleur ;
— bonne pratique d'un ou plusieurs de ces langages ;
— Encadrement assuré ;
— Solide formation pouvant êtr eactive.

Adresser C.V. à nº T 02.683 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

IMPTE SOCIETE proche banlieue Ouest dans le cadre de son expansion pour l'application de l'informatique temps réel à la médecine cherche

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

2 ans d'expérience minimum souhaitée dans la pratique des mini-ordinateurs

Envoyer C.V. détaillé sous le nº 46.198, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

AGENCE IMMOBILIERE rech. pour développer son SECTEUR MAGASINS

JEUNE COLLABORATEUR

bénéficiant expérience confirmée de la vente immobilière, si possible ds ce domaine particulier. Envoyer C.V., photo, nº 16.060, **P.A. SVP** 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

---

RECHERCHE

PROGRAMMEUR
SUR

mini-ordinat. et mach. comptab. Lieu de travail :

ORSAY. R.E.R. 928-50-95

Organisme privé de formation en expans., spécial. en matière juridique, fiscale, sociale, rech.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

H.E.C., ESSEC ou équivalent, possédant bonnes connaissances juridiques, fiscales et comptab., 4-5 ans expér. professionnelle, si possible pédagogie des adultes, pour direction équipe rédacteurs-animateurs, conception et mise en place actions de formation. Adr. C.V. man. : M. Bar, 72, r. A.-France. 92300 Levallois, qui t.

Importante Société rech.

INGÉNIEUR

ECOLES : ESME (Sudria) VIOLET, BREGUET

Débutant ou 1 à 2 ans expér., pour mise au point de produits nouveaux. Anglais souhaité.

Ecr. nº 3.607 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire (11e)

Cabinet Comptable
recherche
pour une de ses filiales (150 personnes) d'un important groupe industriel de la région parisienne

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

chargé d'assurer la mise en place et le suivi d'une comptabilité générale et d'une comptabilité analytique. Niveau : D.E.C.S. exigé. Expérience plusieurs années dans fonction équivalente.

Ecr. avec C.V., photo et prét., nº 45.475, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES MÉCANICIEN

35 ans minimum

Formation Arts et Métiers ou Grande Ecole équivalente.

Affectation Siège Société PARIS, déplacements FRANCE, Etranger, pays anglophones

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo sous nº 45 204 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE
QUARTIER OPERA
équipée d'un ordinateur IBM 370
recherche pour renforcer son Département Informatique

ANALYSTES

Ayant participé à la gestion de projets d'une certaine importance.

Les candidats auront une formation du niveau maîtrise ainsi qu'une expérience pratique de 2 ans environ.

Connaissance de la banque appréciée.

Envoyer C.V., prétentions et lettre manuscrite sous référence B 83 à

STRUCTURES
31, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

CONTROLE DE GESTION

Pour compléter son équipe de contrôle budgétaire du Siège et du contrôle de gestion de ses filiales
UN IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

2 CADRES

ayant déjà une expérience professionnelle. Formation supérieure, niveau D.E.C.S.

Adr. C.V., photo et prétentions à nº 46.526 CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

Grande Entreprise Industrielle située à Paris 16e recherche

Ingénieur Grande Ecole

2 ans d'expérience informatique

Après une formation complémentaire il se verra confier la responsabilité technique des projets.

Evolution possible vers la Direction des Etudes.

Envoyer CV détaillé + photo à Madame Jamet.

CGI 84, rue de Grenelle 75007 Paris

GROUPE GAMMA

Ingénieurs

X. Centrale. Mines.

Le Groupe GAMMA, l'un des premiers dans le domaine du Conseil en Organisation, cherchant à faire face à une expansion régulière et continue, vous propose une carrière formatrice et rapidement évolutive en vous intégrant à des équipes pluridisciplinaires chargées de missions d'organisation (secteurs Informatique, Administratif, Comptable, Commercial ou Marketing).

Que vous soyez débutant ou que vous ayez déjà acquis une expérience de l'organisation dans un Cabinet de Conseil ou dans une Entreprise Industrielle, nous vous confierons des responsabilités correspondant à votre niveau de compétences, et envisagerons pour vous une rémunération motivante.

Adressez rapidement votre C.V. (photo + prétentions) à :

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

---

psychologues et psychosociologues

Nous aidons les pays en voie de développement à prendre en charge leur évolution technologique.

A ce titre, nous effectuons des études de population, nous bâtissons des systèmes d'évaluation, nous recrutons et formons le personnel qui assurera le bon fonctionnement des installations industrielles.

Nous vous demandons :
- *une formation psychologique complète ainsi qu'une pratique des tests et des méthodes d'investigation psychosociologiques,*
- *la maîtrise d'une langue étrangère (anglais ou espagnol de préférence),*
- *une mobilité géographique totale et une bonne faculté d'adaptation à des milieux culturels différents.*

Ecrivez-nous sous référence 10.13-M à



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

LA DIRECTION INFORMATIQUE

d'une grosse Société en région parisienne équipée de plusieurs ordinateurs puissants
recherche

2 I.U.T. Informatique

(débutants à 2 ans d'expérience)

Pour son service contrôle qualité : au sein d'une équipe de spécialistes, ils seront chargés de l'intégration dans l'exploitation des nouvelles applications de gestion réalisées par les services d'analyse-programmation.

Les qualités appréciées, outre la compétence technique, seront : la rigueur, la méthode, le souci du bon achèvement, un bon contact.

POSTES DISPONIBLES IMMEDIATEMENT

Adresser C.V. s/référ. 504 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE
recherche

CADRE

Responsable études financières en matière d'urbanisme et logement ainsi que gestion et développement des programmes informatiques s'y rattachant.

Diplômé École de Commerce, Institut de gestion ou équivalent. Expérience professionnelle de plusieurs années en gestion comptable et analyse informatique..

Adresser C.V. + prétentions à :
DREIF – Division DUOL
21, rue Miollis, 75015 PARIS

هكذا من الأصل

demandes d'emploi

MECANICIEN P.L. ch. empl. stable. Tél. après 19 h : 785-25-57 ou écrire : M. COUDRE, 76, r. Sartoris, 92250 La Garenne.

REDACTEUR EN CHEF grand magazine international, références exceptionnelles, étudierait toutes propositions : presse, relations publiques, etc. Ecr. n° 2 175, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 34 ANS. formation arts déco., bac philo. — 5 a. concept. en organis. ds Sté internat. d'engineering. — 5 a. concept. en stands et archit. intérieure, souhaite renouveler son activité. — Excel. prés., rech. intense de la qualité, imagin., sens de l'objet, intellig. verbale et de contact, étudierait ttes prop. Ecr. n° 2.217, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Suite décentralisation SECRETAIRE 49 a., sténodactylo, rapide IBM direction ch. pl. stable. 4 200 F × 13. Ecrire n° T 07685 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Personnalité tout premier plan, habitude contacts et négociations au plus haut niveau. Excellentes relations presse. GRANDE EXPERIENCE RELATIONS PUBLIQUES offre services à Sté intéressée. Ecr. n° T 02 534 M., Régie-Pr. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Secrétaire bilingue anglais ch. travaux de frappe chez elle. T. : 793-30-28, le matin.

SECRETAIRE DIRECTION GERANTE 30 ANS excellente présentation, très bon contact humain, expér. management, vente, cherche poste stable, dynamique av. responsabilités, initiative. Prétentions : 5 000 F × 13. Libre de suite. Ch. SYLVA, 2, résidence Belle-Hélène, 95350 SAINT-BRICE. (10 min. de la gare du Nord.)

Sans sortir du budget, disposez d'un cadre musclé. Secrét. gén. + 45 a., dipl., niv. exp. compt., disp. mi-temps pr gest. admin., compt. ou audit Paris, banlieue. Ecr. n° 2.179, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

● J.F. 26 ans, licence de droit privé + I.A.E. + D.E.A. de droit maritime.
● Anglais, espagnol. Disponible immédiatement. Et. tte prop. Mlle Richard, 11, rue André-Clément, 44100 NANTES.

Jeune femme, 25 ans, cherche emploi bureau, stable, dactylo, petit secrétariat, standard, préf. quart. Montparnasse, St-Lazare, libre de suite. — Ecrire à : n° 6.638, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou téléphoner au : 631-20-74.

J.H. 25 a., dég. O.M., diplômé Psychoprat., ch. empl. à resp. dans fonctions personnel. Etud. toutes propositions. - 357-42-23

J.F. 33 a., maîtrise histoire art, niv. doctorat, séjour Mexique 5 ans, spécial. Arts plasti-contemporains Amérique latine, exp. rédaction, doc., photo, ch. travail correspondant édition, presse, recherche, audio-visuel. Ecr. : Christine Frérot, 8, rue de Mulhouse, 75002 PARIS

J. Fme sér., 23 a., ch. poste st. dactylo, 4 a. exp. prof. Ecr. : Mme FAYAT, 23, bd Maurice-Ravel - 95200 SARCELLES

FISCALISTE
H. 35 ans, Doct. en droit, IDA, IAE + 10 ans exp. cab. intern. Anglais, italien, not. espagnol, étudierait ttes propositions. Ecr. n° 2.199, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

TECHNICIEN SUPÉRIEUR
Fabrication mécanique, 30 ans, 12 a. d'expérience. Atelier. Lancement. Méthodes. Commercial. Etud. ttes proposit. de poste à responsabilité en Fabrication, Techniques, Commercial. Paris banlieue Est. Ecr. : M. BLANDIN Guy 23, allée Albert-Thomas 93320 Pavillons-sous-Bois

SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS - ALLEMAND
34 a., bnnes réf., ch. poste stab. DIRECTION TECHNIQUE ou COMMERC. Paris ou proche banlieue Ouest. Ecr. n° T 02.650 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEUR
DOCTORAT en Sciences, 35 ans, haut niveau, forte expérience Electronique - Mécanique - Optique, rech. Paris ou province. Peut être disponible rapidement. Ecr. n° T 02639 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

ATTACHÉ COMMERCIAL
3 ans expérience service
IMPORT - EXPORT
Sér. réf., angl., allem. courant, dipl. H.E.C.J.F. - SC. PO. recherche POSTE à RESPONSABILITES LIBRE de SUITE. Ecrire Patricia HILDEBRAND, 44, r. Cluseret, 92150 SURESNES

PUBLICITAIRE
32 ans, très solide expérience, chef de publicité annonceur (niveau européen) budgets imp firmes multinat., parlant anglais et allem., habit. l'étranger, rech. emploi à Paris. Ecr. n° 2.213 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 24 ans, lib. O.M. diplôme supérieur d'études commerciales. Anglais, allemand. Nbx stages, cherche poste cadre commercial, assist. chef produits ou de chargé d'études marketing. Etudierait toutes propositions. Paris, province, étranger. Ecr. n° 2 215 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

travail à domicile

Je frappe vos manuscrits, thèses. Rapidement. 926-95-00

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

LEÇONS GREC ANCIEN ET MODERNE données par jeune avocat grec - Tél. : 951-53-05.

boxes-autos

ODÉON
RUE CASIMIR-DELAVIGNE PARKINGS EN SOUS-SOL A VENDRE 755-98-57 ou 227-91-45

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Idéal Profession Libérale :
400 M2 DIVISIBLES
Gd standing, bas prix. 266-27-55.

MARAIS
Magnifique 4 P., duplex 140 m2 avec vue sur jardin, séjour, salle à manger, 3 chambres, 2 S. de B., téléphone, cave et park. en s.-sol. M. GENICHON : 277-72-34 ou 266-36-36.

16e, RÉSIDENTIEL
DANS VOIE PRIVEE
Calme, soleil, jard., box., 3 niv. TEL., 2.100.000 F. - 727-84-24.

BEAUBOURG
dans imm. rénové, ascens., v-o, DUPLEX à partir de 305.000 F. 770-73-77, le matin, 522-95-20.

NIEL Voie privée - Récent, standing, **4-5 P.** balcon, cuisine équipée, bains, possib. park. - 266-16-65.

ILE ST-LOUIS vue sur Seine
Magnifique appartement ancien 5 p. princ. tt confort, 210 m2, + studio indépendant 40 m2. Bur. 723-38-45 - Dom. 527-94-56.

BD LANNES face BOIS
Prix exceptionnel. Imm. récent. Living + 3 chbres, tout confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

O.R.T.F. Imm. pierre de taille Séj. dble + 2 chbres, tt cft, étage élevé, asc., balcon. 455.000 F. - 532-61-80.

METRO LAMARCK
2 P., cuis., wc, bains. Refait neuf dans immeuble ravalé - Prix 170.000 F - 522-95-20.

AVENUE TERNES
TRES BEAU STUDIO 43 m², entièrement refait neuf. Cuis. équipée, bains, wc, 198.000 F. 770-73-77 le matin 522-95-20.

FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann, 75008 Paris 766-01-69, propose 2 appts de 4 pces très prestigieux dans le quartier des Ministères et des Ambassades, entre Matignon et les Invalides.

26, rue BARBET-DE-JOUY
174 et 183 m², magnif. récept., ch. de serv., parkg, calme, belle hauteur sous plafond, soleil, gd conft, prix très élevé justifié. Visite sur rd.-vs en semaine et sur place jeudi 26, de 11 à 16 h.

SENTIER
RENOVATION de STANDING STUDIOS, 2 PCES, 3 PCES, DUPLEX. C.G.T.I. - TEL. : 261-50-34.

20, RUE BOISSIÈRE
Très bel immeuble rénové, studios, 3 pièces, 5 pièces. Lundi au vendredi, sur place 14 h. 30-19 h. ou 704-29-88.

AV JUNOT, 6e ét., asc., vue s/parc, atel. art. en 3 P., tt cft, soleil, exceptionnel. - 878-41-65.

GDS BOULEVARDS, 4 p., tt cft. tel. Tous commerces possibles. 278-43-08, avant 13 heures.

TERNES. 4 P., 120 m2, gd stdg, 5e étg., balc., imm. 1935. Prix : 735.000 F. Téléphone : 526-89-39.

Gare de Lyon, 4 P., cuis., wc, S. de B. + chbr. serv., 85 m2, 7e étg., gd cft. belle vue, imm. P. de T. 410.000 F. LAM. 89-39.

EXCEPTIONNEL - BOETIE imm. P. de T., ascenseur, tél., STUDIO, 191.000 F ; 2 PIECES, luxueux, 6e étage. CLAUDE LACHAL S.A. : 766-02-02, poste 337.

PRES BUTTES-CHAUMONT imm. 1972, 5 P., 102 m2 + 20 m2 terras., 12e étage, vue, parking, 530.000 F. FONCIAL : 266-32-35.

R BATIGNOLES, 4 Pièces, à rénover, 2e étage s/rue et cour. imm. P. de T., chff. cal, asc. : 370.000 F. Téléphone : 255-66-18.

R DAMREMONT, grand 3 Pces s/rue et jard., tt cft, chff. cal, ascens., 370.000 F. — 255-66-18.

141, RUE ORDENER 5e étg., asc., 5 p. + loggias + TERRASSE. Sur place jeudi 26 et vendredi 27, de 15 à 18 h., Etude MIRATON : 252-13-22.

PL. DU BRESIL (près), étage élevé, élégant 7 Pièces, très b. réception en rotonde, 3 chbres service. Tél. : 633-86-11, matin.

CONCORDE, 9 P., 210 m2, gd stdg, 2e ASC., 1.450.000 F. Libérai possible. — Tél. : 522-71-79.

MUETTE, 176 m2, vaste réception, 3 chambres, 2 bains, cuisine, 2 chambres service, immeuble P. de T. — 567-22-88.

PRES PLACE DES VICTOIRES Part. à Part., appart. 120 m2, 4e étg., asc., clair, 690.000 F. Téléphone : 508-88-19.

MARAIS. Pet. studios équipés, état neuf, clairs. Prix exception. 387-61-39, ou ap. 19 h. 527-09-31.

Paris Rive gauche

R. OUDINOT
3 Pièces, tt cft. - ANJ. 32-50.

MONTPARNASSE NEUF
Studio - 3 Pièces.
Livrables immédiatement
71, rue Froidevaux - Paris 14e
Téléphone : 329-39-27 ou 387-20-30.

LUXEMBOURG
PROPR. VEND directm. dans imm. en rénovation : STUDIO, S. de B., wc, cuisine équipée et UN 2 P., tt cft. S/pl., 14-17 h., MERCREDI - JEUDI, 7, RUE ROYER-COLLARD. TELEPHONE : 723-38-48.

MONTPARNASSE
Dans rue calme, petit immeuble neuf, grand luxe :
beau studio 25 m2 + parking. téléphone. Prix : 224.000 francs. Visite sur place, 4, rue Fermat, sauf mardi, de 14 h. à 19 h. 30.
Ou tél. pour rendez-vous :
766-13-14

MONT. STE-GENEVIÈVE
TRES GD STUDIO refait à neuf, poutres, cuis. équip., wc, bains, dans imm. rénové : 250.000 F. 770-73-77, le matin, 522-95-20.

Parc MONTSOURIS. Immeuble récent, studio 30 m2, tt cft. tél. 210.000 F. Téléphone : 589-49-34.

157, BD SAINT-GERMAIN proche église. 115 m2, sur cour, agréable, entresol, de charme, tout confort, 860.000 F net. Sur place ce jour de 15 h. à 18 h. 30.

SUR QUAIS FACE **PALAIS DE JUSTICE**
DANS IMMEUBLE ANCIEN appt 2/3 P., cft, 45 m2, 270.000. JOUBERT et ANDRE - 266-67-06

23, R. PASCAL Immeub. neuf Duplex+terr., 4 chbres, 2 sal. bains. S/place 24, 25, 26 janvier, 11 h à 18 h.

P. VAUBAN
5 P. 140 m². SUPER CONFT, dans très BEL IMM. PIERRE DE TAILLE entièrement rénové. — 734-93-36.

6e ARRDT, s/cour-jardin privat. **3-4 P.** 80 m2, charme, confort, calme. - 266-27-55.

CORVISART GOBELINS 2' Métro
Sur grande pelouse et jardin 5-6 pces, cuis., 2 s. d'eau, w.-c., asc., balcon, box, cave, cadre agréable, soleil. - 331-49-46.

TOLBIAC près Université
STUDIO tt confort, vue, soleil, 98.000 F. - Orpi - 331-89-46.

CARDINAL-LEMOINE
DS IMMEUBLE RESTAURE **2 PCES** 35 M2 ENVIRON cuisine, bains, placard. ENTIEREMENT AMENAGE 755-98-57 et 227-91-45

CENSIER STUDIO, balcon, cuis., bains, 33 m2, tt confort, cave, soleil. Orpi - 331-81-11.

PRES PARC **MONTSOURIS**
3 P. imm. 1960, 9e étage, tél., bel appart. - 589-49-34.

Près **BUCI** Charmant Duplex 50 m2 calme. 260.000 F. 587-33-34

153, rue de l'Université : appartements de 56 et 87 m2, type atelier d'artiste, immeuble neuf. Téléphone. Parking. CEFIC - 555-09-96 ou sur place ce jour et demain.

ASSAS. Elégant appt 6 Pièces, 185 m2, balcons, calme, 3e asc., 2 sanitaires, garage. - 742-02-44.

MONGE, ODE. 95-10, SOLEIL : Séj. + chambre, 50 m2, ASC. SUR JARDINS.

BD ST-GERMAIN, Mo ODEON duplex 140 m2 + terras., chbre serv., 5e et 6e étg., asc., tél., chff. cal. Propriét. : 857-36-88.

XIIIe, PRES QUARTIER LATIN STUDIOS, cft, à part. 100.000 F. JARDIN - VERDURE. 4, rue JONAS, samedi, 14-17 h., ou sur R.-V. : 542-73-85, matin.

RASPAIL, splendide 6 Pièces, 150 m2, belle récept., tt conft : 950 000. PROMOTIC : 322-15-76.

Région parisienne

CHATOU Très résidentiel Calme - 5' gare et RER. DUPLEX 100 m2, parf. état, séjour, 3 ch., bains, s. de douches, terrasse 30 m2, tt cft, GARAGE et PARKING. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

92 ASNIERES 1er étage, près place Voltaire Entrée, 2 p., cuis., wc, s. de bs. Prix intéress. Tél. G. SAFAR : 227-25-83.

SEVRES - APPT TRES RARE, en DUPLEX av. loggia et terrasse amén. en sal. d'été et jardin, 200 m2 habitables, récept. 70 m2 + 4 chbr., 2 bns, bureau, box 2 voit. Prix : 1.300.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

COURBEVOIE proche R.E.R.
Part. vd tr. beau 4 pces récent **106 m²** moq., gde cuis., tt cft, tél., park., Ctre Ccial, Sportif CHARRAS. Lib. de suite. PRIX INTERESSANT Tél. 608-01-60, av. 9 h, apr. 16 h.

NEUILLY Madrid 4-5 Pièces, 135 m2 4e ét. Tt conft. calme, soleil. Px 695.000 F. Poss. parking MICHEL ET REYL. 265-90-05

Châtenay-Malabry, Part. vd 3 P, 75 m2 + gar. indiv., réc., gds salons, soleil, prox. 15 comm., écol., bus, 350.000 F. 358-60-78.

VINCENNES - 200 M. BOIS 188, rue Diderot, ce jour, de 10 à 19 h., je vends dans très bel immeuble briques, en finition restauration, beaux et luxueux studios et grands 2 pièces. Somptueusement équipés. Chff. central. Interphone. Ascenseur.

Constr. récente, 1er étg., balc., B.-COLOMBES - Les Vallées : gd séjour, 2 chbres, cuis., bns, 80 m2 : 350.000 F. — 788-49-00.

NEUILLY, 7, rue Casimir-Pinel, 4 P., 105 m2, 4e étg., tt cft, chb. serv Jdi, 14-17 h. 722.81-15 mat.

EAUBONNE, appt 100 m2, séj. 40 m2, 2 chbres, S. de B., S. de douches, gar. 2 voit. 372.000 F. Téléphone : 417-03-10.

IVRY, J.-Hachette, architecture originale. Duplex, 3 P., 73 m2 + terras. plantée 40 m2, 260.000 F + 50.000 F C.F. Tél. : 670-02-63.

appartem. achat

FRANK ARTHUR. 766-01-69
134, boul. Haussmann, Paris-8e, recherche, URGENT, 3 pièces, 4 pièces, 5 pièces dans les quartiers désignés exclusivement : 5e, 6e, 7e, 8e, 15e, 16e, 17e et NEUILLY.

Gérant recherche pour cadre : 3/4 P., cft, PARIS 9e, 11e, 12e, VINCENNES. Urgent. 526-89-39.

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, Rive Gauche ou Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

RECHERCHONS : appart. 1 à 5 Pces, Rive Gauche, 16e, Boulogne, Neuilly, réalisation rapide aux meilleures conditions. - PROMOTIC, 133, bd du Montparnasse - 75006 Paris. Téléphone : 322-11-68.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

Recherche 4 à 6 Pièces, Paris, préférence Rive Gauche, près Facultés, avec ou sans travaux. Téléphone : 873-23-55.

Pour PERSONNEL SOCIETES rech. petits et grands apparts dans PARIS-NEUILLY. LAGRANGE : 256-53-94

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonn. 310 F - 266-52-04.

ARDECHE - Vends terrains, maisons anciennes, studios en résidences secondaires. Ag. CIGEP, 1, bd de Vernon, 07200 AUBENAS - T. : 75-37-69-77

locations non meublées Offre

Paris

50, AVENUE FOCH
IMMEUBLE GRAND LUXE
Loyer mensuel + charges.
2 pièces sur AVENUE FOCH. Park. compris à partir 3.500 F.
2 pièces, parking compris.
Avec GDE TERRASSE, 5.000 F.
3 pces 4.500 F. 4 pces 8.500 F.
Sur place, 14 hres à 18 hres, Entrée : 122, AV. MALAKOFF.

16e, GRANDE-ARMEE, dans bel immeuble ancien, 3 et 4 Pces, cft, tél., 75 m2, parfait état. Vis. sur place, jeudi 26, de 14 à 16 h., 41, av. de la GRANDE-ARMEE, 4e étage. Tél., matin, SEGECO : 522-69-92.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société européenne cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

Cherchons appts de standing pour locations un à douze mois ou plus. Sérieuses références offertes.
PARIS PROMO. 325-28-77

constructions neuves

XVe - CHARLES-MICHELS 22-24, rue de l'Eglise Studio 31 m² + balcon, 218.000 F. 3 p., 70 m² + balcon, 457.800. Habitables février 1978. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 359-27-11.

hôtels-partic.

LA CELLE-SAINT-CLOUD Hôtel partic., livg, 4 chbres, conft, gar., jardin 400 m². Prix : 750.000 F - 874-50-75.

CHATEAU VERSAILLES
Somptueux hôtel jouxtant le château, sur 2.400 m² terrain environ. XVIIe siècle rénové XIXe. Maison de maîtres, pavill. gardiens, Orangerie, gd pavill. annexe. Exceptionnel, 3.800.000. VIDAL - 758-12-40.

immeubles

17e VILLIERS
21, rue Cheroy. Immeuble de rapport LUXE, RESTAURE ss contrôle architecte, gd cft, ET. IMPEC., tt loué neuf, logem. + 1 bureau. Rentab. annuel. : NET 145.000 F. IDEAL POUR INVESTISSEUR. Exclus. J. ATTALI, 292-06-43.

Proximité bois de Vincennes, société propriétaire vend très bel imm. briques R. + 6. Asc., ch. cent. et eau chaude, imm. en finition de restauration. - Equipements et matériaux 1er choix. Divisé en STUDIOS et 2 P. Placement de haute qualité et sûr. 188, r. Diderot, de 10 h. à 19 h. ce jour.

HOPITAL TROUSSEAU Ds imm. récent, LOCAL 300 m². Rapport 110.000 F. Px INTER. 504-22-56 ou 522-95-20.

VINCENNES Proximité bois, sté propriétaire vend très bel imm. briques R. + 6. Asc., ch. central et eau chde imm. En finition de restauration. Equipements et matériaux 1er choix. Divisé en STUDIOS et 2 P. Placement de haute qualité et sûr. 188, r. Diderot. 10 h. à 19 h. ce jour.

bureaux

Domiciliation R.C.-R.M. Constitution S.A.R.L. Secrétariat téléphonique Télex bureaux - 770-16-88

1 à 20 BURX. Tous quartiers LOCATIONS ss pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

PROPRIETAIRE Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf - 758-12-40

NIEL, 215 m2 10 Burx, 4 lignes. Bourse, 150 m2 6 Burx, 3 lign. CIPA - 233-53-80 et 22-18

locaux commerciaux

17e RUE DE ROME Local commercial Rez-de-chaussée, 75 m2. Appartement en duplex 45 m2. Tél. 260-06-32

18e 680 m2. Bien aménagés atelier, labo 7 bureaux 3 lignes tél. 50 KVA. 874-89-81

SAINT-DENIS (Centre) Vds gd garage avec habitation. M. MARTIN, 17, rue Godot-Mauroy, 75009 Paris - 742-99-09

fonds de commerce

5e Cède bail jolie petite boutique CADEAUX Jouets bien situés. Bonne clientèle. - 260-50-04 matin

Ville Ouest, cède affaire caravane-camping sur Nationale, terrain 10.000 m2, bâtim. 520 m2, fonds et murs. Ecrire sous réf. n° T 02.624 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

terrains

ENGHIEN ET LIMITES RECH. PROPRIÉTÉ OU TERRAIN. 417-02-91

Boutiques

CHAMPS-ÉLYSÉES
Magasin moderne 135 m² dans galerie en toute propriété - 522-45-52 pour renseignements.

villas

GARCHES
VILLAS NEUVES ILE-DE-FRANCE
Ds nid de verdure, 5 min. gare, récept., 90 m², 5 chbres, 4 bains, s. de jeux, gar., jard. 1.000 m². Katz, gare Garches - 970-33-33.

ST-RÉMY-LES-CHEVREUSES
8 km. Sud, dans bourg, belle MAISON bourgeoise, sur 1.300 m², jardin décoré clos de murs. 8 P., cft, caves. Px 700.000 F. L.D., 491-14-54 ou 13-45.

Villa provençale, livrais. août 78 sur terrain 11 km. Montpellier. Total 330.000 F. Prêts 80 %. Constructeur PIC VILLAS, 4, bd Observatoire, 34-Montpellier. - TEL : 16-67-92-05-19.

LE VESINET - 10' R.E.R. Villa parfait état, living dble, s. à mang., 4 chb., 2 p. rangement, garage, jard. 230 m² avec petit chalet 10 m². Prix : 670.000 F - Tél. : 966-56-08.

pavillons

1 421 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

EXCEPTIONNEL AUBERVILLIERS. près mairie, gentil PAV. 3 p., cuis., cft, gar., 214.000 F av. 43.000. VOL. 33-97.

BOIS-D'ARCY. 6 min. gare, solide constr. compr. beau séj., cuis. équip., 3 chbres, s. bs, wc, cave, atelier, garage, jdin. Visites souhaitées les 26, 27, 28, de 10 h. à 18 heures, 33, av. Raymond-Falaise.

maisons de campagne

2 h. 30 LYON, 30 minutes AIX
MAS PROVENÇAL
à restaurer, sur 1.500 m². Prix except. 250.000 F, ss commiss. agence. Tél. CATRY, Marseille, (91) 37-70-88, heures bureau.

propriétés

DANS LES ALPES DE
HAUTE-PROVENCE
DS UN SITE MERVEILLEUX, SUR 5.000 M2 DE PRAIRIE, AVEC VUE PANORAMIQUE
FERME DU XVe S.
ANCIEN RELAIS AVEC TRES BELLE ECURIE VOUTEE DE 200 M2, PIERRES APPARENT., COUR INTERIEURE, PIGEONNIER. A RESTAURER - TRES RARE. A VOIR - PRIX 330.000 F. CREDIT POSSIBLE. SANS COMMISS. ACHETEUR. Téléph. ce jour pour rendez-vs CATRY, Marseille (91) 37-09-33. Autres jours (91) 65-15-87.

PRES REIMS à 5 minutes sortie A. 4
PROPRIETE 2.380 m2 calme, nature, 8 p., 3 s. de bns 2 wc, 2 gar. 800.000 F. Ecrire G. LUCAS, 42, rue Gambetta, 51100 Reims

UNIQUE A PARIS Part. vd exclus. à part. raviss. mais. romant., 400 m² ds parc 1.300 m², beaux arbres, soleil, calme, parkgs. Auteuil. Lib. immédiatement. 4.900.000 F. Agce s'abstenir. Téléph. : 261-24-84.

85 KM. OUEST, PAR A. 10 DEMEURE XVIIIe, 7 pièces, pavillon garde, annexes, 5 ha. parc, bois, rivière. Prix : 850.000 F. MICHEL & REYL, 6, rue Greffulhe - 265-90-05.

TRES BELLE DEMEURE Fin 19e (17 pces), tout conft, parfait état, grand parc 10 ha., pièce d'eau, tennis, manège, serre, arbres séculaires, pavillon gardiens, dépendances. - Entièrement clos. 50 km. Paris autoroute du Sud. Ecr. à 6.372 L.T.P., 31 boulev. Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

NORMANDIE, région BERNAY Part. vd cour plantée 2.300 m² avec grange, colombage vétuste, 70.000 F. T. 16-32-43-84-38.

VAUCLUSE 60' MER
LUBERON
RAVISSANTE FERMETTE
en pierres du pays avec magnifique jardin gazonné, vue splendide. Plein soleil, pas isolée. Gros-œuvre bon état. Prix exceptionnel : 230 000 F. Téléphoner ce jour : Catry Marseille : (91) 37-70-88, jours suivants : (90) 74-11-59. Pour visites mêmes week-end. Pas de commission à payer.

viagers

Administrateur banque rech. LIBRE Appt 120 à 150 m2 cpt + grosse rente. LODEL, 700-00-99.

LIBRE UNE TETE 70 ans ATHIS-MONS Beau PAV. 4/5 Pces, tout cft, jdin 500 m2, gar. 248.000 F + RENTE 2.120 mens. - 805-33-97

Part. recherche, libre ou occupé, appt 150 m2 et + prox. ETOILE Comptant + grosse rente. Téléph. : 340-78-12

Vallée Chevreuse, 100 m RER, villa 7 p., gar. Jard. 600 m2. LIBRE 1er décès. 115.000 + 1.500 rente. LODEL, 700-00-99.

Particulier achète viager occupé appt 2-3 p. Paris 6e, 7e, 16e, rue tranquille, standing. Ecr. à 8.437, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BD SUCHET. Imm. récent beau 5 P., service, park. occupé Monsieur 74 ans Cpt. 370.000 F. Rente 3.900 F **LE VIAGER** 130, rue Rivoli. 233-05-75.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

VENDS SALON LOUIS XVI Prix à débattre. Tél. : 824-66-87 le matin.

Animaux

Particulier cède 4 chiots mâles yorkshires LOF, vacc., tatoués, 4 mois. Téléphone : 424-52-83.

A vdre chiots berger allemand, 2 mois, parents visibles. T. 436-56-04 (ap. 18 h.).

Antiquités

ACHETE antiq., meubles, tablx, bibelots. TTES EPOQUES, TS STYLES. TEL. : 233-20-86.

ACHETE pâte de verre, Gallé, Daum, Lalique, meubles 1900 et 1930 de 14 h. à 20 h. Tél. : 508-40-03.

ANTIQUAIRE 16e
Excellent emplacement Prend en dépôt-vente tableaux, meubles, objets de qualité. XVIIIe et XIXe. T. 727-89-39.

Artisans

L'ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE de vos portes et fenêtres est-elle valable ? Consultez gratuitement nos techniciens conseils. MIRALU-SAINT-GOBAIN. TEL. : 739-64-68.

TRANSFORM. ET AMENAG. d'appts, ts corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans, intérêt 5,50 %. Devis gratuit, exécution rapide. Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

PEINTURE
Entreprise artisanale tous appartements, bureaux, cages d'escalier, rem. importante. T. 464-35-27 / 036-64-05.

ARTISANS REUNIS se chargent de tous vos travaux d'aménagement et décoration
COORDINATION et devis gratuit.
Tél. : 957-15-84

Bateaux

Vends péniche type barge hollandaise 31 × 5 m, construction acier 1973, pavillon français, 2 moteurs Volvo 70 cv, groupe Diesel 12 KVA 220 V, barre hydraulique, air conditionné, eau chaude/froide, tous volumes habitables, parfait état, visible Côte d'Azur. Ecrire BIGINI, le Namouna, 06500 MENTON.

Bijoux

ACHAT TRES CHER bijoux : or, brillants. 136, rue Legendre, métro Fourche. T. MAR. 36-13.

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

Jeune Fme travail mythologie enseignerait GREC ANCIEN et MODERNE. Tél. : 541-08-73.

Maths par prof. toutes classes, initiation informatique, possib. domic. et groupe. T. 875-63-91.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO méthode accélérée. T. 757-86-68.

Décoration

DELITA TISSUS
tous les tissus d'ameublement, pose tenture, rideaux, etc. 51 bis, r. Ste-Anne (2e). 742-06-01

Psychanalyse

L'ANALYSE SPONTANEE Geissmann 705-62-14, 153, rue de l'Université 75007. Broch. s/dem.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Fourrure

FOURRURES OCCASION DÉPÔT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT 91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Téléph. 575-10-77

Très beau manteau LEOPARD DE SOMALIE garni VISON, état impeccable, taille 38-40. TEL. : (32) 51-24-37.

Instruments de musique

PIANOS neufs 6 800 crédit Daudé 75, av. Wagram, WAG. 34-17. Occasion. 3 800, queue 6 500.

Mat. de bureau

A vendre machines (Diezo) de reproductions de plans, 1 de 4 KW (séparation automatique) et de 3 KW, 1 plieuse de plans (Darnay). Téléphone : 020-35-14.

Meubles

Particulier vend cause départ magnifique meubles style Louis XVI, travail à l'ancienne table, chaises, buffet, argentier, pannetière. Prix très raisonnable. Téléphone : 487-84-89.

Moquette

RABAIS 30 A 60 % sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Psychologie

PSYCHOLOGUE - SEXOLOGUE SUR RENDEZ-VOUS. TEL. : 370-34-09.

Relations

Venez danser dim. 15 h. à 19 h. LE CARAMEL 76, r. de Rennes Mo Saint-Sulpice, avec club des célibataires. Inform. : 878-90-51.

Dîner dansant le 28 janvier 78, avec club des célibataires. Inf., Inscription Téléphone 878-90-51.

WEEK-END DE NEIGE CLUB DES CELIBATAIRES. Informations. Tél. : 878-90-51.

Relaxation

RELAXATION une cassette de 60 minutes. 1e face : la relaxation yogique ; 2e face : exercices à préparer le sommeil et à lutter contre les perturbations de la vie moderne 55 F franco à Fondation LM SAVART, 02500 SAINT-MICHEL.

Rencontres

MADAME, MONSIEUR
C'SERVICE
NE SE CONTENTE PAS DE VOUS METTRE EN RELATION il met tout en œuvre pour que vos CONTACTS AMICAUX et MODERNES soient le plus proches possible de vos désirs.
TÉLÉPHONEZ-NOUS de 11 à 20 h., sauf sam., dim.
731-32-00
67, rue L.-Michel, 92 Levallois.

Vacances Tourisme Loisirs

Courchevel, Méribel, Tignes, studio club-hôtel 2 bs, 18-2 au 26-2, et du 4-3 au 19-3, urgent. TEL. : 707-97-11.

UNITED KINGDOM STUDIES de Gosport ANGLETERRE
VACANCES ÉDUCATIVES pr les jeunes de + 18 a.
Pâques (2 semaines) 1 110 F. Eté (3 semaines) 1 550 F. PRIX TOUT COMPRIS U.K.S., 132, r. Blomet, Paris-15e.

SPORTS

Pour tenter de préserver son indépendance

LE MOUVEMENT OLYMPIQUE SPORTIF SE DOTE D'UN CONSEIL SUPÉRIEUR MONDIAL

La commission tripartite du Mouvement olympique (Comité international olympique, comités nationaux et fédérations internationales) a décidé, mardi 24 janvier à Tunis, la création d'un conseil supérieur du sport mondial et la publication d'un manifeste, destinés à resserrer l'unité du mouvement sportif et à préserver l'indépendance de celui-ci à l'égard de la politique et surtout des gouvernements.

Ce projet, qui paraît bien utopique, sera précisé le 30 mars à Lausanne où la commission tripartite du Mouvement olympique tiendra sa prochaine réunion. Ce conseil supérieur serait composé des représentants du Comité international olympique, des comités olympiques nationaux, des fédérations internationales et serait ouvert à *« d'autres instances intéressées »*.

Sans vouloir apporter plus de précisions dans l'immédiat, M. Killanin, président du C.I.O., a indiqué qu'il n'était *« pas question d'entrer en conflit avec les instances non sportives ou gouvernementales, mais de définir le rôle et la position de chacun. »*

BASKET-BALL. — *Deux des trois équipes françaises encore en compétition dans la Coupe Korac ont gagné, mardi 24 janvier. Nice a été battu (99 à 84) en déplacement à Belgrade. Par contre, Le Mans et Berck se sont imposés dans leur salle, respectivement face à Milan (80 à 73) et à Sarajevo (94 à 87). Des incidents ont marqué la fin du match de Berck, où un arbitre anglais, M. Turner, pris à partie par le public, a été frappé.*

FOOTBALL. — *En match décalé de la vingt-cinquième journée, Paris-Saint-Germain a battu Rouen par 3 buts à 1, le 24 janvier au Parc des Princes. Après cette victoire, l'équipe parisienne occupe la onzième place du championnat de France de première division.*

AU RALLYE DE MONTE-CARLO

Jean-Pierre Nicolas (Porsche) devance les équipages d'usine

De notre envoyé spécial

Monaco. — Si tout se passe comme prévu, mercredi 25 janvier, les concurrents du quarante-sixième Rallye de Monte-Carlo ne disputeront que dix des quinze épreuves spéciales inscrites au programme du parcours commun. L'enneigement a contraint les organisateurs à annuler les deux épreuves de vitesse de Serres et du Lautaret, et celle du col du Fanget a été interrompue après le passage de cinquante et un concurrents par la mise en travers de Kullang (Opel). Les équipages bloqués derrière la voiture immobilisée n'ont pu repartir à cause de la neige qui tombait en abondance. Comme le prévoit le règlement, il a été décidé une cote mal taillée en forme de bonus pour ceux qui avaient eu la chance de passer, mais ce point du règlement, pourtant accepté par chacun au départ du rallye, a été critiqué.

Après cinq des dix épreuves spéciales du parcours commun, Jean-Pierre Nicolas (Porsche) comptait 2 min. 21 sec. d'avance Verini (Fiat 131), 2 min. 40 sec. sur Ragnotti (Renault 5 Alpine), 3 min. 3 sec. sur Fréquelin (Renault 5 Alpine), 3 min. 50 sec. sur Darniche (Fiat 131) et 4 min. 39 sec. sur Andruet (Fiat 131).

Il semble que ce soient des erreurs dans le choix des pneumatiques et dans celui du cloutage qui sont à l'origine du retard pris initialement par les pilotes de Fiat 131, comme d'ailleurs par Bachelli (Lancia Stratos), pointé à la neuvième place à 7 min. 17 sec. de Jean-Pierre Nicolas. Chez Fiat, on n'a pas voulu croire qu'il y aurait autant de neige dans le Rallye de Monte-Carlo et c'est la raison pour laquelle la précaution n'a pas été prise de prévoir des pneus différents, tels que ceux qui sont, par exemple, utilisés dans les épreuves scandinaves.

L'homme tranquille

Rien au demeurant n'est joué dans le Rallye de Monte-Carlo, et les écarts, même s'ils sont importants, permettent encore à chacun, surtout chez Fiat et chez Renault, de croire encore à ses chances. L'homme tranquille du Rallye, à tous égards, est celui qui occupe depuis vingt-quatre heures la première place : Jean-Pierre Nicolas. Faute d'être engagé par une équipe dite d'usine, Jean-Pierre Nicolas a bien cru ne pas pouvoir participer au Rallye de Monte-Carlo. C'est au dernier moment qu'il a pu trouver le concours financier lui permettant de prendre le départ, dans de bonnes conditions certes, mais qui n'ont cependant rien de comparable avec celles que connaissent les équipages d'usine, notamment dans le domaine de l'assistance.

C'est ce qui explique sans doute la décontraction et la tranquillité de Nicolas pour qui, quoi qu'il arrive dans les prochaines heures, la situation actuelle est déjà inespérée. Chacun cependant le prend extrêmement au sérieux. En plus de sa réputation de rallyman expérimenté, habile et prudent, Jean-Pierre Nicolas dispose d'un type de voiture qui reste ce qui se fait de mieux en matière de course routière, robuste, sûre et assez puissante (250 ch.) pour ne rien craindre de la concurrence dans de telles conditions.

A l'exception de Maurizio Verini, les trois autres pilot[es de] l'équipe Fiat ont connu [des] alertes. Problème de freins [pour] Darniche, sortie de route da[ns le] brouillard pour Rohrl, e[nnuis] divers pour Andruet. Ba[chelli] (Lancia Stratos) a aussi été [vic]time d'une sortie de route [dans] les mêmes circonstances [que] Rohrl, et Michèle Mouton (La[ncia] Stratos) a reconnu avoir eu [quel]ques appréhensions dans le br[ouil]lard, ce qui l'a naturelle[ment] retardée. Mercredi matin, [elle] était onzième avec un handic[ap de] 7 min. 52 sec.

La bonne tenue des Rena[ult 5] Alpine de Ragnotti et de Fré[que]lin continue d'entretenir l'in[térêt] du Rallye. Ils sont toujours [l'un] et l'autre à portée de la pre[mière] place et leurs souhaits n'ont [pas] changé : de la neige, beaucou[p de] neige dans la fin du par[cours] commun, et si possible encore dans l'épreuve complémentai[re de] classement qui sera disputé[e les] 26 et 27 janvier. Mercredi, [les] prévisions météorologiques [n'al]laient pas dans ce sens, du m[oins] pour les prochaines heures, [mais] aucun changement de temps [n'est] à exclure.

FRANÇOIS JANI[N]

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Piaf

...ais qu'est-ce qu'elle avait ... Edith Piaf, quel était son ...et, à quoi tenait son pou... ces passions qu'elle soule... ces élans, cette émotion ? ...ez, mardi soir encore aux ...ssiers de l'écran », de réen...re cette voix d'orage et de ...esse, et de triomphe aussi, ... la revoir le jour de son ...iage avec Théo Sarapo, ...ulée — c'était un an avant ...mort — cramponnée à lui, ...euse, tendant vers la foule ... pauvres doigts meurtris, ...t bien simple, on en pleurait. ...n se sentait tout bête forcé...t, seul, la larme à l'œil, ...nté là devant son écran. Et ...rtant... « Non, rien de rien, ... je ne regrette rien »... Ces ...s de quatre sous, ces senti...nts au prix de gros, ces ren...nes de bazar nous soule...ent, nous retournaient, nous ...chaient à nous-mêmes, em...tés s o u d a i n, comme elle ...vait été si souvent, par un ...uvement irrépressible, fatal, ...e formidable vague de chagrin, ... bonheur ou de pitié.

...ui l'a croisée, approchée ...n peu près, ne pouvait man...r d'être frappé par ce côté ... peu monstrueux d'une en...ce attardée, préservée. Féro...é goguenarde, t e n d r e s s e ...louie, ravageuse, gaieté, naï...té superstitieuse... C'était çà, ...st — ses amis réunis sur le pla...u d'Antenne 2 le confirmaient, c'était l'expression nécessaire ...jaillie de l'âme populaire.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

« TÉLÉVISION SUR SCÈNE » AU GRAND PALAIS

● Un festival de « télévision sur scène » est présenté au Grand Palais les 25, 26 et 27 janvier, sous l'égide du ministère de *la culture et de l'environnement*. Chacune des trois chaînes présente sur grand écran quelques-uns des spectacles dramatiques, chorégraphiques et lyriques enregistrés et retransmis au cours des trois dernières années en application des cahiers des charges passés entre l'Etat et les sociétés de télévision.

MERCREDI 25, TF 1 PROPOSE : à 14 heures, *Mademoiselle Julie*, de Strinberg (mise en scène : F. Dupeyron) ; à 16 heures, *Septentrion* (musique de Marius Constant, chorégraphie de Roland Petit) ; à 16 h. 45, *Salomé*, de Richard Strauss (orchestre et chœurs de l'Opéra du Rhin sous la direction d'Alain Lombard, mise en scène de Nathaniel Merrill) ; à 18 h. 45, *Petrouchka* (musique d'Igor Stravinski, chorégraphie de Serge Golovine, avec Rudolf Noureev) ; à 21 heures, *la Fortune de Gaspard*, d'après la comtesse de Ségur (mise en scène : A.M. Lazarini et V. Théophilidès).

JEUDI 26, ANTENNE 2 PROPOSE : à 14 h. 30, *Des journées entières dans les arbres*, de Marguerite Duras (réalisation : Marguerite Duras) ; à 16 h. 10, *Pink Floyd Ballet* (musique des Pink Floyd, chorégraphie de Roland Petit) ; à 17 heures, *la Traviata*, de Verdi (orchestre et chœur du Capitole de Toulouse sous la direction de Michel Plasson, mise en scène de Jorge Lavelli) ; à 20 h. 30, *la Cenerentola*, de Rossini (orchestre de l'Opéra de Paris sous la direction de Jesus Lopez-Cobos).

VENDREDI 27, FR 3 PROPOSE : à 14 h. 30, *Coppélia* (musique de Léo Delibes, chorégraphie de Roland Petit) ; à 16 heures, *Nabucco*, de Verdi (orchestre de Bordeaux-Aquitaine, chœurs du Grand Théâtre de Bordeaux et du Capitole de Toulouse, sous la direction de Michel Plasson, mise en scène de Gérard Boireau) ; à 18 h. 15, *Monsieur... Barnett*, de Jean Anouilh (*mise en scène : Nicole* Anouilh) ; à 20 h. 30, *le Loup, Formes, Variations* (musique de Dutilleux, J.-S. Bach, Bizet ; chorégraphies de Roland Petit).

★ Entrée libre ; le soir sur invitation.

● *Le magazine* « A la bonne heure », diffusé du lundi au vendredi, à 18 heures, sur TF 1, a *commandé* à Serge Moati (réalisateur notamment du « Pain noir » et d'une émission sur la justice en collaboration avec Jack Lang) une série de courts métrages traitant de l'enfance abandonnée. Ces émissions seront *diffusées du 30 janvier au 3 février*, sur la première chaîne.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 25 JANVIER

— Le magazine « Le téléphone sonne » est consacré *aux nationalisations*, avec *MM. Pierre Bérégovoy*, P.S., *Alain Madelin*, PR., et *Pierre Fauchon*, C.D.S., sur France-Inter, à 19 h. 15.

JEUDI 26 JANVIER

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre d'Etat, président d'honneur du P.R., participe au « Petit déjeuner » de France-Inter, à 7 heures.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., est l'invité de l'émission « L'événement », sur TF 1, à 20 h. 30.

MERCREDI 25 JANVIER

[C]HAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux [enf]ants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, [Un]e minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... [ra]conte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., [Jo]urnal.

20 h. 30, Série dramatique : *Les amours sous* [la] Révolution (La passion de Lucile et Camille [De]smoulins), *de J. Chabannes, réal.* J.-P. Car...re.

21 h. 55, *Emission littéraire* : Titre courant, de ... Sipriot (avec M. Marc Bouloiseau, auteur [de] deux ouvrages historiques sur la Révolu[tion]) ; 22 h. 10, *Médicale* : Le cerveau, d'I. Bar...e et E. Lalou (deuxième partie).

[C]HAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est [la] vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; [19] h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., [Jo]urnal.

20 h. 30, Question de temps : La France dans [...] ans, de Jean-Pierre Elkabbach et Louis ...iot.

Avec René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Jacques Attali, conseiller économique du P.S., Pierre Juquin, membre du comité central du P.C.F., et Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre.

21 h. 40, *Document : Marginales* (Georges ...ssens), prod. J.-P. Chabrol, réal. P. Camus.

22 h. 20, *Journal*.

[C]HAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions *régionales* ; *19 h. 40, Tribune libre* : *Le parti* socialiste démocrate ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM : LE FLIC SE REBIFFE*, de B. Lancaster et R. Kibbee (1973), avec B. Lancaster, S. Clark, C. Mitchell, M. Woodward.

Un ancien policier, condamné pour avoir tué l'amant de sa femme, et mis en liberté surveillée, devient gardien de nuit dans un collège. Il va enquêter sur une série de meurtres.

Les ingrédients d'un film criminel très classique, dans le décor d'un campus universitaire. Cela n'offre pas grand intérêt.

22 h. 20, Journal.

22 h. 35, Ciné-regards : Des personnages en quête d'acteurs, de J. Fansten.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « le Mystérieux Docteur Cornélius » ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : « la Traviata » et « le Corps de Narcisse » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, *Bruits de pages* ; à 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, L'âge d'or du bel canto... récital B. Brewer, ténor ; J. Castle, mezzo-soprano ; J.-P. Marty, piano : « Duos italiens, Tirsie et Nice » (Haydn), « Nuits d'été à Pausilippe (Donizetti), « Bianca et Fernando » (Bellini), « Jeanne d'Arc, cantate pour voix seule » (Rossini), « Sonnet de Petrarque » (Liszt), Duo, extrait de « la Dame du lac » et « Duo des chats » (Rossini), Duo, extrait de « la Chose rare » (Brown) ; *23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Croisements : Une* alliance ambiguë (les classiques à l'ordinateur) ; 1 h., Univers fantastiques.

JEUDI 26 JANVIER

Par suite du préavis de grève déposé par les [per]sonnels C.F.D.T. de télédiffusion de France, [afin] *d'obtenir* l'alignement de leurs conditions [de] travail sur les avantages acquis par la [« r]*actualisation* » des *conventions* collectives [dan]s les s o c i é t é s de programmes, le pro[gra]*mme minimum* pourrait être diffusé sur les [troi]s chaînes de télévision. En ce cas, les émis[sion]s ne débuteraient qu'à 19 h. 20 *et* se termi[ner]aient aux environs de 22 h. 30 sur TF 1, A 2 [et] FR 3.

[C]HAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi [pre]mière ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions [rég]ionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les [vin]gt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; [18] h. 25, Pour les petits ; *18 h. 30,* L'île aux [enf]*ants* ; *18 h. 55,* Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 15, [Un]e minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... [rac]onte ! ; 19 h. 50, Tirage du Loto.

20 h. 30, Magazine L'événement : M. François [Mit]terrand, premier secrétaire du P.S. ; 21 h. 45, [Feu]illeton : La filière ; 22 h. 45, Basket-ball : [Cou]pe d'Europe (C.U.C. - Belgrade) ; 23 h. 15, ...ons au cinéma.

23 h. 45, Journal.

[C]HAINE II : A 2

[1]3 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuille[to]n : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujour[d'h]ui madame.

A 15 h., FILM : PROCES AU VATICAN, [d'A]. Haguet (1952), avec F. Descaut, J. Debucourt, S. Flon, C. Fontenay, J. Yonnel, V. Tes[sie]r (N. Rediffusion).

La vie édifiante de Thérèse Martin (1873-1897) devenue sœur Thérèse de l'Enfant Jésus au Carmel de Lisieux.

Hagiographie destinée au public catholique. Un film de style « saint-sulpicien ».

16 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, [Fe]nêtre sur : Tourne-disques (le violoniste [Au]gustin Dumay) ; 18 h. 25, Dorothée et ses [am]is ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Des chif[fre]s et des lettres ; 19 h. 45, Spécial partis poli[tiq]ues : L'opposition ; 20 h., Journal.

20 h. 30, La grand échiquier : Le violoniste [de] jazz Stéphane Grappelli, par J. Chancel.

Avec le Golden Gate Quartet, Pierre Dudan, Nicolas Peyrac, Yves Duteil, François Duchable, Pierre Amoyal, etc.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : La confédération générale des cadres ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : AIMEZ-VOUS BRAHMS ?, d'A. Litvak (1961), avec I. Bergman, Y. Montand, A. Perkins, J. Royce Landis, P. Dux, U. Taeger.

Une femme de quarante ans, qui voit son amant se détacher d'elle après cinq ans de liaison, se jette dans les bras d'un homme beaucoup plus jeune.

Des personnages de Françoise Sagan réduits à des mannequins de luxe dans un Paris vu selon les clichés d'Hollywood.

22 h. 25, Journal.

22 h. 40, Magazine : Un événement.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Guillevic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Villages et cités de la Renaissance en France ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 11 h. 2, Compositeurs tchèques *contemporains : M. Kopelent, O. Macha* ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama, avec C. Castoriadis ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Marionnettes », de M. Bernard ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Faut-il ouvrir les musées la nuit ? ; 17 h. 32, Compositeurs tchèques contemporains : F. Chaun ; 18 h. 30, Feuilleton : *« le Mystérieux Docteur Cornélius »* ; 19 h. 25, Biologie et médecine : la réanimation des adultes ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique de L. Attoun : « *Emballage perdu* », de V. Feyder ; 22 h. 30, *Nuits magnétiques* ; à 22 h. 35, Arthur Rimbaud (rediffusion) ; à 23 h. 35, Musique et lectures.

FRANCE-MUSIQUE

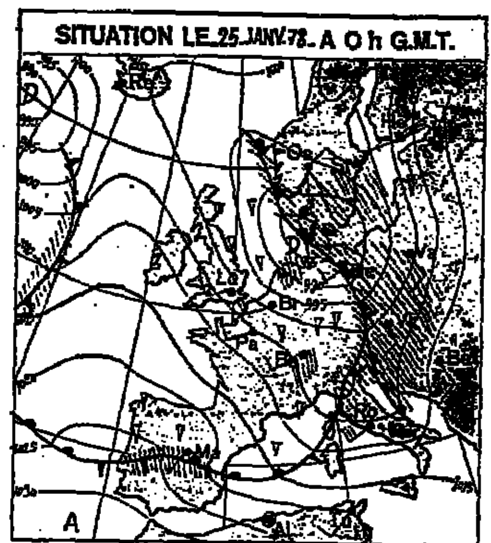
7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Noire et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Barocco » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : de Falla, Albeniz, Delibes, Granados ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude ; 15 h. 32, Musique *française d'aujourd'hui... Autour du piano* : de la Presle, Beugniot, Sciortino, Boucourechliev, M. Constant ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

21 h., En direct de la salle Pleyel... Nouvel Orchestre *philharmonique de Radio-France, dir. R. Welkert, avec* E. Lear et T. Stewart : « Das Knaben Wunderhorn » (Mahler), Symphonie n° 8 en si mineur, « Inachevée » (Schubert), « Mort et Transfiguration » (Strauss) ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité de la musi*que traditionnelle ; 0 h. 5, Croisements* ; 1 h., Univers fantastiques.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution p r o b a b l e du temps en France entre le mercredi 25 janvier à 0 heure et le jeudi 26 janvier à 24 heures :

Dans le rapide courant qui persiste de l'océan Atlantique à l'Europe, une nouvelle perturbation pluvieuse s'approchait des côtes européennes de l'ouest mercredi matin. Elle traversera la France d'ouest *en* est, en étant plus active sur la moitié sud.

Mercredi matin, cette perturbation donnera un temps couvert avec des pluies (neige en moyenne et haute montagne) *sur les régions s'étendant* du Pas-de-Calais et de la Normandie à l'ouest du Massif Central, aux *Pyrénées* et au golfe du *Lion*. Le soir, elle n'affectera plus que les régions s'étendant du Nord-Est aux régions méditerranéennes à l'est du Rhône. Les précipitations risquent d'être *assez abondantes* sur la moitié sud du pays, avec un adoucissement passager. A l'est de cette zone, avant *son arrivée*, le temps sera frais le matin et parfois brumeux. Des gelées seront observées sur le Nord-Est et le Centre-Est. Après son passage, le temps deviendra de nouveau frais et variable avec quelques averses.

Les vents, qui tourneront à sud-ouest à l'avant de la perturbation, s'orienteront à l'ouest ou nord-ouest après son passage ; ils se renforceront pour devenir assez forts.

Mercredi 25 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 009,1 millibars, soit 756,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 janvier ; le second, le *minimum de* la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 13 degrés (max.) ; Biarritz, 15 et 9 ; Bordeaux, 13 et 6 ; *Brest, 10 et 4 ; Caen, 10 et 4 ; Cher*bourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 4 et 3 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, 10 et 3 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 10 et 4 ; Marseille, 12 et 6 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 11 et 5 ; Nice, 13 et 10 ; Paris - Le Bourget, 9 et 4 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 11 *et* 2 ; Strasbourg, 9 *et* 4 ; *Tours*, 10 et 5 ; Toulouse, 13 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 10 degrés ; Amsterdam, 8 et 5 ; Athènes, 11 et 6 ; Berlin, 4 et 4 ; Bonn, 9 et 4 ; Bruxelles, 9 et 4 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 9 et 4 ; Lisbonne, 16 *et 13 ; Londres, 8 et 1* ; Madrid, 11 et 7 ; Moscou, —9 et —12 ; Nairobi, 25 (max.) ; New-York, —2 et —5 ; Palma-de-Majorque, 15 et 12 ; Rome, 13 et 11 ; Stockholm, 0 et — 1.

DES CARTES D'AVALANCHES EXISTENT DANS LES PRINCIPALES STATIONS, MAIS NE PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES PAR LE PUBLIC.

L'Institut géographique national rappelle dans un communiqué que chaque mairie située dans les *zones couvrant* les principales stations de ski « *doit posséder obligatoirement au moins un exemplaire des cartes de localisation probable des avalanches* ».

Ces cartes couvrent les soixante-dix principales stations de ski françaises ; accompagnées de fiches techniques — une par avalanche, — elles donnent toutes précisions relatives à la position des avalanches, *leur* déclenchement habituel, leur trajet, leur fréquence, les dégâts occasionnés et les aménagements proposés.

L'Institut géographique national donne cette précision importante et surprenante lorsqu'on connaît l'inquiétude qu'ont suscitée les incidents nombreux : ces cartes, qui contiennent, dit-on, des « renseignements confidentiels », ne peuvent être consultées par le public.

Visites et conférences

JEUDI 26 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 45, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Hulot : « Le siècle de Rubens ».

15 h., 16, rue Vivienne, Mme Chapuis : « Deux grands commis d'Etat ».

15 h., 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Mme Guillier : « Saint-Séverin et son quartier ».

15 h., entrée du musée, place du Trocadéro, Mme Puchal : « Musée de la marine » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 18, rue Greuze : « Peinture flamande au dix-septième siècle » (Art et Histoire).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « La cour des Miracles » (A travers Paris).

15 h., métro Saint-Paul : « Chez un souffleur de verre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., façade de l'église Saint-Gervais : « Le Marais » (M. de La Roche).

14 h. 30, métro Charenton-Ecoles : « Le Musée du pain » (Paris et son histoire).

15 h., métro Colonel-Fabien : « L'immeuble du parti communiste » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., Salle des horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Mme O. Boucher : « Le Maroc au Moyen Age » (projections).

18 h., Cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Mme Marie-Pierre de Brissac : « Qui sont les nouveaux philosophes ? ».

19 h., 14, c o u r s Albert-Ier, M. P.-Y. Leprince : « Thomas Mann et Wagner » (les Amis de Richard Wagner).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Patrick Leball : « Les racines du zen » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, M. Robert Lunsingh Scheurleer : « Le nouveau Musée archéologique de l'université d'Amsterdam ».

18 h. 30 et 21 h., musée Guimet, place d'Iéna, M. Michel Montesinos : « Afghanistan ».

20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, M. Marc-Henri Piault : « Bawra ».

21 h., 147, avenue de Malakoff, MM. L. Ayala et F. Schwarz : « La Colombie et l'Equateur ; l'Eldorado de l'Amérique » (Nouvelle Acropole).

21 h., 36, rue Jacob, M. Lucien Bodard : « La Chine » (la Tisanière, Andrée Gautier).

Circulation

● *Le parking de Noisy-le-Grand sera payant.* — Le conseil d'administration de l'établissement *public d'aménagement de la* ville nouvelle de Marne-la-Vallée (Seine-Saint-Denis) a décidé, mardi 24 janvier, contre l'avis de son président M. Jean Kouchner (P.C.) et des quatre autres élus de gauche, membres du conseil, de créer à partir du 1er juillet un droit d'entrée pour les auto*mobilistes utilisant le parking* de la station R.E.R. de Noisy-le-Grand. Les élus membres du conseil ont réclamé l'utilisation gratuite de ce parking pour les usagers de la carte orange.

Bienfaisance

S.O.S.-ENFANTS CONNAIT DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

S.O.S.-Enfants, l'*association* lancée en septembre 1977 par M. Bertrand Boulin, co-auteur de la *Charte des enfants*, élaborée par les jeunes auditeurs d'Europe 1, fermera ses portes le 31 janvier si ne sont pas réunis d'ici là les 40 000 francs nécessaires à sa survie. L'association, *qui surveille et répond* aux appels téléphoniques des enfants en difficulté, revendique la prise en charge de sept cents d'entre eux en trois mois. Animée par quinze adultes et enfants, tous bénévoles, elle a vécu jusqu'à présent de dons, et doit faire face aujourd'hui à de sérieuses difficultés financières.

★ S.O.S.-Enfants, 7, rue Edouard-Jacques, 75014. Tél. : 322-35-35.

Salons

● *Le Salon professionnel de la bimbeloterie et articles souvenirs* (BISOU 78) se tiendra à Nice, au Palais des expositions, du 28 au 30 janvier. Il est réservé aux *professionnels*.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Fixant les attributions du secrétaire général pour l'administration ;

● Pris pour l'application des articles L 323-30 à 32 du code du travail, relatifs aux ateliers protégés et aux centres de distribution de travail à domicile.

UN ARRETE

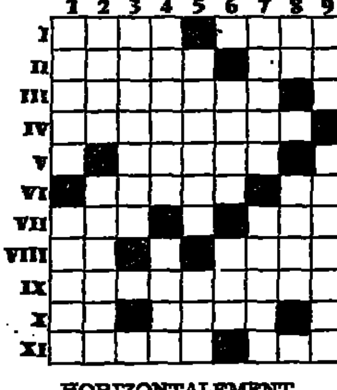
● Fixant les avertissements devant figurer sur les récipients, emballages ou notices de sproduits cosmétiques et des produits cosmétiques et des produits *d'hygiène corporelle* (annexe à l'arrêté du 28 décembre 1977).

UNE CIRCULAIRE

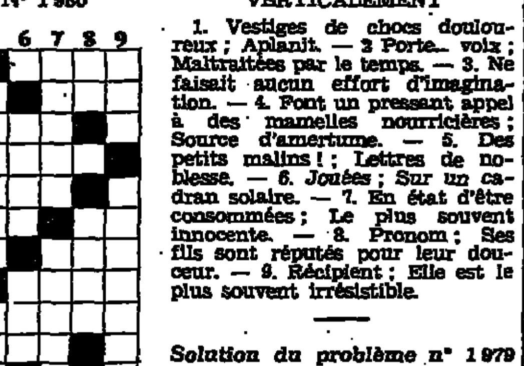
● Relative à *l'application de* l'arrêté du 20 juin 1975 concernant l'équipement et l'exploitation des installations thermiques en vue de réduire la pollution atmosphérique et d'économiser l'énergie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 980







HORIZONTALEMENT

I. Allégorie voilée ; Perd de vue. — II. Lieux d'attente ; Simple. — III. Mettre au parfum. — IV. Peines de jeunesse. — V. Ont la grosse tête. — VI. On est parfois obligé de les bousculer ; *Orientation*. — *VII. D'un auxi*liaire ; Assez tiède. — VIII. Di*vision topographique* ; O r d r e d'apparition. — IX. On ne peut plus légères. — X. Pronom ; Sage compagnon d'un royal étourdi. — XI. Plante ; Voit tomber les blés et mûrir les vendanges.

VERTICALEMENT

1. Vestiges de chocs douloureux ; Aplanit. — 2. Porte... voix ; Maltraitées par le temps. — 3. Ne faisait aucun effort d'imagination. — 4. Font un pressant appel à des mamelles nourricières ; Source d'amertume. — 5. Des petits malins ! ; Lettres de noblesse. — *6. Jouées* ; Sur *un* cadran solaire. — 7. En état d'être consommées ; Le plus souvent innocente. — 8. Pronom ; Ses fils sont réputés pour leur douceur. — 9. Récipient ; Elle est le plus souvent irrésistible.

Solution du problème n° 1 979

Horizontalement

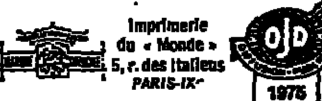
I. Impôt ; Obs. — *II. Maison* ; Un. — III. Pi ; Snobs. — IV. Otrante. — V. Tri ; Eau. — VI. Semés ; Rit. — VII. Au ; Arno. — VIII. Poire ; Eon. — IX. Retenus. — X. Et ; En ; Dé. — XI. Sauvé ; Air.

Verticalement

1. Impôts ; Prés. — 2. Maître ; Oeta. — 3. Pi ; Rimait. — 4. Ossa ; Eure. — 5. Tonnes ; Enée. — 6. Nota ; Un. — 7. Beurres. — *8. Bus* ; *Ino* ; *Dl.* — 9. An ; Entonner.

GUY BROUTY.

Edité par la *S.A.R.L. le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



CARNET

Naissances

— Le médecin général André Joulin et Mme, née Marie-Solange l'Ollivier, sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Maud,

chez Claire et Jean-Pierre LECONTE, architecte, 6, rue de Gigant, Nantes, le 18 janvier 1978.

— M. Jean-Pierre JAMET et Mme, née Florence Noël, ainsi que Sabine, sont heureux d'annoncer la naissance de

Yannick,

le 23 décembre 1977 à Paris.

— Myriam et Gilles PUDLOWSKI ont la joie d'annoncer la naissance de leur premier enfant,

Julie,

le 5 janvier 1978 à Paris.
31, rue Jean-Maridor, 75015 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

M. Olivier LECAT,

fils de M. Georges Lecat, décédé, et de Mme, née Jacqueline Voutera,
avec

Mlle Denyse GOSSELIN,

fille du major Paul Gosselin, décédé, et de Mme Patricia Jurak.
Paris, Montréal.

Décès

Professeur Alexandre LAMACHE

Nous apprenons le décès du professeur **Alexandre LAMACHE.**

[Né le 30 mars 1894 à Isigny-le-Buat (Manche), Alexandre Lamache avait fait ses études au collège de Mortin et à celui d'Avranches. Il commença ensuite à la faculté de Lille des études de médecine, interrompues par la première guerre mondiale.

Il reprend ensuite ses études, et, après avoir été interne des hôpitaux psychiatriques, chef de clinique, il est nommé, en 1930, professeur suppléant de médecine à Rennes, puis professeur titulaire de la chaire d'histologie et, enfin, professeur titulaire de clinique médicale. En 1949, il est nommé directeur de l'Ecole de médecine et pharmacie de Rennes, et devient, en 1955, le premier doyen de la faculté de médecine de Rennes, poste qu'il occupe jusqu'en 1964.

Le professeur Lamache s'est vivement intéressé aux activités culturelles et artistiques de sa région ; il a fondé la Société de psychologie médicale de langue française. Ses travaux et publications ont porté essentiellement sur la psychologie, la neurologie, l'alcoolisme, l'enfance inadaptée.

Le professeur Lamache était membre correspondant de l'Académie nationale de médecine, membre du comité consultatif des universités et ancien président du conseil départemental de l'ordre d'Ille-et-Vilaine.]

Georges SPEICHER

Nous apprenons le décès de **Georges SPEICHER,** chevalier de la Légion d'honneur, ancien champion cycliste, survenu mardi 24 janvier.

[Né le 8 juin 1907 à Paris, Georges Speicher était venu tardivement au cyclisme après une bonne carrière de nageur. Il réussit sa meilleure saison en 1933, où il gagna successivement le Tour de France, puis le championnat du monde à Montlhéry. Sur ce même circuit, il triompha trois fois dans le championnat de France (1935, 1937 et 1939). Il s'imposa aussi dans Paris-Roubaix en 1936. Piètre grimpeur, Georges Speicher était un extraordinaire descendeur. Il fut surtout le premier champion à utiliser les ressources, nouvelles à cette époque, du dérailleur.

Après sa carrière, il devint président du comité des professionnels à la Fédération française de cyclisme, puis directeur de l'équipe olympique aux Jeux de Londres en 1948 et, enfin, directeur sportif, d'équipes professionnelles.]

— Mme Maurice Almosnino,
M. Jacques Almosnino,
Mme Sol Cohen,
M. et Mme Marcel Afif,
Mme Albert Schoulal,
M. Mario Cassuto,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice ALMOSNINO,

leur époux, frère et beau-frère, survenu le 23 janvier 1978, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 26 janvier.

On se réunira à 16 heures à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

233, rue de Charenton, 75012 Paris.

— Mme Odette Sallou,
Ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Ernest ANDRAU,
née Marie Hoyez,

survenu à Paris, le 16 janvier 1978, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu à Toulon dans la plus stricte intimité, le 19 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Sallou,
37, rue Rottembourg,
75012 Paris.

— Mme Henri Baudiquey,
M. et Mme Jean Baudiquey,
M. et Mme Jacques Baudiquey,
Sylvain et Christian Baudiquey,
M. et Mme Louis Gabriele,
M. et Mme Jean Veuriere,
M. et Mme Georges Gabriele et leurs fils,
M. et Mme Gérard Veuriere et leur fils,
Mlle Christiane Veuriere,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BAUDIQUEY,

leur époux, père, grand-père, beau-frère et oncle, survenu le 21 janvier 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 janvier à 10 heures, en l'église de Lisors (Eure).

Pas de condoléances.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue des Charmilles,
95150 Taverny.

— Mme Jean-Pierre Cuin, ses enfants,
M. et Mme Henri Cuin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre CUIN,
sous-préfet honoraire,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

leur époux, frère et oncle, survenu le 21 janvier, à l'âge de soixante-quatre ans, en son domicile de Plas-Cassie, chemin de Mouans-Sartoux par Valbonne (Alpes-Maritimes).

Les obsèques seront célébrées en la cathédrale Saint-Michel de Carcassonne, le jeudi 26 janvier, à 14 h. 30.

— Mme Roger Dupont,
M. et Mme Michel Manet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Dupont et leurs enfants,
Mme Pierre Beauchais et ses enfants,
Mme Louis Allard et ses enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès, le 22 janvier, de

M. Roger DUPONT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 25 janvier en l'église Saint-Joseph de Nancy et l'inhumation aura lieu à Genêts (Manche), le 26 janvier à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
2 ter, avenue de la Garenne.
Nancy.

[Assureur à Nancy, ancien délégué général du Festival mondial du théâtre amateur, vice-président de l'Union des sociétés d'art dramatique de l'Est, Roger Dupont, qui fut lieutenant d'aviation durant la dernière guerre, participa à la Résistance dans la région parisienne à Montmorency ; il exerça, lors des combats de la Libération, le commandement d'une unité des Forces françaises de l'intérieur au nord de Paris. Vice-président du comité départemental de la Libération de Seine-et-Oise, membre du comité directeur national de l'O.C.M., il avait été maire de Montmorency.]

— Londres, Lyon, Paris, Versailles, Saint-Etienne, Aix-les-Bains.
Le docteur et Mme Georges Jantet et leurs enfants
M. et Mme André Courcier et leurs enfants,
M. Paul Jantet,
M. et Mme Pierre Kemmer et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Jantet et leurs fils,
M. et Mme Yves Tricaud et leurs filles,
M. et Mme Henri Jacob, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Claude Landrivon, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
Mme Fernand Gouguet, ses enfants *et petits-enfants,*
M. et Mme Henri Brun, leurs enfants et petits-enfants,
dans l'espérance et dans la peine vous font part du décès de

Mme Auguste JANTET,
née Renée Jacob,

leur mère, grand-mère, sœur, nièce belle-sœur tante grand-tante et arrière-grand-tante, survenu à Londres le 21 janvier 1978.

Les obsèques auront lieu à Notre-Dame-de-France à Londres, le vendredi 27 janvier 1978.

— M. Francis Perrin,
M. Marcel Froissart,
Le personnel du Laboratoire de physique corpusculaire du Collège de France,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Bernard JOUVET,

directeur de recherches au C.N.R.S., survenu le 8 janvier 1978.

L'inhumation a eu lieu à Bourg-la-Reine, dans l'intimité familiale.

— Mme André Landau,
Le docteur et Mme Philippe Menthonnex et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Landau,
Mlle Irène Landau,
Et tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LANDAU,

survenu en son domicile le 22 janvier 1978, au terme d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 27 janvier 1978, à 13 h. 45, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).

9, rue René-Bazin, 75016 Paris.

— Le président du conseil d'administration,
Les directeurs généraux,
Les inspecteurs généraux de l'Institut national de recherche agronomique,
ont la douleur de vous informer du décès de

M. A.-M. LEROY,
professeur honoraire à l'Institut national agronomique,
président d'honneur de la Fédération européenne de zootechnie,
ancien membre du Comité scientifique permanent de l'I.N.R.A.,

dont les obsèques auront lieu le jeudi 26 janvier 1978, à 14 h. 30, en l'église de Saint-Leu-la-Forêt.

« La Roseraie »,
74, rue du Château.
95320 Saint-Leu-la-Forêt.

[*Né le 11 septembre 1892,* M. André Leroy fait ses études à l'Institut national agronomique et à l'Institut Pasteur. Professeur de zootechnie (1945-1963) à l'Institut national agronomique, il est premier président créateur du Comité européen de contrôle laitier et beurrier et président (1949), puis président d'honneur (1961), de la Fédération européenne de zootechnie. M. Leroy est aussi l'auteur d'une collection de traités de zootechnie générale et spéciale.]

— Boulogne-sur-Mer,
Vineuil-Saint-Firmin.
Nous avons le regret d'annoncer le décès de

M. André-Georges MERCIER,
inspecteur général honoraire de l'économie nationale,

ancien président-directeur général de Robert Bosch France S.A., chevalier de la Légion d'honneur, *survenu à Boulogne-sur-Mer,* le 22 janvier 1978 à l'âge de soixante-douze ans, administré des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 25 janvier, à 14 h. 15, en l'église de Vineuil-Saint-Firmin (60), où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière de Vineuil-Saint-Firmin.

De la part de :
Mme André-Georges Mercier, son épouse,
M. Jean-Claude Mercier,
M. et Mme Jean-Dominique Bourcier et leurs enfants,
M. et Mme Francis Van de Rosieren,
ses enfants et petits-enfants.
Toute la famille.
La direction de Robert Bosch G.m.b.H.,
La direction de Robert Bosch France S.A.
Le personnel.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
53, rue Victor-Hugo,
Boulogne-sur-Mer.

[Né le 3 janvier 1906 à Bagnères-de-Luchon, M. André-Georges Mercier est licencié ès sciences et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques avant d'entrer au ministère des finances en 1929. Intendant général des affaires économiques à Lille, en 1941, secrétaire général pour les affaires économiques à Marseille, en 1945, il est nommé inspecteur *général de l'économie nationale,* en 1947. Il est ensuite directeur général adjoint des ateliers de construction Lavalette, en 1948, puis président-directeur général de la société Robert Bosch France, à partir de 1964.]

— M. René Plasson-Stibbe, son père,
Les familles Plasson, Marchand, Bonnefont, Slyper,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée PLASSON-STIBBE,
avocat à la cour de Paris,

décédée dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 26 janvier 1978.

On se réunira à 14 heures, à l'entrée principale du cimetière.
80, rue Taitbout, 75009 Paris.
12, rue Portalis,
45 Orléans (Loiret).
(Voir le Monde du 24 janvier.)

— Mme André Prat, née Thérèse Hirschauer,
M. et Mme Jean Toubeau et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Prat, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Morel, leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Jacques Tournoux et leurs enfants,
Mlle Colette Prat,
M. et Mme Etienne Prat et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. André PRAT,
ingénieur E.C.P.,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 janvier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 janvier, à 10 h. 30, en l'église de Saint-Thomas-d'Aquin.
9, rue de Luynes, 75007 Paris.

— M. Roger Ruhl,
M. et Mme Philippe Ruhl,
M. et Mme Didier Ruhl,
M. et Mme Francis Vachette,
Mme Alain Petit-Ruhl,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger RUHL,
née Marie-Marguerite Peyron,

survenu le 19 janvier 1978.

Le service religieux en l'égli[se] Notre-Dame-de-Beau-Regard, su[ivi] de l'inhumation dans le caveau [de] famille au cimetière des Batignol[les] ont eu lieu le lundi 23 janvier d[ans] l'intimité familiale.

14, résidence du Bel-Ebat,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— La Fédération nationale d[es] déportés et internés, résistants [et] patriotes,
a le regret de faire part du décès d[u]

professeur Robert WAITZ
membre du comité d'honneur de la F.N.D.I.R.P.
commandeur de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,

chef régional du Mouvement Franc-Tireur, en Auvergne, dès 1941, arrêté par la Gestapo à Clermont-Ferrand en juillet 1943, déporté en octobre 1943 à Auschwitz, puis à Buchenwald.

L'inhumation aura lieu le jeudi 26 janvier, à 14 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien, entrée principale.

(*Le Monde* du 24 janvier et du 25 janvier.)

Messes anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Pierre CHILTZ,

une messe sera célébrée à sa mémoire le 4 février 1978, à Vanves.

Une pensée est demandée à ceu[x] qui l'ont connu et aimé.

— La messe anniversaire de

Hubert LEFEBRE PONTALIS

sera célébrée le mardi 31 janvier, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, chapelle de la Vierge, avenue Marceau.

En union par votre présence et votre prière vous êtres priés de vous y associer.

Soutenances de thès[es]

DOCTORAT D'ETAT

— Vendredi 27 janvier, à 14 heur[es], université Panthéon-Sorbonne, sa[lle] 308 (galerie J.-B.-Dumas), M. Ber[nard] Marchand : « La croissance d[e] Los Angeles ».

— Vendredi 27 janvier, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Liard, M. Claude Tardits : « Le royaume Bamoum ».

— Samedi 28 janvier, à 13 h. 30, université de la Sorbonne nouvelle, salle Octave-Gréard, M. Alex Capelle : « Sir William Davenant (1606-1668) et l'évolution du genre héroïque (du drame jacobéen à l'opéra de la Restauration) ».

— Samedi 28 janvier, à 9 heures, université René-Descartes, sall[e] Liard, Mme Colette Ganochaud : « L'opinion publique chez Jean-Jacques Rousseau ».

— Samedi 28 janvier, à 14 heures université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Est (Centre universitaire du Grand Palais), Mlle Irène Linitzky : « Les populistes et la littérature à l'usage du peuple. Pour une contribution à l'étude d'un des aspects de la littérature russe du dix-neuvième siècle ».

Communications diverses

— La Société des études renaniennes communique : « Me Maurice Rheims, de l'Académie française, passionné par la curiosité des objets, retrouve dans l'univers romanesque du siècle passé l'émerveillement devant l'artiste aux prises avec son chef-d'œuvre, tandis que de grands écrivains (Stendhal, Zola, Proust, entre autres), à cette écoute, font naître des récits révélateurs. » Tel est le thème d'une conférenc[e] présidée par le professeur Etienn[e] Wolff, de l'Académie française, président de la Société des études ren[a]niennes au Collège de France, samed[i] 28 janvier, à 17 h. 15.

— Certaines invitations s'étant perdues, la chambre de commerce franco-iranienne rappelle que le déjeuner en l'honneur de Son Excellence M. Chilati, ambassadeur d'Iran, aura *lieu le mercredi* 1er février.

Renseignements : 766-28-85.

Conférences

— « Le symbole et les symboles : traduire la foi » sera le thème des conférences de février au Foyer de l'âme, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, 75011 Paris. Les conférences ont lieu le dimanche à 10 h. 30 :

— 5 février (pasteur G. Marchal) : « La pensée » (doctrines et symboles de la foi) ;

— 12 février (pasteur L. Gagnebin) : « La culture » (théologie et culture, ou la fonction symbolique — réconciliatrice — de la théologie ;

— 19 février (pasteur G. Marchal) : « Les sacrements » (les sacrements comme signes des valeurs spirituelles ; le baptême et la Cène) ;

— 26 février (pasteur L. Gagnebin) : « L'Eglise » (l'Eglise, signe du royaume : sa mission prophétique *et par conséquent « signifiante »*).



économie

prix de détail ont augmenté de 0,3 % en décembre

prix de détail n'ont aug- que de 0,3 % en décembre apport à novembre. Si l'on part les résultats de dé- e 1976 et de janvier 1977 is artificiellement (1), il remonter à février 1973 et r 1972 pour trouver un ntage de hausse aussi fai- ui correspond à une aug- tion annuelle de 3,7 %.

lice des prix de détail ne t être officiellement connu eudi 26 janvier, on ne sait ncore comment ont évolué férents postes en décembre : ntation, produits manufac- services. Il est pourtant n que les prix des produits ntaires sont dans l'ensemble à peu près stables (ils ent pas du tout augmenté vembre) ; de même, après la hausse des articles textiles obre et novembre (+ 1,6 %, + 1,4 %), qui avait provoqué igmentations asez fortes des des produits manufacturés 9 % et + 0,7 %), la ten- dans ce domaine est main- t au ralentissement. Enfin, ix des services, qui avaient nté de 0,3 % en novembre, ontinué d'évoluer lentement t du tassement des hausses les.

n an (décembre 1977 com- à décembre 1976) les prix tail ont augmenté de 9 % 9,9 % en 1976. Mais au du dernier trimestre de e 1977 le rythme annuel de est revenu à 6,2 % contre pendant les périodes cor- ndantes de 1976 (durant le les prix étaient pourtant s) et de 1975. Incontes- ent un ralentissement du rythme de l'inflation est en train de s'amorcer. La question qui se pose est de savoir à quel niveau il se situera de façon stable au cours des prochains mois qui devront enregistrés des hausses de loyers (en janvier), puis d'assez fortes hausses des tarifs publics. De même, les prix industriels augmenteront-ils plus rapidement du fait de la reconstitution des marges des entreprises. Tout compte fait et autant qu'on puisse le prévoir il est probable que le rythme actuel de l'inflation est en train de s'installer sur une pente de 8 % l'an environ. C'est encore beaucoup. — AL. V.

(1) En décembre 1976, les prix étaient bloqués, et, en janvier 1977, beaucoup de prix avaient baissé du fait d'une réduction de T.V.A., qui a coûté fort cher à l'Etat (8,5 milliards de francs environ).

● *M. Mitterrand : des bilans économiques falsifiés.* — A l'occasion d'un meeintg à Marseille, mardi 24 janvier, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a déclaré : « *M. Raymond Barre présente à la France des bilans économiques falsifiés. Comme les précédents gouvernements, le gouvernement Barre a ajouté à son échec une certaine dose de démagogie, surtout lorsqu'il parle de l'emploi des jeunes.* »

CHARBON : la hausse ne dépassera pas 19 % pour le consommateur

Les hausses de prix du charbon domestique, de 8 % au *1er mai et de 30 % au 1er juillet*, annoncée le 23 janvier par M. Paul Gardent, directeur général *des Charbonnages de France*, concernent les tarifs de l'entreprise au départ de la mine. Mais ceux-ci n'entrent que pour moitié dans le prix que paye le consommateur *(l'autre moitié étant* constitué de frais de transports et de distribution ainsi que de taxes).

Si les Charbonnages de France usent de la liberté qui leur est donnée et alignent leurs prix sur la concurrence, les augmentations que supporteront les foyers (1,3 million) qui utilisent le charbon, ne dépasseront donc pas 4 % en mai et 15 % en juillet.

Les Charbonnages de France rappellent qu'aucune hausse des prix des charbons domestiques n'est intervenue depuis le 1er avril 1977.

LES ÉLEVEURS ...NCENT LES « ERREURS » ...U RAPPORT DU CERC ...LE PRIX DE LA VIANDE

publication d'un rapport du (Centre d'étude des reve- des coûts) sur l'évolution ix de la viande *(le Monde* janvier) devrait constituer es principaux sujets de dis- n de l'assemblée générale de lération nationale bovine, tient les 25 et 26 janvier à Répondant à ce rapport considèrent « *presque une provocation* », et re- it qu'il n'ait pas été établi s techniciens, les dirigeants N.B. ont souligné le 24 jan- u cours d'une *conférence* esse, quelques-unes des rs *manifeste* » qu'il te à leur yeux ; notam- a confusion faite entre les ies de bétail (veau, vache, etc.) et leurs qualités, l'af- on — fausse — selon la- de jeunes bovins peuvent vés en « ateliers », c'est-à- ns terre, etc. L'élevage bo- peut-être des problèmes, n'est pas si peu compéti- n veut le dire, ont déclaré stance les professionnels. nt que de 1963 à 1976 la sion de la production de de bœuf a été supérieure de la viande de porc. La est le second exportateur de après l'Australie, ont- igné, et en 1976, le solde commerce extérieur de *bovine a été largement* atteignant 2,9 milliards de soit l'équivalent d'un de la production.

...UNIS

s commandes de biens s ont augmenté, aux Etats- 5,5 % en décembre, pour e 65,3 milliards de dol- rès avoir baissé de 0,8 % mbre. La forte augmenta- décembre a été due sur- me progression de 15 % mandes dans l'industrie sports. Les livraisons de rables, quant à elles, se vées à 61,6 milliards, en ation de 4,1 %. —

s investissements étran- Etats-Unis ont été en gmentation en 1977, selon erence Board, organisme recherche économique. Il 274 nouveaux investisse- ans le secteur manufactu- 1977, contre 254 en 1976 n 1975. La moitié repré- s achats de sociétés ou Les secteurs ont été la les machines, l'alimenta- les métaux. L'Allemagne a été en tête des inves- étrangers, suivie du Ca- la Grande-Bretagne, du de la France. — *(A.F.P.)*

...E-BRETAGNE

chômage, après quatre sécutifs de diminution, a é en janvier en Grande- . Il *touchait, le 12 jan-* 4 544 personnes (y com- unes ayant terminé leurs soit 67 222 de plus qu'à la nbre et 6,5 % de la popu- ctive. Après correction ations saisonnières, le s'est situé à 1 428 500 s'est situé à 1 426 500, ntation de 300 per- — *(A.F.P.)*

LA FLAMBÉE DES COURS DE L'OR

Ils arrivent...

L'or s'emballe sur la place de *Paris. Depuis le début de l'année*, les cours du lingot de 1 kilo et de la pièce d'or de 20 francs ont monté respectivement de 11,5 % à 28 995 francs et de 18 % à 300 francs. *Ils viennent, aussi, de retrouver leurs* niveaux les plus élevés depuis novembre 1974, au moment où la spéculation *mondiale se déchaînait en* prévision de la réouverture du marché libre de l'or aux Etats-Unis, fermé depuis 1934.

En trois semaines, la hausse du lingot a *été très brutale*. Quant au napoléon, plus maniable et beaucoup plus *répandu dans le public, il a grimpé* deux fois plus vite du 1er au 23 janvie 1978 que pendant l'année 1977 tout entière.

Certes, les cours de l'or sur les marchés mondiaux progressent.

La chute du dollar et le regain de tension au Proche-Orient, après la semi-rupture des négociations égypto-israélienne, ont entraîné une *progression de 6,6 % du cours de* l'once sur les marchés libres, notamment aux Etats-Unis, où les places de New-York et de Chicago ont pris une importance croissante. Les investisseurs *américains s'inquiètent du* gonflement du déficit de la balance *commerciale de leur pays* et de la persistance de l'inflation. A leur tour, ils se tournent vers le métal, cette « relique barbare » *qu'ils méprisaient* tant auparavant.

Mais ce mouvement planétaire n'explique pas complètement l'emballement observé à Paris, où l'on *constate un décalage par rapport* aux cours mondiaux (l'once d'or vaut à *Paris l'équivalent* de 150 dollars alors qu'elle vaut 177 dollars à Londres).

L'explication, une fois de plus, est politique. « *Ils arrivent !* » Mais qui *donc ? Les partis* de gauche, parbleu !

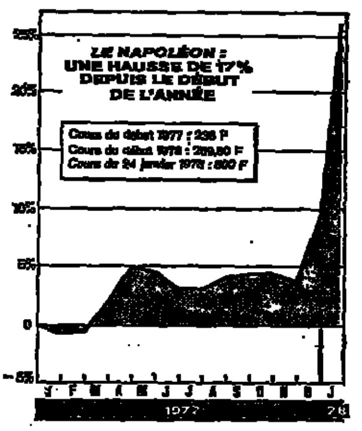
Le vieux réflexe

Immédiatement, le vieux réflexe du temps de crise se met à jouer. L'or, protection vis-à-vis des convulsions sociales, garantie de ce secret et de cet anonymat si chers à toutes les *couches de la société française*, n'a pas perdu de son pouvoir magique. *La publication* de sondage laissait entrevoir une victoire de l'opposition ; les propos plus lénifiants de M. Marchais vis-à-vis de ses partenaires socialistes, les *déclarations à l'emporte-pièce* de M. Jacques Chirac et de bien d'autres, tous ces facteurs ont eu une *répercussion directe* à la Bourse de Paris, où les achats de métal ont *doublé ces dernier temps atteignant* 17 millions de francs par jour, malgré l'instauration, au *1er juin 1977*, d'une taxe de 4 % à la revente.

Preuve caractéristique de la réapparition des *craintes « électorales »*, la « *prime de la pièce d'or de 20 F* », le fameux napoléon, c'est-à-dire la surcote qu'enregistre son cours par rapport au prix marchand de l'or contenu, a augmenté, passant de 69 % à 84 %. *C'est un signe qui ne trompe pas !*

Parallèlement, l'intérêt du public s'est porté massivement sur les *emprunts rattachés à l'or, à savoir* la rente 4 % 1973 (le fameux « Pinay » modifié « Giscard ») indexée sur le napoléon, et sur la rente 7 % 1973, en relation éventuelle avec le lingot *de 1 kilo, qui viennent de crever* tous leurs plafonds à respectivement 800 F et 3 000 F avec des volumes de transactions très importants.

Par un phénomène de contrepoids *très compréhensible*, la chute des valeurs françaises s'est accentuée (9 % en trois semaines). Comme aux mauvais jours d'avril et de mai 1977, après la « *douloureuse surprise* » des *élections municipales, l'épargne* recommence à « *changer de cheval* ». L'*annonce de nouvelles « favorables »* (excédent commercial en décembre baisse du chômage, ralentissement de l'inflation en décembre) n'y fait rien. Pour la Bourse, qui se vante *d'être un bon baromètre de la situation* politique et économique, les *jeux seraient-ils déjà faits ?*



TRANSPORTS

Les trois compagnies aériennes françaises améliorent leurs résultats financiers

Les trois grandes compagnies aériennes françaises et l'Aéroport de Paris sont en bonne voie de redresser leur situation financière après les années « noires » consécutives à la crise de l'énergie. Les résultats provisoires pour 1977 laissent apparaître des bénéfices pour Air Inter et UTA. Air France et l'Aéroport de Paris comptent sortir du « rouge » l'une en 1979, l'autre l'année suivante.

Ce redressement reste fragile. Air Inter doit compter avec la mise en service, en 1982-1983, du train à grande vitesse (T.G.V.) entre Paris et Lyon ; UTA risque de subir les effets malheureux d'une « balkanisation » du transport aérien en Afrique ; Air France aura à faire face de nouveau à une « concurrence sauvage » sur l'Atlantique nord.

AIR INTER : pas d'appel à l'État

Pour Air Inter, l'exercice 1977 se solde par un bénéfice net de 20,5 millions de francs (15,7 millions en 1976), et ce malgré la récente grève des pilotes, qui lui aura coûté 12 millions. Un autofinancement net de 160,5 millions de francs a pu être dégagé sur un chiffre d'affaires hors taxes de 1 milliard 625 millions, en augmentation de 13,7 % par rapport à 1976.

Air Inter a transporté l'an dernier cinq millions cinq rent *quarante et un mille trois cent* soixante-dix-huit passagers, soit *une progression de 7,5 % par* rapport à 1976. Le coefficient d'occupation de ses avions a été de 64,77 %. La compagnie a traité 23 500 tonnes de fret (+ 12,7 % par rapport à 1976).

Air Inter compte transporter sept millions cinq cent mille passagers en 1982, dont plus du tiers à bord de l'Airbus. Elle attend la livraison des troisième, quatrième et cinquième exemplaires respectivement aux mois de mars et septembre 1978 et février 1979. Dès cette année, la compagnie intérieure entend faire un effort particulier en faveur des hommes d'affaires, qui représentent 80 % de sa clientèle.

M. Robert Vergnaud, président de la compagnie, n'envisage pas, à l'exemple d'Air France, de négocier un contrat d'entreprise avec l'État. « *Nous voulons sauvegarder notre indépendance financière.* » Cela dit, il ne refuserait pas le versement par les pouvoirs publics d'une subvention spéciale pour la desserte de la Corse, déficitaire de 17 millions de francs en 1976, « *subvention qui permettrait d'assurer un service public mieux adapté aux exigences des insulaires* ».

Ses responsables estiment malgré tout que « *les résultats de 1977 se situent bien dans la ligne du retour progressif à l'équilibre financier, annoncé depuis plusieurs années et probablement atteint en 1978 avec un bénéfice évalué à environ 7 millions de francs* ».

L'Aéroport de Paris, en 1977, a traité à Orly, à Roissy et au Bourget 22,2 millions de passagers (+ 8,3 % par rapport à 1976) et 454 000 tonnes de fret (+ 11 %). L'établissement public a tiré 1 286 millions de francs de recettes d'exploitation (1 136 en 1976). Il a dégagé une marge brute d'autofinancement de 190 millions ; ses dépenses d'investissements se sont élevées à 164 millions T.T.C.

JACQUES DE BARRIN.

U.T.A. : boom sur le fret

Le bénéfice net que U.T.A. a réalisé en 1977 se situera entre 20 et 30 millions de francs, au lieu de 12,9 millions l'année précédente. La compagnie privée, dont le chiffre d'affaires hors taxes sera de l'ordre de 2,5 milliards, dégagera une marge brute d'autofinancement comprise entre 160 et 170 millions.

U.T.A. a transporté, l'an dernier, 752 000 passagers, au lieu de 676 000 en 1976 ; soit une progression de 11,3 %. Exprimé en passagers-kilomètres transportés, le trafic a augmenté, d'une année sur l'autre, de 9,4 % : 3,9 au lieu de 3,6 milliards. Entre 1976 et 1977, le coefficient de remplissage des avions est passé de 61,1 % à 62,4 %.

Quant au fret, dont U.T.A. a tiré en 1977 presque la moitié de ses recettes, sa progression est spectaculaire d'une année sur l'autre : 100 000 tonnes au lieu de 73 500, soit une augmentation de... 36,3 %. Ces résultats s'expliquent par l'importance du « pont aérien » Lyon-Kano, lancé sur l'initiative du groupe P.S.A. Peugeot-Citroën pour approvisionner en pièces détachées son usine d'assemblage du Nigéria. Pour ce seul client, la compagnie, qui attend, l'été prochain, la livraison d'un Boeing-747 tout cargo, aura réalisé, en 1977, 860 vols et acheminé environ 29 000 tonnes.

AIR FRANCE : au troisième rang mondial

A s'en tenir aux comptes d'exploitation prévisionnels qui figurent dans le contrat d'entreprise, le bilan d'Air France en 1977 se soldera par un déficit de 468 millions de francs (418,5 millions en 1976) : 163 millions pour l'exploitation des subsoniques, et 305 pour l'exploitation de Concorde. Après le versement par l'Etat de 477 millions de compensations diverses au titre des obligations d'intérêt général qu'il impose à la compagnie nationale, l'exercice laisse apparaître une situation proche de l'équilibre.

Exprimé en passagers-kilomètres transportés (20,79 milliards), le trafic s'est accru de 8 % *par rapport à 1976*. Air France, qui a traité 9 400 000 passagers, a augmenté, d'une année à l'autre, le coefficient d'occupation de ses avions de 60 à 62,1 %, grâce notamment à une hausse modérée de l'iffre : + 4,5 %. Quant au fret, exprimé en tonnes-kilomètres transportés (1,16 milliards), son trafic a progressé d'environ 22 %.

Au total, le trafic d'Air France a crû de 11,8 %, alors que pour les compagnies membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), il n'a augmenté en moyenne que de 8,3 %. La compagnie nationale se place, en 1977, par l'importance de son activité, au troisième rang des compagnies aériennes devant Japan Airlines et derrière British Airways et Panam.

AÉROPORT DE PARIS : le dernier déficit

Le compte d'exploitation de l'Aéroport de Paris pour 1977 se solde par un déficit de 8 millions de francs avant intervention de l'État. L'an dernier, celui-ci, pour compenser l'insuffisance passée de ses concours financiers, avait consenti des allégements de frais financiers d'un montant de 50 millions à l'établissement publics dont l'exercice avait finalement *laissé apparaître une perte* de 13 millions.

Faute d'un réajustement des tarifs, le dérapage des prix — plus 9,5 % au lieu de plus 6,5 % initialement prévu — a pénalisé les comptes de l'Aéroport de Paris.

MARCHÉ COMMUN

La dévaluation de la livre verte crée une tension au sein de la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La réunion mensuelle des ministres de l'agriculture des Neuf s'est terminée, le mardi soir 24 janvier, *dans un climat de tension* dû à l'attitude du responsable britannique, M. Silkin. Celui-ci, mécontent du sort réservé par certains Etats membres à sa demande de dévaluation *de la livre verte de 7,5 %*, a annoncé son intention de boycotter la réunion informelle que les Neuf ont prévue à la fin de la semaine à Berlin, en marge de la « *Semaine verte* », pour essayer de parvenir à un accord sur la politique commune de la pêche.

A l'ordre du jour de la réunion de mardi figurait la demande des Italiens *de dévaluer la lire verte de 6 % et* celle des Anglais de dévaluer la livre verte de *7,5 %*.

La demande présentée par M. Silkin venait après le vote de la Chambre des *communes en faveur d'un* ajustement de *7,5 % (le Monde* du 25 janvier), ce qui entraînera un relèvement moyen de 8 % des prix agricoles payés aux producteurs britanniques et une réduction des montants compensatoires monétaires de près de dix points.

Le ministre britannique a demandé que cette dévaluation s'applique dès *le 1er février aux produits laitiers*, à la viande bovine et à la viande porcine, et pour les autres produits en début de campagne. Toutefois, les Allemands, les Belges et les Néerlandais, *en principe favorables à une* plus grande vérité des prix agricoles au Royaume-Uni, ont exprimé la crainte que l'opération ne rende plus difficile la négociation déjà engagée *entre les Neuf sur les prix de campagne*. Les propos tenus par M. Silkin *dans les couloirs leur ont donné* raison : ayant obtenu un relèvement des prix agricoles anglais de 8 % par le biais d'une dévaluation de la livre verte, il s'est déclaré partisan *d'un blocage des prix communs* (la Commission européenne avait proposé une hausse de 2 %). Cette attitude britannique inquiète les pays à monnaie forte, qui, compte tenu des corrections monétaires (lesquelles se traduisent dans leur cas par une *moindre augmentation des prix*), ne pourront offrir à leurs agriculteurs que des *majorations inférieures* à celles décidées par le conseil européen des ministres. Aussi, se doute-t-on de leur mauvaise humeur à l'idée de la demande britannique de *gel des prix communs*.

Pour cette raison, la R.F.A., la Belgique et les Pays-Bas ont donné leur accord de principe à la dévaluation de la livre verte de 7,5 %, *mais ont expliqué qu'ils ne pourraient* le confirmer qu'après consultation de leurs gouvernements respectifs. Leur réponse définitive sera donnée le 29 janvier. Cette procédure d'accord *ad referendum*, qui n'a rien d'inhabituel dans la Communauté, a déplu à M. Silkin. Celui-ci a annoncé que, dans ces conditions, il ne participerait pas à la réunion informelle de Berlin sur la pêche.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

Les agents immobiliers sont « raisonnablement optimistes »

Les professionnels de l'immobilier sont « raisonnablement optimistes » pour 1978, après une année 1977 « en dents de scie », avec un net ralentissement des ventes de mars à septembre, et à la fin de l'année. Ces éléments sont fournis par l'étude de conjoncture que mène la F.N.A.I.M. (Fédération nationale des agents immobiliers) à Paris, dans la région parisienne et dans vingt-quatre villes de province.

En 1977, on a dénombré, dans la région parisienne, 35 000 ventes d'appartements (contre plus de 40 000, en 1976), dont 9 000 à Paris même. Le stock d'appartements invendus est stable en banlieue (33 000) et a baissé à Paris (16 000 contre 20 000 un an auparavant). Cependant, le stock d'appartements neufs invendus et habitables augmente en région parisienne : il représente aujourd'hui 40 % de l'offre (environ 20 000 appartements sur 50 000), contre 25 %, il y a six mois. Le prix moyen du mètre carré dans un immeuble neuf à Paris intra-muros atteint désormais 7 256 F, l'augmentation mensuelle, durant l'année, ayant été de 0,7 %. On s'attend à une hausse mensuelle de 1 % en 1978. A Paris, ce sont les petits et moyens appartements (de 5 000 à 9 000 F le mètre carré), qui se vendent le mieux, le prix de 10 000 F le mètre carré constituant un plafond difficile à dépasser. En banlieue, les ventes concernent des appartements plus grands (3 et 4 pièces), valant de 4 000 à 6 000 F le mètre carré.

Le marché des appartements anciens connaît en ce mois de janvier une nette reprise, malgré des prix, eux aussi, très élevés : 210 000 francs pour un studio dans le quatorzième arrondissement, 680 000 francs pour un trois pièces de 85 mètres carrés dans le seizième arrondissement. Dans les quartiers « chers », on observe un glissement de la demande de l'achat vres la location, même à des prix élevés.

La maison individuelle continue à se vendre fort bien en Ile-de-France, surtout lorsqu'elle n'est pas située dans un « village » fabriqué de toutes pièces. On s'attend cependant, dans le secteur non aidé, à une stagnation prochaine.

On a assisté également durant le dernier trimestre à des « *achats relativement importants* » de la part d'investisseurs institutionnels et même de l'administration (les P.T.T.). En revanche, la vente des appartements aidés par l'Etat se ralentit, la clientèle attendant la sortie des nouveaux prêts prévus par la réforme du financement du logement.

Enfin, le marché des bureaux connaît une reprise très nette depuis septembre, avec des prix de location de 290 à 525 francs le mètre carré en banlieue et plus de 1 000 francs à Paris, les plus chers étant situés avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly. On se dirige, selon les professionnels, vers un état de pénurie en raison de la chute du nombre des permis de construire à Paris de 199 339 mètres carrés en 1974 à 1 973 mètres carrés durant le premier semestre 1977.

Dans l'ensemble de la France, les professionnels ont observé un ralentissement des affaires ou une stabilité, la construction étant en régression et les acquéreurs se dirigeant plus encore vers la maison individuelle. En grande majorité, les acquéreurs achètent un appartement ou une maison pour y habiter (60 %) ou pour leurs loisirs (30 %). Les opérations ne sont réalisées pour des investisseurs que pour 10 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ U.S.	4,7100	4,7150	+ 80	+ 110	+ 160	+ 200	+ 560	+ 630
$ can.	4,2690	4,2730	+ 80	+ 120	+ 150	+ 200	+ 550	+ 670
Yen (100)	1,9490	1,9520	+ 100	+ 130	+ 190	+ 220	+ 650	+ 700
D. M.	2,2390	2,2420	+ 100	+ 140	+ 220	+ 250	+ 770	+ 820
Florin	2,0950	2,0980	+ 70	+ 90	+ 150	+ 170	+ 580	+ 630
F. B.	14,4610	14,4680	+ 140	+ 260	+ 310	+ 480	+1430	+1750
F. S.	2,3950	2,3980	+ 160	+ 190	+ 330	+ 360	+1000	+1100
L. (1 000)	5,4260	5,4320	— 400	— 250	— 750	— 580	—1830	—1550
£	9,1840	9,1880	+ 180	+ 260	+ 400	+ 450	+1430	+1580

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/4	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2
$ U.S.	19 3/4	20 1/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7 1/2	8
Florin	5	5 1/2	4 1/2	5	4 1/2	5	4 1/4	4 3/4
F. B.	7	9	7 1/2	8	7 1/2	8	8	8 1/2
F. S.	0	1/2	1/4	3/4	1/2	1	1 1/4	1 3/4
L. (1 000)	13	15	15	16	15	17	16	18
£	7	8	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	6 3/4	7 1/4
Fr. franç.	10 1/2	11 1/2	11 3/4	12 1/4	12 1/2	13	13	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Peugeot-Citroën a accentué son avance sur Renault en 1977

Avec une production de plus de trois millions de voitures, dont 52,4 % ont été exportées, l'année 1977 aura été, pour le secteur automobile, une nouvelle année record qui place la France au second rang européen, après l'Allemagne fédérale (trois millions huit cent mille voitures, mais devant l'Italie et la Grande-Bretagne.

Les quatre constructeurs français ont produit au total 3 507 881 véhicules (soit 3 092 439 voitures particulières (+3,8 %), et 415 442 véhicules utilitaires (—1,8 %). Il faut ajouter à ce total 462 652 « petites collections » (voitures en pièces détachées expédiées à l'étranger), qui ont progressé de 13 % par rapport à 1976. Le groupe Peugeot-Citroën se classe au premier rang avec 1 517 954 véhicules produits, soit 5.57 % de plus et 43,2 % du total, devançant largement le groupe Renault, qui a produit 1 454 064 véhicules, soit 1.7 % de plus qu'en 1976 et 41,4 % au total. Simca-Chrysler, enfin, a produit 505 098 véhicules, en diminution de 1.08 %. La faible progression de la Régie Renault s'explique, pour l'essentiel, par le recul de la production de véhicules industriels.

Alors que la production de voitures particulières battait tous les records, soutenue par la bonne tenue du marché intérieur (+ 2.6 % par rapport à 1976) et la progression des ventes à l'étranger (+ 7,8 % par rapport à l'an passé), la production de véhicules utilitaires a en effet fortement diminué. Pour les véhicules légers (moins de 6 tonnes), le recul a été limité (366 763 unités produites, soit 0,9 % de moins qu'en 1976). En revanche, pour les véhicules lourds (camions, autobus et autocars), la production a diminué de 8 % par rapport à 1976, n'atteignant que 48 679 unités, soit le niveau le plus bas des quatre dernières années. Cette chute s'explique pour l'essentiel par la mévente sur le marché intérieur, due, note la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, à *« l'attentisme en matière d'investissements. »* Alors que les exportations progressaient légèrement (+ 2.2 % par rapport à 1976), les ventes en France ont en effet diminué en 1977 de 4,4 %.

La chute de la production de véhicules utilitaires a été particulièrement forte chez Saviem et Berliet, qui n'ont fabriqué respectivement que 35 059 et 20 455 véhicules, soit 13,8 % et 14,7 % de moins qu'en 1976, alors qu'Unic, filiale française du groupe Fiat, a construit 17 110 unités, soit 9,1 % de plus que l'an passé.

LA SOCIÉTÉ VOYER EST REMISE A FLOT

(De notre correspondant.)

Tours. — La naissance officielle de la SIEV (Société industrielle d'exploitation de Voyer) a été annoncée, mardi 24 janvier à Tours, par M. Roberts, directeur général et président du groupe NORCROS, après une crise à rebondissements et en dépit de la procédure d'appel engagée devant le tribunal de commerce de Paris par l'Association pour la défense des intérêts des créanciers, actionnaires et licenciés pour motifs économiques de Voyer et qui a apporté dans l'affaire 24 millions de francs, détiendra les deux tiers du capital social de la SIEV, le reste appartenant à Voyer. La direction de la nouvelle société, que le groupe NORCROS entend traiter comme une filiale autonome, sera française, sous la présidence de M. Hornus, mais le conseil d'administration sera à majorité britannique.

Cette solution coûtera aux travailleurs de Voyer S.A. une vingtaine de licenciements en plus des quatre cent dix-huit déjà effectués. La production sera réorganisée autour des usines et bureaux de Tours-La Riche, de Rivesde-Gier et dans de nouveaux locaux à Paris. Les usines d'Hagondange et d'Aix-en-Provence demeureront donc fermées.

Au total, les Britanniques, qui avaient déjà engagé 40 millions dans le premier plan de sauvetage en 1974, espèrent un chiffre d'affaires de 220 millions en 1978, à peine supérieur à celui réalisé l'année dernière.

● *Un plan de relance C.G.T. pour Chaix.* — La Fédération française du Livre C.G.T. a présenté, le 24 janvier à la presse, un « *plan de relance* » de l'imprimerie Chaix, établi par les cadres de l'entreprise. Chaix, qui employait six cent cinquante personnes et assurait 4 % de la production française, en offset, est occupée par le personnel depuis sa mise en liquidation en novembre 1975. Pour la C.G.T., l'entreprise pourrait redémarrer en utilisant une partie du matériel et en reprenant, la première année, cent quatre-vingt-cinq personnes.

« Nous sommes prêts à discuter avec le gouvernement de notre plan, mais nous avons voulu ainsi montrer que Chaix est viable. Certes, ce plan ne règle pas tout. Il faut trouver des capitaux (1 million de francs de trésorerie pour la première année suffirait) et des clients. Ce n'est pas notre affaire, mais celle des pouvoirs publics. Ceux-ci doivent intervenir auprès d'entreprises nationales pour qu'elles rapatrient leurs travaux d'imprimés exécutés hors de France. »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

HITACHI Ltd

RESULTATS CONSOLIDES DU PREMIER SEMESTRE 1977 : UNE CROISSANCE REGULIERE

Les ventes nettes consolidées (1 190 milliards de yens) ont progressé de 10 % par rapport à celles du premier semestre 1976.

Les exportations ont atteint 227 milliards de yens avec une progression de 23 %, principalement due à la division « équipement et matériel électrique ».

Le bénéfice net enregistre à 36 milliards de yens une hausse de 3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui avait connu des résultats en très forte augmentation.

Le bénéfice net par action s'est établi à 13,96 yens contre 13.61 yens.

Il faut noter que la société a réussi à accroître l'ensemble de ses ventes, à l'exception des ventes de la division « biens d'équipement industriels » et ce malgré la stagnation de l'économie japonaise, elle-même, conséquence du ralentissement des investissements industriels et de la consommation stagnante des ménages et en dépit d'un environnement économique international devenu plus difficile en raison de la dégradation des exportations due, entre autres, à la forte appréciation du yen.

SAINRAPT & BRICE

Conformément à la décision l'A.G.O. du 16 juin 1977, le con d'administration de la société, r le 20 décembre 1977, a décidé la r en paiement à compter du 31 j vier 1978 du dividende reporté 1 franc par action. Ce dividende payable aux guichets du siège et agences de la Banque nationale Paris contre remise du coupon r

La situation provisoire au 30 s tembre 1977 fait apparaître pour société mère un résultat net 14 397 000 francs (14 109 000 fra pour la totalité de l'exercice 1976 un cash flow de 42 870 000 fra (43 582 000 francs pour l'exer 1976).

Les résultats consolidés en d'exercice doivent confirmer les p visions antérieures malgré une pe importante de la filiale Chamb dont Sainrapt et Brice a pris contrôle le 1er janvier 1977.

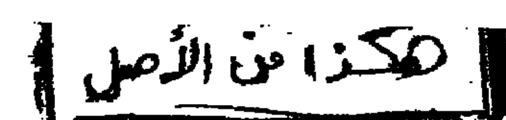
Compte tenu du carnet de co mandes du groupe au 1er janv 1978, qui s'élève à 2 milliards francs environ, l'exercice 1978 devr se dérouler favorablement.

Le conseil d'administration réunira le 8 février 1978 pour a prouver le traité d'apport par Ind Suez des sociétés Claisse, Lamy Solyprec et un communiqué ult rieur précisera les modalités cette opération, qui sera soumise 15 mars 1978 à l'approbation d'u assemblée générale extraordinaire d actionnaires.

LES SICAV DE LA BANQUE ROTHSCHILD

au 31 décembre 1977

	ROTHSCHILD EXPANSION		LAFFITTE RENDEMENT		LAFFITTE TOKYO	
	F	%	F	%	F	%
Actions étrangères	166 508 803,62	39,75	—	—	42 216 923,55	54,6
Actions françaises	38 324 011	9,15	4 106 056,60	4,72	—	—
Obligat. étrangères	32 831 626,51	7,83	37 708 157,15	43,32	—	—
Obligat. françaises	156 632 089,31	37,40	40 006 746,99	45,95	29 955 524,48	38,7
Liquidités	24 575 021,24	5,87	5 230 990,36	6,01	5 120 612,23	6,6
ACTIF NET	418 871 551,68	100	87 051 951	100	77 293 060,26	100
VALEUR LIQUID.	261,62		104,92		183,74	



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 JANVIER

Nouvelle hausse de l'or, repli des valeurs françaises

[illegible] fait marquant de la séance [illegible]ardi a été la nouvelle et forte [illegible]sse (+ 3,6 %) de la rente [illegible]2 % 1973, qui, pour la première fois de son histoire a passé [illegible]arre des 800 F.

[illegible]ette hausse est l'illustration [illegible]a peur qui s'est emparée des [illegible]s et plus gros porteurs. En [illegible], le 4 1/2 % 1973 est indexé [illegible] la pièce française de 20 francs [illegible]uit habituellement cette dernière dans son ascension. Or, [illegible]s s'être distinguée, lundi, en [illegible]gnant 300 francs, ladite pièce [illegible] demeurée stationnaire. Mais [illegible]-être n'était-ce qu'une pause, [illegible], en attendant, le lingot de [illegible]lo a poursuivi son ascension [illegible]pas de charge progressant en[illegible] de 755 francs (+ 2,6 %) à [illegible]5 francs, son niveau le plus [illegible]é depuis le 19 novembre 1974. [illegible] aussi les mécanismes de l'in[illegible]ation ont joué et l'emprunt [illegible] 1973 a monté de 5,2 % dépas[illegible] 3 000 francs (3 025 francs) [illegible]s, pour la première fois aussi [illegible] son histoire.

[illegible]lobalement, les transactions [illegible] le marché de l'or se sont élevées à 15,08 millions de francs [illegible]tre 13,21 millions de francs. [illegible]ièvre sur l'or et les emprunts [illegible]xés n'a pas été la seule à [illegible]uire la grande peur du marché : les valeurs françaises, déjà [illegible]très net recul lundi et ven[illegible]t, ont poursuivi leur glissade [illegible]e cadence rapide. L'indicateur [illegible]ntané enregistrant en clôture une baisse supérieure à 2 %. [illegible]énomène ô combien sympo[illegible]ique, si l'on considère que [illegible] séance était la première du [illegible]eau mois et qu'en temps ordi[illegible]e, dans les plus mauvaises [illegible]itions, la tendance est sinon [illegible]enue du moins résistante. Le [illegible] mérite donc d'être d'autant [illegible] souligné qu'il est assez rare. [illegible]t-ce la décision du parti [illegible]muniste de participer à un [illegible]vernement de gauche en cas [illegible]a victoire de l'opposition ? [illegible]ucoup, en tout cas, l'affirm[illegible]ent autour de la corbeille.

[illegible]x valeurs étrangères, très [illegible] progression des mines d'or.

LONDRES
Effritement

Les cours ont tendance à s'effriter mercredi à l'ouverture dans un marché toujours très calme. Les industrielles subissent quelques pertes modestes. Irrégularité des pétroles. Les Fonds d'État sont indécis. Relative stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 177 .. contre 176 46

VALEURS	CLOTURE 24/1	COURS 25/1
Beecham	655	649 ...
British Petroleum	800	808
Courtaulds	124	123 ...
De Beers	302	305 ...
Imperial Chemical	346	345 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	184	184 ...
Shell	510	505 ..
Vickers	198	196 ...
War Loan 3 1/2 %	36 1/2	36 1/2
*West Driefontein	27 1/4	27 ...
*Western Holdings	22 7/8	22 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 30 déc. 1977.)

	23 janv.	24 jan.
Valeurs françaises	94	91,8
Valeurs étrangères	99,4	99,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,2	56

NOUVELLES DES SOCIETES

SOFINEX. — Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1977 se sont soldés par une perte nette de 23 millions de francs (après provisions exceptionnelles) contre un bénéfice net de 3,82 millions. Le dividende global est inchangé à 24 francs.

SAXBY. — Le dividende global de l'exercice 1976/1977 a été fixé à 8,25 francs contre 7,98 francs.

SAINRAPT ET BRICE. — Au *30 septembre 1977*, la situation provisoire de la société mère fait apparaître un résultat net de 14,39 millions de francs contre 14,10 millions. Compte tenu du carnet de commandes du groupe au 1er janvier 1978 (2 millions environ), l'exercice en cours devrait se dérouler favorablement.

DUMEZ. — Selon certaines informations, le bénéfice net consolidé est évalué à 180 millions de francs pour 1977 contre 150 millions environ l'année précédente.

MATSUSHITA ELECTRIC. — Chiffre d'affaires *non* consolidé record pour l'exercice clos le 22 novembre 1977 : 1 435 milliards de yens (+ 9,5 %). Le bénéfice atteint 48,6 milliards de yens (+ 17,8 %). Un dividende spécial sera versé à la fin de 1978 pour le soixantième anniversaire de la firme.

NEW-YORK
Légère reprise technique

Une très légère reprise technique s'est produite mardi à Wall Street après un nouveau recul initial. L'indice des industrielles a regagné tout le terrain perdu au départ pour s'établir en clôture à 771,57, en progrès de 0,87 point.

Les transactions ont porté sur 18,69 millions de titres contre 19,38 millions de veille. Sur 1 848 valeurs traitées, 681 ont encore fléchi et 665 ont progressé.

Les « blue chips » et les vedettes traditionnelles de la cote ont été les plus favorisées par les rachats des vendeurs à découvert, après les fortes baisses enregistrées depuis le début de l'année.

L'annonce d'une augmentation de 5,5 % des commandes de biens durables en décembre (contre un baisse de 0,8 % en novembre) a certes été bien accueillie autour du Big Board. Mais l'optimisme est loin d'être revenu sur le marché, le nouvel affaiblissement du dollar sur les marchés des changes, les lacunes de la politique économique du président Carter et l'enquête actuellement en cours sur l'activité des sociétés multinationales contribuant à entretenir un climat de défiance dans les milieux financiers.

VALEURS	COURS 23/1	COURS 24/1
Alcoa	40 7/8	40 1/2
A.T.T.	57 1/4	57 3/8
Boeing	25 1/2	25 5/8
Chase Manhattan Bank	28 3/4	28 3/4
Du Pont de Nemours	107 1/2	107 3/4
Eastman Kodak	46 3/4	46 7/8
Exxon	43 5/8	43 1/2
Ford	40 5/8	40 1/2
General Electric	46 3/8	45 1/4
General Foods	30 1/4	29 7/8
General Motors	58 3/8	58 ...
Goodyear	16 7/8	17 ...
I.B.M.	265 3/8	266 1/4
I.T.T.	30 1/8	30 ...
Kennecott	22 7/8	22 5/8
Mobil Oil	60 1/8	59 7/8
Pfizer	27 3/8	27 1/2
Schlumberger	67 3/4	69 1/2
Texaco	28 1/8	28 ...
U.A.L. inc.	21 ...	21 ...
Union Carbide	39 3/8	39 1/2
U.S. Steel	31 ...	31 5/8
Westinghouse	17 1/2	17 1/2
Xerox	44 ...	44 1/4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/1	25/1
1 dollar (en yens)	241 45	[illegible] 65

BOURSE DE PARIS - 24 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
[illegible]				

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/1
[illegible]		

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 25 janvier 1978 a été tiré à 549 576 exemplaires.

DANS UNE QUESTION ÉCRITE A M. BOURGES

M. Pontillon (P.S.) dénonce l'intervention du général Méry dans le débat politique

Dans une question écrite au ministre de la défense, M. Robert Pontillon, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, expose que, « *le 11 janvier 1978, le général chef d'état-major des armées a cru devoir, au cours d'une conférence de presse dont le compte rendu a été publié dans la presse régionale et plus spécialement dans* l'Alsace *du 12 janvier 1978, mettre en cause la politique de défense de l'opposition, déclarant notamment : « Mais si je prends » certains aspects du programme » de l'opposition, on aboutit tout » bonnement à l'incohérence, à » l'impossibilité de mettre en » œuvre une véritable politique » de défense...* »

M. Pontillon demande à M. Bourges de bien vouloir lui faire savoir « *s'il considère comme tolérable et compatible avec l'obligation de réserve l'intervention de cet officier général dans le débat politique actuel ; et de bien vouloir lui préciser si le chef d'état-major des armées a obéi, en la circonstance, à des instructions supérieures et, dans l'affirmative, à la diligence de quelle autorité ?* »

« *Indépendamment du caractère inadmissible de cette intervention qui engage abusivement l'armée française dans le débat électoral, je m'étonne que puisse être ainsi mis en cause l'engagement national de la formation politique à laquelle il appartient* ».

[Le 11 janvier dernier, le général Guy Méry, accompagné du chef d'état-major de l'armée de terre, a rendu visite à l'état-major de la Ire armée, à Strasbourg, que commande le général d'armée Biard.

Les militaires de carrière en activité de service doivent, au terme de la loi du 13 juillet 1972 qui fixe leur statut, « obtenir l'autorisation du ministre lorsqu'ils désirent évoquer publiquement des questions politiques ou mettant en cause une puissance étrangère ou une organisation internationale ». Le 4 janvier dernier — une semaine avant la visite à Strasbourg du chef d'état-major des armées, — le ministre de la défense avait rappelé aux journalistes réunis à Paris qu'il venait de renouveler aux militaires les consignes traditionnelles de « neutralité de l'armée » durant la campagne des élections législatives.]

M. BARTHELEMY RAYNAUD EST NOMMÉ DIRECTEUR DE L'ARTISANAT

Le conseil des ministres de ce mercredi 25 janvier devait nommer M. Barthélemy Raynaud directeur de l'artisanat au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, en remplacement de M. Cerez.

[Né le 30 mars 1943, M. Barthélemy Raynaud est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées. De 1974 à 1976, il fut conseiller technique au cabinet de M. Michel Durafour, ministre du travail, puis de septembre 1976 à mars 1977, adjoint au directeur de cabinet de M. Pierre Brousse, ministre du commerce et de l'artisanat. M. Raynaud était depuis mars 1977 conseiller technique au cabinet de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.]

Le 27 janvier

M. BARRE REJOINDRA M. GISCARD D'ESTAING A VERDUN-SUR-LE-DOUBS

M. Raymond Barre doit se rendre vendredi matin 27 janvier à Lyon où il est candidat aux élections législatives dans la 4e circonscription du Rhône. Le premier ministre se rendra ensuite, dans l'après-midi, à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) pour rejoindre M. Giscard d'Estaing qui doit y prononcer, vers 19 heures, le principal discours de son voyage en Bourgogne au cours duquel il se propose d'indiquer « le bon choix » pour la France.

Aux P.T.T.

LA GRÈVE DES AGENTS DE DISTRIBUTION A ÉTÉ PEU SUIVIE

La grève des agents de distribution des P.T.T. lancée le mardi 24 janvier par la C.G.T. et la C.F.D.T. dans le cadre de leurs journées d'action dans ce secteur, a été peu suivie, selon l'administration des postes : 26 % de grévistes à Paris, 16 % en province. Ces chiffres sont confirmés par les syndicats, qui font toutefois observer que des résultats nettement supérieurs ont été obtenus sur certains « points forts » : 25 % à 30 % des facteurs étaient en grève, selon eux, en banlieue, 50 % des agents de distribution (facteurs et manutentionnaires) dans les bureaux-gares et centres de tri de Paris-Ville, 70 % dans le Morbihan et de 70 % à 75 % dans les Bouches-du-Rhône. Cependant on n'enregistrait que cinquante-sept grévistes sur cinq cents agents dans l'Aisne.

Les deux syndicats estiment que ces pourcentages « inégaux » sont dus au fait qu'il s'agit de la première grève catégorielle depuis 1971, alors que les agents des P.T.T. ont plus souvent l'habitude des « *luttes en commun* ». D'autre part, ils notent qu'ils ont préféré cette formule « *pour ne pas gêner le public* » et qu'une grande grève « *n'est pas facile dans le contexte politique actuel, marqué par l'approche des élections et par les divergences de la gauche* ».

En Espagne

M. JOAQUIN VIOLA ANCIEN MAIRE DE BARCELONE A ÉTÉ ASSASSINÉ

Barcelone (*A.F.P., Reuter, A.P.*). — M. Joaquin Viola, ancien maire de Barcelone, et sa femme ont été assassinés à leur domicile, mercredi 25 janvier, par un commando terroriste. Quatre hommes armés ont immobilisé les domestiques et placé des engins explosifs qui ont déchiqueté les victimes. L'attentat a eu lieu à 9 heures du matin en plein centre de la capitale catalane.

[Agé de soixante-cinq ans, originaire de la province d'Avila, avocat, M. Viola avait été nommé maire de Barcelone par le gouvernement Arias Navarro en 1975. Il était resté à ce poste jusqu'aux élections de 1977. Ancien combattant franquiste, considéré comme un ultra, sa démission avait été réclamée avec insistance par les organisations démocratiques et catalanes après la mort de Franco.]

LE S.N.J. CONTRE RADIO-FRANCE

Assignée en référé par le S.N.J., qui demande la réintégration de M. Michel Lemerle, ancien président de l'Union nationale des syndicats de journalistes, au service politique de France-Inter (*le Monde* du 25 janvier), la société Radio-France a fait observer, le 24 janvier, par la voix de son conseil, M. Philippe Solal, devant M. Fernand Justafré, premier vice-président du tribunal de Paris saisi de cette action, que M. Michel Péricard, alors directeur de l'information, s'était engagé, en septembre 1975, au retour de M. Lemerle non pas à France-Inter, mais au « service politique », sans autre précision.

Or ce journaliste est présentement affecté à la rédaction de France-Culture-Musique, et, selon l'avocat, ne semble pas plus disponible qu'auparavant puisque, très pris par sa fonction de secrétaire général de la section Radio-France du S.N.J., il ne peut venir aux studios que deux jours par semaine.

Bref, l'avocat estime qu'il ne peut être question d'invoquer, en l'espèce, une voie de fait et qu'en conséquence le juge des référés n'est pas compétent pour statuer sur un différend purement professionnel. M. Justafré fera part de sa décision dans quelques jours.

NOUVELLES BRÈVES

● *Mgr Hilarion Capucci* n'est plus vicaire patriarcal grec-catholique de Jérusalem, selon l'*Annuaire pontifical* de 1978, présenté mardi 25 janvier à la presse au Vatican. Le prélat avait été condamné par la justice israélienne pour avoir fourni des armes aux Palestiniens, et a passé trente-neuf mois en prison.

Mgr Capucci a quitté samedi dernier Rome, où il s'était réfugié après sa libération, pour Caracas, début d'une tournée de plusieurs mois en Amérique latine. — (*A.F.P.*)

● *La polémique sur le nombre des chômeurs* est relancée par la C.G.T., qui juge peu convaincants les arguments de M. Beullac, ministre du travail, à propos du mode de comptabilisation des demandeurs d'emploi (*le Monde* du 24 janvier). Constatant que le ministre refuse jusqu'à présent « *une réunion tripartite pour définir une position commune du gouvernement, du patronat et des syndicats sur la détermination objective du nombre des chômeurs* », la C.G.T. réitère implicitement sa demande d'une telle réunion.

En Italie

Cent treize militants d'extrême droite sont acquittés par un tribunal romain

De notre correspondant

Rome. — Le tribunal de Rome s'est attiré de vives critiques en acquittant, mardi 24 janvier, cent treize membres du mouvement d'extrême droite *Ordre nouveau*, au sujet desquels il n'a pas retenu le délit de « *reconstitution du parti fasciste* ». Le procès de dix-neuf autres personnes a été renvoyé : elles ne pourront être jugées, affirme le tribunal, qu'après la conclusion d'autres procès où elles sont inculpées de violences ou d'homicide. Dans le « groupe des 19 » figurent effectivement les assassins présumés du juge Vittorio Occorsio, celui-là même qui avait déclenché les poursuites contre *Ordre nouveau*.

Après lecture de la sentence, le principal inculpé, Pierluigi Concuteili, a entonné un chant fasciste et fait le salut romain. Cette provocation accentue l'amertume des journaux de gauche. Certains — comme *Avanti*, quotidien du parti socialiste — n'hésitent pas à écrire que les quatre juges de Rome se sont laissé intimider par les menac[es] de mort et qu'ils n'ont pas vou[lu] connaître la même fin que le[ur] collègue Occorsio. Les voilà mena[-]cés à nouveau, mais par l'aut[re] bord, puisque les « brigades ro[u]ges », dans un message non au[-]thentifié, se proposent de l[es] exécuter l'un après l'autre.

Le *Corriere dela serra* soulig[ne] pour sa part que la loi Scel[ba] définissant le délit de fascism[e] est « *difficilement applicable da[ns] la mesure où elle ne donne pas [de ce] phénomène une explication hist[o]rique et politique assez précise* ».

Né il y a une vingtaine d'an[-]nées, s'inspirant aussi bien [du] nazisme que du fascisme, Ord[re] nouveau a eu pour chef, jusqu'[en] 1969, M. Pino Rauti, qui deva[it] devenir par la suite l'un des prin[-]cipaux dirigeants du mouveme[nt] social italien. L'organisation s'e[st] dissoute en 1973 après av[oir] trempé dans la tentative de cou[p] d'Etat du prince Valerio Bo[r]ghèse. — R. S.

L'AMBASSADEUR D'ÉTHIOPIE A PARIS DEMANDE SA « MISE EN DISPONIBILITÉ »

M. Hallou Wolde-Giorghis, ambassadeur d'Ethiopie en France depuis décembre 1975, a demandé au gouvernement d'Addis-Abeba sa « *mise en disponibilité* », a-t-on indiqué, mardi 24 janvier, de source proche de l'ambassade.

L'ambassadeur, qui a transmis ses pouvoirs au chargé d'affaires, M. Mesfin Retta, a pris sa décision pour se consacrer à des recherches sur l'Ethiopie. Toutefois, il semble bien que sa décision réponde à des motifs qui ne sont pas exclusivement personnels. Le diplomate n'a fait aucune déclaration, mais il paraissait être en désaccord avec son gouvernement. Une trentaine de diplomates éthiopiens ont démissionné de leurs fonctions depuis 1974.

[Né en 1937 à Addis-Abeba, M. Wolde-Giorghis est de formation française. Après avoir passé son baccalauréat dans la capitale éthiopienne, il poursuit ses études en France. Docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il fut conseiller juridique au ministère éthiopien des affaires étrangères, puis ministre adjoint en 1974.]

Condamné à vingt ans de pris[on] aux Pays-sBas

KURT FOLKERTS POURRAIT ÊTRE EXTRADÉ EN R.F.A.

Maastricht (*Reuter*). — Le tri[-]bunal de Maastricht (Pays-Ba[s]) a autorisé mercredi 25 janvi[er] le gouvernement néerlandais [à] extrader Kurt Folkerts en dire[c]tion de l'Allemagne fédéral[e]. Membre de la Fraction arm[ée] rouge, âgé de vingt-cinq ans [et] de nationalité ouest-allemand[e], Kurt Folkerts avait été récem[-]ment condamné à vingt ans [de] prison pour le meurtre d'un poli[-]cier hollandais. Il appartien[t] maintenant au ministre de la jus[-]tice des Pays-Bas de décider [si] le prisonnier sera effectivemen[t] extradé à la demande des auto[-]rités de la R.F.A., qui accusen[t] Kurt Forkerts d'avoir participé [à] divers attentats commis par l[e] groupe Baader-Meinhof, don[t] l'enlèvement et le meurtre d[e] Hanns-Martin Schleyer, celui du procureur fédéral Siegfried Buback, à Karlsruhe, en avril 1977 et l'attaque à main armée d'une armurerie à Francfort, en juillet dernier.